TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9938 — 22 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 9 - LUNDI 10 JANVIER 1977

# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 12 fr.; Canada, $ 0,85; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 12 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

## L'Armée de libération palestinienne est contrainte de quitter le Liban

LIRE PAGE 3

# Le plan de relance de M. Carter vise à réduire de 10 % le chômage aux États-Unis

## Des mesures d'attente

Après quatre heures de délibérations avec les leaders du Congrès, qui auront à en connaître dès que les mesures envisagées leur seront officiellement soumises, sans doute vers la mi-février, M. Jimmy Carter a révélé les grandes lignes de son plan de relance de l'économie. Il est difficile, pour l'instant, d'en apprécier la portée à court et à moyen terme : trop de détails importants restent à fixer, tandis qu'on ne perçoit pas encore la conception d'ensemble, s'il y en a une, qui relie les divers éléments de ce « paquet ».

Ce qui est certain, c'est que ce programme est le résultat d'un compromis entre plusieurs écoles d'économistes et qu'il ne prétend pas apporter de solution spectaculaire à la langueur dont souffre l'économie américaine. En outre, il s'appliquera à une conjoncture passablement mouvementée. Le « creux » de l'automne dernier permettait à M. Carter de développer de larges visions du style « new deal », de même qu'il n'a pas peu contribué à la défaite de M. Ford. On n'en est plus là. La reprise marquée par les indices économiques de la fin 1976 ne revêt pas un caractère flamboyant. Elle est suffisante, néanmoins, pour rendre confiance à Wall Street, où l'index Dow Jones des valeurs industrielles atteignait, le 7 janvier, 983 points, contre 952 avant le scrutin de novembre.

M. Carter s'est abstenu en tout cas de recourir exclusivement à la vieille recette consistant à tout miser sur les dégrèvements fiscaux. Ce remède a démontré depuis dix ans ses nombreuses insuffisances, et de toute façon il ne changerait rien au sort des vingt-cinq millions d'adultes américains dont les revenus sont trop bas pour être touchés par le fisc. Ce nombre devrait d'ailleurs augmenter à la suite des relèvements des abattements de base prévus par le plan de M. Carter. Le total des retouches et remboursements pour trop-perçu au titre de l'impôt direct, en vertu des nouveaux barèmes, qu'ils soient reversés en une ou deux fois, introduirait dans le circuit de la consommation — ou de l'épargne — entre 7 et 11 milliards de dollars au cours de 1977.

C'est dans le secteur de l'emploi que le président élu se montre non pas le plus novateur, mais le plus dynamique. Il entend faire baisser le chômage en renforçant les programmes déjà en vigueur, comme en incitant les entreprises à l'embauche — en échange de certains avantages fiscaux — de quelque huit cent mille personnes d'ici à la fin de l'année, soit environ 10 % de la main-d'œuvre actuellement inemployée. L'Etat fédéral consacrerait également 2 milliards de dollars à de grands travaux, tout en essayant de comprimer les dépenses publiques. En effet, le déficit du budget courant pourrait dépasser cette année les 70 milliards de dollars — ce qui s'est déjà vu sous M. Nixon.

Les objectifs visés par M. Carter, comme les moyens qu'ils impliquent, se distinguent donc par leur relative modestie. Mais ce qui compte pour le mandat qu'il s'apprête à entamer le 20 janvier c'est moins — l'histoire l'a prouvé — les ambitions grandioses que la capacité de coopérer harmonieusement, et, quand il le faut, rapidement avec les hommes qui détiennent le pouvoir au Congrès et au Système fédéral de réserve, organisme indépendant et jaloux de sa « souveraineté » monétaire, comme avec les milieux d'affaires.

En ce sens, le plan proposé par M. Carter, et qui n'est encore qu'un « schéma directeur », a plus une valeur de test que d'action. L'essentiel était de s'assurer d'un large assentiment pour les bons comme pour les mauvais jours. Il semble que le président élu ait convaincu de sa bonne volonté comme de sa bonne foi tous les interlocuteurs réunis autour de lui au fond des bois de sa Georgie natale.

*M. Jimmy Carter a présenté, vendredi 7 janvier, au cours d'une conférence de presse, son programme de relance de l'économie américaine. Le président élu, qui doit prendre ses fonctions le 20 janvier, propose d'injecter, au cours des années budgétaires 1977 et 1978, 30 milliards de dollars par le biais de réductions d'impôts et de grands programmes de travaux publics. M. Carter espère ainsi réduire en deux ans d'environ 10 % le nombre des chômeurs, qui est actuellement de huit millions (8,1 % de la population active).*

Washington (A.F.P.). — C'est à l'issue d'une longue réunion — elle a duré plus de quatre heures et demie — avec ses conseillers économiques et une douzaine de dirigeants démocrates du Congrès que le président élu des Etats-Unis, M. Jimmy Carter, a présenté à la presse son plan de relance. Le coût total pour les finances de l'Etat avoisinera 15 milliards de dollars pour chacune des deux années budgétaires 1977 et 1978.

Pour sa part, M. Charles Schultze, le chef des conseillers économiques de M. Carter, a précisé que les mesures choisies constituaient un dosage entre des réductions d'impôts et des augmentations de dépenses publiques. Ce programme comporte en fait quatre grands volets :

● *Augmentation des crédits* pour plusieurs grands projets, qui avaient déjà été adoptés par le Congrès. Ces dépenses supplémentaires devraient permettre reprise de l'embauche dans les services publics. Le gouvernement financerait des programmes de travaux publics des collectivités locales et développerait la formation professionnelle, notamment en faveur des minorités. Le coût pour le Trésor de ces diverses dépenses est évalué à 2 milliards de dollars pour l'exercice 1977, et entre 5 et 8 milliards de dollars pour 1978.

● *Remboursement en 1977* d'une partie des impôts sur le revenu payé par les contribuables. Ces remboursements totaliseront entre 7 et 11 milliards de dollars. Les principaux bénéficiaires en seront les Américains disposant de revenus bas ou moyens.

● *Réduction permanente des impôts* par un relèvement de la tranche des revenus non imposables. Cette mesure devrait coûter au Trésor 2 milliards de dollars pendant l'année budgétaire 1977 et 6 milliards de dollars en 1978.

● *Allégement des impôts des sociétés.* Celles-ci seront, en principe, autorisées à déduire de leurs impôts sur les bénéfices 5 % du montant de leurs cotisations patronales à la Sécurité sociale. Cette mesure, qui vise essentiellement à stimuler l'embauche par les entreprises, pourrait cependant être remplacée par un relèvement de 2 % du taux des dégrèvements d'impôts sur les investissements.

### Un compromis

Dans sa conférence de presse, M. Carter a indiqué que ce programme devrait permettre de remettre huit cent mille Américains au travail d'ici à la fin de 1978. Actuellement, on compte quelque huit millions de chômeurs aux Etats-Unis, ce qui représente 8,1 % de la population active. M. Schultze, de son côté, espère que la reprise économique et la réduction du chômage seront plus rapides que prévu. Il envisage, pour la fin de 1978, un taux de chômage de 6 % seulement.

Les mesures annoncées par M. Carter sont le résultat d'un compromis entre les partisans d'une forte relance de l'économie américaine et ceux qui prônaient une politique plus prudente. Ce programme traduit un consensus, ont expliqué les leaders démocrates du Congrès qui entouraient M. Carter lors de sa conférence de presse. Il a été obtenu au moyen de concessions réciproques et devraient être adopté rapidement par le Congrès.

Le plan de relance va accroître le déficit budgétaire des Etats-Unis, estimé jusqu'à 60 milliards de dollars. Il risque, d'autre part, de relancer l'inflation aux Etats-Unis. Les futurs dirigeants américains en ont conscience. M. Schultze a laissé entendre qu'en cas de tension inflationniste trop marquée les mesures de relance pourraient être amputées de 1 à 2 milliards de dollars pour l'exercice 1978.

*(Lire nos autres informations page 3.)*

## AU JOUR LE JOUR

### Légumes de saison

*La flambée des prix à Rungis est un phénomène auquel il fallait s'attendre au moment où tant de scandales affectent les notables de notre pays. La g r o s s e légume vraiment fraîche se fait rare sur le marché.*

*A cela s'ajoute la saison électorale, qui va durer plus d'un an, sinon davantage. Les marchands de salades vont tenir boutique ouverte, et peut-être les électeurs prévoyants sont-ils en train de préparer leurs stocks de tomates bien mûres.*

ROBERT ESCARPIT.

# Une importante manifestation s'est déroulée à Pékin en faveur du retour au pouvoir de M. Teng Hsiao-ping

**L'hommage posthume à Chou En-lai à l'occasion du premier anniversaire de sa mort s'est transformé, samedi 8 janvier, à Pékin, en une manifestation monstre pour le retour au pouvoir de M. Teng Hsiao-ping, écarté au début de l'année 1976.**

**« Nous voulons que le président Hua Kuo-feng donne du travail au camarade Teng Hsiao-ping », affirment des slogans en faveur de la réhabilitation de l'ancien vice-premier ministre, qui a été démis de ses fonctions, indiquent certaines affiches, à la suite des attaques de la « bande de quatre ».**

**Tous les obstacles à une réintégration de M. Teng Hsiao-ping dans l'équipe dirigeante de M. Hua Kuo-feng, rapporte notre correspondant à Pékin, ne semblent pas pour autant levés.**

De notre correspondant

Pékin. — Une manifestation monstre a commencé samedi matin, 8 janvier, sur la place Tien-An-Men. *Elle doit se prolonger* dimanche, où elle atteindra, sans doute son point culminant. De plus en plus nombreux, les cortèges convergent vers la porte principale de l'ancienne cité interdite, toujours ornée d'un grand *portrait de Mao Tse-toung, et y* déposent d'immenses gerbes et couronnes funéraires barrées d'inscriptions à la mémoire de Chou En-lai, décédé il y a tout juste un an. Parallèlement de multiples journaux muraux sont apparus dans le centre de Pékin, célébrant les mérites de M. Teng Hsiao-ping et réclamant son retour au pouvoir.

En fin de journée, ce thème était repris par des slogans peints en caractères d'un mètre de haut sur les palissades de la place Tien-An-Men. Avec la sortie des usines et des bureaux, la foule était extrêmement dense dans tout le centre de la ville, et atteignait sans doute plusieurs centaines de milliers de personnes, dont une forte proportion de curieux.

La manifestation se déroule dans le calme, mais son caractère ambigu est souligné par l'apparition de textes mettant en cause *« certains camarades dirigeants »*, sous-entendu actuellement en fonction, qui exécutèrent l'an dernier les ordres des membres de la *« bande des quatre »*, particulièrement lors de la répression des bagarres de la place Tien-An-Men, au mois d'avril.

Dès vendredi, les premières gerbes avaient été déposées devant les hautes murailles de la porte Tien-An-Men, tandis que quelques *dazibaos* attiraient les badauds sur l'avenue Changan. Tard dans la soirée, des groupes s'attardaient encore à les déchiffrer, ou contemplaient en silence quatre marionnettes en papier mâché, haute chacune de 60 ou 70 centimètres, suspendues dans un arbre de l'avenue et représentant Mme Chiang Ching, MM. Wang Hong-wen, Chang Chun-chiao et Yao Wen-yuan.

C'est cependant place Tien-An-men qu'avait lieu la manifestation principale. Un moment, la circulation fut pratiquement *interrompue par un long cortège* porteur de couronnes et de grandes banderoles noires sur lesquelles étaient tracés des caractères blancs. *« Le premier ministre Chou En-lai reste éternellement vivant dans notre cœur »*, dit l'une d'elles, tandis qu'une autre proclame : *« Restons fidèles à la volonté du premier ministre Chou En-lai, et menons jusqu'au bout la cause révolutionnaire »*. D'autres cortèges sont plus modestes et des gerbes arrivent même portées par de petits groupes de cyclistes, un chrysanthème blanc épinglé sur leur gros pardessus bleu molletonné. Mais la foule, d'heure en heure, ne fait qu'augmenter.

*Face à la cité interdite*, devant la palissade qui protège le chantier du futur mausolée de Mao Tse-toung, la bousculade est intense pour approcher des *journaux muraux, qui ont été collés* dans la nuit pour la plupart, et dont le contenu attire beaucoup plus les curieux que les gerbes et les couronnes mortuaires.

L'un d'eux résume assez bien l'esprit général de cette campagne. Signé par les *« ouvriers de la capitale »*, il formule *« deux propositions au président Hua Kuo-feng »* : primo, *« donner du travail au camarade Teng Hsiao-ping »* ; secundo, *« faire édifier deux monuments commémoratifs, pour le premier ministre Chou En-lai et le président Chu Teh »*. Un autre célèbre les réalisations de M. Teng Hsiao-ping après son premier retour au pouvoir, en 1973, et le crédite notamment du *« redressement de l'économie nationale »* pendant l'année 1975. Il dénonce la *« bande des quatre »* pour avoir *« malmené »* l'ancien vice-premier ministre, provoquant ainsi une rechute de l'économie, et conclut en réclamant, lui aussi, que *M. Teng Hsiao-ping « revienne à son poste de travail »*. Ailleurs, la *« longue carrière révolutionnaire du camarade Teng Hsiao-ping »* est retracée depuis le début des années 30, où il combattait aux côtés du président Mao dans les monts Chingkang.

D'autres textes évoquent *« l'incident politique du 5 avril* (1976) *sur la place Tien-An-Men »*, à la suite duquel, on s'en souvient, M. Teng Hsiao-ping fut destitué de toutes ses fonctions dans le parti, le gouvernement et l'armée. Qualifié à l'époque de *« contre-révolutionnaire »*, cet incident est au contraire décrit aujourd'hui comme un épisode de *« la lutte révolutionnaire du prolétariat contre la bourgeoisie »*. Ainsi ce poème :

*« Inoubliable est la fête des [morts (1) ;]*
*Sur cette place a coulé notre [sang]*
*Aujourd'hui, les quatre fléaux [sont éliminés]*
*Il faut rendre justice aux [victimes. »]*

ALAIN JACOB.

*(Lire la suite page 2.)*

(1) Dont la célébration, le 4 avril 1976, fut à l'origine de l'incident du lendemain.

# Une cabriole européenne

**M. Gérard Jaquet a exposé dans « le Monde » du 6 janvier la position du P.S. sur l'élection au suffrage universel du Parlement européen.**

**M. Didier Motchane présente aujourd'hui le point de vue de la minorité CERES.**

par DIDIER MOTCHANE (*)

La relance de la construction européenne est-elle vraiment le principal objectif des zélateurs, de droite ou de gauche, de l'élection *de l'Assemblée européenne au suffrage universel* ? D'après eux cette réforme ne serait pas de nature à augmenter les compétences des institutions européennes.

Mais de deux choses l'une : ou bien l'argument, manifestement tactique, est aussi fallacieux et ne saurait désarmer l'opposition de ceux qui, socialistes, communistes ou gaullistes, n'acceptent pas le risque d'un transfert subreptice de souveraineté qui compromettrait encore davantage et à leur insu la liberté des Français, ou bien l'argument étant avéré, l'élection serait sans conséquences sérieuses.

Sa simple évocation suffit pourtant à diviser les Français, sinon la France. Lancée alors que la crise de l'énergie et celle du système monétaire international venaient *de démontrer l'incapacité* des pays d'Europe à rapprocher leur politique en l'éloignant de celle des Etats-Unis, l'initiative du *président de la République* peut-elle être prise pour autre chose qu'une manœuvre de politique intérieure ? Il est vrai que l'instinct de conservation l'amène à réduire la grande randonnée d'un *référendum qu'il avait sans doute* envisagée à un tour de manège parlementaire. Mais il s'agit toujours de diviser la gauche en émondant au passage sa propre majorité des gaullistes les plus *incommodes ou pour mieux dire* de ce qu'il leur restait encore du gaullisme.

On objectera que l'élection de l'Assemblée européenne ne concerne pas que la France ; qu'elle est bien accueillie dans la plupart des pays concernés — elle ne trouve, en effet, d'adversaires qu'en Grande-Bretagne et au Danemark — et qu'on ne saurait la réduire à ce à quoi M. Giscard d'Estaing entend *la faire servir*. Les gouvernements et les peuples des Etats de la Communauté seraient sincèrement inspirés par un esprit e u r o p é e n. Ne le seraient-ils pas, ou pas assez, que *le suffrage universel créerait*, qu'on le veuille ou non, une légitimité européenne capable d'engendrer tôt ou tard sa propre légalité. Et ne faut-il construire en Europe, autour de la puissance *internationale du capitalisme contemporain*, un pouvoir politique capable de la contrôler ?

### Quelles forces sociales ?

Mais que recouvre en réalité l'« esprit européen » des forces politiques au pouvoir, sinon le corps d'un capitalisme qui a, depuis longtemps, dépassé la dimension européenne ? L'Europe capitaliste ne pouvait pas apprendre d'autre langue commune que l'américain. Même parlé avec un fort accent allemand, ce langage-là ne deviendra pas celui des travailleurs.

Peut-on croire que les institutions, nationales ou européennes, puissent jamais développer une autre dynamique que celle des forces sociales qui les animent ? Lieu de confrontation, les institutions fournissent des armes à la lutte des classes, des armes qui, selon que change le rapport de forces, peuvent devenir à double tranchant, mais il n'est jamais conseillé de chercher à s'emparer d'une épée par la pointe. Tel est pourtant l'effet de l'illusion juridique qui prétend apprécier séparément les mots et les choses, les principes et la politique. Ce n'est pas refuser la démocratie ni la traduction imparfaite mais irremplaçable qu'en donne le suffrage universel que d'être attentif aux conditions dans lesquelles on entend l'instituer dans un espace politique transcendant les communautés nationales.

L'Assemblée des Communautés européennes reflète nécessairement aujourd'hui une prépondérance écrasante du capitalisme monopoliste qui a satellisé l'essentiel de la bourgeoisie et de larges fractions de la classe ouvrière en Europe. Ceux qui attendent l'avènement de l'Europe des travailleurs d'une transfiguration de ses institutions par l'effet du suffrage universel sont, dans le meilleur des cas, des adeptes de la méthode Coué. L'élection de ses membres au suffrage universel revêtira l'Assemblée des Communautés européennes d'une légitimité présomptive dont seuls pourraient faire usage, pour entamer la marge de manœuvre des nations, ceux qui, d'ores et déjà, adeptes du libéralisme éclairés ou chantres du néo-travaillisme et de la régulation marchande, se comportent en adversaires masqués ou avoués de l'union de la gauche et en tenants intéressés de l'atlantisme.

*(Lire la suite page 5.)*

(*) Membre du bureau exécutif du parti socialiste, animateur du CERES.

## DES OPPOSANTS ONT ÉTÉ INTERPELLÉS PAR LA POLICE DANS PLUSIEURS PAYS DE L'EST

*(LIRE PAGE 4.)*

## « L'ESPRIT DE LA RUCHE » DE VICTOR ERICE

# Frankenstein contre Franco

Comment expliquer le retard, le *silence incompréhensible*, malgré tant d'indices qui auraient dû un peu plus tôt éveiller notre attention de Français provinciaux ? Oui, en 1973, le grand prix du Festival de San Sebastian ; la sélection de la Semaine de la critique à Cannes en 1974 (année faste pour la Semaine, il y avait aussi « la Paloma », « la Tierra Prometida », « Hearts and Minds », entre autres !). Puis le challenge international de l'art et essai. Puis... en Espagne, on sait l'importance du film (« le Monde » du 6 janvier) : à la veille de la transformation radicale du régime fasciste issu de la guerre civile de 1936, « El *Espiritu de la colmena* » (« l'Esprit de la ruche »), de Victor Erice, témoigne pour une autre Espagne un peu comme en 1943, à la veille de la chute du fascisme italien dans des conditions bien différentes, l'admirable « Ossessione », de Luchino Visconti, témoignait pour une autre Italie. Là s'arrêtent les similitudes.

Là où Visconti, fortement influencé par le roman américain des années 30 et le réalisme poétique du cinéma français de la même période, recourait à un naturalisme presque pointilliste pour faire resurgir l'histoire vécue de son pays au moment même du tournage, Victor Erice, dans un entretien réalisé à Madrid en octobre 1973 (1), précise son intention de jouer à fond de « la contradiction moderne... entre histoire et poésie », d'« intérioriser des aspects déterminés d'une situation historique ». Erice et son scénariste Angel Fernandez Santos vont mener leur récit sur trois plans parallèles, si intimement enchevêtrés à rendre impossible à une première vision leur séparation : le réel immédiat, l'imaginaire, et, par ricochet, le politique.

LOUIS MARCORELLES.

*(Lire la suite page 17.)*

(1) *El espiritu de la colmena*, éditions Elias Querejeta, Madrid, mai 1976.

# ASIE

## Chine

## Vers un retour de M. Teng Hsiao-ping ?

*(Suite de la première page.)*

Sur une trentaine de feuillets jaunes est présentée une longue analyse de *« la lutte de classe en Chine »*, puis du *« processus politique de l'événement politique du 5 avril »*. L'auteur salue, lui aussi, *« tous ceux qui ont participé vaillamment à cet épisode de la lutte contre les quatre »* et *« les martyrs qui y ont sacrifié leur vie »*.

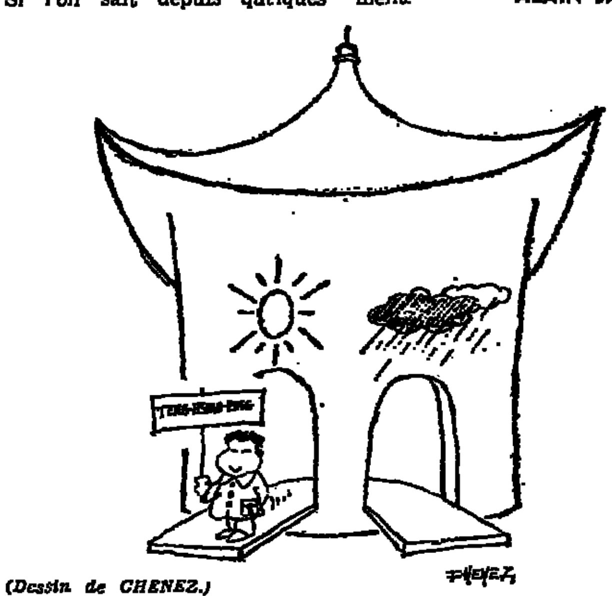
Peu avant minuit, vendredi, nous avions assisté, devant les premières gerbes déposées, à une scène de violence où un jeune homme, pour des raisons inconnues, fut assez sérieusement malmené par un groupe d'une trentaine de personnes, sous l'œil indifférent de deux sentinelles de l'A.P.L. en faction, baïonnette au canon, devant la porte Tien-An-Men. Samedi matin, en revanche, aucune tension n'était sensible. Au contraire, dans la bousculade autour des dazibaos, on jouait des coudes avec autant de bonne humeur que d'énergie. Il y avait là des gens de tous âges, y compris des grands-pères avec leurs petits-enfants, mais surtout de très nombreux adolescents, les mêmes en somme que ceux qui s'étaient massés autour du monument aux héros du peuple et couraient à travers la place Tien-An-Men, le 5 avril dernier. Il est clair que personne, ou presque, n'est là en service commandé ou contre son gré. Sans doute, en ce sens, peut-on parler de mouvement spontané, qui se développe d'ailleurs avec l'arrêt du travail correspondant à la fin de la semaine. Il est non moins évident toutefois que manifestations et journaux muraux sont encouragés par les autorités, ou du moins par certaines d'entre elles. Le comportement du service d'ordre, très léger, est en effet on ne peut plus conciliant — y compris pour les observateurs étrangers — et témoigne, de bienveillance pour les thèmes de la manifestation.

Ces derniers ne sauraient d'ailleurs gêner le pouvoir dans la mesure où ce premier anniversaire de la mort de Chou En-lai est d'abord l'occasion de célébrer la mémoire d'un homme dont la nouvelle direction se réclame constamment. La révision du verdict sur l' *« incident politique »* du 5 avril dernier peut également, à la rigueur, aller dans le sens général de la dénonciation de la *« bande des quatre »*. Plus ou moins clairement, divers articles de presse ont déjà préparé cette réappréciation des événements en suggérant l'idée que les désordres et les bagarres du printemps dernier avaient été *« exploités »* sinon inspirés et provoqués, par *« les quatre »*.

Restent les appels au retour au pouvoir de M. Teng Hsiao-ping. Le nom de l'ancien vice-premier ministre court sur toutes les lèvres dans cette foule un peu incertaine tout de même de cette soudaine *« réapparition »*, même si on y entend dire que les Dazibaos rédigés à la louange du personnage *« expriment assez bien le sentiment populaire »*. Est-ce également celui de M. Hua Kuo-feng et de tous ses collègues au sein du bureau politique ?

Si l'on sait depuis quelques semaines déjà que le cas Teng Hsiao-ping représente une hypothèque que la direction chinoise ne peut guère éviter de lever un jour ou l'autre (*le Monde* du 14 décembre), la réintégration de l'ancien vice-premier ministre dans la nouvelle équipe dirigée par M. Hua Kuo-feng pose, en revanche, des problèmes à la fois d'orientation et de personnes, dont rien n'indique encore qu'ils ont été résolus. En témoigne la presse été résolus. En témoigne la discrétion de la presse et les décalages occasionnels d'un texte à l'autre sur ce sujet. C'est à ce titre qu'il y a quelque chose de trouble dans les nouvelles manifestations de Pékin, qui rappelle un peu, la tension mise à part, les rassemblement du mois d'avril dernier, auxquels les dazibaos se réfèrent si volontiers. Voudrait-on en effet, par cette impressionnante expression *« spontanée »* de la volonté des masses, exercer une pression quasi irrésistible sur le pouvoir qu'on agirait pas autrement.

**ALAIN JACOB.**



*(Dessin de CHENEZ.)*

### LA SECONDE RÉHABILITATION

En novembre 1966, au moment le plus fort de la révolution culturelle, M. Teng Hsiao-ping, alors secrétaire général du P.C. depuis 1956, proche collaborateur de Liu Shao-chi, président de la République, et *« bras droit »* du premier ministre, Chou En-lai, fut violemment attaqué par les gardes rouges. Il était accusé, ainsi que le chef du gouvernement, par le *Quotidien du peuple*, de *« représenter les intérêts des réactionnaires du Kuomintang, de l'impérialisme, de la bourgeoisie, des propriétaires, des riches paysans, des contre-révolutionnaires »*. La disgrâce de M. Teng Hsiao-ping — qui perdit toutes ses fonctions — fut confirmée par le IXe congrès du parti, en avril 1969. En avril 1973, cependant, l'ancien secrétaire général fait son apparition à une réception donnée à Pékin par M. Chou En-lai, en l'honneur du prince Sihanouk. Il retrouve son poste de vice-premier ministre, mais ne fait pas partie de la nouvelle équipe dirigeante du P.C.C. désignée par le Xe congrès, en août 1973. Chargé de fonctions représentatives, c'est lui qui reçoit, en septembre, M. Pompidou à Pékin.

Lorsque, en janvier 1974, M. Teng Hsiao-ping est nommé au bureau politique, il apparaît comme le successeur probable de M. Chou En-lai, dont on laisse alors entendre qu'il doit réduire ses activités. Mais la presse chinoise confirme l'existence d'une lutte pour le pouvoir. Au début de janvier 1976, les attaques contre le vice-premier ministre se précisent. *Le Quotidien du peuple*, dénonce la *« clique favorable à la voie capitaliste »*. La crise éclate à l'occasion des funérailles de Chou En-lai, sur la place Tien-An-Men à Pékin, où des incidents sont provoqués, selon les organes d'information (alors contrôlés par la *« bande des quatre »*), par les *« partisans du révisionnisme »*. *Le Quotidien du peuple* s'en prend aux *« ennemis de classe »*. Le 8 avril 1976, M. Teng Hsiao-ping est démis de toutes ses fonctions. M. Hua Kuo-feng est nommé chef du gouvernement. Des manifestations scellent la défaite de M. Teng Hsiao-ping.

En novembre 1976, des affiches favorables à son retour commencent à apparaître sur les murs de Canton. Une revue chinoise indique que les mots *« capitulard »* et *« contre-révolutionnaire »* ne lui sont pas applicables. La seconde réhabilitation semble dès lors en bonne voie.



## Pakistan

## M. Bhutto ne cesse d'accentuer le caractère personnel et autoritaire du régime

**Des élections générales pour le renouvellement du Parlement fédéral et des Assemblées provinciales auront lieu, les 7 et 10 mars, au Pakistan, pour la première fois depuis que ce pays a été amputé, en 1971, de sa partie orientale devenue le Bangladesh.**

*De notre envoyé spécial*

Islamabad. — Il fut un temps où le Pakistan était gouverné par des militaires qui ne quittaient guère leur état-major. Aujourd'hui, toute la scène politique est occupée par les voyages officiels ou impromptus du premier ministre, M. Bhutto, dans les régions les plus reculées du pays. L'étude des dossiers souffre de cette fébrilité néfaste à l'action réfléchie qu'on serait en droit d'attendre du maître d'un pays de 70 millions d'habitants. *« On ne gouverne pas un pays comme le Pakistan en écrivant des papiers, mais en conservant le contact avec les masses »*, rétorque le premier ministre (en tenue et casquette « à la chinoise »), à qui le bain de foule tient lieu de référendum. Chaque jour, la presse se fait l'écho des déclarations de l'impétueux homme d'Etat et des ralliements *« massifs »* au parti populaire pakistanais au pouvoir.

Cette formation tient on mandat d'élections qui eurent lieu en 1970, à l'époque du *« Grand Pakistan »*. M. Bhutto est arrivé au pouvoir dans la débâcle politico-militaire qui suivit, le 16 décembre 1971, la perte de la province orientale du pays, devenue le Bangladesh. La consultation de mars est destinée à perpétuer la domination d'un parti quasi unique et d'une personnalité qui est sans doute l'une des plus fortes du tiers-monde. Une grande rénovation du P.P.P. est en cours, afin d'assurer cette victoire.

Autrefois, l'armée et l'administration dirigeaient le Pakistan pour le compte des *« vingt-deux familles »* et de grands propriétaires terriens. A l'époque de sa formation, en 1967, le P.P.P., bien qu'il compte des possédants, à commencer par M. Bhutto, grand féodal de la vallée de l'Indus, et des représentants de la classe moyenne urbaine — apparaissait comme la réaction de nouvelles forces politiques désireuses de réduire le fossé séparant l' *« elite »* de la grande masse de prolétaires des campagnes et des villes industrielles. Le caractère *« populaire »* de la nouvelle formation lui attira d'emblée le soutien de nombreux paysans et ouvriers et assura son triomphe électoral de 1970.

Six ans plus tard, cet élan paraît brisé. Les structures traditionnelles qui, dans les régions rurales, s'apparentent à un système semi-féodal n'ont pas sensiblement changé. Populisme n'est pas progressisme. Les monopoles des *« vingt-deux familles »* ont, certes, été entamés, et 20 % de la production industrielle sont plus ou moins étroitement contrôlés désormais par l'Etat. Tout récemment, le secteur public a même été étendu à de petites agro-industries. Mais le gouvernement a assuré que ces nationalisations seraient *« les dernières »*.

### Des réformes

La réforme agraire promulguée en mars 1973, peu de temps après l'installation du nouveau régime, s'applique avec beaucoup de lenteur et ne provoque aucun bouleversement spectaculaire.

Le 5 janvier M. Bhutto a, cependant, annoncé que le plafond de la propriété terrienne serait ramené de 60.8 a 50 hectares par personne pour les sols irrigués, ce qui peut paraître considérable au regard des normes en vigueur dans le reste du sous-continent, où la population est, il est vrai, plus dense. Les critères retenus permettent de maintenir de grandes propriétés familiales et ne mettent nullement fin au latifundisme. C'est d'ailleurs pour ne rien changer à cet état de choses que le gouvernement a décidé, le 19 décembre, de distribuer cinq millions d'hectares de terres cultivables appartenant à l'Etat. On peut s'interroger sur la qualité de ces terres et la raison pour laquelle elles n'ont pas été mises en valeur plus tôt. Leur distribution semble, en fait, traduire le souci du P.P.P. de regagner les faveurs de millions de paysans sans terre, alors que le pays est pratiquement entré en campagne électorale. Quand aux petits cultivateurs possédant moins de 10 hectares. Ils ne seront pas assujettis à un nouvel impôt foncier.

L'œuvre réformatrice de M. Bhutto ne s'arrête pas là, et elle est vaste, bien que les résultats ne soient pas encore considérables. Les travailleurs de l'industrie, minorité privilégiée de salariés au regard des paysans sans terre, bénéficient de droits et avantages allant jusqu'à la participation à la gestion d'entreprises, de salaires accrus, de congés annuels et de l'assurance-vieillesse... L'éducation a, d'autre part, été grandement démocratisée, et rendue gratuite, à la suite de la nationalisation de l'enseignement privé. Il faudra du temps avant que ces mesures portent leurs fruits, dans un pays où les réflexes réactionnaires sont fréquents pour une large partie de « l'élite ».

La *« politique politicienne »* a, elle aussi, repris ses droits. Elle absorbe la plus grande partie de l'énergie, pourtant débordante, du chef du gouvernement. Ses initiatives et ses volte-face sont nombreuses. L'abîme qui sépare le niveau de vie de la classe dirigeante de celui de la multitude des paysans pauvres et des ouvriers donne à penser, au demeurant, qu'il est plus aisé de pourfendre le *« provincialisme »* que d'attaquer de front les causes de la pauvreté. A mesure que se rallient à lui, dans un mouvement apparemment bien orchestré, des personnalités de tous bords — alors que des dirigeants résolument progressistes comme son secrétaire général et fondateur, M. J.-A. Rahim, en ont été écartés, le P.P.P. devient un rassemblement sectaire et musclé et cesse d'être un instrument de changement social. Le grand mouvement réformiste d'hier est devenu une *« machine politique »* bâtie, pour servir, en s'appuyant sur les autorités traditionnelles et les éléments conservateurs, les ambitions d'un homme d'Etat. Le P.P.P. est même parvenu à prendre le contrôle du gouvernement dans les deux provinces où il était largement en minorité.

Une telle évolution, l'accentuation du caractère personnel du régime, sont conformes à la nature d'une société où l'autorité est entourée de respect.

Les libertés publiques sont bafouées en invoquant *« l'état d'urgence »* sous lequel le Pakistan est placé comme l'Inde. Lorsqu'il n'est pas mis en œuvre en raison de la tension entre les deux pays, il est appliqué pour des raisons de politique intérieure. Le plus grand arbitraire caractérise l'action politique du pouvoir : règlements de comptes expéditifs, arrestations pour délits d'opinion (il y aurait quelques milliers de détenus à ce titre) révocations de parlementaires d'opposition, interditions de réunions politiques etc. A l'exception de l'ancien général de l'armée de l'air Asghar Khan, président d'un parti de droite — qui pourtant ne ménage pas ses critiques au gouvernement — tous les représentants notables de l'opposition sont incarcérés. Les principales victimes de la répression sont les membres du parti national Awami, accusés d'avoir voulu, en réclamant l'autonomie des provinces du Baloutchistan et de la frontière du nord-ouest proches de l'Afghanistan, *« porter atteinte à l'intégrité du territoire »*. En fait, ces accusations sont professées à l'égard de quiconque tente de porter ombrage au centralisme autoritaire du premier ministre. Environ cent cinquante membres et dirigeants du P.N.A. sont détenus sans jugement. Le pouvoir donne l'impression de vouloir tantôt instruire leur procès, tantôt négocier avec eux.

Bien que la Constitution pakistanaise sois de type fédéral, son application, depuis son adoption à l'unanimité par le Parlement, s'est faite au détriment des quatre provinces. Leur *« autonomie »* est vidée de son contenu par les incessantes intervention du pouvoir central. Sans être complètement éteinte, la rébellion armée au Baloutchistan ne constitue pas une menace. M. Bhutto a aboli, pour des raisons à la fois sociales et politiques, le système féodal des sardars, des chefs de tribus : certains d'entre eux, dirigeants du P.N.A., étaient aussi des chefs de la rébellion. Le P.P.P. vient de prendre en main l'administration locale.

L'institution parlementaire fonctionne ; c'est même le seul endroit où le gouvernement laisse s'exprimer ses adversaires, ce qui leur est refusé dans la presse ou en public. L'opposition est réduite à réclamer l'application de la constitution fédérale de 1973 et la restauration des libertés démocratiques, lorsqu'elle ne boycotte pas les débats.

### Succès diplomatiques

M. Bhutto, qui fut longtemps ministre des affaires étrangères, a incontestablement remporté des succès en politique extérieure. Cinq ans après la guerre contre l'Inde, le Pakistan a normalisé ses relations avec son *« ennemi héréditaire »*. Ce n'était pas une petite affaire si l'on se souvient du traumatisme causé par la perte de l'aile orientale de leur pays chez les Pakistanais. Or, aujourd'hui, conformément à l'accord signé en juillet 1972, à Simla, entre M. Bhutto et Mme Gandhi, les quatre-vingt-dix mille prisonniers pakistanais ont été rapatriés, le cessez-le-feu est appliqué au Cachemire, bien que ni Islamabad ni New-Delhi n'aient modifié d'un iota leur position à propos de la province disputée, les liaisons terrestres et aériennes ont repris, les relations commerciales et diplomatiques sont rétablies. Le Pakistan et le Bangladesch, d'autre part, entretiennent maintenant des rapports d'Etats souverains, tandis que la question du partage des actifs et des passifs financiers entre les deux pays est, en cours de règlement.

L'amélioration des relations avec l'Afghanistan est également spectaculaire Islamabad et Kaboul ont mis un terme aux polémiques diplomatiques et à la guerre des ondes. L'arrivée au pouvoir, en juillet 1973, d'un prince républicain aux sympathies anciennes affichées pour la cause du peuple pachtoune avait fait craindre un regain de tension à la frontière entre les deux pays. Toutefois, le président Daoud a cessé de soutenir les *« rebelles »* pakistanais, et une série de rencontres entre les deux hommes d'Etat — la troisième doit avoir lieu prochainement — est prévue avant de sceller la réconciliation.

La diplomatie d'Islamabad renforce aussi la solidarité du pays avec le monde musulman. Du colonel Kadhafi au roi Khaled, les visites se succèdent. Cette politique n'est pas totalement désintéressée, puisque le Pakistan reçoit une assistance financière importante des pays musulmans producteurs de pétrole où une partie de sa main-d'œuvre trouve à s'employer. (*Le Monde* du 25 septembre 1976.)

Enfin, M. Bhutto est parvenu à établir des relations de moindre dépendance avec les Etats-Unis, illustrée par sa volonté d'obtenir de la France une usine de retraitement de combustibles nucléaires malgré l'opposition de Washington tout en conservant de bonnes relations avec l'Union soviétique. Et, il a su ne pas s'aliéner l'amitié de la Chine, quelle que soit la tendance dominante à Pékin.

**GÉRARD VIRATELLE.**



# PROCHE-ORIENT

## Israël

### Les dirigeants travaillistes se prononcent contre la création d'un État palestinien indépendant

Tel-Aviv (*A.F.P.*). — Tous les orateurs, à la première séance de la commission chargée de préparer la plate-forme électorale du parti travailliste, se sont prononcés, vendredi 7 janvier, contre la création d'un Etat palestinien indépendant qui serait situé entre Israël et la Jordanie. En outre, à l'exception d'un seul orateur, le député Itzhak Navon, président de la commission des affaires étrangères et de la sécurité à la Knesset, tous se sont opposés à des négociations avec l'O.L.P., ces dernières menant nécessairement, selon eux, à la création d'un Etat palestinien.

Dans les milieux proches du parti travailliste, on estime qu'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza ne serait pas viable et qu'il chercherait à s'étendre. On ajoute qu'il pourrait servir de base aux organisations de fedayin que les éléments modérés ne pourraient contrôler, même s'ils le voulaient. Il serait donc impossible pour Israël d'assurer la sécurité de ses agglomérations, le territoire de l'Etat hébreu étant, en majeure partie, à portée de missile de la Cisjordanie.

L'ancien secrétaire général du parti travailliste, M. Arieh Eliav, aujourd'hui l'un des membres du comité directeur du Conseil national israélien pour la paix entre Israël et la Palestine, s'est opposé, dans une déclaration à la presse, à cette argumentation, affirmant que rien ne pourrait se faire sans les Palestiniens et qu'il était *« pratiquement impossible de parvenir à un accord avec ces derniers par l'intermédiaire du roi Hussein »*. *« J'ai rencontré des représentants palestiniens à Paris*, a-t-il déclaré, *et ils m'ont tous dit : « Ce n'est qu'avec nous que » pourrez arriver à un accord, car » nous détenons la clé du problème. »* Ils ne rejettent pas, a-t-il ajouté, l'hypothèse d'une fédération, *« un jour ou l'autre, avec la Jordanie, en vue de créer un Etat viable et de disposer de plus d'espace pour absorber les réfugiés. Mais ce serait là la seconde étape et non la première »*. La politique israélienne, a poursuivi M. Eliav, est de *« faire des Palestiniens une partie intégrante de la Jordanie bon gré, mal gré. Si tous les Etats arabes s'accordaient sur cette option jordanienne, tout serait parfait. Malheureusement, croire que cela est possible est parfaitement utopique »*.

## Liban

### LES UNITÉS DE L'ARMÉE DE LIBÉRATION DE LA PALESTINE DEVRONT QUITTER LE PAYS DANS LES PROCHAINS JOURS.

Beyrouth (*A.F.P.*). — Le comité arabe quadripartite, qui supervise le rétablissement de la paix au Liban, a décidé, vendredi 7 janvier, que les armes lourdes détenues par les diverses factions libanaises et palestiniennes devront être rassemblées avant jeudi prochain et que les forces régulières palestiniennes (1) (Armée de libération de la Palestine, A.L.P.) devront avoir quitté le sol libanais à cette même date. La *« force arabe de dissuasion »* — qui comprend trente mille soldats, en majorité syriens — devra imposer l'application de ces décisions en cas de besoin.

Le comité quadripartite comprend les ambassadeurs à Beyrouth d'Egypte, d'Arabie Saoudite et du Koweït, ainsi que le colonel Mohamed El Kholi, représentant de la Syrie. Il a pris ces décisions vendredi matin au cours d'une réunion tenue au palais présidentiel de Baabda (banlieue de Beyrouth), sous la présidence de M. Elias Sarkis, président de la République libanaise.

Le Front libanais, qui regroupe la plupart des dirigeants politiques maronites de droite, a décidé de répondre positivement à la décision du comité quadripartite arabe concernant le regroupement des armes lourdes.

M. Camille Chamoun, chef du parti national libéral, qui a rendu compte à la presse des décisions du Front, a souligné que celui-ci *« était disposé à respecter les résolutions des « sommets » arabes de Ryad* (18 octobre 1976) *et du Caire* (26 octobre) ».

« *Toutefois*, a remarqué M. Chamoun, *il reste à régler le problème des organisations palestiniennes armées. Nous avons toujours dit et nous continuons à dire qu'il n'y aura pas de paix tant qu'un seul Palestinien armé se trouvera au Liban.* »

(1) L'Armée de libération de la Palestine (A.L.P.) est constituée par des forces régulières bien entraînées et dotées d'un armement lourd. Elle comprendrait environ dix mille soldats groupés dans les brigades Aïn-Jallout, Hittine, Kazafiya et Kastal. Ces unités sont arrivées au Liban, venant d'Egypte et surtout de Syrie, à des dates se situant entre janvier et juin 1976. Les brigades Hittine, Kazafiya et Kastal sont entièrement encadrées par des officiers d'obédience syrienne. Elles suivaient jusqu'à la fin de mai les ordres de Damas, agissant conjointement avec les unités de la Saïka. Depuis l'intervention syrienne de juin 1976, ces brigades s'étaient en grande partie ralliées aux forces de l'O.L.P. — (N.D.L.R.)

**[Nous n'avons pu utiliser l'article de notre correspondant Lucien George, qui a été tronqué du tiers par la censure. D'autre part, l'agence Reuter a décidé qu'aussi longtemps que les dispositions rigoureuses de la censure demeureront en vigueur, toutes les dépêches de son bureau de Beyrouth porteront, après le lieu d'origine, la mention « censurée ».]**

## *Libres opinions*

### BIENVENUE A LA PALESTINE ?

par PAUL GINIEWSKI (*)

LE Conseil national palestinien doit examiner le mois prochain une proposition de créer un gouvernement en exil. L'accès de la « résistance » ou des « terroristes » palestiniens à ce nouveau statut peut frapper les imaginations, galvaniser les courages. *Il ne modifiera pas, par lui-même, les données du problème sur le terrain.* Mais il nous paraît contenir la possibilité d'un choix nouveau, qui marquera, selon la manière dont il sera fait, le caractère du mouvement palestinien.

L'arrivée d'un groupe de terroristes ou de résistants au pouvoir politique est devenu un phénomène banal.

Sans remonter à la révolution soviétique de 1917, ou plus haut dans l'histoire, on ne peut que constater que la plupart des gouvernements d'Europe ont eu, après 1945, des gouvernements dirigés par d'anciens « terroristes ». De Gaulle n'a rien été d'autre, un temps, aux yeux de ceux qu'il a combattus. On énumérerait cent noms moins prestigieux et aussi chargés de gloire historique ou de sang. Anouar El Sadate a appartenu à un réseau terroriste recherché au Caire par les autorités britanniques, quand Londres occupait l'Egypte. A l'époque même où Menahem Beigin « terrorisait » les Anglais à Jérusalem.

Si les Palestiniens normalisent leur situation historique, il n'y a lieu que de se réjouir

⁂

Toute la question est de savoir si le contenu de cette normalisation, de cet accès à la dimension politique, sera semblable aux autres transformations de terroristes en hommes d'Etat.

En 1948, quand la Haganah est sortie de la clandestinité, David Ben Gourion a dû prendre l'une des décisions les plus douloureuses de sa carrière politique. A un moment où chaque arme valait littéralement son pesant d'or, où Israël se trouvait, les mains à peu près nues, devant l'invasion de son pays nouveau-né par cinq armées régulières, l'Etat juif avait aussi son « *front du refus* » : l'Irgoun tsvaï leumi, la branche la plus extrémiste, la plus dure, la plus irrédentiste de la résistance nationale. L'Irgoun, voulant traduire son jusqu'au-boutisme en actes, venait d'amener au large de Tel-Aviv un bateau juif, l'*Altalena*, chargé d'armes et de combattants, mais en violation technique d'une trêve qui séparait alors les combattants arabes et hébreux. Ben Gourion fit couler l'*Altalena* avec sa cargaison. Il fit tirer les soldats israéliens sur les soldats juifs de l'Irgoun tsvaï leumi. On pouvait être pour ou contre cette politique : et l'auteur de ces lignes est, sur ce point, contre elle. Mais c'est probablement avec cette tragédie qu'Israël entra dans la dimension étatique. Ben Gourion restera dans l'histoire pour avoir su discerner les contours, mais aussi le contenu obligatoire de cette dimension nouvelle. Et pour avoir su l'assumer.

Yasser Arafat et les autres dirigeants palestiniens, ou ceux qui les remplaceront demain, sauront-ils tirer sur leurs *Altalena* ?

Sauront-ils nouer avec Israël, très vite, des relations qu'ils voudront étroites, comme Jérusalem a noué avec Londres au lendemain de leur affrontement sanglant, des relations aussitôt cordiales ? Tel est le choix nouveau qui s'offre aux Palestiniens.

Ce n'est pas en formant un gouvernement, qu'ils entreront dans la famille des nations. S'il s'agit d'un simple changement d'étiquette et de contour, sans modification du contenu de la chose, ils n'auraient ajouté qu'un nouveau travestissement sémantique à tous ceux qui défigurent aujourd'hui le monde, à l'Est comme à l'Ouest dans le tiers-monde comme dans le monde des capitalismes gorgés.

C'est quand ils agiront en gouvernement, qu'ils seront un gouvernement et que tous, y compris Israël et les amis d'Israël, pourront leur souhaiter la bienvenue.

(*) Journaliste et écrivain.

# DIPLOMATIE

*MENACÉ PAR DES PRESSIONS AMÉRICAINES*

## Le programme nucléaire du Brésil reste controversé

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Le Brésil commence à s'interroger sur son avenir atomique. Il y a quelques mois déjà, on s'était alarmé, à Brasilia, des déclarations de M. Carter pendant la campagne électorale américaine. Le candidat démocrate avait affirmé qu'il userait de tous les « *moyens diplomatiques* » possibles pour obtenir une révision de l'accord de coopération atomique signé en 1975 entre la République fédérale d'Allemagne et le Brésil. Le ministère des affaires étrangères, ici, avait, alors, refusé de commenter ces déclarations. *Mais les inquiétudes ont réapparu* lorsque la France a annoncé qu'elle renonçait à exporter des usines de retraitement nucléaire. Les Brésiliens ont vu dans la décision de Paris le résultat des pressions américaines, et les commentateurs se sont demandé si Bonn n'allait pas y céder à son tour.

Dans la dernière semaine de décembre, les Pays-Bas ont laissé entendre qu'ils refuseraient de fournir de l'uranium enrichi pour les *deux réacteurs construits à Angra-dos-Reis*, au sud de Rio-de-Janeiro, en coopération avec les Allemands, tant que le Brésil n'aurait pas signé le traité de non-prolifération des armes nucléaires.

Ce coup de semonce a montré que le cercle se refermait autour du Brésil. Il a également rallumé une polémique qui avait éclaté lors de la signature de l'accord avec Bonn. Les milieux scientifiques avaient alors critiqué le choix technique fait par le régime, lequel, disaient-ils, lie beaucoup trop le développement atomique du pays à la technologie étrangère.

Les Allemands se sont engagés à construire, en quinze ans, huit réacteurs nucléaires fonctionnant à l'uranium enrichi et à l'eau légère, d'une puissance globale d'un peu plus de 10 millions de kilowatts-heure. Un contrat a été signé pour la construction immédiate de deux réacteurs qui seront alimentés par des combustibles achetés à un consortium européen, l'URENCO — formé par l'Allemagne occidentale, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne. Bonn doit livrer ensuite aux Brésiliens les techniques de l'enrichissement de l'uranium et du retraitement du combustible irradié.

### Un choix qui date de 1968

La menace d'embargo des Pays-Bas sur la livraison de 2 000 tonnes d'uranium enrichi incite les savants à réaffirmer, comme il y a un an et demi, que le Brésil aurait dû opter pour la technique de l'uranium naturel et de l'eau lourde. « *D'abord parce qu'elle est plus simple, donc plus adaptée aux possibilités d'un pays en voie de développement* », nous dit M. Luis Pinguelli Rosa, chef du département de physique théorique à l'université fédérale de Rio-de-Janeiro. « *Ensuite, parce qu'il est moins difficile de se procurer de l'uranium naturel que de l'uranium enrichi. Seuls quelques pays, et en premier lieu les Etats-Unis, savent enrichir l'uranium. Nous avons critiqué l'accord de 1975 parce qu'il nous plaçait directement dans la dépendance de ces pays-là.* »

Les physiciens estiment, en effet, que le Brésil sera longtemps obligé d'acheter son combustible sur les *marchés étrangers*, bien qu'aux termes de l'accord de coopération il doive se doter d'une usine pour enrichir son uranium. Ils considèrent que la technique d'enrichissement retenue — celle du centre nucléaire de Karlsruhe (1) — en est encore au stade expérimental et ne pourra pas être utilisée par les Brésiliens dans un avenir immédiat. Ils admettent que le choix en faveur de l'uranium enrichi ne date pas du gouvernement Geisel, mais de 1968, lorsque le Brésil a acheté son premier réacteur « clé en main » à la firme américaine Westinghouse.

L'accord de 1975 a permis un bond en avant. Il a manifesté une volonté d'indépendance nationale, puisqu'il permet un transfert de technologie auquel les Américains se refusaient. Mais *les savants se plaignent de n'avoir pas été consultés.* « *Nous ignorons toujours qui a orienté le gouvernement*, disent-ils, *et qui discute sur une base scientifique avec l'Allemagne.* »

A leurs yeux le programme atomique élaboré pour quinze ans est trop ambitieux et n'est pas vraiment dicté par des considérations énergétiques. « *Nous avons assez de ressources hydro-électriques pour couvrir nos besoins jusqu'en l'an 2000. En revanche, les réserves mondiales d'uranium connues sont limitées.* »

Faut-il en conclure que des *raisons politiques*, plus que techniques, ont commandé les décisions de Brasilia ? Malgré les dénégations officielles, le régime n'est-il pas décidé à se doter un jour de l'arme nucléaire, sachant que l'Inde, puissance comparable, a déjà la sienne, et que l'Argentine, éternelle rivale, s'intéresse de près à la question ? N'a-t-on pas murmuré, un temps, qu'il s'agissait là d'une exigence militaire à laquelle le gouvernement avait dû se plier ?

De telles questions éclairent, une fois de plus, les méthodes adoptées par le pays pour s'industrialiser. En assujettissant son développement à l'importation de techniques et de capitaux étrangers, a-t-on répété *dans certains milieux, le Brésil* s'expose à de graves déboires. Le régime a fait fi de tels arguments. Les pressions étrangères d'aujourd'hui ne donnent-elles pas raison à ceux qui recommandaient alors un programme *plus* modeste, et surtout plus autonome, et qui indiquaient leur préférence pour des réacteurs *fonctionnant à l'uranium naturel* — solution retenue par des pays comme le Canada et l'Argentine ?

CHARLES VANHECKE.

(1) Le procédé étudié à Karlsruhe utilise la déviation d'un jet de gaz par une paroi courbe. Les molécules les plus lourdes sont moins déviées que les plus légères. On sépare ensuite le jet en deux fractions, dont l'une est enrichie et l'autre appauvrie en uranium fissile.

POUR DES RAISONS « ADMINISTRATIVES »

## Les livraisons américaines d'uranium enrichi à l'Europe sont suspendues depuis six mois

De notre correspondant

**Bonn. — Les Etats-Unis n'ont pas livré d'uranium enrichi en Europe occidentale, et notamment en République fédérale, depuis six mois, et le Canada attend pour reprendre ses livraisons d'uranium naturel que les pays de la Communauté souscrivent à des contrôles plus rigoureux.**

Ces mesures sont dues à des difficultés plus administratives que politiques, affirme-t-on dans les milieux dirigeants de Bonn. Elles n'auraient en tout cas aucun rapport avec l'opposition des Américains — et en particulier de la nouvelle administration Carter — à l'exportation d'installations « sensibles » (usines d'enrichissement de l'uranium et usines de retraitement de combustibles irradiés) par la France et la République fédérale vers des pays tiers (en l'occurence le Pakistan et le Brésil). Le ministère ouest-allemand de la recherche scientifique a rappelé, vendredi 7 janvier, que des difficultés comparables étaient apparues il y a deux ans et qu'elles étaient la conséquence de changements à la direction de l'Agence américaine de l'énergie.

Un porte-parole de la société Nukem, spécialisée dans l'import-export des combustibles nucléaires, a indiqué que les stocks de la République fédérale en uranium enrichi suffisaient pour cette année. L'uranium enrichi est destiné aux centres de recherches et d'essais de Julich (près de Cologne), de Karlsruhe et de Garching (près de Munich). Une *commande* de 17 *kilos d'uranium* enrichi à 93,3 % passée au printemps dernier, mais officiellement confirmée seulement à l'automne, serait sur le point d'être livrée.

En ce qui concerne l'uranium naturel, les partenaires européens n'ont pas encore réussi à s'entendre sur l'entrée en vigueur d'un « *accord de vérification* » passé entre l'Euratom et l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne, qui a pour fonction de soumettre l'utilisation de cet uranium à des contrôles plus stricts.

Selon les Allemands, la France refuserait de ratifier un accord comportant les mêmes obligations que le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires qu'elle a refusé de signer. On n'exclut pas, ici, que les sept pays « non nucléaires » de la Communauté se passent de l'accord de la France et, éventuellement, de la Grande-Bretagne pour permettre la reprise des livraisons canadiennes.

L'Allemagne fédérale, qui consomme entre 3 000 et 3 000 tonnes par an d'uranium naturel, en importe près de 40 % du Canada, 40 % d'Afrique du Sud, 20 % des Etats-Unis et 1 % d'Australie.

Dans les milieux proches du gouvernement fédéral, on rappelle à cette occasion la position allemande au sujet de l'exportation d'installations et de technologies nucléaires : la R.F.A. estime qu'une coopération internationale étroite, avec les pays du tiers-monde en particulier, pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire donnera à ces pays *« le sens de leurs responsabilités »*. A condition qu'ils se soumettent à des contrôles rigoureux, cette coopération devrait éviter le risque d'un développement « sauvage » de l'énergie nucléaire et, donc, d'une prolifération des armes atomiques.

D. V.

### M. GISCARD D'ESTAING S'ENTRETIENDRA AVEC M. SCHMIDT A PARIS LES 3 ET 4 FÉVRIER

Le chancelier Schmidt rencontrera à Paris le président Giscard d'Estaing les 3 et 4 février dans le cadre des « sommets » bi-annuels franco-allemands prévus par le traité de coopération de *1963*.

M. Schmidt doit, d'autre part, recevoir à Bonn M. Andreotti, président du conseil italien, les 17 et 19 janvier et rendre visite au premier ministre britannique, M. Callaghan, les 23 et 24 janvier.

● *Un communiqué franco-soviétique* déclare que la publication à Moscou et Paris (par la *Documentation française*) de textes relatifs aux *« Relations franco-soviétiques 1965-1976 » « porte témoignage du haut niveau et de la diversité des relations entre l'U.R.S.S. et la France »*. Le communiqué ajoute que les parties soviétique et française *« ont également voulu rappeler ce que doit l'essor de ces relations à la politique de détente, d'entente et de coopération que les deux pays ont menée et à laquelle elles ont réaffirmé leur fidélité en de nombreuses occasions »*.

● ERRATUM. — Dans l'article sur la composition de la nouvelle Commission européenne (*le Monde* du 8 janvier), il fallait lire : « *M. Raymond Vouel, Luxembourgeois*, garde la responsabilité de la politique de concurrence. » D'autre part, la responsabilité de M. Davignon, Belge, inclut « *la gestion* » du marché de l'acier (et non le financement).

# AMÉRIQUES

## Etats-Unis

### Plusieurs hauts fonctionnaires du département d'État seront maintenus en fonctions par M. Carter

M. Carter vient d'annoncer plusieurs nominations dans son administration, *notamment* au département d'Etat. Mme Lucy Wilson Benson, quarante-neuf ans, ancienne présidente de la Ligue des électrices américaines — association qui avait organisé les débats télévisés entre les deux candidats à la présidence — est nommée sous-secrétaire d'Etat pour les questions de sécurité, de sciences et de technologie : cette fonction, qui recouvre notamment les problèmes de la prolifération nucléaire, est la plus haute jamais occupée par une femme dans la hiérarchie du département d'Etat.

M. Richard Gardner, qui a été de 1961 à 1965 secrétaire d'Etat adjoint pour les organisations internationales et a collaboré avec M. Carter, notamment au sein de la commission trilatérale, sera ambassadeur en Italie, où il remplacera M. John Volpe.

M. John Reinhardt, un Noir âgé de cinquante-six ans, actuellement secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires publiques, prendra *la direction* de l'agence américaine d'information (U.S.I.A.).

M. Carter a annoncé qu'il maintiendrait M. Philip Habib, l'un des adjoints de M. Kissinger, qui avait participé aux conversations de Paris sur le Vietnam au poste de sous-secrétaire d'Etat pour les affaires politiques. M. Vance aurait l'intention de maintenir en fonctions trois autres hauts responsables du département d'Etat tel qu'il avait été *composé par M.* Kissinger ; MM. Arthur Hartman, secrétaire d'Etat adjoint pour l'Europe, William Schaufele (Afrique) et Alfred Atherton (Proche-Orient). M. Richard Holbrooke prendrait la responsabilité de l'Asie. Enfin M. Anthony Lake, qui dirigeait l'équipe de transition entre les deux administrations au département d'Etat, prendra en charge le bureau de planification politique.

# EUROPE

## Portugal

### M. Soares souhaite mettre fin à la propagation de rumeurs dans la presse

**Le gouvernement de M. Soares a décidé de proposer à l'Assemblée nationale un examen de la situation de la presse portugaise et l'adoption de mesures destinées à mettre fin à la propagation de rumeurs, annonce l'agence Reuter. Ces mesures devraient contrecarrer « l'habitude qu'a la presse de répandre des idéologies fascistes et anti-démocratiques qui créent également un climat artificiel d'instabilité et de caractère alarmiste ».**

**Cette décision survient après la publication par plusieurs journaux de Lisbonne d'articles faisant état de rumeurs selon lesquelles des officiers de gauche s'efforceraient d'obtenir du président Eanes qu'il remplace par un militaire M. Soares à la tête du gouvernement. Le chef de l'Etat a démenti que de telles démarches aient été faites.**

### L'une des plus libres d'Europe

APRES le 25 avril 1974, très rapidement les journaux se sont lancés dans une bataille en faveur d'une démocratie socialiste plus ou moins « avancée ». *Manquant de professionnels* — le régime salazariste n'avait besoin que de fonctionnaires à sa *dévotion pour faire sa propagande*, — la nouvelle presse a vécu à l'heure des militants.

La loi du 25 février 1975 a conféré à l'équipe rédactionnelle des droits *importants*. Le directeur d'une publication (à l'exception des publications d'opinion) ne peut être nommé par le propriétaire (Etat ou particulier) sans l'accord du conseil de rédaction élu. Cet accord est également nécessaire pour la nomination, par le directeur, du directeur *adjoint, du sous-directeur* et du rédacteur en chef. Dans chaque entreprise de presse, d'autre part, le conseil de rédaction participe à la définition de l'orientation de la publication et se prononce, avec voix délibérative, sur tous les problèmes déontologiques qui s'y posent. Enfin, un conseil national de la presse (composé notamment de journalistes, de patrons de presse, de directeurs de journaux, de représentants des partis, de personnalités cooptées, et aussi — trait spécifique à la situation portugaise — de militaires) a pour mission de sauvegarder la liberté d'expression face aux pouvoirs économiques et politiques.

> **BEAUCOUP DE JOURNAUX MAIS MOINS DE LECTEURS**
>
> *AVEC la nationalisation, le 13 mars 1975, du secteur bancaire, l'Etat a « hérité » de huit quotidiens, dont six à Lisbonne et deux à Porto. Leur situation, qui n'était déjà pas brillante avant le 25 avril 1974, s'est aggravée depuis. Cette détérioration est due, en particulier, à l'augmentation des coûts de production — consécutive, pour l'essentiel, à l'accroissement vertigineux des effectifs — et à la diminution de la publicité.*
>
> *Pour tenter de remédier au déficit accumulé, des discussions se sont ouvertes entre le ministère de la communication sociale (information), les administrations des journaux et le syndicat des journalistes. Finalement, le ministre a décidé de supprimer un quotidien de Lisbonne, le* Jornal do Comercio. *Six autres titres — quatre à Lisbonne et deux à Porto — ont été incités à fusionner : le quotidien* O Seculo *avec le* Diario Popular, *le* Diario de Noticias *avec* A Capital *et le* Comercio do Porto *avec le* Jornal de Noticias. *Seuls les services administratifs de ces entreprises ont, pour l'instant, répondu à cette invite. Les rédactions demeurent distinctes.*
>
> *Aussi, le nouveau secrétaire d'Etat à l'information, M. Manuel Alegre, paraît-il envisager des alternatives à la fusion pure et simple : en particulier la création d'entreprises mixtes, associant le capital privé à des coopératives de journalistes. Il a, en tout cas, annoncé que l'Etat cesserait, à partir de mars 1977, de soutenir financièrement les quotidiens nationalisés.*
>
> *La crise de la presse ne se limite pas aux journaux appartenant à l'Etat. Tous sont touchés. L'observation des éventaires et des kiosques est, de ce point de vue, trompeuse : il y a, actuellement, dix quotidiens à Lisbonne (et au moins autant d'hebdomadaires). Mais tous, à des degrés divers, connaissent des difficultés financières. Le temps est passé où les Portugais, fortement motivés, achetaient deux, voire trois quotidiens par jour.*
>
> *Cependant, la « normalisation » intervenue le 25 novembre 1975 a entraîné l'apparition de nouvelles publications, la plupart d'orientation conservatrice,* voire réactionnaire. — J. R.

*Un tel système peut-il fonctionner de façon satisfaisante tant que l'Etat reste propriétaire de la plupart des entreprises de presse ?* Le gouvernement n'est-il pas tenté *d'intervenir en permanence dans* leurs activités ? Les *réformes profondes qui ont été opérées dans la presse portugaise sont-elles, comme la réforme agraire, menacées* d'être « récupérées » *sous la pression de la droite ?* Certains le pensent.

Un bilan honnête de la situation actuelle de la presse portugaise justifie-t-il un tel procès d'intention ? *Personne ne peut sérieusement contester qu'il existe actuellement, au Portugal, une authentique liberté dans ce domaine : tous les partis peuvent* s'exprimer sans difficulté par l'intermédiaire des journaux qu'ils inspirent. La presse portugaise est sans doute la plus libre d'Europe à l'égard des puissances d'argent.

#### Des journalistes désenchantés

L'information — le Portugal ne fait pas exception à cette règle quasi générale — est avant tout un enjeu de politique intérieure et, plus précisément, de la lutte des partis pour le pouvoir. Les événements du 25 novembre 1975 ont mis fin à l'emprise communiste sur les mass media. Depuis lors, la presse écrite a été à peu près équitablement répartie entre les partis. Un projet de loi du parti social-démocrate (ex-P.P.D.) prévoit la création d'un conseil parlementaire de l'information, composé de membres désignés par les différents groupes à l'Assemblée de la République

Les journalistes n'ont guère de prise sur cette situation. Leurs directeurs eux-mêmes ont, en général, peu d'influence sur le gouvernement, soit du fait de leur hostilité à son égard, soit, plutôt, parce que leurs publications sont déficitaires. Beaucoup de journalistes en sont encore à faire leurs classes et doutent de leur identité. Et ils souffrent d'une triple insécurité. Matérielle : ils sont mal payés, et les entreprises qui les emploient paraissent souvent précaires. Juridique : ils ne sont pas en mesure de faire respecter la loi du 25 février 1975 et ne disposent donc d'aucune garantie réelle d'emploi et d'indépendance ; les journalistes qui ont été suspendus après le 25 novembre dernier ne sont pas les seuls à l'affirmer. Morale enfin : les journalistes sont conscients de leur incapacité à surmonter leurs divisions, à s'unir et à s'organiser pour réclamer et obtenir un statut qui les protège contre les pressions du pouvoir et de l'argent. Ils ne sont même pas en mesure, actuellement, d'animer et de réformer un syndicat auquel ils cotisent obligatoirement, mais dont ils se désintéressent : en partie, peut-être, parce que ce syndicat reste contrôlé par des minoritaires maoïstes ; mais surtout parce que la plupart d'entre eux sont totalement désenchantés.

Pourtant, cet état d'esprit pourrait changer. Récemment à Lisbonne — sous l'égide du Conseil de l'Europe et des ministères portugais des affaires étrangères et de la communication sociale, — des journalistes européens ont examiné avec leurs collègues portugais quelles structures garantiraient le mieux leur indépendance. Cette réunion a permis à des représentants de publications de Lisbonne, de Porto, de Madère, des Açores, de se rencontrer et d'échanger leurs vues — ce qui ne leur était point arrivé jusqu'alors ! Ils semblent, à cette occasion, avoir pris conscience de l'urgence, pour eux, de s'associer et de créer un cadre professionnel de réflexion et d'action. A telle enseigne que le directeur d'un journal de tendance conservatrice n'a pas craint de proposer au syndicat, actuellement sans troupes, de convoquer dans les prochains mois un grand congrès de tous les journalistes portugais en vue de débattre de l'ensemble des problèmes qui les concernent !

JEAN SCHWŒBEL.

## DANS PLUSIEURS PAYS DE L'EST

# La police interpelle des opposants

**Dans plusieurs pays communistes européens, les autorités réagissent contre les contestataires qui, invoquant généralement l'acte final d'Helsinki, exigent le respect des droits de l'homme.**

● EN TCHECOSLOVAQUIE, la police a interpellé vendredi 7 janvier quatre des signataires de la « Charte 77 » (le *Monde* du 7 janvier). L'acteur dramatique Pavel Kohout, interrogé au téléphone par la télévision autrichienne, a indiqué que trois d'entre eux avaient été remis en liberté : il s'agit de M. Pavel Landovsky, de l'écrivain Ludvik Vaculik et du critique Zdenek Urbanek. Le quatrième, l'auteur dramatique Vaclav Havel, qui avait été lui aussi libéré, a été à nouveau arrêté.

M. Kohout a également fait état de « *perquisitions* » aux domiciles de ses « amis », affirmant que ces interventions de la police avaient été « *en partie filmées au moyen de caméras de télévison* », notamment dans l'appartement de M. Havel. « *Je n'exclus pas,* a-t-il affirmé à ce propos, *que les autorités commencent à préparer une documentation contre nous, afin de pouvoir donner de fausses informations par les mass media et influencer de la sorte l'opinion publique.* » L'interrogatoire de M. Landovsky aurait lui aussi été partiellement filmé.

Sans mentionner le document, le *Rude Pravo* avait lancé vendredi un avertissement aux quelque deux cent quarante personnes qui ont signé la « Charte 77 ». Le quotidien du parti attaquait « *ceux qui fournissent à la propagande occidentale des prétextes pour pouvoir affirmer que les droits de l'homme sont « foulés aux pieds » dans les pays socialistes* ». « *Que cherchent ceux qui, par leur haine envers le parti ou par leurs ambitions insatisfaites, servent la propagande occidentale qui profite de leur ancienne appartenance au P.C. pour les présenter comme des représentants d'une prétendue « opposition socialiste » ? Le fait que la propagande en leur faveur est faite par les moyens d'information les plus réactionnaires (...) en dit assez sur leurs activités, ils savent bien à qui ils rendent service. Certainement pas au socialisme* », écrit *Rude Pravo*.

Est-ce hasard ou riposte ? La télévision tchécoslovaque a diffusé vendredi soir les déclarations d'un ancien agent secret américain qui est passé à l'Est il y a plusieurs années. L'homme, qui se présente sous le nom de Glen Roy Rohrer, a indiqué qu'il est né à Springfield (Illinois) et a servi dans l'armée américaine pendant la seconde guerre mondiale. En 1949, il a regagné l'armée pour, a-t-il dit, « *poursuivre la lutte contre l'ennemi véritable de son pays, le fascisme* ». En tant qu'agent de la C.I.C., puis de la C.I.A., dans les rangs desquelles il a passé dix-sept ans, il a « *perdu toutes ses illusions* », car, a-t-il ajouté, dès 1949, le processus de dénazification était terminé pour les Etats-Unis, et le nouvel objectif était de déployer des activités d'espionnage contre les pays de l'Est, anciens alliés de guerre.

● EN POLOGNE, la police a interpellé M. Wojciech Onyszkiewicz, un intellectuel contestataire, après avoir perquisitionné à son domicile. M. Onyszkiewicz, agrégé d'histoire, aurait des liens avec le comité de soutien des intellectuels polonais aux travailleurs.

● EN U.R.S.S., Mme Lioudmila Alexeeva, l'un des membres du « *groupe de surveillance de l'exécution de l'accord d'Helsinki en U.R.S.S.* », a été interrogée vendredi par le parquet de Moscou, rapporte-t-on de source dissidente.

Le domicile de Mme Alexeeva, de même que ceux de deux autres membres du groupe, Youri Orlov et Alexandre Guinzbourg avaient été perquisitionnés mardi.

D'autre part, Mlle Lydia Voronina, qui attendait depuis deux ans la permission d'émigrer en Israël, et qui se trouvait chez Mme Alexeeva au moment de la perquisition de son domicile, a été avertie que son visa de sortie était prêt et qu'elle pouvait partir.

Enfin, le président du groupe, M. Youri Orlov, a fait parvenir vendredi aux correspondants étrangers un texte manuscrit affirmant que les autorités soviétiques « *sont affolées à l'idée des révélations qui seront faites à la conférence de Belgrade, en 1977, qui doit étudier les suites apportées à la conférence d'Helsinki sur la coopération en Europe. Les autorités sont également très inquiètes devant le soutien apporté aux prisonniers politiques en U.R.S.S.*, poursuit M. Orlov, *et elles sont prêtes à avoir de nouveau recours aux méthodes staliniennes.* »

M. Orlov, selon les mêmes sources dissidentes, n'ose pas sortir de chez lui de peur d'être emmené de force au parquet de Moscou pour témoigner sur son groupe, comme mercredi dernier.

Quant à Alexandre Guinzbourg, l'auteur d'un Livre blanc sur l'affaire Daniel et Siniavski, il a disparu sans doute pour éviter la police, ajoutent les sources.

D'autre part, l'agence Tass a violemment attaqué, vendredi, Mme Youlia Voznessenskaya, la poétesse de Leningrad, qu'elle traite de « *racaille débauchée* ». Elle affirme que « *Mme Voznessenskaya est une alcoolique sans occupations bien définies* », qui a « *transformé son appartement en un asile pour des drogués, des ivrognes, des voyous, et des individus ayant purgé des peines encourues à la suite de divers actes criminels* ».

A propos de ces interpellations et attaques, M. Vladimir Boukovski s'est déclaré persuadé que le K.G.B. « *était en train de monter de toutes pièces une accusation contre les dissidents arrêtés depuis son départ de Moscou. Dans plusieurs semaines, peut-être plusieurs mois, il y aura un procès* », a ajouté le biologiste soviétique en arrivant chez l'acteur David Markham, au sud de l'Angleterre.

Enfin, les autorités helvétiques ont fait savoir vendredi qu'elles étaient disposées à accorder une autorisation de séjour ou d'asile politique au poète est-allemand Bernd Jentzsch.

M. Jentzsch, qui semblait être en bons termes avec les autorités de son pays — il avait obtenu à plusieurs reprises l'autorisation de voyager à l'étranger, — s'était rendu en Suisse en octobre sur l'invitation de la fondation helvétique Pro Helvetia. Il a manifesté ouvertement son opposition au régime pour la première fois en novembre à la suite de l'affaire Wolf Biermann, le chansonnier déchu de sa nationalité. En Suisse, M. Jentzsch rédigeait, pour une maison d'édition est-allemande, une anthologie de la poésie lyrique helvétique. — *(A.F.P., U.P.I.)*

## Espagne

### M. HELMUT SCHMIDT CONSIDÈRE QUE LE P.C.E. DEVRAIT POUVOIR PARTICIPER AUX ÉLECTIONS

Le chancelier d'Allemagne fédérale, M. Helmut Schmidt, a estimé le 7 janvier, au retour d'un court séjour en Espagne, que les communistes font partie de l' « éventail démocratique » en Europe, bien que les pays de ce continent n'aient aucun intérêt à leur renforcement. M. Helmut Schmidt, qui s'est entretenu en Espagne avec le roi Juan Carlos et le premier ministre, M. Adolfo Suarez, a déclaré : « *Si j'étais Espagnol, je souhaiterais que les communistes se présentent aux élections de ce pays, ne serait-ce que pour que leur importance soit publiquement révélée (...*

M. Schmidt a exprimé sa satisfaction des initiatives prises par l'Espagne au cours des six derniers mois en vue d'aboutir à un régime démocratique. Il a cependant estimé qu'une démocratie véritable n'existait pas encore en Espagne et que l'entrée de ce pays dans la Communauté économique européenne dépendrait aussi bien de ses progrès dans ce domaine que du règlement de ses difficultés économiques.

De son côté, M. Santiago Carrillo a déclaré le 7 janvier à Madrid : « *Nous sommes des Européens, et résolument en faveur de l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne. Nous sommes de fermes partisans d'une Europe plus forte, qui soit indépendante à la fois de l'Union soviétique et des Etats-Unis — une Europe pouvant contribuer à mettre fin à une bipolarité et à créer un monde multipolaire.* »

A propos des bases américaines en Espagne, le secrétaire général du P.C.E. a indiqué que, faute d'accord entre les deux superpuissances pour la suppression de toutes leurs bases à l'étranger, il acceptait la présence américaine.

---

● *Paul VI « suit avec sympathie et espoir »* l'évolution actuelle de la politique en Espagne. Le pape l'a déclaré au nouvel ambassadeur d'Espagne, M. Angel Sanz Briz, qui lui présentait ses lettres de créance. — *(A.F.P.)*.

● *Le Mexique* est disposé à reconnaître le gouvernement de Madrid, a déclaré M. Santiago Roel, ministre des affaires étrangères du gouvernement de M. Portillo. Les relations diplomatiques étaient rompues depuis la victoire des franquistes. — *(A.P.)*

# AFRIQUE

## CORRESPONDANCE

### Le sort des Français détenus en Guinée

*M. Jean-Paul Alata, auteur du livre* Prison d'Afrique, *publié aux Editions du Seuil, interdit sur ordre de M. Poniatowski, nous adresse les précisions suivantes au sujet du sort des Français détenus en Guinée* (le Monde *daté 14-15 novembre)* :

Pour M. Chambord, effectivement condamné pour délit économique — détournement de fonds, — il était à Dabola à la prison des droits communs en 1971.

Parmi les ressortissants français encore réclamés au titre de détenus politiques, l'un d'eux, mon ami Sékou Sabidou Touré, marié à une Française et père de quatre enfants, tous actuellement en France, a été exécuté en juillet 1971. Sa femme n'a appris la nouvelle qu'il y a une quinzaine de jours par les soins de l'ambassade de France en Guinée et a été priée de ne pas la communiquer à la presse. Cela fait mauvais effet pour nos relations franco-guinéennes ! Je peux vous communiquer l'adresse de la pauvre Claudine Touré qui a grand mal à élever ses quatre enfants âgés de huit à quatorze ans.

Il est fort noble pour la France de réclamer : Elie Hayeck, citoyen possédant les nationalités libanaise, française et guinéenne ; Mgr Raymond Marie Tchidimbo, possédant les nationalités française, gabonaise et guinéenne ; et surtout mon compagnon de cellule pendant quinze mois, Edouard Balde, dit Lambin, qui n'a que la nationalité française, qui, métis guinéen, a toujours proclamé en Guinée n'être que citoyen français par attachement presque religieux à la mémoire de son père, l'administrateur en chef Lambin mort et enterré en Guinée au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Il est navrant de constater que de nombreux autres nationaux guinéens possèdent toujours la citoyenneté française, qu'aucun acte officiel ne la leur a retirée et qu'on les laisse périr en silence dans l'enfer des camps guinéens.

Je ne citerai que mon cousin germain René Porri, né à Brazzaville en 1926 d'un père administrateur de la FOM ; qu'André Sassone, sergent-major en retraite de l'armée française dont le frère aîné exerce la profession d'architecte à Grenoble ; que le chef de bataillon en retraite Noumandian Keita devenu, après sa retraite de l'armée française où il a servi trente ans et fait deux guerres, général de l'armée guinéenne, marié à une Française et père d'enfants français...

*Evoquant l'attitude du gouvernement français, M. Alata demande :*

Pourquoi se tait-il sur le sort des milliers de mes compatriotes guinéens, torturés, assassinés, meurtris dans leur dignité, dans leur famille, dans leur chair ?

Pourquoi maintient-il l'interdiction de *Prison d'Afrique* ?...

## A l'ONU

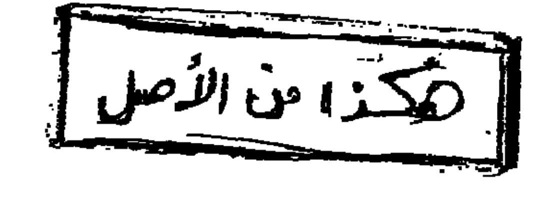
### QUINZE ÉTAGES POUR DOUZE DIPLOMATES OUGANDAIS

La construction d'un bâtiment de quinze étages, qui vient d'être commencé, destiné à abriter la mission de l'Ouganda auprès des Nations unies, a jeté l'émoi parmi les représentants des Etats-Unis au « palais de verre ». En effet, la mission américaine est située immédiatement à côté de celle du président Idi Amin et sera largement surplombée par elle. « *Pourquoi l'Ouganda a-t-il besoin d'un immeuble de quinze étages pour abriter douze diplomates ?* », interroge un quotidien new-yorkais, qui demande : « *Où l'Ouganda prendra-t-il les 4 millions de dollars* (20 millions de francs) *nécessaires à la construction de sa nouvelle et hautaine mission ?* »

L'architecte, M. Jae Ko, d'origine japonaise, a indiqué que l'immeuble comprendrait un étage consacré à des expositions d'art ougandais, une salle de danse et cinq appartements. Le plus beau comprenant une terrasse, sera apparemment réservé au président Idi Amin lors de ses visites.

Il y a quelques semaines, l'Ouganda, *placé sur la liste des* pays les plus affectés par la hausse du pétrole, avait demandé à l'ONU un crédit de 15 millions de dollars (75 millions de francs) sur un fonds spécial créé pour aider les pays les plus défavorisés... — *(Corresp., A.F.P.)*





# EUROPE

## DANS UNE INTERVIEW A ANTENNE-2

## Boukovski n'était pas un prisonnier politique

### *déclare M. Luis Corvalan*

**M. Luis Corvalan, secrétaire général du parti communiste chilien, récemment libéré, a accordé à Moscou, à Antenne 2, une interview diffusée le 7 janvier. Après avoir répondu à des questions sur la situation politique au Chili, les conditions de sa captivité et les prisonniers politiques dans son pays, M. Corvalan a été interrogé sur les conditions de son « échange » avec le contestataire soviétique Vladimir Boukovski.**

*« Saviez-vous, au moment de votre libération, qu'il s'agissait d'un échange avec un autre prisonnier politique, soviétique cette fois ?* lui a-t-il été demandé.

— On m'en a informé au moment de ma libération, *a déclaré M. Corvalan.*

*— Vous saviez donc qu'il s'agissait de vous échanger avec un prisonnier politique ?*

— Oui, j'en avais été informé, et j'avais d'ailleurs l'accord de mon parti.

*— Cependant, il semble que vous ayez vous-même déclaré, lorsque vous étiez en prison, que vous refuseriez un tel échange.*

— Non, je n'ai jamais fait une telle déclaration. C'est une déformation d'une communication téléphonique avec des journalistes ; ma femme, ensuite, a fait la mise au point nécessaire.

*— Maintenant que vous êtes libre et en Union soviétique, que pensez-vous d'un tel échange ?*

— Pour moi, c'est un détail. L'essentiel a été la solidarité internationale. De toute façon, en tant que principe, je n'y vois rien de choquant.

*— Le parti communiste français a déclaré que cet échange était lamentable. Que pensez-vous de cette opinion ?*

— Le parti communiste chilien a fait lui-même une déclaration à ce sujet, et je préfère m'y tenir. Il est inutile de compliquer encore les relations entre les partis communistes (1). Nous souhaitons, en effet, avoir des relations fraternelles avec le parti communiste français, comme avec tous les autres partis.

*— Nous avons eu l'impression, en Europe, que des dissensions vous avaient opposé, à votre arrivée ici, aux dirigeants soviétiques ?*

— C'est une impression qui n'est pas fondée. Je vais vous révéler un secret : quand je suis arrivé ici on m'a demandé si je voulais me reposer quelques jours. J'ai dit « bien sûr ». J'ai donc passé quelques jours à Minsk avec ma famille et je suis rentré à Moscou. Vous savez d'ailleurs que j'ai reçu un accueil très chaleureux du peuple soviétique, du parti et du camarade Brejnev.

*— Existe-t-il d'autres prisonniers politiques en U.R.S.S. et au Chili ?*

— Il existe, en effet, des prisonniers politiques au Chili, et s'il y en a en Union soviétique ce sont seulement des prisonniers qui ont commis des délits, selon la loi, et qui ont été condamnés selon cette même loi. Ce n'est pas le cas dans mon pays.

*— J'insiste : il existe des prisonniers politiques aussi bien en Union soviétique qu'au Chili...*

— Oui, oui, mais il y a prisonniers et prisonniers.

*— Pensez-vous souhaitable que ce genre d'échanges se renouvelle ?*

— Je vous ai dit que, par principe, je n'y voyais aucun inconvénient, mais le reste n'est pas mon affaire.

*— Excusez-moi d'insister à nouveau, mais, d'après vous, Boukovski est-il un prisonnier politique, oui ou non ?*

— Non.

*— Combien de temps pensez-vous rester en Union soviétique ?*

— Le temps strictement nécessaire... Jusqu'au jour où je pourrai, ou devrai, rentrer dans mon pays. Ce qui n'implique pas nécessairement que l'on attende la chute de Pinochet. »

**[On notera la prudence de M. Corvalan, qui « ne veut pas compliquer encore les relations entre les partis communistes », non seulement entre son parti et le P.C.F. (mais l'on sait qu'une déclaration du P.C. chilien, reproduite à Moscou par « la Pravda », critiquait M. Marchais), mais aussi avec le « grand frère » soviétique. Le secrétaire général du parti communiste chilien est-il vraiment convaincu que M. Boukovski n'était pas un prisonnier politique ? En l'échangeant contre leur ami chilien, les dirigeants soviétiques l'ont eux-mêmes admis implicitement.]**

(1) *Le Monde* du 2 janvier.

# A travers le monde

## États-Unis

● LE F.B.I. A ARRETE VENDREDI 7 janvier un émigré russe, Ivan Rogalsky, accusé d'avoir tenté de remettre des documents qualifiés d'*« ultra-secrets »* concernant la défense nationale à un diplomate soviétique en poste aux Nations unies, M. Y.-P. Karpov, second secrétaire de la délégation de son pays à l'ONU. Au moment de son arrestation, M. Rogalsky, qui est entré aux Etats-Unis en 1971, était en possession de documents provenant du centre spatial R.C.A. de Princeton (New-Jersey). — *(A.P.)*

## Ethiopie

● QUATRE BRITANNIQUES M. Lindsay Tyler, sa femme et leurs deux enfants, Robert (huit ans) et Sarah (cinq ans), enlevés en mai par le Front populaire de libération du Tigré, ont été remis en liberté, a annoncé, jeudi 6 janvier, le Foreign Office. A la suite de démarches du président Nimeiry, la famille Tyler a été remise aux autorités soudanaises à la frontière entre l'Ethiopie et le Soudan. Le F.P.L.T. avait également capturé, en 1976, M. Swain, journaliste du *Sunday Times*, qui devait être libéré après plusieurs semaines de détention. — *(A.F.P.)*

## Haute-Volta

● UNE MISSION PARLEMENTAIRE FRANÇAISE de cinq membres est arrivée vendredi 7 janvier à Ouagadougou, pour une visite de cinq jours. Elle est conduite par M. Jean Cauchon (C.D.S.), sénateur d'Eure-et-Loir, président du groupe d'amitié France-Haute-Volta. — *(A.F.P.)*

## Ile Maurice

● M. PAUL BERENGER, leader du Mouvement militant mauricien (M.M.M.), parti qui a emporté trente-quatre des soixante-dix sièges du Parlement aux élections du 20 décembre, a déclaré, vendredi 7 janvier, à Port-Louis, que de nouvelles élections générales lui semblaient inévitables avant un an. A ses yeux, la formation d'un gouvernement de coalition entre le parti travailliste de Sir Seewoosagur Rangoolam et le Parti mauricien social-démocrate de M. Gaëtan Duval fera en effet perdre au parti travailliste *« les derniers partisans qui lui restent ».* — *(Reuter.)*

## Roumanie

● LE COMMUNIQUE DES P.C. ROUMAIN ET ITALIEN. — Quelques heures après le retour à Rome de MM. Enrico Berlinguer et Sergio Segre, venant de Bucarest, un communiqué *commun a été publié par les* P.C. italien et roumain. Le document réaffirme notamment le *« jugement positif »* apporté par les partis italien et roumain aux conclusions de la conférence des P.C. européens à Berlin, et souligne l'égalité de chaque parti et leur droit à suivre une *« politique autonome élaborée et décidée en pleine indépendance ».* Il affirme la *« liberté »* pour chaque parti de choisir des *« voies correspondant aux conditions historiques, nationales, sociales et politiques de chaque pays ».* — *(A.F.P.)*

## Venezuela

● UN NOUVEAU GOUVERNEMENT a été formé le vendredi 7 janvier à Caracas. Sept nouveaux ministres ont été nommés, mais les principaux portefeuilles n'ont pas changé de titulaire. — *(A.F.P., Reuter.)*



# POLITIQUE

## Une cabriole européenne

*(Suite de la première page.)*

Ce constat ne remet pas en cause la nécessité d'un contrôle démocratique des institutions européennes que le suffrage universel puisse en fournir un élément. Il ne dispense pas de réfléchir à la portée réelle de la décision proposée. Il ne s'agit, quoi qu'on ait pu dire, d'une *discussion ni de principe ni de* circonstances : il s'agit d'apprécier quel type de politique et quelles forces sociales l'apparition d'une configuration parlementaire à l'échelle de l'Europe occidentale serait susceptible de favoriser.

La plupart des partenaires continentaux de la France dans *la C.E.E. ont manifesté depuis* longtemps, et sans doute possible, qu'ils considèrent avec faveur l'élection d'un Parlement européen au suffrage universel. Dans aucun de ces pays ne se pose le problème de l'union de la gauche. Tout compte fait, le paysage parlementaire d'une assemblée *européenne élue au suffrage* universel ressemblera beaucoup à celui de tous les parlements nationaux, sauf au nôtre.

Les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg, ont des raisons évidentes pour souhaiter, non seulement l'élévation du statut de l'Assemblée des Communautés *européennes, mais l'élargissement* de ses compétences : le faible poids relatif de chacun de ces Etats les conduit à rechercher dans une multilatéralisation maximale des relations inter-européennes le moyen de conserver leur influence, alors même que l'extrême pénétration de leur *économie par les sociétés multi*nationales et de leur mentalité par l'idéologie du libre-échange les dispose mal à se faire les champions de la cohésion interne de la C.E.E. vis-à-vis des Etats-Unis. C'est une situation exactement inverse, c'est-à-dire sa prépondérance économique et finan*cière, qui incline sans doute* la République fédérale d'Allemagne à considérer que le développement des institutions européennes dans le contexte actuel ne desservira pas une influence politique et lui donne assurément plus de chance de germaniser l'Europe que de l'éloigner des Etats-Unis.

Chacune de ces perspectives et de ses motivations sont, bien entendu, parfaitement « légitimes » du point de vue de ceux qu'elles habitent ; elles ne sont pas de celles que le peuple français puisse reprendre à son compte.

Il ne s'agit pas de lui opposer une conception désincarnée de l'indépendance, l'invocation abstraite de l'intérêt national. Qu'est-ce que l'indépendance d'un peuple sinon une aptitude à accomplir ce qu'il aura décidé ? Qu'est-ce aujourd'hui que l'indépendance de la France sinon la possibilité que le programme commun de gouvernement soit demain l'œuvre commune des Français ? Tel est le seul critère qui doive fixer la politique de la gauche unie à l'égard de l'Europe.

### La position du P.S.

*Dans un congrès extraordinaire* réuni à Bagnolet en décembre 1973, le parti socialiste a rappelé qu'il ne saurait être question, pour le peuple français, de suspendre l'application du programme commun, s'il décide de le mettre en œuvre, à l'autorisation du président des Etats-Unis ou à la résignation du chancelier de la République fédérale allemande. Cela ne signifie pas que la France doive attendre l'avènement du socialisme en Europe pour jeter les jalons d'une Europe socialiste. La transformation de la société française proposée par le programme commun ne saurait être menée à bien dans l'isolement de la France. C'est donc par rapport à une double obligation, à la possibilité, en d'autres termes, de faire converger la contribution de la France à la construction de l'Europe et l'application en France d'un programme commun *« ouvrant la voie au socialisme »,* que les socialistes devront répondre au gouvernement lorsque celui-ci demandera à l'Assemblée nationale d'autoriser l'élection au suffrage universel des représentants français à l'Assemblée des Communautés européennes.

Pour le parti socialiste, ce n'est pas, ou ce n'est plus une question de principe, car celle-ci a été tranchée. Le congrès de Bagnolet a en même temps écarté toutes délégations de compétence au profit des institutions européennes susceptibles de limiter la liberté d'action du futur gouvernement de la gauche et posé le principe de l'élection au suffrage universel à la représentation proportionnelle de l'Assemblée des Communautés européennes.

Cela signifie-t-il que les socialistes soient engagés, la décision de fond étant réglée, à se prononcer en faveur de l'élection au suffrage universel de l'Assemblée des Communautés européennes, quelles que soient les circonstances ? Evidemment non.

Rappelons tout d'abord l'obligation d'apprécier l'opportunité d'une telle mesure par rapport à la nécessité de préserver la liberté d'action du futur gouvernement de la gauche. C'est ici qu'il convient de prendre en compte, à la fois le rapport réel des forces politiques à l'intérieur de la C.E.E. et la manière dont l'Assemblée européenne est susceptible de le faire jouer. Sans doute, toute extension des compétences de l'Assemblée est-elle pour le moment formellement exclue ; mais il paraît difficile de contester que son élection au suffrage universel peut donner à un Etat ou à une coalition de forces quelconques le moyen d'exercer, au travers de ce que l'on appelle déjà le Parlement européen, une pression considérable sur les institutions de la République. Le doute pour le moins est permis.

Il ne l'est pas, en ce qui concerne les raisons qui ont conduit le président de la République à prendre l'initiative de cette suspecte relance européenne. Tellement peu, que le comité directeur du parti socialiste a jugé nécessaire de préciser, au printemps de l'année dernière, que la décision de fond prise à Bagnolet ne préjuge pas une réponse qui devrait prendre en compte le texte de la question. On ne défend pas ses principes en tombant dans les panneaux de l'adversaire.

La cohésion de l'union de la gauche n'exige d'aucun de ses partenaires une renonciation aux principes qui les différencient. Mais elle exige que les uns et les autres démontrent aux Français qu'ils ne ménagent aucun effort pour arriver, chaque fois que cela est possible, à une position commune. Le moins que l'on puisse dire de l'affaire du « Parlement européen » que M. Giscard d'Estaing a monté dans le but de diviser la gauche, est que la démonstration reste à faire. Le 7 décembre dernier, les groupes parlementaires de l'U.G.S.D. et du parti communiste se sont séparés sur la question, délicate mais relativement secondaire, des pouvoirs de contrôle budgétaire de l'assemblée des Communautés européennes. Cette décision est moins regrettable que le peu d'efforts déployés pour l'éviter. Une désunion des socialistes et des communistes sur le Parlement européen ne tomberait pas dans l'indifférence. Les militants, l'ensemble des Français, comprendraient mal qu'à gauche on s'y résigne. Encore moins qu'on s'en réjouisse.

Il y a trois manières d'aborder cette difficulté ! La première est d'en dramatiser l'enjeu et d'en faire l'objet d'un débat de principe. Ce serait rendre tout accord impossible. Le parti communiste, qui s'y était engagé, semble aujourd'hui hésiter à poursuivre cette voie. Je ne suis pas sûr qu'elle ne puisse pas en tenter d'autres.

La deuxième approche consiste à dédramatiser si ostensiblement et de si longue date la présomption d'un désaccord que celui-ci apparaisse rapidement comme la seule hypothèse plausible, donc possible. Elle n'est aujourd'hui qu'une variante subtile de la première.

La troisième approche consiste à refuser les termes imprécis d'un débat idéologique pour préserver toutes les chances du programme commun. Celle de s'entendre à l'avance sur la meilleure manière de l'appliquer, par exemple.

DIDIER MOTCHANE.

## Les vœux de M. Barre à la presse

### *« Ce qu'on a coutume d'appeler la politique »*

C'est parce qu'il se considère lui-même comme un *« universitaire inclassable dans les catégories habituelles, engagé dans une aventure singulière »*, que M. Barre entend *« maintenir une certaine distance »* à l'égard *« de ce qu'on a coutume d'appeler la politique ».*

Recevant, vendredi 7 janvier à l'hôtel Matignon, les vœux de la *presse, le jour de sa fête, moins de* cinq mois après sa nomination comme premier ministre, et près de douze après son entrée au gouvernement (1), M. Raymond Barre est pourtant bien en passe de devenir un homme politique. Mais il le devient à sa manière, celle d'un *« universitaire « encore » inclassable ». Depuis son arrivée à l'hôtel* Matignon, il a acquis une sorte de confiance en lui, une sûreté, une détermination, qui s'étaient exprimées avec une vigueur remarquée devant les chefs d'entreprise réunis au forum de *l'Expansion* (*le Monde* du 8 janvier). Avec les journalistes, le lendemain, M. Barre s'est, en *revanche, montré prévenant et élogieux* envers une profession qui, a-t-il dit, l'a traité avec *« objectivité, équité et sympathie ».* Il s'est attaché à faire la preuve, en la circonstance, de son libéralisme, du respect qu'il porte au pluralisme de la presse, et du souci qu'il a du libre accès à l'information. On peut donc *désormais espérer que le premier* ministre s'efforcera de mettre les actes en accord avec d'aussi louables intentions. Il aura sans doute beaucoup à faire pour que *« les faits soient présentés aux journalistes dans leur exactitude et leur complexité »,* pour que l'administration abandonne sa *« trop longue tradition de secret »,* pour que l'Etat *« consolide la diversité des organes d'information ».*

Mais alors pourquoi M. Barre se contente-t-il d'affirmer un peu rapidement qu'il *« naît en France aujourd'hui autant de titres qu'il en disparaît »* ? Il devra aussi préciser sa conception de cette *« liberté de la communication »* qui devrait, selon lui, s'ajouter à la *« liberté de la presse ».*

Particulièrement cordial avec ses hôtes, le premier ministre s'est ensuite longuement attardé parmi eux. Au hasard des conversations, il a indiqué qu'il ne ferait, cette année, qu'un voyage à l'étranger (en Union soviétique), mais il se rendra, en revanche, à plusieurs reprises en *province.* S'il a affirmé son attachement au principe de la séparation des pouvoirs judiciaire et exécutif, il n'a pas voulu commenter l'affaire de Broglie ou celle du *Canard enchaîné*, dans lesquelles ces pouvoirs semblent pourtant s'être un peu mêlés. Mais il a, avec force, souligné sa volonté d'empêcher que l'action politique se *développe* dans les entreprises, laissant entendre que le gouvernement a des raisons impérieuses d'intervenir dès maintenant. Il s'est déclaré au passage satisfait de la situation actuelle de l'université à ce sujet.

Enfin, M. Barre n'a pas voulu dire qu'il ne se présenterait pas aux élections législatives de 1978. Son hésitation a même laissé deviner que cette sorte d'action politique ne le rebute pas forcément et qu'il est sans doute prêt à réduire la distance qui le sépare encore *« de ce qu'on a coutume d'appeler la politique ».*

ANDRÉ PASSERON.

(1) M. Raymond Barre est entré au gouvernement comme ministre du commerce extérieur le 12 janvier 1976.

● *M. François Mitterrand* a rencontré vendredi 7 janvier M. Olechowski, ambassadeur de Pologne en France. Cette rencontre, qui a eu lieu place du Palais-Bourbon, au siège du parti socialiste, a eu un caractère strictement privé.

● *M. Pierre Pflimlin*, ancien président du conseil, maire de Strasbourg, membre du comité directeur du C.D.S., a souhaité, vendredi 7 janvier, à l'occasion de l'inauguration du nouveau centre administratif, que *« toutes les communes puissent progresser en toute liberté sur la voie ouverte par le chef de l'Etat »* dans sa récente lettre aux maires. (*Le Monde* du 6 janvier.) Le maire de Strasbourg, qui est également président de la communauté urbaine, s'est demandé s'il fallait étendre à la France entière la formule des communautés urbaines. *« Tel sera sans doute l'objet essentiel du vaste débat annoncé par le président de la République*, a-t-il dit. *Ce débat national nous permettra de faire bénéficier nos collègues des autres régions des leçons que nous pouvons tirer de notre expérience. »*

### La politique dans les entreprises

## M. MAIRE : combattre par tous les moyens les déclarations gouvernementales.

M. Edmond Maire a déclaré le vendredi 7 janvier que la C.F.D.T. jugeait dangereuses les déclarations gouvernementales sur la politisation des entreprises. *« Il faut les combattre par tous les moyens, car elles préludent à une attaque peut-être plus directe contre les organisations syndicales ».* *« Ces déclarations*, a dit M. Moreau, responsable du secteur politique, *confirment les difficultés que rencontre, aujourd'hui, le gouvernement pour faire appliquer sa politique et, notamment, chez sa propre clientèle : les cadres. Pour essayer de rameuter les cadres, le gouvernement n'hésite pas à s'attaquer au faux problème de la politisation. C'est une duperie. L'entreprise n'est pas un lieu neutre politiquement, c'est là que se joue le succès ou l'échec du plan Barre. »*

● *La C.F.T.* approuve *« sans réserves »* les déclarations du chef de l'Etat, selon lesquelles les entreprises doivent conserver *« leur caractère de neutralité politique ».* Toutefois, cette organisation estime, dans un communiqué, que *« le mal est déjà en grande partie accompli »,* et regrette que cette prise de position *« soit venue si tard ».*

## LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE RECEVRA MARDI A DÉJEUNER LES TROIS MINISTRES D'ÉTAT ET M. DURAFOUR

M. Valéry Giscard d'Estaing recevra à déjeuner, mardi 11 janvier, au palais de l'Elysée, le premier ministre, les trois ministres d'Etat — MM. Guichard, R.P.R. ; Poniatowski, R.I. ; Lecanuet, C.D.S. — et M. Durafour, minis*tre délégué chargé de l'économie* et des finances, radical. Le précédent déjeuner réunissant, autour du chef de l'Etat et du premier ministre, les quatre ministres qui représentent au gouvernement les diverses tendances de la majorité, a eu lieu le 27 septembre dernier.

### Le 8 février à Ploërmel

## M. GISCARD D'ESTAING PRONONCERA UN DISCOURS « D'IMPORTANCE NATIONALE »

M. Michel Bassi, adjoint de M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de l'Elysée, a indiqué, vendredi 7 janvier, à Ploërmel (Morbihan), au cours d'une réunion du comité d'accueil du président de la République, que M. Giscard d'Estaing se rendrait en Bretagne les 7 et 8 février. Selon Bassi, la visite du chef de l'Etat à Ploërmel, commune de sept mille vingt-deux habitants, sera l'étape la plus importante de son voyage. M. Giscard d'Estaing y prononcera, le 8 février, en fin d'après-midi, *« un discours d'importance nationale ».* Une fête régionale aura lieu sur la place du marché : vingt mille personnes y sont attendues.

● ERRATUM. — La presse hydraulique géante que M. Giscard d'Estaing inaugurera, le 13 janvier, à Issoire a été construite non pour l'U.R.S.S. — comme il a été imprimé par erreur dans *le Monde* du 7 janvier, — mais *par* des spécialistes soviétiques, ainsi que *le Monde* du 30 décembre l'avait indiqué.

## MORT DE M. JEAN DOUSSOT ancien conseiller de la République

M. Jean Doussot, ancien conseiller de la République R.P.F. puis sénateur U.N.R. de la Nièvre, est décédé le jeudi 6 janvier à Moulins-Engilbert (Nièvre).

[M. Jean Doussot était né le 21 avril 1899 à Limanton (Nièvre). Il avait représenté ce département au Conseil de la République, où il avait *été élu en 1948 sous l'étiquette* du R.P.F., puis jusqu'en 1959 au Sénat, où il était inscrit au groupe U.N.R. Les électeurs du canton de Moulins-Engilbert l'avaient également envoyé siéger au conseil général de la Nièvre. M. Doussot avait en outre été membre du conseil municipal de cette localité durant trente ans, de 1935 à 1965. Nommé au Conseil économique et social après son échec aux élections sénatoriales de 1959 — qui avaient vu dans ce département le succès de M. Mitterrand, — il devait y rester jusqu'en 1962 ; il siégeait parmi les membres de la section des finances, du crédit et de la fiscalité. M. Doussot avait en outre présidé la Mutualité sociale agricole de la Nièvre.]

# POLITIQUE

## LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

### LYON : des primaires entre MM. J. Soustelle et F. Collomb

De notre correspondant régional

Lyon. — M. Jacques Soustelle, député (réformateur) du Rhône, ancien ministre du général de Gaulle, conseiller municipal de Lyon, a fait connaître, vendredi 7 janvier, dans *le Progrès*, son intention de présenter des listes dans les neuf arrondissements de Lyon. On avait déjà prêté à M. Soustelle la volonté de faire acte de candidature au poste de maire, rendu vacant par le décès de Louis Pradel. Mais le député s'était abstenu, ce qui avait permis à M. Francisque Collomb, sénateur (non-inscrit), d'être élu à l'unanimité le 5 décembre.

Dans une déclaration publiée le 7 janvier, M. Collomb — désigné le 21 décembre dernier par l'ensemble des membres du conseil de direction de l'association PRADEL pour « *diriger la campagne des listes présentées sous ce sigle en mars prochain* » — condamne cette « *déplorable tentative de division* ». Feignant de s'interroger sur « *la véritable raison de cette surprenante attitude* », M. Collomb répond catégoriquement : « *L'espoir d'être maire. M. Soustelle l'exprime depuis longtemps. J'attends avec curiosité de savoir ce qu'il reprochera aux vingt années d'action municipale à laquelle il était associé (...). Il nie la continuité du pradélisme et veut rassembler un éventail de familles politiques calqué sur l'actuel conseil municipal.* »

M. Soustelle, qui est l'animateur national du mouvement Progrès et Liberté, auquel adhère également M. Francisque Collomb, se défend de constituer des « *listes de droite* », et déclare qu'il a toujours été et demeure « *un homme de centre gauche* ». Il a indiqué à ce sujet qu'il prendrait « *des personnes qui ont des positions aussi variées que possible, allant du R.P.R. et des R.I. sur* [sa] *droite aux socialistes hors programme commun sur* [sa] *gauche.* » — B. E.

● *M. Bertrand de Maigret* (R.I.), conseiller de Paris, qui doit se présenter sur la liste conduite dans le quinzième arrondissement par Mme Françoise Giroud (radicale), secrétaire d'Etat à la culture, a indiqué, vendredi 7 janvier, que cette liste est ouverte à toutes les formations de la majorité, et « *aux personnes élues sortantes qui souhaiteraient également se porter candidates* ». Sur les huit conseillers sortants de ce secteur, cinq sont R.P.R., un R.I. (M. de Maigret), M. René Galy-Dejean représente aujourd'hui le Mouvement des démocrates fondé par M. Michel Jobert. Le huitième conseiller est M. Antoine Veil (époux de Mme Simone Veil, ministre de la santé), qui, élu avec l'étiquette C.D.P., est inscrit au groupe Paris-Majorité de l'Hôtel de Ville, que préside M. Pierre Bas, député R.P.R.

## Dans les Hauts-de-Seine

### M. BAUMEL (R.P.R.) PROTESTE CONTRE LES DÉCLARATIONS DU P.C.

Le bureau du conseil général des Hauts-de-Seine et son président, M. Jacques Baumel, député R.P.R., ont protesté, vendredi 7 janvier, après la conférence de presse donnée la veille par le groupe communiste du conseil général (*le Monde* du 8 janvier) contre « *les allégations mensongères des élus communistes qui voudraient faire croire qu'ils ne peuvent exercer librement leur mandat du fait de leur exclusion des locaux du conseil général* ».

Après avoir rappelé que « *l'accès des locaux et des bureaux du conseil général est ouvert à tous les élus sans aucune distinction* », ils ajoutent : « *Les élus communistes voudraient installer une permanence à la préfecture et y recevoir sans aucune limitation des délégations organisées et téléguidées par eux afin de créer un climat de tension politique et de pression qui ne serait pas propice à la sérénité des travaux de notre assemblée.* »

● *Dans les Yvelines*, M. Paul-Louis Tenaillon (centriste), adjoint au maire de Versailles, a été désigné, vendredi 7 janvier, par l'intergroupe des conseillers généraux de la majorité, comme candidat à la présidence de l'assemblée départementale. L'élection d'un nouveau président du conseil général, rendue nécessaire après le décès du président sortant, Jean-Paul Palewski, député R.P.R., doit avoir lieu lundi après-midi 10 janvier.

## A PROPOS D'UNE « LETTRE OUVERTE »

### Michel Jobert et les femmes

« ... Aussi, chère Françoise Parturier, est-ce à vous que je vais adresser cette méditation finale. J'ai cru être utile en me risquant à écrire ces lettres ouvertes à des personnages féminins très divers. Ai-je bien fait ? N'allez-vous pas me dire que je suis un affreux sexiste utilisant des méthodes doucereuses ?... Si je proteste de ma sincérité, me croirez-vous ? »

*Mais* oui, cher Michel Jobert, je vous croirai, et d'autant mieux que votre choix s'est généralement porté sur des femmes sincères. Sur des femmes courageuses, politiques et jamais politiciennes, des femmes qui dérangent ou qui servent leur pays, mais ne se soumettent pas pour se servir elles-mêmes.

*Il* est évident que vous découvrez les femmes à l'approche de la victoire — je ne me souviens pas que vous ayez pris position sous le règne de Georges Pompidou, — mais vous les découvrez bien. Dans le combat dangereux justement qu'une poignée d'entre elles ont mené contre l'hypocrisie, la suffisance, la dictature des justes. A travers des portraits de femmes dissemblables, j'ai noté que vous félicitez toujours l'esprit libre en face de l'iniquité, le courage de mener un combat inégal, le refus des conventions, la désinvolture et même la provocation. Vous aimez les pasionaria. Vous n'aimez pas les bonnes élèves, les fonctionnaires dévouées et les femmes politiques trop bien coiffées, comme Mme Tachter. Pour vous, Bardot, Angela Davis, Joan Baez, Arlette Laguiller et Bernadette Devlin, chacune à leur façon, suivent le bon sentier, celui des marginaux. Vous aimez les précurseurs. Vous avez dit qu'ils étaient les seuls politiques. Vous regrettez seulement que les femmes ne soient pas plus nombreuses à oser davantage, et vous citez l'attaque que je faisais dans ma « Lettre aux femmes » contre les quelques députés du sexe féminin : « Des muettes dont on dirait qu'elles ont été choisies en fonction de leur capacité à se taire. »

Car vous avez l'adresse, cher Michel Jobert, en nous écrivant de ne pas faire comme certains hommes importants — et quelques femmes — qui reprennent nos idées à leur compte, semblent les inventer, et nous font des cours en se servant de nos livres. Vous laissez parler vos destinataires, et je suis toute prête à vous croire quand vous dites que vous écrivez aux femmes pour leur rendre justice. Ce qui vous permet, par la même occasion, de vous rendre justice à vous même et de nous rappeler ce que vous pensez.

Il est plusieurs façons de lire votre livre, qui est toujours subtil et souvent amusant. Je vous avouerai que je me suis surtout intéressée à suivre les flèches que vous lancez d'ailleurs. Sur la couverture de votre « Lettre aux femmes politiques », il y a un petit archer. Je dois dire que contrairement aux lois du genre, les femmes politiques ne sont pas la cible, mais l'arc.

Ainsi, quand vous écrivez à Gisèle Halimi pour la féliciter — et comme vous avez raison — de son art de prendre les Bastilles, vous ne manquez pas d'ajouter qu'elle est meilleure politique que les professionnels qui causent et ne font rien ; M. Lecanuet, par exemple.

Quand vous consolez Isabel Peron de ses malheurs, vous lui dites qu'aucun homme n'aurait pu faire mieux qu'elle puisque M. Kissinger et la C.I.A. empêchent volontairement l'Argentine de devenir un grand pays.

A Bernadette Devlin, vous rappelez qu'elle a déclaré que son passe-temps favori resterait de faire des politiciens de la chair à pâté, et vous ajoutez : « Mais ce ne doit pas être un passe-temps ; mieux, une œuvre salutaire. » Vous concluez que si elle arrive à voir réaliser l'unité de l'Irlande, elle pourra toujours regarder l'Europe, colonie des super-puissances, et lui apprendre à se considérer telle qu'elle est : en servitude volontaire.

Enfin, quand vous écrivez aux femmes en place, c'est une volée de flèches qui s'abat sur le pouvoir.

A Mlle Dienesch, en exil au Luxembourg, vous dites : « Ne croyez-vous pas qu'aujourd'hui une femme tiendrait le ministère des finances avec au moins autant d'éclat et de résultats que Giscard et Fourcade en leur temps ? »

A Jacqueline Baudrier, vous faites remarquer qu'au lieu de la nommer ministre on l'a rétrogradée.

Simone Veil, selon vous, aurait dû être garde des sceaux, ministre d'Etat ou, tout au moins, exiger un budget qui lui permette d'agir. « Entre un premier ministre qui s'effrite et un président qui ne décolle pas, vous demeurez une valeur sûre à laquelle l'équipe peut se raccrocher... Le président ne pouvait rien vous refuser. Il n'est en situation de force ni avec vous, ni avec Mitterrand d'ailleurs. Vous manquez d'audace. »

Si j'étais Simone Veil, je vous demanderais : « Et vous, Michel Jobert, qu'avez-vous fait de vos sondages ? » Mais c'est une autre question.

Pour en revenir à votre livre, ai-je raison de penser que vous avez aussi voulu dire aux femmes politiques qu'avec Giscard rien n'est changé malgré les apparences ? Du bluff. Un tour de passe-passe. Que la politique des femmes est ailleurs, là où il y a plus de risques que de profits, mais où sont les êtres de sincérité et de foi, d'inquiétude et de courage, rarement le plus grand nombre ?

FRANÇOISE PARTURIER.

★ *Lettre ouverte aux femmes politiques*, de Michel Jobert. Albin-Michel. 192 p., 25 F.

# PRESSE

## A New-York

### Des journalistes tentent de s'opposer à l'emprise tentaculaire de M. Murdoch

De notre correspondant

New-York. — L'acquisition par le millionnaire australien, M. Rupert Murdoch, de la majorité des parts de la firme qui contrôle les revues *New York* et *Village Voice*, publiées à New-York, et *New West*, publiée à Los Angeles, a provoqué une levée de boucliers au sein de ces publications et une âpre polémique dans les « media »

Les équipes de rédaction de *Village Voice* et de *New York*, après avoir fait grève pendant vingt-quatre heures, ont signé un document selon lequel elles refuseraient de travailler pour le compte du nouveau propriétaire, « car, estiment-elles, *l'intégrité rédactionnelle et éditoriale des deux publications serait menacée* ». M. Murdoch, qui possède en Australie, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, dix quotidiens, onze hebdomadaires et quatre stations de télévision, est en effet connu pour ses pratiques : il met la main sur des publications qui « battent de l'aile » et les rend rapidement lucratives en les transformant en tabloïds à sensation, où il est question surtout de scandales, de sexe et de crimes. Tout récemment, pour le prix de 30 millions de dollars, M. Murdoch a fait l'acquisition d'un des trois quotidiens new-yorkais, *New York Post*, connu pour ses positions libérales et sa sympathie à l'égard de la cause israélienne.

En s'emparant des revues *New York* et *Village Voice*, typiquement new-yorkaise, le magnat australien, qui réside à New-York — d'où il dirige son empire — cherche visiblement à s'incruster dans la place. Mais nombre d'éditorialistes considèrent que cette concentration cosmopolite risque de dépersonnaliser les publications new-yorkaises. Cependant, M. Murdoch se serait engagé à respecter l'indépendance et l'originalité des trois publications qu'il contrôle désormais.

La formule initiale du *New York*, inventée par M. Clay Felker, avait été largement couronnée de succès : il s'agissait de publier une revue essentiellement urbaine et sophistiquée, destinée aux classes moyennes, aisées, et aux millionnaires. En réaction contre la froideur du « *journalisme objectif* » cher aux Américains, M. Clay Felker inspira, dans les années 60 (*New York*, fondé en 1968, est un enfant chic de la « contre-culture »), un journalisme impressionniste, subjectif, personnalisé. Il chargea notamment des romanciers de faire des reportages en utilisant leur technique narrative pour décrire leurs impressions, plutôt que pour relater des faits. La direction très personnelle de M. Felker réussit à *New York* (qui, avec son tirage de 240 000 exemplaires, rivalise heureusement aujourd'hui avec son concurrent, le *New Yorker*), mais perdit beaucoup de son efficacité lorsqu'elle s'étendit à *Village Voice* et à *New West*, publiés à 5 000 kilomètres de là. En voulant transformer une excellente affaire de famille en un empire M. Felker connut le sort de la grenouille qui voulut devenir aussi grosse qu'un bœuf.

LOUIS WIZNITZER.

### APRÈS LA DISPARITION DE « L'AGENCE NOUVELLE »

M. Roger Gicquel P.-D.G. du groupe Opinion, directeur général de *l'Agence nouvelle*, quotidien qui vient de disparaître, s'étonne, dans un communiqué, « *de la légèreté avec laquelle le Syndicat national des journalistes avance une série d'arguments totalement faux concernant les conditions de de cessation de parution de ce journal* ».

La direction générale du journal précise que « *toutes les informations sur l'exploitation du titre* Agence nouvelle *et sur la gravité de la situation de cette publication, essentiellement due à une diminution constante de la diffusion depuis 1972 et à une baisse brutale des recettes globales en 1976, ont été données aux représentants du personnel* ».

La direction affirme enfin que c'est seulement après avoir tenté de trouver toutes solutions, même extérieures, qu'il a été décidé par l'assemblée générale extraordinaire du 23 décembre dernier de mettre fin à la publication de *l'Agence nouvelle*.

Pour sa part, le personnel du quotidien disparu rend public le texte qui aurait, selon lui, dû être publié vendredi 7 janvier dans le dernier numéro du journal. Sous le titre « Pour qui sonne le glas », les auteurs de cet article affirment que « *l'arrêt de mort a été en fait pris et ratifié le 23 décembre par l'assemblée générale des actionnaires, mais que personne n'était officiellement au courant et surtout pas les salariés de l'entreprise, considérés comme quantité négligeable* ».

« *Nous persistons à penser*, ajoutent-ils, *que cette disparition aurait pu être évitée...* »



# DÉFENSE

## MALGRÉ LES PRESSIONS DE PLUSIEURS CONSTRUCTEURS D'OUTRE-ATLANTIQUE

### Le service des garde-côtes américain commande quarante et un avions de surveillance maritime au groupe privé Dassault-Breguet

**L'amiral Owen W. Siler, qui commande le service des garde-côtes américain, a décidé de commander au groupe privé Dassault-Breguet quarante et un avions biréacteurs de surveillance maritime Falcon-20 G, pour un montant de 205 millions de dollars (environ 1 025 millions de francs). Cette décision a été approuvée, le mercredi 5 janvier, par le ministre américain des transports, M. William Coleman, après l'examen des résultats d'une compétition entre huit fournisseurs éventuels, dont six américains.**

**Selon le constructeur français, le premier exemplaire de Falcon-20 G sera livré dans trente mois et les autres à la cadence d'un avion par mois.**

C'est en mars dernier que six constructeurs américains — parmi lesquels les sociétés Rockwell International, Grumman et Lockheed — et un constructeur ouest-allemand, ainsi que le groupe Dassault-Breguet, ont répondu à un appel d'offres lancé par le service des garde-côtes américain pour l'achat d'un avion de surveillance maritime à moyenne distance qui devait remplacer des appareils Grumman-Albatros en service.

Rattaché depuis 1966 au ministère des transports, mais créé pratiquement par un acte du Congrès en août 1790 à la demande de l'administration du Trésor, le service des garde-côtes américain est une véritable quatrième armée, totalisant près de deux cent quatre-vingts navires et cent quatre-vingts avions ou hélicoptères, pour le contrôle des eaux territoriales, la surveillance des pêches, la lutte contre la pollution, la protection des installations pétrolières *off shore* et les relevés météorologiques.

Au terme d'une compétition de plusieurs mois (*le Monde* des 21 juillet et 6 novembre 1976), le service des garde-côtes américain a retenu l'offre de Dassault-Breguet estimant qu'elle était la moins chère et que l'avion Falcon-20 G correspondait aux spécifications exigées. Selon des informations de source américaine, les propositions américaines et ouest-allemandes se répartissaient entre 264 et 282 millions de dollars, selon les types d'avions.

Les concurrents américains évincés, en particulier les sociétés Cessna et Gates Learjet, ont alors décidé d'associer leurs efforts (*le Monde* du 25 novembre 1976) pour tenter de bloquer l'achat éventuel de Falcon en demandant au General Accounting Office — l'équivalent de la Cour des comptes — d'étudier de près les modalités du contrat et au Congrès américain d'obtenir un report de sa décision auprès du service des garde-côtes. Une séance d'audition (*hearing*) prévue au Sénat a toutefois été annulée.

A Washington, l'amiral Siler, qui commande le service des garde-côtes, avait, au début de la semaine, déclaré que, malgré les démarches des industriels américains, il n'y avait aucun changement de son attitude.

C'est le mercredi 5 janvier que M. William Coleman, dont l'attitude avait déjà été favorable à l'atterrissage du Concorde à titre d'essai, sur l'aéroport fédéral de Washington, rendait son arbitrage en faveur du Falcon. Cet avion sera fabriqué en France — la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) est associée à raison de 57 % du programme à sa production, — mais il sera monté à Little Rock (Arkansas), dans des usines que possède aux Etats-Unis la société Falcon Jet Corporation, une filiale de Dassault.

Entreprise de droit américain au capital de 10 131 000 dollars (environ 50 millions de francs), la société Falcon Jet Corporation, est partagée, à égalité, par la compagnie aérienne Pan American et Dassault-Breguet.

Le Falcon 20-G est le dernier-né de la série des biréacteurs d'affaires et de liaison Falcon-20 (ou Mystère-20) déjà vendus, ferme, à trois cent soixante-six exemplaires, dont deux cent vingt-quatre aux Etats-Unis, et cent six options. Du Falcon-20 a été tirée une version plus petite, le Falcon-10, vendue à cent neuf exemplaires, dont quatre-vingt-dix aux Etats-Unis. Au total, la famille des Falcon biréaceturs a été commandée à ce jour, à cinq cent seize exemplaires, dont 98 % pour l'exportation.

Pour les besoins du service des garde-côtes américain, le Falcon-20 G se différencie du Falcon-20 par le fait qu'il est équipé de deux réacteurs américains Garrett, au lieu de deux réacteurs américains General Electric, ce qui lui donne un rayon d'action accru de 20 % environ et des performances améliorées en patrouille, à l'atterrissage et au décollage pour une vitesse accrue de 10 %. Enfin, une grande partie des équipements électroniques de bord est américaine, pour environ 36,4 % de la composition de l'avion.

● *Le taux d'accidents dans l'armée de l'air française* est le plus faible enregistré depuis 1971, selon l'état-major. Pour les onze premiers mois de 1976, il a été de 0,35 accident pour 10 000 heures de vol, au lieu de 0,66 en 1971. L'accident se différencie de l'incident par le fait qu'il y a destruction de l'appareil ou décès du personnel navigant. Pour l'ensemble de l'année 1976, ce taux d'accidents — en cours d'estimation — serait de 0,37 à 0,38 pour 10 000 heures de vol.

### Des missiles norvégiens sur les patrouilleurs rapides commandés par la Grèce aux chantiers de Cherbourg

*La marine grecque n'équipera pas les patrouilleurs rapides qu'elle vient de commander aux chantiers de Cherbourg (le Monde du 24 décembre) de missiles français Exocet, comme on pouvait s'y attendre. Les missiles choisis par les marins grecs sont des missiles surface-surface norvégiens Penguin, destinés à endommager ou à détruire des bâtiments de surface adverses et concurrents du missile surface-surface Exocet, conçu par la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS).*

En 1970 et en 1975, la Grèce a commandé aux Constructions mécaniques de Normandie huit patrouilleurs rapides lance-missiles, du modèle *Combattante 2* et *Combattante 3*, c'est-à-dire des vedettes de 250 et 400 tonnes capables de lancer quatre missiles surface-surface MM. 38 Exocet et deux torpilles filoguidées. La nouvelle commande conclue il y a une semaine environ porte sur huit canonnières rapides de 250 tonnes dont les deux premières, construites à Cherbourg, seront livrables durant l'été de 1978 et dont les quatre autres exemplaires seront assemblés, sous licence, dans un chantier de l'armement Nizkos près d'Athènes. La marine grecque est un client de l'armement norvégien, auquel elle a acheté, notamment, des vedettes lance-torpilles. Si sa portée est inférieure à celle de l'Exocet le missile Penguin est vraisemblablement moins cher. Mais cette considération ne semble pas être la raison qui a incité la marine grecque à doter ses nouvelles vedettes de Cherbourg de missiles norvégiens.

D'autant que la Grèce a été le premier client — en décembre 1968 — du missile Exocet de la SNIAS, avant même la marine française. Depuis, treize Etats étrangers ont imité l'exemple d'Athènes. L'antériorité de la Grèce peut précisément expliquer la décision d'acheter un missile norvégien si, comme l'ont souvent prétendu des Grecs, c'est la marine hellénique qui a dû « *essuyer les plâtres* » avant la mise au point définitive, puis le perfectionnement par la SNIAS de son missile surface-surface Exocet.

Une certaine déception et des considérations financières sont probablement à l'origine du choix de la Grèce en faveur du missile Penguin.

A la SNIAS, on paraît préoccupé par l'attitude grecque. Car d'autres marchés sont en discussion, à commencer par l'acquisition d'un missile air-surface, l'AM 39, dérivé de l'Exocet. Pour ses hélicoptères Alouette et ses hydravions, Athènes a commandé des missiles air-surface AS 12 à la SNIAS, qui souhaitait pouvoir les remplacer un jour par le missile AM 39 jugé plus moderne.

# ANCIENS COMBATTANTS

### UN MESSAGE DE M. BORD EN FAVEUR D'UN EFFORT DE SOLIDARITÉ NATIONALE

M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a adressé à ceux-ci un message à l'occasion du Nouvel An, les invitant à se sentir « *plus que jamais solidaires du destin national* ».

Se référant au plan Barre, le secrétaire d'Etat souligne que les anciens combattants ont « *en plus, une pratique de la solidarité nationale, forgée au combat* ». Et M. Bord conclut, pour l'année 1977 qui s'ouvre :

« *Au cours de cette année, il nous faut être conscients et vigilants ; il nous faut respecter, dans tous les secteurs de notre activité, une certaine discipline sociale, comme d'autres pays montrent que c'est possible, et comme nous aussi, bien sûr, nous pouvons le montrer. Soyons attentifs aux gaspillages de tous les genres qui épuisent nos ressources et accentuent l'inflation. Il est des gestes et des attitudes simples, à la portée de chacun, dans le domaine de la vie domestique ou professionnelle, qui, s'ils étaient multipliés par les quatre millions de Français que nous sommes, et par tous ceux qui nous entourent, auraient une indiscutable efficacité économique.* »

Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants se rendra en visite officielle dans les départements de la Guadeloupe et de la Martinique du 9 au 12 janvier.

● *La neuvième liste des unités* ayant combattu en Afrique du Nord entre le 1er janvier 1952 et le 2 juillet 1962 est publiée au *Bulletin officiel* chronologique des armées daté du 3 janvier, annonce vendredi le secrétariat d'Etat aux anciens combattants. Il s'agit de la première liste d'unités retenue pour ce qui concerne la marine nationale (demi-brigade de fusiliers marins).

# Le Monde aujourd'hui

## LE CHIEN

### Comment s'en débarrasser ?

COUCHE sur le sol, à l'entrée de l'immeuble, il dort, ou plutôt fait semblant, car il ne frissonne pas ainsi dans le sommeil. Il a surgi au lendemain des fêtes, à l'heure où les boueux ramassaient les dernières bouteilles de champagne. Peut-être l'auraient-ils ramassé lui aussi s'il avait été mort, mais avec un vivant tout est plus difficile. Comment l'empêcher d'étaler sous nos yeux une misère qui a l'allure d'un défi ou d'un rappel à l'ordre ? Inutile de détourner la tête, on le voit, on ne voit que lui, sa présence bouche le passage.

En vain, la concierge a-t-elle tenté de chasser l'indésirable. Il ne craint ni le balai ni les menaces. Le toucher ? Vous n'y pensez pas ! Il a l'air méchant et malade. Et d'ailleurs, il a vomi, c'est un comble !

#### « Si on lui offrait la cave »

« *On ne peut pourtant pas l'abandonner*, dit la dame du quatrième. *Il risque de crever de froid. Si on lui offrait la cave ?*

— *Pas question !* proteste le monsieur du second. *Il démolirait tout.*

— *Donnons-lui au moins une vieille couverture.*

— *Si vous en avez une à jeter, car, après, elle sera irrécupérable.*

— *Et les flics ?* suggère quelqu'un. *Pourquoi ne viennent-ils pas le chercher ? A quoi servent-ils ?*

— *Je leur ai téléphoné*, répond la concierge. *Mais ils disent qu'ils n'ont pas le temps. Il faudrait que je le leur amène, oui, que je le porte jusqu'au commissariat, vous vous rendez-vous compte !* »

La dame du quatrième se penche sur l'objet de scandale et l'invite à gagner le garage voisin où règne un semblant de chaleur.

« *Prenez-le chez vous pendant que vous y êtes*, ricane le monsieur du second. *Ou installez-le dans votre voiture. Ils seront jolis vos coussins !*

— *Je ne suis pas une sainte* », soupire la dame.

Cependant, gêné par l'attention qu'il suscite, l'intéressé se redresse cahin-caha, promène sur l'entourage un regard sans espoir et s'éloigne, pliant l'échine sous la pluie.

« *Un instant* », s'écrie la dame soulevée de remords.

Mais le monsieur la sermonne :

« *Laissez-le donc. Personne ne peut rien pour lui. C'est triste, je vous l'accorde, mais il y a de pires malheurs.*

— *Bien sûr*, approuve la concierge en s'apprêtant à nettoyer le porche. *vous n'allez pas pleurer sur un chien.* »

GABRIELLE ROLIN.

## L'amour fou

### Marie, aime-le !

*L'AUTRE soir, écoutez cette histoire, le rideau allait se lever sur* Le roi se meurt, *au Théâtre national de l'Odéon. De l'orchestre au poulailler, la salle était comble, et, dans cette foule de spectateurs, il y avait de tout, des bourgeois, des étudiants, des employés, des snobs et des pauvres, des jeunes et des vieux, et, bien sûr, des Japonais à l'affût de la culture occidentale. Vous connaissez ce bruissement d'une salle de théâtre, qui est le signe d'un succès et, pour l'acteur sur le point d'entrer en scène, la signature de sa propre peur.*

*Soudain, traversant la salle, enjambant le proscenium, monte sur la scène, devant le rideau, un jeune homme blond. Il regarde la salle. Il a le trac, comme on dit. D'un sac bleu, il sort un mégaphone rouge.* « Je ne fais pas partie du spectacle, *dit-il, au milieu de la stupeur générale et du silence*, je voudrais simplement vous dire que j'aime une jeune fille, et elle ne m'aime plus. Elle est là. » *Et il désigne une avant-scène où effectivement toutes les têtes qui se tournent dans la direction indiquée aperçoivent une jolie jeune fille, le visage dégagé par toute sa chevelure blonde en queue de cheval.* « Alors, comme elle ne veut plus m'aimer, je voudrais que tous ensemble vous lui disiez : Marie, aime-le, Marie, aime-le ! »

*A ce moment-là, la jeune fille se lève et s'enfuit dans les couloirs. Des machinistes du plateau apparaissent et entraînent le jeune homme en coulisse.*

*Que croyez-vous que la salle fit ? Elle resta muette. Personne ne cria : Marie, aime-le ! Personne n'applaudit. Vite, les lumières se sont éteintes, le rideau s'est levé et l'on s'est retrouvés entre gens distingués, et non exaltés comme ce gamin de dix-neuf ans qui venait de jouer l'un des plus beaux personnages de la comédie humaine. Au cours de la représentation, plus tard, la jeune fille revint s'asseoir à sa place ; elle avait beaucoup pleuré, mais elle était seule.*

*Au seuil d'une nouvelle année, avait-elle compris que plus jamais on ne l'aimerait comme ce jeune homme au mégaphone rouge ? Devant un roi qui se meurt, ainsi meurt un amour…*

*Mais comme l'on voudrait remercier le jeune homme d'avoir compris, lui, que le théâtre est encore un lieu où se glorifie l'amour fou.*

ANTOINE BOURSEILLER.

## ÉTRENNES

### La solitude ? Un mythe !

LA solitude dans la ville ? Un mythe ! En tout cas, on doute fort qu'elle existe en ces temps de fêtes.

Lundi vers huit heures du soir, coup de sonnette. Le facteur termine sa tournée et réclame ses étrennes. Il est souriant et rondelet. Je ne résiste pas au plaisir de lui donner 10 F en pensant à tous les télégrammes et paquets qu'il m'apporta avec ce même sourire. Il me tend un calendrier 1977 et, bien que le nombre de pages ait diminué de moitié au cours de l'année, je le remercie.

Mardi matin, coup de sonnette. Une ravissante étudiante armée d'une vingtaine de plateaux chinois débite sans reprendre son souffle : « *Je fais partie de la troupe de jeunes de théâtre de Choisy-sur-Marne. Nous voulons construire un théâtre…* » Bien que d'accord sur le principe de cette construction, je lui explique que je n'apprécie pas ce type de plateaux. Elle prend la poudre d'escampette sans discuter mes goûts.

Mercredi, coup de sonnette. Une vieille dame myope qui frôle l'obséquiosité me présente une multitude de calendriers et de cartes de vœux « *pour les aveugles et les grands infirmes* ». Je me déleste d'un billet de 10 F, seul moyen que j'ai de manifester ma sensibilité à ce problème.

Jeudi, coup de sonnette. Le releveur du gaz et de l'électricité avance d'un pas ferme vers mon compteur. Cette intervention a l'avantage de ne pas se monnayer dans l'immédiat puisque je paye par chèque.

L'après-midi, coup de sonnette. C'est le rémouleur. Pas pour les étrennes celui-là ! Il veut du travail et je lui donne mes vieux couteaux qu'il ramène deux heures plus tard : 30 F. Vendredi en fin d'après-midi, coup de sonnette. Une adolescente en gris récite un monologue sous la surveillance d'une autre femme grise :

« *Nous sommes les témoins de Jéhovah et nous venons vous apporter la lumière.*

— Je suis juive.

— *Ça ne fait rien. C'est même mieux. On pourra dialoguer sur les Saintes Ecritures.* »

Elles me persuadent de recevoir les saints témoignages de leur « tour de garde ». J'accepte avec d'autant plus de ferveur qu'ils ne coûtent que 60 centimes les deux exemplaires. Je tends 1 franc. L'une des visiteuses me rend consciencieusement la monnaie. Ces deux-là m'ont presque fait faire des économies.

Samedi soir, coup de sonnette. Deux éboueurs en tenue de combat me tendent un minuscule calendrier. Que faire ? J'en suis au troisième. Et pourtant, voici trois ans qu'ils vident méthodiquement mes poubelles. Je leur remets 10 F, par esprit de justice.

Bref, le dimanche, épuisée, je me tourne vers l'amie qui partage ma chambrette et propose :

« *Qu'est-ce que tu en penses ? Si on faisait imprimer un calendrier pour les maîtres auxiliaires au chômage et qu'on fasse du porte-à-porte nous aussi, ça arrangerait bien notre fin de mois ?*

— Ouais, *s'exclame-t-elle*. Après tout, à chaque malheur son jour du calendrier ! »

JANE HERVÉ.

## Vu de Bretagne

### Les maisons mortes

*L'HIVER est la saison des maisons mortes. C'est un pitoyable spectacle que celui que laissent derrière eux les résidents secondaires, à peine éteints les feux de l'été. Il est particulièrement affligeant sur ce littoral cornouaillais où des milliers de volets sont fermés aux cris de la mer, où les splendeurs de décembre s'écrasent contre l'absurde aveuglement des pignons. Les trop nombreux chiens méchants eux-mêmes s'en sont allés.*

*Maisons néantisées, maisons cent fois plus hivernales que la plus humble chaumine…*

*Par quelle aberration du vocabulaire a-t-on pu appeler « maisons closes » les maisons du bruit et du plaisir ? Celles-ci sont plus closes que les cerveaux gourds, plus fermées que les citadelles assiégées. Aller à Port-Manech l'hiver, c'est voir le* Désert des Tartares, *relire Dino Buzatti !*

*J'aime les maisons. Et j'aime qu'on me demande de les faire revivre. Parents et amis ne s'en privent pas… Sur leur recommandation, j'ai donc tourné l'huis de deux d'entre elles.*

*Voici celle de Trégunc. Je repère, d'un simple coup d'œil, que trois ardoises ont volé sous les coups des dernières rafales. J'introduis la clé dans la serrure. C'est dur ! Comme elles sont méfiantes, ces baraques. J'insiste… Après bien des grincements grincheux, la porte s'ouvre… Ça va ! Les lits ont quelque chose de flasque, mais les buffets luisent dans la pénombre. Les photos de famille ont cet air désolé des gens dans la demie de leur âge, sans l'auréole ancestrale des temps révolus. Les jours reclus, on dirait qu'ils veulent vivre d'un coup dans la fulguration brève de la lumière enfin livrée. Choses inanimées ? Nullement : pis, choses et agonie. Et puis voici la cuisine — et là, c'est la navrance de trois oiseaux morts. Comment diable sont-ils descendus dans la demeure ? La pièce ne contient pas de cheminée, les fenêtres et les persiennes sont fermées. Je n'approfondis pas le mystère ; les ailes du pinson et des deux moineaux, je les prends dans mes mains, et c'est léger, léger… Et les yeux ? Ils sont tout noirs, morts. Seules les griffes semblent étreindre encore dans une sorte de vivacité nerveuse la branche d'un arbre imaginaire. Voilà… En somme, rien à signaler, rien qu'une vie mourante dans le silence de l'abandon. Je referme la porte. J'écrirai ce soir à la propriétaire que sa maison va bien. Et je sens que je mentirai, parce qu'elle ne vit pas…*

*Quelques kilomètres, et voici la maison de Saint-Philibert. Juste derrière la chapelle. Dans un creux végétal, fœtal. Inspection rapide : tiens, le chemin creux, on l'a défoncé ! Un bull plus loin, de son corps jaune, laisse tomber sa gueule de rouille dans les hautes herbes. Les arbres ? Ils devaient être plantés en octobre… Où sont-ils donc ? Non, nul jardinier n'est venu. Ici, la tempête a eu de notables respects. Seul un arbuste s'est brisé. Seule une ardoise, côté nord, s'est décrochée de la toiture. Rien…*

*Et le jardin adorable, le voici d'un vert agressif, tout gorgé d'eau. C'était si sec, ce dernier été ! Mais les cyprès que j'aime tant, les voici qui se dressent, souverains, fidèles, protégeant la maison de pêcheur de leur écran sombre, émettant une plainte nostalgique sous la brise qui vient de la mer toute proche, présente, si présente ! Mais qu'est-ce qui manque dans ces quelques mètres carrés délimités par les buis ? Ah oui, c'est vrai : manquent les mésanges bleues, qui, dans la touffeur du mois d'août, ici, cherchaient l'ombre… Elles sont parties. Peut-être chantent-elles en quelque patio sévillan, où bien là-bas, dans le Maroc que j'ai tant aimé. O Sud perdu…*

*Cette maison-là, je n'en ai pas visité l'intérieur. J'avais oublié la clé. Comme si, inconsciemment, innocemment, il me suffisait d'en visiter une seule. Comme si, dans l'année passante, il m'était trop pénible de penser aux soleils éteints, aux rires de ceux et de celles qui sont partis, comme si je voulais nier l'hiver dans les maisons amies, ces maisons mortes au bout de la Bretagne où je vis jusqu'au bout des ouragans, des pluies et des Noëls…*

*J'ai fermé la petite barrière verte de la maison. Et dans le chemin défoncé, je me suis senti très seul, gardien des royaumes eux-aussi fragiles, passants, trépassants…*

XAVIER GRALL.

## Au fil de la semaine

### Ces merveilleuses machines

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

LES machines électroniques, l'appareil informatique, l'ordinateur surtout, nous enserrent et nous encadrent chaque jour plus étroitement et dévorent très vite ce qui nous reste de liberté. Cela, on l'a dit cent et mille fois. Cependant, il n'est guère de jour où une nouvelle contrainte, un projet supplémentaire, un questionnaire et un fichier de plus ne viennent resserrer encore les mailles du filet où nous nous débattons comme des palombes prises au piège.

C'est que, dans ce domaine, les dénonciations et les mises en garde apparaissent comme relativement abstraites, presque théoriques. On voit bien les avantages et les mérites de ces machines, les simplifications et les gains de temps qu'elles permettent. Leurs défauts, leurs dangers, les conséquences parfois dramatiques des erreurs commises par leurs utilisateurs, sont beaucoup moins évidents; et l'on se dit qu'après tout c'est sans doute le prix qu'il faut payer pour le progrès. Quant aux protestations contre l'abus du renseignement, l'excès de centralisation, l'utilisation trop extensive et systématique de ces moyens techniques, elles donnent à penser que, s'il est bon d'apercevoir à temps les écueils afin de pouvoir les éviter, ces accusations semblent à tout le moins prématurées et relèvent du procès d'intention.

Or il n'en est rien. Trois documents reçus ces derniers temps au « Monde » illustrent bien, sous trois aspects fort différents, les risques et les périls qui pèsent déjà sur notre vie quotidienne. Les trois lecteurs du journal qui nous les ont adressés — un cadre en chômage, un étudiant appelé sous les drapeaux, un notaire de banlieue — ne se connaissent pas et ne se sont pas donné le mot. Mais c'est chaque semaine, ou presque, que, dans notre courrier, de tels exemples concrets pourraient être relevés.

***

La lettre du chômeur, qui a perdu son emploi de cadre commercial dans une société industrielle et, depuis, cherche en vain du travail, est accompagnée d'une petite liasse de photocopies. Licencié le 3 avril 1976, qui était un samedi, il s'est rendu le lundi 5 au bureau local de l'Agence de l'emploi. On lui a indiqué, toutes formalités accomplies, que l'ASSEDIC lui verserait 83,10 F par jour, à peu près 2 500 F par mois, « ce qui, écrit-il, est tout à fait convenable, insuffisant pour vivre à cinq personnes, suffisant pour survivre ».

Seulement voilà : une employée a fait une erreur et l'a radié au lieu de l'inscrire. Il l'a appris un mois plus tard, quand il est venu voir pourquoi on ne le payait pas. L'employée s'est confondue en excuses et a fait tout son possible pour rattraper cette bourde.

Cent dix jours après son inscription au chômage, le 19 juillet, enfin un chèque. Déception : il est calculé sur soixante jours d'indemnité et non quatre-vingt-dix. Passons sur les péripéties diverses qui ont suivi : au début de décembre, les conséquences des deux erreurs initiales n'étaient pas encore tout à fait effacées. Rien à dire : l'administration est lente si l'ordinateur est rapide.

Rien à dire non plus du Gaz de France : le premier employé qui est venu, ayant appris que l'abonné était chômeur, n'a pas coupé le gaz. Le second, le lendemain, par pudeur, n'a pas sonné. Mais il a coupé. Les frais de coupure ne se montent heureusement qu'à 85,75 F.

Le téléphone, lui, a coûté en frais de coupure 46,80 F la première fois, 156 F la seconde. Les agents chargés de suspendre les lignes travaillent impeccablement : pas d'attente, aucun retard. Cela fait au moins un service qui marche aux P.T.T. et qui est probablement rentable.

Faute d'avoir payé l'assurance de la voiture, puisque, pour économiser les frais d'essence, elle ne roule plus, il a fallu acquitter, outre la prime semestrielle, quelque 230 F de frais d'huissier. Et ainsi de suite.

« Ne pas avoir d'argent, cela coûte cher, conclut notre correspondant. Mais comment en vouloir à l'ordinateur ? Ce n'est qu'une machine, programmée par un homme qui avait peut-être des ennuis de santé. »

Le second document a été adressé, peu avant son incorporation pour le service militaire, à un étudiant, appelé du contingent. C'est une fiche de renseignements « à remplir de façon complète et précise ». Elle émane de l'unité que doit rejoindre le futur soldat. Il est indiqué que « ces renseignements seront demandés dans les quinze jours suivant l'incorporation » et qu'il y a donc intérêt à les réunir à l'avance. Quand on examine le questionnaire, on ne doute pas en effet qu'un certain délai soit nécessaire.

La première partie porte sur des renseignements d'identité : numéro d'identification de Français (Sécurité sociale ou INSEE), numéro de carte d'identité nationale, date de délivrance, autorité d'origine, etc. Rien de plus normal.

Deuxième partie : « Renseignements concernant les parents » de l'appelé. Nom, prénoms, date et lieu de naissance, nationalité, domicile, profession et adresse de l'employeur du père et de la mère… Admettons : cela peut être utile.

Troisième partie : « Renseignements concernant les frères et sœurs ». Pour chacun d'eux aussi, outre l'identité complète, la profession, le nom et l'adresse de leur employeur. Pour quoi faire ?

Ce n'est pas fini. L'appelé doit indiquer ses domiciles successifs des dix dernières années, ses emplois successifs des quinze dernières années (on a envie d'ajouter « sic » : s'il a vingt ans, quel était donc son employeur à l'âge de cinq ans ?). S'il est naturalisé, il doit fournir tous les détails à ce sujet, y compris sa dernière adresse dans son pays d'origine. Et s'il est marié, il y a une sixième et dernière partie à remplir, qui n'est pas la plus courte. Outre l'identité de son épouse, il faudra en effet indiquer ses domiciles et ses emplois successifs des dix dernières années, l'identité complète et l'adresse de ses parents ainsi que, pour elle aussi, de tous ses frères et sœurs, et, pour chacun d'eux encore, les professions, noms et adresses de leurs employeurs. Voilà, après la famille, toute la belle-famille passée au crible.

Et mise en fiches, évidemment. Car à qui fera-t-on croire que cet étrange questionnaire n'est inspiré que par la sollicitude du colonel, père du régiment, envers chacun de ses hommes ? Sans doute la fiche ira-t-elle nourrir, dans quelque mystérieux service, un ordinateur qui permettra de procéder à toutes sortes de recoupements pour mieux déceler les subversifs.

***

Le troisième document, envoyé par un notaire de banlieue, est une simple circulaire commerciale, à en-tête d'une firme qui se nomme de façon un peu vague « Promotions et qualité ». En voici l'essentiel :

« Nous vous proposons de posséder le moyen caché, absolument indécelable, de conserver les traces permanentes de tous vos entretiens professionnels ou privés.

» Sa base : un luxueux attaché-case, d'une marque mondialement connue, distribuée à des millions d'exemplaires et donc parfaitement banalisé.

» Ce « porte-documents » (qui peut d'ailleurs être utilisé comme tel), muni d'un double fond indétectable, est équipé d'un appareillage électronique ultra-moderne extrêmement sophistiqué.

» Il permet l'enregistrement parfait que vous désirez obtenir à partir du signal sonore le plus faible (voix, objet déplacé).

» Naturellement, sa mise en route peut également se commander manuellement grâce à un interrupteur miniaturisé caché dans la poignée.

» Vous imaginez facilement l'utilisation extrêmement variée d'un tel dispositif… »

Eh oui ! On imagine « facilement l'utilisation extrêmement variée » d'un « si précieux auxiliaire », comme dit pudiquement encore la circulaire. Décidément, l'électronique est bien comme la langue pour Esope : à la fois la meilleure et la pire des choses.

# ETRANGER

## REFLETS DU MONDE ENTIER

### PAESE SERA

#### « Carosello » pédagogue

Le quotidien italien *PAESE SERA*, proche du parti communiste, fait l'apologie des spots publicitaires à la télévision, car ils « *ont aidé des millions de personnes sans école et sans langue commune à sortir de l'impossibilité de communiquer* ».

Evoquant l'émission quotidienne réservée depuis vingt ans à la publicité, « Carosello », qui va disparaître en janvier, *PAESE SERA* écrit : « *Si « Carosello » a enseigné à la petite bourgeoisie italienne les mythes de la société de consommation, il a appris autre chose à l'Italie populaire des grandes villes et des campagnes du sud : l'hygiène, au travers de spots publicitaires clairs pour tel ou tel savon par exemple, à des millions de personnes qui vivaient sans salle de bains ; le droit d'avoir l'eau courante et l'électricité, à ceux qui ne l'avaient pas.* »

Selon le journal, cette forme de publicité, qui avait le plus fort taux d'écoute de toutes les émissions télévisées, « *a contribué à détruire l'Italie de la misère* ». Pour le journal, le plus grand mérite de ces spots publicitaires « *vivants, qui retiennent l'attention et sont explicites* » se situe au niveau du langage Et *PAESE SERA* rappelle qu'en 1961 quelque 3 millions et demi d'Italiens étaient encore analphabètes. Si aujourd'hui « *l'italien est devenu la langue commune de la péninsule, c'est surtout grâce à « Carosello* ».

### PAKISTAN TIMES

#### Détournement de toilettes

*La plupart des toilettes publiques de la municipalité de Lahore sont dans un état épouvantable*, écrit l'officieux *PAKISTAN TIMES. Les W.C. ne sont pas propres, en dépit du fait que des fonctionnaires du service sont supposés les inspecter régulièrement. De plus, ils sont trop peu nombreux pour la population de 2,5 millions d'habitants que compte la cité et les 50 000 personnes qui s'y rendent chaque jour.*

*» La ville dispose actuellement de vingt toilettes publiques ; la plupart d'entre elles ont été construites il y a plusieurs années et n'ont pas été entretenues. Certaines ont été accaparées par des vendeurs. Le W.C. de Cooper Road a été converti en centre d'auto-école et en friperie. Une boutique d'appareils de radio a été ouverte dans celui de Hali Road...* ».



#### Le prince, la grenouille et l'adduction d'eau

Le magazine soviétique humoristique *KROKODIL* publie ce conte tristement contemporain :

« *Le prince Ivan lança sa flèche à travers le monde. La flèche chut dans un puits. Une énorme grenouille s'empara de la flèche. Ivan se mit à pleurer.*

» — Qu'as-tu à pleurer ?, *demande d'une voix insolente la* » *grenouille*. Tu ne veux plus m'épouser ?

» — Il n'est pas question de mariage !, *sanglote Ivan*. Oublie » ces bêtises. Je pleure de pitié...

» — Pour moi ? Tu penses que je ne suis pas bien ici ? Que » si. Moi et ma nombreuse tribu, nous vivons très bien, coâ ! » Dans tous les puits des alentours. Comme dans notre maré- » cage natal. Il est vrai que, souvent, nous nous retrouvons » dans des seaux pleins d'eau. Ce n'est rien, un saut, et derechef » dans le puits, coâ, coâ...

» — Ce n'est pas toi, la verte, qui me fait pitié. Ce sont » les humains qui viennent tirer l'eau de ces puits. On devrait » vous chasser...

» — Ha, ha, ha !, *dit la grenouille*. Notre tribu a un défen- » seur. C'est le chef de la Direction de la Propriété communale » du Soviet municipal, V. A. Klimachine, en personne. Pour » rien au monde il ne nous laissera offenser.

» *Tremblant, le prince Ivan disparut, poursuivi de coassements méprisants.*

» *Voilà le genre de contes que narrent de nos jours les grands-mères à leurs petits-enfants dans les rues Rosanov, Ostrovski, Pougatchev et Oktiabrskaïa, à Solnietchnogorsk, une banlieue de Moscou.* »

### VOIX D'AFRIQUE

#### A la hussarde

Le bi-mensuel *VOIX D'AFRIQUE*, qui paraît à Abidjan, ne s'étonne pas du tout de l'avènement de l'Empire Centrafricain. Il écrit :

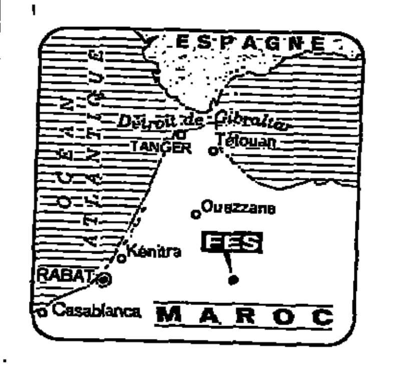
« *Pour stupéfiante que paraisse cette affaire préparée de longue main et menée à la hussarde, avec un soupçon de précipitation, elle ne fait qu'entériner une situation de fait. Et ceux qui, hier encore, traitaient irrévérencieusement le maréchal-président à vie de « roi nègre » ont bien tort de faire des gorges chaudes, à présent qu'il a poussé la logique à son terme, en consacrant par le droit un état de fait.*

*Au reste, Bokassa Iᵉʳ n'est pas le premier soldat à se faire couronner. Des exemples de ce type abondent tellement dans l'histoire qu'ils ont fait dire à Voltaire que : « Le premier roi fut un soldat heureux. » Nous n'en citerons qu'un : celui de Napoléon Bonaparte. Ce soldat, appelé au secours par une révolution enlisée et déliquescente, accomplira un coup d'Etat qui le fera d'abord Premier consul (1799), puis, trois ans plus tard (1802), le Corse se fera Premier consul à vie. En 1804, le « Sénat lui conférera » la dignité d'empereur des Français. Est-ce le modèle qui a inspiré le maréchal Bokassa, dont on sait qu'il portait déjà une tenue de gala calquée sur celle qu'un des lieutenants de Napoléon, le maréchal Ney, se fit faire pour le sacre de son maître ?* »

● ERRATUM. — Le périodique *Paris Métro* dont nous avons donné un extrait dans les « Reflets du monde entier », des 2 et 3 janvier, est publié en langue anglaise et non en français.

## Lettre de Fès

# Entre la lassitude et la modernité




NÉ dans l'argile, Taïbi est un homme modeste. Fier de ses mains lourdes mais fines, il les montre quand il se souvient. Elles sont restées belles, même si le temps et la terre en ont effacé les lignes Taïbi était potier. C'est un métier qu'on hérite dans sa famille de père en fils depuis des générations. Il a essayé de maintenir le legs malgré les crises successives. Le plastique et le « pyrex » ont ruiné la profession. Les ustensiles en terre cuite n'intéressaient plus les ménagères. Taïbi ne recevait des commandes, minces d'ailleurs, que de bazars et de maisons d'artisanat. Il bâclait un peu le travail. Il n'inventait plus rien : le même dessin était répété indifféremment sur bol, assiette ou plateau. Il se sentait quitté par la grâce du métier. Plus de passion. Plus de plaisir. Il ne créait plus. L'argile brune l'exaspérait. Il répugnait à la toucher, à la pétrir, à la modeler.

Taïbi laissa pousser sa barbe, congédia les garçons apprentis, éteignit le four et s'enferma dans son atelier des jours et des nuits. Balbutiant des prières, il restait là, comme s'il veillait un mort. Pour le « guérir », sa famille l'envoya à La Mecque. A son retour du pèlerinage, il vendit la terre et l'atelier et devint chauffeur de taxi.

A Fès, tous les artisans ne subissent pas le même sort. Ils sont quelques-uns à résister : ils ne quittent pas la ville ; ils ne ferment pas les portes de la médina, même s'ils sentent que la vie moderne les arrache petit à petit à leur création ou les réduit à satisfaire un certain folklore.

Ville des artisans, Fès s'est enveloppée dans les draps du ciel et de l'histoire pour mieux préserver ses pierres et ses enfants. Labyrinthe, elle l'est et le restera pour l'étranger, le visiteur, homme des montagnes, homme des plaines ou des horizons lointains. Le touriste l'amuse. C'est une ville qui ne se donne pas, qui ne se découvre pas. Elle ne lèvera le voile que pour les siens, quand ce même voile ne lui est pas arraché par la violence du bulldozer ou la mitraille des téléobjectifs.

Fès se veut énigme. Une grenade qui serre ses grains. Elle est absence dans l'amertume des pierres. Pierres ou dalles lourdes, à la mémoire enceinte. Les rues s'insinuent dans un destin enveloppé de vertige et d'ombre. Etroites, pierreuses, boueuses, elles tissent l'énigme et débouchent sur des places où le tintamarre de la matière travaillée couvre la voix des hommes et le chant des petites filles.

Pris entre les doigts de la lumière filtrée, on ne cherche plus son chemin. On s'arrête et on regarde la main graver tant de signes sur un plateau en cuivre. La place de Seffarine est une fête de bruit et de lumière.

D'IMMENSES marmites en fer blanc sont au milieu de la place. Les forgerons les louent aux familles qui célèbrent un mariage ou préparent la viande en conserve. « *J'ai toujours refusé de quitter mon atelier*, me dit un forgeron d'une soixantaine d'années. *Les affaires ne sont plus ce qu'elles étaient avant. A quoi bon se plaindre. Je fais des plateaux pour les bazars. Mais je reste là. D'autres sont partis à Casablanca ou à la ville nouvelle. Ils ont ouvert des épiceries ou travaillent dans des usines.* »

Un vieil homme, un peu fou, un peu sage, assis sous l'arbre central de la place, se lamente : « *Fès n'est plus Fès ! Elle n'est plus la ville des villes. Avant c'était LA ville. Aujourd'hui, c'est Casablanca qui règne. Tant de fassis ont refait leur vie là-bas. Mais le charme et la morale de Fès, vous ne les trouverez nulle part ; ça ne s'exporte pas !...* »

C'est vrai : Fès n'est plus dans Fès, du moins les hommes et les affaires. Les familles aisées ont petit à petit quitté la médina. Elles ont émigré vers la ville européenne, celle que les Français avaient construite. Huit kilomètres séparent ces immeubles de l'architecture coloniale du centre de la ville traditionnelle. Il n'était pas question pour l'administration du protectorat de se mêler à la communauté fassie, musulmane ou juive.

Fès, la vieille ville, habitée aujourd'hui par les gens de la périphérie, serait-elle devenue un lieu de pèlerinage et de nostalgie ? Lieu des racines, lieu de l'origine et du savoir, elle est en train de devenir une terre fêlée par le temps, la lassitude et la négligence. Accablée par la pauvreté, jouée par le miroir d'une certaine modernité, elle est fatiguée. On sent qu'elle résiste mal, minée par la résignation et l'attente. Si elle a perdu une partie de ses hommes, elle semble avoir gardé sa fierté et les traces de sa gloire. L'honneur de Fès est peut-être sa mémoire, son histoire qui commence en l'an 789 avec Idriss Iᵉʳ venu répandre l'islam au Maghreb.

Ni une vitrine ni un musée, Fès est un manuscrit ouvert sur deux rives : Karaouiyine à droite, El-Andalouss à gauche. La tradition y a imprimé ses premières valeurs. Si la bourgeoisie marocaine doit un jour revendiquer quelques valeurs, c'est à Fès, dans ce creuset de la civilisation, qu'elle ira les chercher. Peut-être qu'elle ne trouvera pas toutes les traces. Mais il y aura les monuments les mosquées, les médersas, les premières universités de l'islam, le mur des horloges, qui date du quatorzième siècle, les livres, les pierres... Ce fut dans cette médina que régna la pensée aristocratique et élitiste ; ce fut dans ces ruelles, dans ces maisons, que des partis politiques se réunirent dans les années 40.

L'oued Boukhrareb, qui traverse la ville et charrie les égouts, a été à moitié couvert. On a dû détruire une partie de la médina pour construire une route ouverte aux automobiles. Des monuments ont été classés. Un plan de restauration est en cours. Le sociologue Ahmed El Kohen Lamghili a raison de comparer, dans un article paru dans *Lamalif*, la médina à un cœur, mais « un cœur malade parce que atteint de mille infarctus ».

C'est vrai ! Fès donne l'impression de s'être déplacée et d'avoir laissé derrière elle une ville fantôme, un corps miné. Une équipe pluridisciplinaire d'un schéma directeur, soutenu par l'Etat et l'UNESCO, travaille depuis quelque temps pour sauver la cité traditionnelle, pour redonner à Fès un visage humain, digne, écarté de l'agonie et du danger de l'affairisme.

C'EST justement l'esprit affairiste qui a incité les fassis aisés, ou en voie de le devenir, à abandonner la médina, considérée à leur yeux comme le symbole de l'archaïsme, quelque chose d'incompatible avec la vie moderne. Ils sont allés élever sur les terrains vagues de Dar Dbibagh — ville nouvelle — des villas de mauvais goût et dont la façade accumule les signes d'une certaine richesse. Des maisons au style moderne et bâtard avec, pour certaines, piscine et jardin d'hiver ! Bien souvent, c'est le propriétaire ou son épouse, qui dicte à l'architecte le style et le modèle. L'important, c'est de paraître.

Cette volonté de fuir la médina en ruine, de la laisser aux artisans et gens de la périphérie, est aussi un désir de rejoindre et sa classe et son réseau social, une façon d'afficher et de marquer son appartenance sociale.

ALORS, oublier Fès ? Aller la retrouver dans les beaux quartiers de Casablanca ?

Accepter d'en faire un musée pour la nostalgie ? Non. Fès continue d'exister. Son centre s'est déplacé du côté de la jeunesse, des étudiants venus des environs avec une charge d'exigence et un regard neuf. De l'histoire de cette ville, ils font une lecture nouvelle. De nouveaux quartiers se sont créés. La surdensité est impressionnante. Fès échappe peut-être déjà à ceux qui l'ont possédée... Surprise par le siècle, saisie par le tourbillon de la modernité, elle a cessé de fasciner la bourgeoisie excédée par l'exode rural.

De la même teinte que la terre, un grand hôtel, en retrait, élevé sur une colline, propose une vue panoramique de la sérénité : petites maisons serrées les unes contre les autres, à peine éclairées ; le minaret du mausolée Moulay Idriss, érigé dans une haute solitude ; le silence des pierres. Fès entra dans le sommeil du ciel. Quelques nuages égarés touchent les terrasses. Les étoiles veillent la vérité d'une cité éprise encore de l'humain.

TAHAR BEN JELLOUN.

## MONTRÉAL

# NOËL AU « JARDIN VERT »

YAROSLAV attaque sa soupe aux nouilles d'une cuillère furieuse. Il n'aime pas cette pseudo-soupe chinoise que l'on sert au Green Garden. Ce matin, sans y penser, il est allé jusqu'au petit restaurant, où il déjeune d'ordinaire d'un hamburger. Fermé l'estaminet, et sur la porte une petite affiche : « *Joyeux Noël*. » Il n'y pensait plus. Il ne pense plus à tout ça depuis qu'il a quitté la Hongrie en 1956.

Comment s'est-il installé ici plutôt qu'à Toronto, comme la majorité des autres réfugiés hongrois ? C'est déjà une vieille histoire, qu'il ne veut pas raconter. Quand même, ce 25 décembre dérange ses habitudes de solitaire. Neuf sur dix des commerces de la rue Sainte-Catherine sont fermés. Il n'y a plus guère d'ouvert que ce restaurant au nom anglais dans un quartier francophone, qui propose de la « cuisine chinoise et canadienne ». Cette cuisine, c'est la vérité d'un certain Québec ; tout y est approximatif, mélangé, multiculturel par réduction au plus petit commun dénominateur.

### Les tavernes

Le patron est asiatique et s'appelle Loï. Il vend, derrière la grille de fer qui protège sa caisse, des cigarettes Gitane fabriquées au Canada, ou des Export « A » dans leur paquet vert et blanc. Sur le même comptoir, un peu plus loin, un maigre quinquagénaire s'enivre lentement à la bière. Celui-là appartient au Québec du passé. En temps ordinaire, il serait sans doute attablé dans une taverne, où, dans la pénombre, il tiendrait à quelques compères des propos oiseux, entrecoupés de très longs silences. Mais les tavernes montréalaises ne sont plus « pure laine » comme jadis. Beaucoup ont fermé, d'autres se modernisent, s'éclairent et admettent même les femmes. Hier les femmes restaient chez elles ou allaient jouer au bingo. Les hommes se retrouvaient à la taverne : je crois bien qu'ils y buvaient jusqu'à la tombe la honte d'être canadien français. Je connais peu de choses plus déprimantes que l'atmosphère de ces anciennes tavernes, comme si leurs clients étaient trop vieux pour s'apercevoir que la province a changé, que dehors il fait jour.

Le Jardin vert a eu le tact de ne pas changer son menu, ses clients du 25 décembre ont les poches vides ou se moquent bien de Noël. L'établissement est situé dans la partie est de la rue. Plus à l'ouest, Sainte-Catherine est chic et de bonne compagnie, bordée de beaux magasins et s'exprime volontiers en anglais. Ici, la rue tient de Pigalle et de Nogent, d'une banlieue ouvrière et d'un quartier populaire de Lille ou de Roubaix. Yaroslav, en face de moi, pourrait s'appeler Jean Latulipe. Il serait quand même « chambreur » : il habiterait avec d'autres célibataires une maison de chambres meublées. Selon leur qualité, elles ressemblent à des asiles de nuit ou à des pensions de famille. Le chauffage central n'y existe pas souvent, et le feu est une hantise permanente. On lit régulièrement dans les journaux que l'incendie déclenché dans une chambre par un poêle mal éteint a finalement rejeté à la rue une douzaine de ces besogneux qui gagnent leur vie par des travaux manuels mal payés.

A la table voisine, sous la couronne de Noël surmontée elle-même d'une lanterne chinoise, la situation est d'une inextricable complication. Il y a tout d'abord Wilmar, un jeune Allemand à la barbe rousse (ça ne s'invente pas) qui veut offrir de la bière à tous ceux qui l'entourent. Wilmar est chaperonné par un Indien qui me dit s'appeler Andi, « depuis la loi 22 » (celle qui fait du français la langue officielle du Québec), son nom en iroquois m'est complètement incompréhensible. Andi a un visage qui n'est pas sans allure, un costume gris, un pardessus gris et une chemise blanche. Il est ambulancier à Val-d'Or, une ville au nord-ouest du Québec, dans une région, l'Abitibi, si froide, affirme-t-il, que les « maringouins » (moustiques), cette plaie du Nord, n'y viennent même pas. Pour l'heure, il essaye de persuader Wilmar que la femme à qui celui-ci tient des propos romantiques n'est intéressée que par l'argent. En outre, dit-il, son œil d'Indien et sa profonde connaissance des choses de la vie lui ont appris très vite que cette personne est encore presque un homme. C'est trop de chinoiseries pour un pauvre garçon qui a la tête pleine de bière. Heureusement pour lui, la blonde créature se lasse de tant d'étrangetés et va rejoindre un peu plus loin des camarades de travail.

### Le petit théâtre de l'absurde

Le plus inattendu est que l'Indien et son compagnon de rencontre échangent les répliques de ce petit théâtre de l'absurde avec la plus grande courtoisie. L'Indien joue un peu trop obstensiblement à l'Indien, mais il n'est pas sans finesse. Il garde un souvenir amusé d'une visite à la tour Eiffel il y a trois ans, de sa participation aux « forces de pacification américaines » en Allemagne après la guerre. Le jeune Wilmar arrive tout juste de Cologne, voyage payé, dit-il, par sa société, pour venir réparer « une machine », que, visiblement, il n'a pas encore trouvée. S'il n'était prisonnier de l'alcool, il parviendrait sans doute à nous expliquer pourquoi ce sera un « triomphe de sa volonté » que de passer la nuit prochaine dans le ruisseau, ayant dépensé tout son argent. Il fait penser au personnage falot mais sympathique de Max, dans l'opéra romantique de Weber, *Der Freischutz*.

A 3 mètres de là, habillés comme au sortir de la messe, trois sexagénaires, un monsieur déplumé et deux dames en chapeaux blancs, mastiquent, impavides, leur « steak de dinde » de Noël. Deux Italiens fuligineux, qui se brûlent les doigts sur leur pâté chinois, regardent avec curiosité ces trois personnages insolites.

ALAIN-MARIE CARRON.



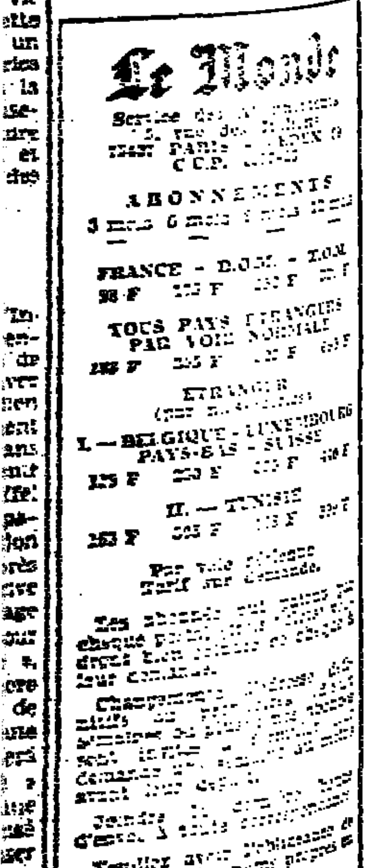


modernité

... TAHAR BEN JELLOUN.

ERT »

... ALAIN-MARIE CARRON.



# RADIO-TELEVISION

*Depuis deux ans, les nouvelles sociétés sont en place...*

## ANNIVERSAIRE

TRISTE second anniversaire pour la nouvelle télévision. Des comédiens en grève, des réalisateurs au chômage, des programmes de moins en moins originaux. Le ton des promesses devient modeste. On n'annonce plus le changement, mais des améliorations. Les négociations, disons plutôt le dialogue de sourds, avec les artistes-interprètes, révèlent d'étonnants blocages. M. Edeline, P.-D. G. de la S.F.P., désigné par le gouvernement comme médiateur dans le conflit, parle d'abandonner, mais ce n'est pas possible, alors il est reçu par le premier ministre, celui-ci réitère les recommandations présidentielles en faveur de la création, manifestement on tourne en rond.

Situation paradoxale, d'ailleurs : M. Edeline, en tant que producteur, serait solidaire des sociétés de programmation d'Etat et de la production privée, mais la perspective d'une garantie portant sur le volume de la création télévisée serait favorable à la bonne marche de son entreprise. Pour débloquer la télévision de l'impasse — culturelle et économique — où on l'a mise depuis deux ans, on constatera bientôt que le système — peut-être pas la loi, mais son interprétation sûrement — mis en place le 6 janvier 1975, doit être révisé. Les présidents des chaînes se sont rencontrés jeudi : ils ont notamment envisagé de limiter la concurrence à laquelle ils se livrent, l'après-midi par exemple. C'est le commencement de la sagesse

Si la concurrence peut être stimulante dans les secteurs de l'information (mais l'est-elle encore réellement ?), de la création et de l'innovation, elle n'a pas grande signification lorsqu'il s'agit de mettre en place une télévision de la continuité, où la « compagnie » l'importe sur le contenu. Afin d'augmenter le volume des programmes, en effet, on a standardisé la production — à toute heure, — et le secteur de l'imagination, dans le documentaire comme dans la fiction, jugé trop coûteux, n'est plus un champ où se rencontrent les styles, les goûts, les tendances artistiques, mais un marché où se négocient des produits internationaux sans surprise, à des tarifs qui suivent la fluctuation des monnaies. A part le mercredi soir sur TF 1, par exemple, il n'y a plus de créneau régulier où on soit assuré de trouver une œuvre originale de fiction.

### Service public ? au sens large...

Les téléspectateurs sont en droit de se demander à quoi sert leur redevance lorsqu'on leur propose une structure de programmes calquée sur des modèles privés anglo-saxons, avec les mêmes défauts, et les mêmes séductions : des films, des téléfilms qui ressemblent à des films, et des coups d'éclat, dont la portée dépasse heureusement le tapage publicitaire, ainsi les débats sur *l'Aveu* et sur *Section spéciale*. Truffées de publicité, vidées d'originalité, les soirées télévisées ne répondent plus au concept de « service public » qu'au sens large. De la même manière que les programmes d'Europe I et de R.T.L. Mais ces dernières entreprises sont des entreprises commerciales. Nul doute que les responsables de la télévision, au gouvernement, dans les chaînes, ne désirent mieux faire.

Mais quelle catastrophe serait susceptible de les faire passer à l'acte ? En 1975, il s'agissait d'effacer un passif imaginaire, celui de l'O.R.T.F. : on verrait en 1976. On n'a rien vu. En 1977, il ne s'agira sans doute pas de se lancer dans des entreprises de longue haleine : les mandats des dirigeants arrivent à terme. On peut simplement espérer qu'ils veuillent finir en beauté. Ce serait la meilleure manière de se faire regretter. Ou de rester.

MARTIN EVEN.

## « Il n'y aura pas de trou dans l'antenne »

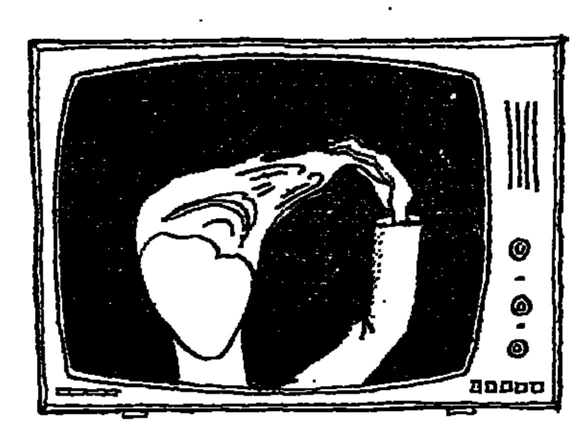
REÇUS sucessivement par Jean-Pierre Elkabbach les 3, 4 et 5 janvier, les présidents des trois sociétés de programmes ont répondu aux questions de divers journalistes spécialisés, au micro de France-Inter. Leurs questions ont d'abord porté sur le conflit avec les artistes-interprètes, sur ses conséquences et son issue possible. Ainsi, tout naturellement, les responsables des chaînes de télévision ont été conduits à parler de leurs projets pour 1977, dernière année de leurs mandats respectifs. Ils ont évoqué ce qu'était ou plutôt ce que devrait être selon eux la télévision. Tous se sont attardés sur les moyens à mettre en œuvre pour faire une meilleure part à cette « création » recommandée par M. Valéry Giscard d'Estaing

Ils ont déploré en particulier le manque de coordination, tout en faisant état des difficultés découlant d'une vraie coordination — les sondages étant à la clé, sinon la clé, de ce débat. La grève, qui dure depuis le 18 novembre, est pour M. Cazeneuve « extrêmement gênante », « très désagréable », tandis que M. Jullian se trouve « le premier puni » et « essaye d'assumer ». Et il reconnait la médiocrité des programmes diffusés le soir de Noël et du Jour de l'an, les émissions en direct prévues pour ces jours de fête ayant été plus qu' « incertaines ».( Mais il n'était pas question de diffuser des travaux enregistrés). Selon M. Contamine, le conflit atteint moins directement FR 3, qui fabrique un nombre inférieur d'émissions spécifiques. Mais le président de la chaîne spécialisée dans le cinéma ne « *comprend pas qu'on reproche aux sociétés de programmes de ne pas faire de créations : elles ne demandent que cela (...) mais tout cela se traduit par de l'argent. Ce sont les fonds qui manquent le plus* ».

Sur les moyens de sortir du conflit, les présidents n'ont guère répondu. « *Il n'y aura pas de trou dans l'antenne* » a dit M. Cazeneuve ; « *Nous avons des films de cinéma en réserve pour trois ans* », a affirmé M. Jullian, qui pourtant s'est réuni avec MM. Contamine et Cazeneuve le jeudi 6 janvier pour étudier la possibilité de faire en commun des économies (sur les émissions de l'après-midi en particulier), de trouver de nouvelles ressources, de remplacer les feuilletons américains par des rediffusions françaises. « *Dans la mesure où le fait de lancer des productions françaises est synonyme de qualité* », a cependant noté M. Cazeneuve, pour qui qualité égale création.

### « Le reste serait vaines promesses ! »

Paradoxalement, FR 3, en cette fin d'année, peut se vanter d'avoir consacré une bonne part à la création et le président de cette chaîne spéciale, et régionale, a pu faire état de projets bien définis pour 1977. Déjà une production « dramatique » originale s'intercale entre les films cinématographiques une fois par mois. C'est « Cinéma 16 ». Mais FR 3 portera son effort de 1977 sur les programmes des week-ends, avec une heure complète de télévision d'expression régionale le samedi après-midi (un « Samedi entre nous » pour chacune des onze régions). Le jeudi soir, le journal de 22 heures de la troisième chaîne sera étoffé par un dossier, le dimanche après-midi, FR 3 diffusera « Espace musical » en collaboration avec Radio-France. Des émissions de fiction supplémentaires (dramatiques historiques en particulier) sont prévues. Et, tandis que TF 1 et A 2 retransmettront simultanément le Tournoi des cinq nations, M. Contamine se propose de rediffuser certaines émissions de « Cinéma 16 ». Car, selon lui, « *la seule réponse au manque de coordination, ou à l'impossibilité de celle-ci, c'est... la rediffusion* ».



La grève des comédiens, vue par Bonnaffé.

Si la concurrence est pour M. Jean Cazeneuve un stimulant bénéfique, elle a ses revers et entraine des risques de doublons. M. Cazeneuve, faisant fi des sondages, proposera sur TF 1, le mardi, à une heure de grande écoute, une émission ethnographique sur l'Amazonie. Pour M. Jullian, « *la coordination ne peut avoir d'effet et de commencement qu'en fonction du cahier des charges* » et, a-t-il dit, si deux films passent le lundi soir sur TF 1 et FR 3, A 2 ne peut que diffuser « *quelque chose qui ne soit pas trop concurrencé, qui ne souffre pas trop...* ». Ceci par simple respect des auteurs qui travaillent : « *Je dois sauver les gens dont j'ai la charge* », a ajouté l'ancien éditeur.

M. Jullian souhaite que les sondages deviennent « *moins nocifs, moins sots* ». Pour lui, le public, si on ne lui donnait que des films, « *serait content* ». « *Mais*, a-t-il dit, *ce que je veux faire n'a rien à voir avec ce que je fais. Nous sommes à l'intérieur d'un système. Le problème n'est pas un manque d'argent, ce n'est pas aux sociétés nationales de télévision de donner le mauvais exemple en versant des salaires supplémentaires.* »

M. Jullian prévoit pour 1977 « *des améliorations de programmes et de créativité* », ceci dans les limites fixées « *au plan de l'Etat* ». Mais il s'engage à répercuter ces améliorations auprès des comédiens. « *Le reste serait vaines promesses* », a-t-il conclu.

MATHILDE LA BARDONNIE.

## Non au télécinéma

par JACQUES SICLIER

DU dimanche 19 décembre 1976 au dimanche 2 janvier 1977, pendant la période dite « des fêtes », les trois sociétés de télévision ont diffusé 38 films de long métrage (dont 18 français), qui se répartissent comme suit : 10 sur TF 1 (dont 4 en soirée), 16 sur A 2 (dont 4 en soirée), 12 sur FR 3 (tous en soirée).

FR 3, qui est, de par son cahier des charges, « la chaîne du cinéma », n'a augmenté son contingent habituel que d'un film diffusé le vendredi 31 décembre à 0 h. 20. TF 1 a ajouté trois films certains après-midi. Antenne 2, qui n'avait pas utilisé, au cours de l'année, le contingent auquel elle a droit, a organisé pendant les deux semaines, du lundi au vendredi, un ciné-club à 16 h. 45 (une bonne heure d'écoute), ce qui l'a donc amenée à un nombre de films supérieur à celui de FR 3.

Vive le cinéma donc ! Dans ces trente-huit films « tout public » — qui furent signalés dans nos programmes au moment de leur diffusion — il y en avait très peu de médiocres par rapport à une forte majorité d'œuvres de qualité artistique et commerciale. Si l'on ajoute à cela les téléfilms américains (feuilletons ou non) et les deux productions spéciales « le Jeune Homme et le Lion », réalisé par Jean Delannoy (TF 1) et « les Beaux Messieurs de Bois-Doré », réalisé par Bernard Borderie (A 2), téléfilms français à épisodes, les programmes de fin d'année de la télévision française ont été placés sous le signe du spectacle cinématographique. Si bien que, pendant deux semaines, nos trois sociétés de télévision nous ont offert des programmes analogues à ceux de Télé-Monte-Carlo et de Télé-Luxembourg, chaînes périphériques privées.

Vive le cinéma ? Oui, mais... ailleurs. Même si nous aimons voir ou revoir les bons films, les classiques, au petit écran, passer, de temps à autre, une soirée de cinéma devant la télévision, il faut maintenant tirer la sonnette d'alarme. Une télévision qui se fait à ce point le véhicule de la production cinématographique, sans apporter, en contrepartie, les preuves d'une véritable création télévisuelle, faillit à sa mission culturelle. Qu'on ne vienne pas nous dire que la grève des comédiens a été responsable de cette situation.

A part le « Chantecler » inachevé d'Averty (seul grand créateur présent cette année et d'ailleurs solidaire de la grève), aucune production de prestige n'en a souffert. Ce Noël 1976 n'aurait pas été de toute façon une de ces fêtes préparées de longue date que l'O.R.T.F. s'efforçait, autrefois, d'offrir avec des organisateurs tels que Claude Santelli, pour ne citer que lui, qui nous a laissé les souvenirs les plus éblouissants.

Quant aux comédiens, qu'on ne saurait trop soutenir dans leur combat, ils réclament justement, avec l'assurance d'un volume annuel de travail, la garantie raisonnable d'œuvres de création. L'abondance des films achetés à l'industrie cinématographique et des téléfilms venus de l'étranger est en train de tuer la télévision en grignotant le terrain où s'exerçaient les qualités professionnelles, non seulement des acteurs, mais encore de la plupart des réalisateurs et techniciens qui avaient choisi dans l'enthousiasme d'être des téléastes, de tout inventer au fil des années.

Films de cinéma, téléfilms étrangers, sont des produits déjà amortis ailleurs et dont l'achat des droits de diffusion, on le sait, revient beaucoup moins cher que la production d'émissions dramatiques. Ce sont aussi, surtout les films, des produits qui plaisent aux spectateurs et donnent de bons sondages. Tout est là. Les chaînes, maintenant concurrentielles, ne recherchent plus que la facilité, nous donnent pour « créations » des tribunes et des débats ou des émissions en direct, et ne songent qu'à la gestion et aux indices d'écoute. Elles hésitent à passer des commandes de produits télévisuels à la S.F.P. (Société française de production), dont les tarifs sont élevés.

Et qu'importe si les films en cinémascope sont massacrés au petit écran, si les films en couleurs sont encore vus par beaucoup de téléspectateurs en noir et blanc. Le cinéma sert à masquer les difficultés, ou les tares, de systèmes établis après l'éclatement de l'O.R.T.F. Le public suit. Il aime le spectacle et les films, ce qui est, tout compte fait, le meilleur. Du même coup, ce public délaisse les salles, surtout en province, où le choix des films est limité (il faut au moins « King Kong » ou « Barry Lyndon » pour qu'on sorte de chez soi), ce qui contribue à aggraver la crise du cinéma français.

Trente-huit films en deux semaines à la télévision, c'est trop, beaucoup trop. Une dizaine de films par semaine (dont quatre à cinq pour FR 3), dans la situation « normale », c'est encore trop. Il devient urgent de remédier à cela.

POINT DE VUE

## RECONSTITUER L'O.R.T.F.

par PIERRE ANDREU (*)

*M. ROBERT BOULIN, ministre chargé des relations avec le Parlement, répondant à M. Le Tac, qui, se faisant l'interprète du sentiment général, avait demandé la création d'un « organisme coordinateur » entre les sept sociétés nées de l'éclatement, de la mort de l'O.R.T.F., a déclaré à l'Assemblée nationale qu'il n'en était pas question, car ce serait « reconstituer l'O.R.T.F. » et que tout marchait très bien comme cela. On comprend très bien l'extrême difficulté que M. Boulin, porte-parole du gouvernement et de M. Giscard d'Estaing, a, contre l'évidence, à reconnaître que tout ne va pas très bien dans le fonctionnement des sept organismes et dans les programmes des trois télévisions, car ce serait, en même temps, donner tort à notre président de la République et avouer que l'un des premiers « gadgets » de M. Giscard d'Estaing, la fameuse réforme de l'O.R.T.F., imposée par lui en juillet 1974, a fait long feu Pour bien comprendre tout cela, il faut revenir six, sept ans en arrière.*

*A la fin des années 60, il était devenu évident qu'il y avait des choses à changer dans le fonctionnement et dans le statut de l'O.R.T.F., qui, avec ses deux chaînes de télévision en pleine expansion, avait beaucoup grandi depuis 1959. Mais personne ne contestait alors les résultats obtenus, la qualité des programmes et le rayonnement de l'Office à l'étranger était extrême, je pouvais moi-même le constater tous les jours dans les pays arabes. M Lucien Paye, universitaire éminent, diplomate remarquable, fut chargé par le gouvernement de mener une grande enquête auprès de toutes les personnes qualifiées en matière de radio et de télévision et d'étudier les réformes qu'il pouvait être souhaitable d'apporter à l'Office. Son enquête aboutit en 1970 à la publication d'un gros et remarquable rapport Le « rapport Paye » concluait que, de toute manière, une politique de décentralisation, d'assouplissement des structures, devait être menée, mais ne préconisait aucunement, même dans son hypothèse la plus extrême, la disparition de l'Office. Lucien Paye, lui-même, penchait pour un système de type holding où une « société mère commune » aurait coiffé un certain nombre de « sociétés filiales ».*

*La loi de juillet 1972, premier pas d'une transformation de l'Office, en créant sept régies (une régie de radiodiffusion, une régie de la première chaîne de télévision, une régie de la deuxième chaîne de télévision, une régie de diffusion et, en principe, trois régies pour les moyens de production vidéo, vidéo-mobile et films pour la télévision) est sortie de là En même temps, Arthur Conte était nommé directeur général de l'Office*

*On peut dire aujourd'hui qu'avec Arthur Conte et toute la mascarade absurde que ce politicien de second plan a entretenue complaisamment autour de lui une année capitale, empoisonnée de plus par tous les relents de la publicité clandestine, a été alors perdue. De ces possibilités nouvelles de gestion on ne sut rien tirer, si ce n'est publier des tonnes de papier (règlement, instructions 31, 32, 33, etc.) — les régies, sans substance réelle, apparaissaient plus comme un os jeté aux « réformateurs » que comme une saine tentative d'aller de l'avant — tandis qu'au contraire les syndicats, ne retenant que les incertitudes qui pesaient sur l'Office, commençaient aveuglément cette guerre de harcèlement dont les motivations devaient devenir de plus en plus obscures pour le public. A l'automne 1973, Arthur Conte fut débarqué. Nommé pour trois ans, son éviction était évidemment scandaleuse — il n'avait pas voulu, au dernier moment, être l'agent des basses œuvres de Philippe Malaud contre France-Culture, — mais sa direction de l'O.R.T.F., toute en effets de voix et de menton, avait été, sur tous les plans, parfaitement négative C'est alors que survient M Marceau Long, et c'est ici que ce court récit devient vraiment édifiant.*

*M. Marceau Long est l'homme qui, placé à la tête de l'Office pour appliquer la loi de 1972, a accepté de faire le contraire de ce pour quoi il avait été nommé Chargé de réformer, de décentraliser, il a accepté, quand le pouvoir a changé, en haut fonctionnaire zélé, de démanteler l'Office, d'en discipliner la destruction. En décembre 1973, il déclarait à l'A.F.P. :* « Je veux réaffirmer ma volonté de préserver l'unité de l'Office. La décentralisation n'est qu'une forme de l'organisation du service public.. Aucun des schémas que j'étudie ne comporte de risque de démantèlement de l'Office.. »

*Les syndicats doivent être convaincus que ce n'est pas l'unité de l'Office qui est en cause mais son organisation trop centralisée ce qui était viable avec une chaîne de télévision ne l'est plus avec trois chaînes et des dizaines de stations en province et outre-mer..*

*C'est pourquoi il faut, d'une part, des structures centrales et communes et, d'autre part, des structures décentralisées, le tout constituant l'O.R.T.F.*

*Et, à propos de la télévision, M Marceau Long précisait :* « Il ne s'agira pas de créer trois télévisions fonctionnant parallèlement en concurrence sauvage, mais d'avoir trois programmes et une seule politique des programmes. »

*Tout apparait donc assez clair au début de 1974 : l'Office, puissante machine administrative, doit se transformer, mais, pour M Marceau Long et le gouvernement, il n'est nullement question de s'en débarrasser Six mois plus tard, tout est changé L'Office, accusé de tous les maux, bête malade, gigantesque, dépensière, etc., doit être supprimé, vite , vite et sans délai Qu'avait-il bien pu se passer durant ces six mois ? Un président de la République était mort et un autre lui avait succédé.*

*L'O.R.T.F. — on ne le sait généralement pas — a manqué être sauvé. Il aurait suffi que Georges Pompidou vécût deux mois de plus. Le projet de réforme de l'O.R.T.F., dans le sens de la loi de 1972 et des déclarations publiques de M Marceau Long, c'est-à-dire la création d'un certain nombre d'« établissements publics » spécialisés, coiffés par un puissant centre de décision et de coordination, avait été définitivement approuvé par l'avant-dernier conseil des ministres, présidé par G. Pompidou M. Marceau Long avait été chargé de préparer pour le 1er mai l'ensemble des décrets d'application Entre-temps, Georges Pompidou mourut. En quelques semaines, tout ce qui avait été longuement et difficilement fait fut défait.*

*Je me souviens de ma stupéfaction quand l'entendis, en septembre 1974, M. Marceau Long, d'ailleurs assez gêné, invoquer des prétextes bien futiles pour justifier ce surprenant revirement : les grèves maladroites, l'exaspération du public, les campagnes intéressées de quelques parlementaires de la majorité. Tout cela était sans doute vrai, mais, par rapport au bien public, est-ce que tout cela pesait bien lourd ? Quoi qu'il en soit, en deux ou trois séances de travail — bénies par M· Giscard d'Estaing — l'O.R.T.F. fut sacrifié et M. Marceau Long se remit avec zèle à la tâche pour préparer à la hâte des textes qui, eux, enterreraient l'Office En nous les commentant, quelle ne fut pas notre stupeur de l'entendre évoquer avec une discrète pointe de regret l'établissement central dont il avait prévu la création et ajouter, — l'en garantis les termes :* « Je parlerais bien volontiers que, sous une forme ou une autre, un tel holding renaîtra peu à peu sous la poussée des besoins exprimés par les établissements créés. »

*Aujourd'hui, qui croit encore à la réforme de 1974 ? Les slogans que M Boulin répète mécaniquement ne trompent personne, les trompent-ils lui-même ? Tout le monde sait que, par l'absence de services généraux communs, la gestion des sociétés actuelles est plus coûteuse et plus lourde que celle de l'O.R.T.F. Tout le monde constate que la prétendue concurrence des chaînes de télévision est ou une bêtise ou un leurre Tout le monde sait que la création d'une société de diffusion n'a pas résolu les problèmes, difficiles, nombreux et vastes que traitait auparavant la direction de l'équipement et de l'exploitation de l'O.R.T.F sous la direction si ferme de Claude Mercier.*

*Les temps annoncés par M Marceau Long en septembre 1974 sont arrivés. Ils sont simplement arrivés peut-être un peu plus vite qu'il ne pensait M Boulin disait à M. Le Tac :* « Si vous créez un « organisme coordinateur », vous allez « reconstituer l'O.R.T.F. »

*Et bien, reconstituons l'O.R.T.F., et le plus tôt sera le mieux.*

(*) Ancien responsable de bureau de l'O.R.T.F. pour le Proche-Orient.

# RADIO-TELEVISION

## Libres opinions

### ET SI L'ON PARLAIT FRANÇAIS EN FRANCE ?

par JEAN THÉVENOT

**Journaliste, homme de radio, auteur de « Hé ! la France, ton français fout le camp ! » Jean Thévenot présente un autre aspect de la nouvelle télévision.**

LE 31 décembre. Veille du premier jour d'application généralisée de la loi linguistique visant à rétablir le français dans les principaux secteurs où il a démissionné ou été démissionné.

Comme tant d'Hexagonaux que le plan Barre a dissuadés de sortir de chez eux, je regarde la télévision.

La télévision française.

20 h. 30. — TF 1 : Gala de l'Union. Le gala des incidents, dont on avait assuré qu'en tout cas il vaudrait aux téléspectateurs français une bonne émission.

Oui, une excellente émission américaine, pour téléspectateurs américains.

A l'exception de trois ou quatre séquences de très bref dialogue avec des artistes français rentrant dans leur loge, tous les propos tenus, toutes les annonces faites à l'image (pardon : in) étaient en anglais. Sauf une, à inscrire au crédit d'élégance de l'Américain chargé d'annoncer Claire Motte.

Même Jean-Pierre Aumont crut bon de s'exprimer en anglais. Politesse à l'égard des hôtes américains, me dira-t-on. Ces hôtes dont la chronique — sans parler de celle des bijoux de Mme Françoise Giroud — rapporta qu'ils avaient été plutôt goujats ! Et les téléspectateurs français alors, point d'égards pour eux ?

Du moins aurait-on pu faire de cette étrange émission comme d'un film : la sous-titrer ou la doubler.

Chronomètre en tête, sinon en main, je peux affirmer que moins du tiers des propos et annoncés en anglais ont été traduits ou, plus exactement, résumés en français par une voix hors champ (pardon : off).

Pendant cette heure et demie-là, il fallait savoir l'anglais pour profiter totalement du spectacle.

22 h. 20. — Après la joyeuse histoire du Cachalot, qui aura été le bon moment de la soirée, spectacle (pardon : show) Jerry Lewis.

Cette fois, 99,99 % d'anglais, le 0,01 % étant fait des « *Merci, merci beaucoup* » de Jerry Lewis adressés au public de l'Olympia.

Car cette émission de grand soir de réveillon n'était que la diffusion longuement différée (et sans un mot de commentaire en français) d'un enregistrement réalisé en ce temple parisien des variétés. C'est-à-dire qu'en l'occurrence ce n'est pas une mais deux, mais de multiples fois qu'il aura fallu à un public — à des publics français — savoir l'anglais pour être auditeur à part entière.

Ici, on me dira que Jerry Lewis, pour 50 %, c'est de la grimace, laquelle est universelle. Certes, mais restent les 49,99 %.

Près de moi, à Paris, des Alsaciens, suivant mon itinéraire télévisuel : « *Ah ! si au moins on était en Alsace, on regarderait l'Allemagne !...* »

Ce qu'ont peut-être fait les Alsaciens en Alsace.

23 h 15. — Je passe à Antenne 2. Deux dames chantent en anglais. C'est le show Judy Garland - Liza Minelli.

N'étant pas assez bête pour contester leur talent et pour ne pas apprécier la rencontre dans une même image de la mère, disparue, et de la fille, je regarde un moment. Puis je vais me coucher, de peur d'entendre, sur le coup de minuit, un de nos messieurs P.-D. G. promettre aux Français une bonne télévision française.

Je me mets à penser à quelque otage de quelque pays lointain qu'au cours de cette soirée on aurait amené les yeux bandés dans quelque domicile français branché sur la télévision française et à qui on aurait alors rendu l'usage de sa vue. A coup sûr, il aurait demandé : « *Où suis-je ? Dans quel Etat des Etats-Unis ?* »

Je pense aussi à nos artistes-interprètes se battant pour sauvegarder un certain volume de production française. Se battant pour le public (quoi qu'on lise dans certains courriers de lecteurs à courte vue : « *Nous payons la redevance, on nous vole* ») autant que pour eux (d'autant que, quoi qu'on dise, la grève n'est pas une partie de plaisir).

Et, surtout, qu'on ne prétende pas que le caractère anglophone de cette soirée de la Saint-Sylvestre est imputable à cette grève : les émissions que j'ai citées n'ont pas été diffusées en remplacement d'autres, elles étaient prévues au programme de longue date.

1er janvier. Je vais chez ma concierge, pour cause d'étrennes. Pas de concierge. Mais son père, chaleureux, volubile, qui m'explique entièrement en espagnol qu'elle est allée promener la *chica* et qu'elle rentrera sous peu.

Cela dit pour l'anecdote, analogue à celle qui court les beaux quartiers et selon laquelle les maîtresses de maison se trouveraient désormais obligées à apprendre l'espagnol, voire le portugais — et, qui sait ? grand Dieu ! demain, l'arabe.

Oui, anecdote, ayant sa place dans ce tableau d'ensemble, mais de poids léger, les rapports de forces respectifs entre le français, d'une part et, d'autre part, l'anglais et l'espagnol n'étant pas les mêmes.

La preuve. En attendant le retour de la concierge, je suis allé dans le bistrot voisin (d'ailleurs appelé bar) et, après avoir commandé un whisky-coca, je me suis fait un petit flipper.

C'eût été de la malchance de n'en pas trouver un dans ce bar. Sur les trois cent soixante mille débits de boisson que compte la France, cent mille sont équipés de flippers.

D'ailleurs, qui ne les voit, ne serait-ce qu'en passant, et qui ne voit les jeunes agglutinés autour de ces appareils et pour qui le mode d'emploi et les diverses inscriptions en anglais n'ont aucun secret ?

Sur le tableau lumineux des flippers se dessinent en fait l'éducation anglophone des prochaines générations françaises et leur décervelage.

Hier encore, le petit écran faisait contrepoids.

Maintenant...

Maintenant, j'écris ce constat en ayant à subir, en provenance d'une pièce voisine, le son d'un film américain, diffusé en v.o. sous-titrée par FR 3.

A propos, demain, le mode d'emploi des flippers sera-t-il en français, conformément à l'article premier de la loi n° 75-1349 du 31 décembre 1975 ? Dans la négative, les peines prévues à l'article 3 seront-elles appliquées ?

Plus généralement, demain, en France, pourra-t-on encore s'exprimer en français ; notamment à la télévision, la grande école parallèle ?

Questions dictées par un chauvinisme odieux autant que rétrograde ? Non, par le refus du suicide culturel vers quoi nous courons à grandes enjambées sans même nous en apercevoir.

Insidieusement, notre identité est attaquée ; insensiblement, elle se désagrège. Et quiconque le dénonce passe, au mieux, pour un emmerdeur.

## Écouter, voir

**● LA LEÇON DE MUSIQUE : MICHEL PORTAL. — Dimanche 9 janvier, TF 1, 22 h.**

Pour tous ceux qui n'ont pas le loisir d'assister, le 14 janvier à Paris, à la création par Michel Portal du « Konzert » de René Koering, voici, dans l'excellente série de Mildred Clary, et en liaison avec France-Musique, une visite organisée de l'univers de la clarinette, en compagnie de l'un des « grands » du genre, marginal illustre, interprète privilégié des « Domaines » de Pierre Boulez, épicentre de l'ensemble de free jazz « Portal unit », bon mozartien, bon improvisateur, membre émérite de formations de chambre, dont la discographie va de Brahms à Stockhausen. A découvrir au cours de cette émission, voisinant avec la *Sonate en fa mineur*, de Brahms, *Dédoublement*, de Vinko Globokar, pour clarinette et deux timbales à pédale.

**● ESSAI : GÉNÉALOGIE DE LA MUSIQUE, PAR JACQUES ATTALI. — A partir du mardi 11 janvier, France-Musique, 22 h. 30.**

C'est en préparant, pour France-Musique, une étude en forme de conférences sur les caractéristiques propres au « produit-musique » et à la condition du musicien selon les états de société, les forces économiques et le pouvoir politique que l'économiste Jacques Attali a eu l'idée de réunir ses réflexions dans un ouvrage, *Bruits*, qui vient de paraître aux Presses universitaires de France. On pourrait cependant croire que sa démarche fut inverse, tant l'auditeur se sent convié à une « lecture » de textes, illustrée d'exemples musicaux. Le niveau zéro de la recherche radiophonique, donc. Ce qui n'enlève rien à l'intérêt du propos, sans doute le plus neuf qui ait été tenu, depuis Adorno, sur le rôle en société du sonore organisé.

Et quelle brillante défense *a posteriori* de la réforme de France-Musique que cette pensée polymorphe qui intègre dans sa progression particulière — ontologique et non historique — toutes les musiques, de toutes les époques et de toutes les origines.

**● TÉLÉFILM : QUAND L'AMOUR VIENT. — Mercredi 12 janvier, TF 1, 20 h. 30.**

Les grands sentiments à l'échelle d'une ferme bretonne quand l'horizon se borne à l'église, la mairie et l'école. Paul, justement, aime l'institutrice. Pour ne pas être en reste, son frère — également quadragénaire, également célibataire — répond à une annonce matrimoniale. Rien d'héroïque, dans cette chronique paresseuse qu'interprètent, sans prouesses (elles ne seraient pas de mise), Paul Crauchet, Michel Robin, Geneviève Mnich. Mais un ton qui rappelle une réalisation antérieure et plutôt réussie d'Hervé Baslé, *les Prétendants de Madame Berrou*.

**● RETRANSMISSION THÉATRALE : LE BALADIN DU MONDE OCCIDENTAL. — Jeudi 13 janvier, TF 1, 21 h. 45.**

Un jeune homme se réfugie dans un village, il gagne l'admiration de tous et de toutes en racontant qu'il a tué son père. Les vapeurs du whisky et celles des brouillards verts venus de l'Océan font naître des farfadets dans la tête des Irlandais...

Le spectacle de Brigitte Jacques montre ces superbes affabulateurs prêts à quitter leur terre pauvre et catholique pour les Amércains et trompent leur attente en inventant cet avatar truculent de la passion du Christ, l'histoire de ce garçon qui ne parvient pas à tuer son père et que son père finit par tuer. Sur cette pièce, Bernard Rothstein-Sobel, metteur en scène de théâtre lui aussi, a conçu un espace, celui d'un écran où se lisent la théâtralité et les idées, et où il n'est pas question de suivre les répliques comme au football.

**● SCIENCES : VOYAGE DANS LE COSMOS. — Vendredi 14 janvier, FR 3, 21 h. 30.**

« *Lorsque les hommes sauront ce qu'est la Terre, lorsqu'ils connaîtront la modeste situation de leur planète dans l'infini... ils ne seront plus aussi fous, et vivront en paix* », disait Camille Flammarion, qui consacra une grande part de sa vie, de son énergie à l'astronomie, publiant ce qu'il est convenu d'appeler des ouvrages de vulgarisation. Ce « Voyage dans le cosmos », une série de six émissions réalisées par Monique Tosello et Jean Lallier, s'inscrit dans la logique du grand précurseur. Le premier numéro est une évocation-portrait de Camille Flammarion. On verra plus tard les nombreux astronomes amateurs; on écoutera les spécialistes, fous des étoiles et des constellations ; on s'interrogera sur l'origine du monde, les troubles de Vénus et les caprices de Jupiter. L'émission scientifique est un genre difficile et il est courageux de ne pas oublier cette nouvelle astronomie populaire. C'est d'ordinaire l'affaire des clubs les plus fermés.

**● SÉRIE : TWO SHERIFS. — Samedi 15 janvier, A 2, 13 h. 45.**

Cela tient de la série policière, du western et du documentaire, et se présente comme « une série de non-fiction », en trois épisodes d'une heure. Ils ont été écrits et réalisés par Jean-Pierre Richard, qui a choisi deux shérifs, et les a suivis pendant leur campagne, à l'ombre des élections présidentielles aux Etats-Unis.

Il y a le shérif de Paris (Texas), où la prohibition sévit toujours, celui de Flagstaff (Arizona), dans un comté où se trouve la plus forte concentration d'Indiens. Les émissions sont la chronique (brute, sans commentaire) de leur vie quotidienne, avec quelques portraits saisissants d'Américains moyens.

**● PHILOSOPHIE : PORTRAIT DE NAHUM GOLDMANN. — Dimanche 16 janvier, TF 1, 10 heures.**

Nahum Goldmann préside depuis quarante ans le congrès mondial des juifs. Celui que l'on a souvent surnommé « le pape des juifs » a récemment publié *le Paradoxe juif*, un livre composé de conversations enregistrées en français par Léon Abramovicz (*le Monde* du 29 décembre). Cet homme qui « *n'aime que les hommes hors du commun et préfère rester seul avec Platon plutôt que de fréquenter le tout venant* », cet homme dogmatique, clairvoyant, est aussi un politicien : il parle, et cette émission raconte son intelligence, son humour.

**● HEXAGONAL: MAURIAC OU L'ENRACINEMENT. — Dimanche 16 janvier, FR 3, 19 heures.**

Malagar, Saint-Symphorien, Langon, Saint-Léger, Bazas : les lieux de François Mauriac, au carrefour de la Gironde et des Landes, ces lieux qui emplissent tous ses livres et qu'il aimait plus que tout. Paul Paviot, le réalisateur de *Génitrix*, est retourné là-bas: Mme François Mauriac, son fils Claude, sa petite-fille Anne Wiaszemski, Gaston Duthuron, président de l'Association des amis de François Mauriac, témoignent, racontent, se souviennent. Des extraits des films tournés à partir de *Thérèse Desqueyroux*, du *Sagouin* et de *Génitrix* s'intercalent en heureux contrepoint. Emmanuelle Riva, Henri Virlojeux et Monique Lejeune, les interprètes, donnent leur sentiment. Seul Mauriac n'est pas là. Dommage. Il avait à lui tout seul, en vérité, une autre présence, une autre épaisseur. Ces impressions d'un automne 76 autour de Malagar sont un peu morbides. La petite monnaie des « souvenirs » vaut moins que ce qui reste, l'œuvre d'un poète, d'un écrivain.

## Les films de la semaine

**● LES TROIS LANCIERS DU BENGALE, de Henry Hathaway. — Dimanche 9 janvier, TF 1, 17 h.**

En ce temps-là (1935), on ne mettait pas en cause la politique coloniale britannique lorsqu'on racontait, à Hollywood, les exploits de la glorieuse armée des Indes. Gary Cooper en tête, les trois lanciers luttent contre un louche émir, une sombre espionne et des indigènes dissidents, dans la grande tradition du film d'aventures. Cette imagerie, fort réussie en son genre, a toujours provoqué l'enthousiasme.

**● LE GRAND RESTAURANT, de Jacques Besnard. — Dimanche 9 janvier, TF 1, 20 h. 30.**

Une parodie un peu lourde (dans sa deuxième partie) des films d'espionnage. Mais Louis de Funès, râleur et agressif devant les faibles, cauteleux et peureux devant les puissants, règne en maître sur ce vaudeville. A voir pour lui. Il fait rire tout le temps.

**● LA VIE D'ÉMILE ZOLA, de William Dieterle. — Dimanche 9 janvier, FR 3, 22 h. 30.**

A cause de son évocation de l'affaire Dreyfus, ce film tourné à Hollywood en 1937 fut interdit en France jusqu'en 1952. Encore ne fut-il présenté qu'en version originale et avec des coupures. A revoir aujourd'hui pour apprécier le talent de Dieterle — alors cinéaste porte-parole de l'Amérique rooseveltienne — dans cette reconstitution de la vie du grand romancier naturaliste et du combattant de la vérité et de la justice. Paul Muni est remarquablement le Zola de « J'accuse ».

**● LA BOURSE OU LA VIE, de Jean-Pierre Mocky. — Lundi 10 janvier, TF 1, 20 h. 30.**

Un grand comique français (Fernandel) et un grand comique allemand (Heinz Ruhmann) transportant des millions recherchent Jean Poiret pour les lui remettre alors que celui-ci les poursuit tout en croyant qu'ils ont volé l'argent. Chassé-croisé entre Toulouse, Montauban, Limoges et Paris. Rythme de comédie burlesque.

**● L'HÉRITIER, de Philippe Labro. — Lundi 10 janvier, FR 3, 20 h. 30.**

Journaliste, écrivain, cinéphile et cinéaste, Philippe Labro lance dans la grande presse et les milieux industriels un Belmondo, qui rappelle à la fois *Citizen Kane*, d'Orson Welles, et la dynastie des Kennedy, enquêtant sur un accident d'avion comme dans *l'Affaire Mattéi*. Ce film brillant et résolument « moderne » est l'équivalent d'un bon « thriller » américain.

**● LES ÉVADÉS DE LA PLANÈTE DES SINGES, de Don Taylor. — Mardi 11 janvier, FR 3, 20 h. 30.**

Cornelius, Zira et Milo, échappés à la catastrophe du film précédent (mardi 4 janvier), remontent dans le temps et débarquent aux Etats-Unis, où ils sont considérés comme une menace. Un scénariste en mal d'imagination a inversé la situation de *la Planète des singes* pour continuer à en exploiter le succès. Le résultat n'est pas brillant, mais l'on ressent un malaise à la féroce « chasse au singe » de la fin.

**● L'ESPION, de Raoul Lévy. — Mercredi 12 janvier, FR 3, 20 h. 30.**

Deuxième et dernier film d'un producteur de choc du cinéma français devenu réalisateur et qui mourut tragiquement. Dernier rôle, avant sa mort, de Montgomery Clift, pathétique avec son visage ravagé. A part cela, un film d'espionnage où la psychologie a plus d'importance que le suspense, où l'on voit que le monde capitaliste et le monde communiste appliquent les mêmes méthodes, le même système inhumain. Techniquement correct, esthétiquement assez élégant, mais sans surprises.

**● REMORQUES, de Jean Grémillon. — Jeudi 13 janvier, FR 3, 20 h. 30.**

Réalisé dans des conditions difficiles en 1939-1940, ce n'en est pas moins un des grands films de Grémillon par son réalisme sobre, son étude des passions humaines dans l'univers du quotidien. Partagé entre son métier de capitaine de remorqueur, sa tendresse pour sa femme malade (Madeleine Renaud) et sa nouvelle vie sentimentale avec Michèle Morgan, la femme apportée par la tempête, Jean Gabin échappait ici à la mythologie des films de Duvivier et Carné, et vivait, très simplement, un « drame humain ».

**● VINGT-QUATRE HEURES DE LA VIE D'UNE FEMME, de Dominique Delouche. — Vendredi 14 janvier, TF 1, 14 h. 25.**

Danielle Darrieux, femme délicate, meurtrie par une aventure sordide, erre, comme une héroïne d'Ophüls dans des palaces 1900 et le décor mélancolique de Bellagio, sur le lac de Côme. Une « vision » d'un roman célèbre de Stefan Zweig par un réalisateur qui fait du raffinement esthétique un art des sentiments. Méritait mieux, après avoir attendu trois ans une diffusion, que cette programmation un vendredi après-midi. Mais les droits venaient à expiration.

**● LANCELOT DU LAC, de Robert Bresson. — Vendredi 14 janvier, A 2, 22 h. 50.**

Un film pensé, porté par Bresson pendant vingt ans. La fin des chevaliers de la Table Ronde, l'amour humain et l'amour mystique, la quête métaphysique. Enfermés dans de lourdes armures, les acteurs sont réduits à des yeux, à des visages. Dédaignant tout effet spectaculaire — ce qui n'empêche pas la violence des combats, — Bresson part d'une réalité dépouillée pour aboutir au symbole. Images et bruits sont comme les motifs d'une partition musicale. Dans ce film hiératique, quasi héraldique, s'exprime la quintessence du cinématographe selon Bresson. C'est l'aboutissement de ses recherches esthétiques, thématiques et stylistiques.

**● LES SEINS DE GLACE, de Georges Lautner. — Dimanche 16 janvier, TF 1, 20 h. 30.**

Adaptation « francisée » d'un roman de Richard Matheson dont Georges Lautner, malgré de louables efforts pour créer un climat d'angoisse, n'a pas retrouvé la ténébreuse atmosphère. Reste le mystère de Mireille Darc, contre lequel se cogne Claude Brasseur, dont le personnage vient au premier plan de l'histoire.

**● AVENTURES EN BIRMANIE, de Raoul Walsh. — Dimanche 16 janvier, FR 3, 22 h. 30.**

La réalité de la guerre (contre les Japonais) dans un film qui, malgré ses acteurs et le mythe d'Errol Flynn, ne se présente pas comme une fiction hollywoodienne. Faits et gestes des combattants, violence et cruauté des affrontements, on croirait parfois assister à la projection d'une bande d'actualités. On appréciera, une fois de plus — l'œuvre est célèbre, — cette mise en scène « documentaire ».

**● A BOUT DE SOUFFLE, de Jean-Luc Godard. — Lundi 17 janvier, TF 1, 20 h. 30.**

Quand la « nouvelle vague » prenait d'assaut le cinéma de papa, Godard, insolent, agressif, était aux premières lignes. Manifeste esthétique — et anarchiste, — ce film, tourné comme un reportage, mené à toute allure, sans construction dramatique ni scènes de transition, avec de faux raccords et des fautes volontaires de « grammaire », rappelle, aujourd'hui, la naissance du cinéma de Godard et celle de la vedette Belmondo.

**● LA NUIT DES GÉNÉRAUX, d'Anatol Litvak. — Lundi 17 janvier, FR 3, 20 h. 30.**

D'après un roman de Hans Helmut Kirst (sur le fonds d'apocalypse de la deuxième guerre mondiale, un chef de la police militaire allemande cherche à démasquer un général nazi maniaque sexuel et tueur de prostituées), un suspense hollywoodien parfaitement conduit. On peut se laisser entraîner dans les méandres policiers, militaires et psychanalytiques de l'intrigue.

## 625 - 819 lignes

### INFORMATIONS

TF 1 : 13 h., Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche, Jean-Claude Bourret présente une édition à 19 h. 45) ; vers 23 h., TF 1 dernière. Pour les jeunes : « Les Infos », de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 30).

A 2 : 10 h. et 12 h. 15 (jusqu'au 2 janvier) ; 13 h. (les samedis et dimanches), le journal de Jean Lanzi ; 14 h. 30, « Flashes » (sauf les samedis et dimanches) ; 18 h. 30 (sauf les samedis et dimanches) le journal d'Hélène Vida ; 20 h., Le journal de Daniel Bilalian, Didier Lecat et Patrick Poivre d'Arvor ; vers 23 h., Dernière édition.

FR 3 : 18 h. 55 et 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) ; vers 22 h., Journal.

### RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 : (le dimanche) 9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, Chrétiens orientaux (le 9) ; La source de vie (le 16) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, *Le jour du Seigneur* : « 2000 ans de christianisme, les Focolarini » (le 9), « Actualités de l'Eglise » (le 16) ; 11 h., Messe à Notre-Dame-de-l'Assomption à Ablon-sur-Seine, Val-de-Marne (le 9), au monastère de la Clarté-Notre-Dame, à Taulignan Drôme (le 16).

### PRATIQUES

TF 1 : A la bonne heure (du lundi au vendredi, 18 h.) ; Une minute pour les femmes (du lundi au vendredi, 19 h. 43) ; Objectif santé (le jeudi, 13 h. 35) ; Six minutes pour vous détendre (le samedi, 19 h. 10) ; Jeunes pratique (le samedi, 12 h. 5).

A 2 : D'accord, pas d'accord (le mardi, le jeudi, puis le samedi à 20 h. 20).

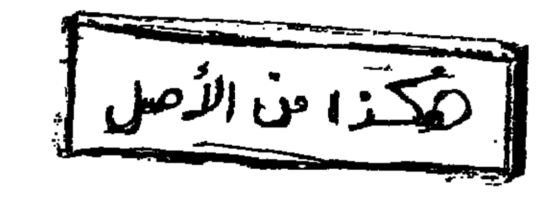
FR 3 : 90 secondes pour le consommateur (le jeudi, 19 h. 40).

**ABRÉVIATIONS**

Dans ce supplément radio-télévision les signes (*) renvoient à la rubrique Ecouter, voir, ou aux articles de première page de l'encart ; (●) indique des émissions sortant de l'ordinaire ; (N) les programmes en noir et blanc diffusés sur les chaînes en couleurs ; (R) les rediffusions ; (S) les émissions de radio en stéréophonie ; (III) les émissions de TF 1 relayées en province par FR 3.

**PROGRAMMES ÉDUCATIFS**

Les programmes des émissions éducatives diffusées à la radio sur le réseau ondes moyennes de France-Culture et à la télévision sur la première chaîne les jours de la semaine sont parus dans « le Monde de l'éducation » (n° 24, daté janvier 1977), qui les publie régulièrement tous les mois.



# RADIO-TELEVISION

## Samedi 8 janvier

### CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Enrico Macias) ; 21 h. 30, Série : Chapeau melon et bottes de cuir ; 22 h. 30, Catch.

### CHAINE II : A 2

20 . 30 (●), Feuilleton : Les beaux messieurs de Bois-Doré ; 22 h. (●), Entretien : Questions sans visage, de P. Dumayet, P. Pesnot et Ph. Alfonsi. Réal. A. Tarta.

*Au téléspectateur de deviner en même temps que Pierre Dumayet, la personnalité de l'interviewé (e).*

22 h. 45 (●), Cabarets et cafés-théâtres : Drôle de baraque, réal. R. Sangla.

### CHAINE III : FR 3

20 h. 30 (●), Ballet : Gisèle, d'après une ballade d'Henri Heine, musique d'Adolphe Adam.

*La compagnie du Théâtre du Bolchoï interprète ce ballet fantastique dans une chorégraphie de Grigorovitch.*

### FRANCE-CULTURE

19 h. 55, Poésie ; 20 h. (●), « La manifestation », de Ph. Madral, d'après « le Cheval de Troie », de Paul Nizan, avec P. Santini, N. Taleb, F. Faget ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h., La fugue du samedi ou « mi-fugue, mi-raisin », divertissement de B. Jérôme ; 23 h. 50, Poésie.

### FRANCE-MUSIQUE

20 h. (●), Soirée lyrique... Orchestre national et Chœurs de Radio-France, direction L. Segerstam, avec E. Gruberova, M. Rintzler, R. Emili : « la Femme silencieuse », opéra-comique en trois actes (Richard Strauss) ; 23 h. (●), Vieilles cires... Pierre Monteux dirige l'Orchestre symphonique de Paris, l'Orchestre symphonique de San Francisco (Stravinski, Ravel, Rimski-Korsakov, Debussy, Berlioz) ; 0 h. 5 (●), Un musicien dans la nuit... Gérard Condé reçoit Isabel Garcisanz.

### MÉTÉOROLOGIE

**FRANCE-INTER** (météo marine) : 7 h. 55 et vers 19 h 55.

**FRANCE-CULTURE** : 9 h. 5, 12 h. 30, 19 h. 30 et 23 h. 55.

## Dimanche 9 janvier

### CHAINE I : TF 1

9 h. 15 (III), Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h. (III), La séquence du spectateur ; 12 h. 30 (III), Magazine : Bon appétit ; 13 h. 20 (III), Humour : C'est pas sérieux, de C. Anglade ; 14 h. (III), Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35 (III), Sports : Direct à la une ; 17 h. (●) (R.), Festival Gary Cooper : « les Trois Lanciers du Bengale », de H. Hathaway (1935). Avec G. Cooper, F. Tone, R. Cromwell, K. Burke. (N.)

*Trois jeunes officiers anglais d'un régiment de lanciers du Bengale sont devenus amis. L'un d'eux tombe dans un piège tendu par une espionne. Les autres entreprennent de le délivrer.*

19 h. 15, Les animaux du monde.

20 h. 30 (R.), Film : « le Grand Restaurant », de J. Besnard (1966). Avec L. de Funès, B. Blier, F. Lulli, M. R. Rodriguez, V. Venantini.

*Un chef d'Etat étranger disparait dans un grand restaurant des Champs-Elysées. Le patron de ce restaurant se trouve pris entre la police et une bande de terroristes.*

22 h. (★), La leçon de musique : la clarinette de M. Portal, de M. Clary. Réal. P. Chegaray.

### CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emission pédagogique (reprise à 11 h.) ; 12 h., Le monde merveilleux de la couleur ; 13 h. 30, Dessin animé ; 14 h., Monsieur Cinéma ; 14 h. 50, Téléfilm américain : « The Wonderwoman » ; 16 h., Burlesque : N'est pas un homme qui veut ; 16 h. 15, Variétés : Spécial Feliciano. Réal. R. Pradines ; 16 h. 42, Divertissement : L'homme et sa voiture. Réal. J. Wetzel ; 17 h. 35, Variétés ; 18 h. 5, Vivre libre ; 19 h., Sports : Stade 2 ; 19 h. 45, Dessins animés.

20 h. 30 (●), Variétés : Harry Belafonte ; 21 h. 30, Série : Rush ; 22 h. 30 (●), Documentaire : Le musée imaginaire d'Eugène Ionesco, prod. P. Breugnot, réal. P. Philippe.

### CHAINE III : FR 3

10 h., A écrans ouverts ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55 (R.), Les grandes batailles du passé (Carthage) ; 17 h. 50 (●), Espace musical : Symphonie n° 4 de Mendelssohn, prés. J.-M. Damian ; 19 h., Hexagonal : le comédien Pierre Bertin ; 20 h. 5, Série : Flèche noire (Capturé), d'après R. L. Stevenson.

20 h. 30 (●), L'homme en question... Marcel Jouhandeau ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français ; 22 h. 35 (●), Cinéma de minuit (cycle de l'âge d'or hollywoodien 1932-1945) : « la Vie d'Emile Zola », de W. Dieterle (1937). Avec P. Muni, G. Sondergaard, J. Schildkraut, G. Holden, D. Crisp, E. O'Brien-Moore. (V.o. sous-titrée, N.)

*La carrière littéraire de Zola et son combat pour la vérité au cours de l'affaire Dreyfus.*

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon . 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro, divertissement de B. Jérôme ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, « le Mariage de Barillon », de G. Feydeau, avec C. Alers, M. Mercadier, A. Natanson ; 16 h. 5, Concert public au Théâtre d'animation de Vincennes : le quatuor Bernède (Mozart, Beethoven, Claude Ballif) ; 17 h. 30, Rencontre avec l'abbé Oziol ; 18 h. 30, Ma non troppo, divertissement de B. Jérôme ; 19 h. 10 (●), Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Poésie ininterrompue ; 20 h. 40 (●), Atelier de création radiophonique : le carnaval de Bâle, par G. Romer, suivi de Courant Alternatif ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 9 h., Cantate pour le premier dimanche après l'Epiphanie (Bach) ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay... le Trio à cordes de Paris, avec A. Marion : « Quatuor avec flûte » (Mozart) ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra bouffon : « Orphée aux enfers », acte I (Offenbach) ;

13 h. 40, Petites formes ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Quatuor, opus 59, n° 1 » (Beethoven) ; 17 h. (●), Le concert égoïste de Michel Laclotte (Mozart, Bellini, Schubert, Verdi, Ravel, Mozart, Donizetti) ; 19 h., La route des jongleurs... Italie (IV) ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Concert à l'Opéra de Lille... Orchestre philharmonique de Lille, direction E. Bergel : « Symphonie inachevée » (Schubert) ; « Symphonie n° 3 en ré mineur » (Bruckner) ; 22 h. 30, Cycle de musique de chambre : « Troisième quatuor à cordes » (F. Bridge) ; 23 h. 10 (●), Suite à la leçon de musique sur T.F. 1 : Michel Portal ; 0 h. 5, Concert extra européen... Chants romantiques arabes ; 1 h. 15 (●), Trêve.

## Lundi 10 janvier

### CHAINE I : TF 1

10 h. 30 (III), Emission pédagogique (reprise à 14 h. 5) ; 12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Emissions régionales ; 13 h. 50 (III), Restez donc avec nous... à 14 h. 30 (R.) (●), Feuilleton : La demoiselle d'Avignon ; à 17 h. 30 (III), Tourisme : La France est à vous ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 3, Feuilleton : La lune papa ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30 (R.) (●), La caméra du lundi : « la Bourse ou la vie », de J.-P. Mocky (1966), avec Fernandel, H. Ruhmann, J. Poiret, M. Galabru, D. Cowl.

*Le caissier et le chef-comptable d'une entreprise toulousaine chargée de remettre, à la gare, une importante somme d'argent à leur patron se trompent de train et sont entraînés, avec les millions dans une folle aventure.*

22 h., Pour le cinéma.

### CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Chanteurs et musiciens de rue ; 14 h. Aujourd'hui, madame... à 15 h. (R.), Série : Les rues de San-Francisco ; 15 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55 (●), Portrait : Jean Monnet, par P. Miquel, réal. D. Lander ; 22 h. 50, Polémique : L'huile sur le feu, de Philippe Bouvard.

*Avec MM. Michel Debré, ancien premier ministre, et Georges Vedel, doyen de la faculté de droit et de science économique de Paris.*

### CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : A quoi bon la musique ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : l'écrivain Louis Pauwels ; 20 h., Les Jeux.

20 h. 30 (●), Cinéma public : « l'Héritier », de Ph. Labro (1972). Avec J.-P. Belmondo, C. Gravina, J. Rochefort, Ch. Denner, M. Kervin.

*Héritier d'un empire sidérurgique et d'un groupe de presse, un homme, qui passait pour un « play-boy », se révèle un réformateur et démasque les criminels qui ont fait périr son père dans un accident d'avion.*

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... (●), Intrigues et rumeurs de l'âge d'or japonais, par H Tournaire ; à 8 h. 32 (●), Armand Lunel, par R. Ytier ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « San Francisco Cry », de Thomas Pynchor (à 14 h. 45, Radio-scolaire sur ondes moyennes) ; 15 h. 2 (●), Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : Simon Leys ; à 17 h. 2, Les Français s'interrogent ; à 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h., Cuba : Folk expérimental ; 18 h. 30 (●), Feuilleton : « Histoire d'un paysan avant et après la Révolution », d'Erckmann-Chatrian ; 19 h. 25, Présence des arts ;

19 h. 55, Poésie ; 20 h., « Lili Motus », de Roland Martin, avec H. Virlojeux, M. Meriko, J. Degor, réalisation E. Cramer ; 21 h. 4 (●), L'autre scène ou « les Vivants et les Dieux »... « l'Epiphanie », par C. Mettra ; 22 h. 30, Entretiens avec J.-P. Richard, par S. Marion ; 23 h., Musique ; 23 h. 50, Poésie.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes (Schubert) ; 10 h., La règle du jeu ; à 10 h. 45, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles... Portrait d'un musicien français : Paul Arma ; à 15 h. 32, Après-midi lyrique : « Ivan Soussanine » (Glinka) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz Time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., L'orgue expressif d'Alexandre, par G. Condé (Berlioz, Schœnberg, Saint-Saëns, Boely, Franck) ; 20 h. 30, En direct de l'auditorium 104... Le quatuor Vegh : « Quatuor en si bémol majeur, opus 67 » (Brahms) ; « Quatuor n° 2 » (Bartok) ; « Quatuor opus 18, n° 1, en fa majeur » (Beethoven) ; 23 h. (●), Entre les pavés, l'herbe... musique traditionnelle des pays de France ; 0 h. (●), Groupe de recherches musicales... « De natura sonoris » (Parmegiani) ; 1 h. (●), Trêve.

## Mardi 11 janvier

### CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 45 (III) Restez donc avec nous ; à 14 h. 50 (R.) (●), Feuilleton : La demoiselle d'Avignon ; à 17 h., Emission pédagogique : 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : La lune papa ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30 (●), Documentaire : La dernière aventure des Lapons. Réal. J.-P. Janssen et R. Adam.

*Trente mille nomades, les derniers, dispersés en Norvège, en Finlande et en Suède : ceux que l'on nommait autrefois « les chasseurs de rennes ».*

21 h. 35, A la poursuite des étoiles : le Soleil, de R. Clarke et N. Skrotsky ; 22 h. 25 (●), Enquête : Trésor des mots, trésor vivant, d'A. Bourin et O. Collet.

*Un inventaire effectué « sur le vif », des recherches et des possibilités offertes par le dictionnaire « Trésor de la langue française du dix-neuvième et du vingtième siècle », édité par le C.N.R.S.*

### CHAINE II : A 2

13 h. 5, Emission pédagogique ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Journal des sourds et des mal-entendants ; 14 h., Aujourd'hui madame... à 15 h. (R.), Série : Les rues de San-Francisco ; 15 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran. Document : « Il y a vingt ans... Suez » (montage d'archives). Réal. G. Larriaga et E. Sablier.

Vers 22 h. : Débat.

*Avec MM. Christian Pineau (ancien ministre, auteur de « 1956 : Suez »), Alain Léger (de l'état-major du général Beaufre), Joseph Nahmias (chef de la mission à Paris du ministère israélien de la défense), Boutros Ghali (chef du département des sciences politiques à l'université du Caire), John Biggs Davison (membre du conseil de l'Europe en 1956) et avec lord Gladwyn (ambassadeur britannique en France pendant les événement).*

### CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le syndicat Force ouvrière ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Westerns, policiers, aventures : « les Evadés de la planète des singes », de D. Taylor (1971), avec R. McDowall, K. Hunter, N. Trundy, B. Dillman.

*Trois chimpanzés évolués ont échappé à la destruction de la planète des singes en s'enfuyant dans la fusée spatiale américaine. Ils se retrouvent en Californie à notre époque.*

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Intrigues et fureurs de l'âge d'or japonais, par H. Tournaire ; à 8 h. 32, Armand Lunel, par R. Ytier ; 8 h. 50, En étrange pays ; 9 h. 7, La matinée de la musique ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... Jacqueline Delubac ; 11 h. 2, Libre parcours récital ; 12 h. 5, Parti pris ; Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Ecarts amoureux », de P. Morand ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Reportage ; à 16 h., Emission médicale ; à 16 h. 40, La musique et les jours ; à 17 h. 2, Les Français s'interrogent ; à 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h. 2, Un rôle, des voix ; 18 h. 30 (●), Feuilleton : « Histoire d'un paysan avant et après la Révolution », d'Erckmann-Chatrian ; 19 h. 25, Sciences ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h. (●), Dialogues, par R. Pillaudin : Le mythe informatique, avec R. Moreau et M. Ponte ; 2 1h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec... J.-P. Richard ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes... Beethoven ; 10 h., La règle du jeu ; vers 10 h. 45, Cours d'interprétation, par K. Gilbert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h. Mélodies sans paroles... musique ancienne : concert K.-P.-E. Bach ; à 15 h. 32, Concert de musique de chambre (Haendel, Schumann, A. Clostre) ; 17 h., Studio 107 ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 40, Vae Victis... Hommage à Paul Scudo, par G. Condé (Berlioz, Verdi, Liszt, Wagner, Gounod) ;

20 h. 30, Concert à Cannes, par l'Orchestre de Nice-Provence-Côte d'Azur... « Water music » (Haendel) ; « Variations sur des thèmes rococo, opus 33 » (Tchaïkovski) ; « Sérénade, opus 22 » (Dvorak) ; 22 h. 30 (★), Généalogie de la musique, par J. Attali... « En forme d'ouverture » (Chants chiliens et soviétiques, Mozart, Tchaïkovski, Wagner, Gong, D. Cherry, Oum Kalsoum, Aktnala) ; 0 h. 5, Non écrites... Radjastan, par G. Douron-Tournelle ; 1 h., Geste électronique.

## Mercredi 12 janvier

### CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Les visiteurs du mercredi ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 05, Feuilleton : La lune papa ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30 (★) Téléfilm : Quand l'amour vient, d'H. Baslé, avec P. Crauchet, M. Robin, G. Gobin, L. Chevalier.

*Les deux fils Lecoq, quadragénaires, décident de se marier : quand l'amour vient au cœur de deux célibataires endurcis, quelque part dans la campagne jurassienne...*

22 h., Emission médicale : Les spéléos de la médecine, d'I. Barrère, P. Desgraupes et E. Lalou.

*L'endoscopie des poumons et de l'estomac.*

### CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Mercredi animé ; 14 h., Aujourd'hui madame... à 15 h. (R.), Série : Daktari ; 15 h. 50, Pour les jeunes : Un sur cinq ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Série : Switch ; 21 h. 25, Magazine d'actualité : C'est-à-dire, prés. J.-M. Cavada.

22 h. 55, *Juke Box : Les Rolling Stones.*

### CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 05, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Centre international de formation européenne ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Un film, un auteur : « l'Espion », de R. Levy (1966), avec M. Clift, H. Kruger, M. Méril, Ch. Delaroche, R. Mac Dowall, D. Opatoshu.

*Un physicien américain est contraint de se rendre en Allemagne de l'Est comme agent secret. Il y rencontre un savant allemand travaillant pour les services de renseignements soviétiques.*

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Intrigues et fureurs de l'âge d'or japonais, par H. Tournaire ; à 8 h. 32, Armand Lunel ; par R. Ytier ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Le magazine des éditions musicales ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Mélodies... Poèmes de Charles Le Quintrec, accompagné par D. Megevand ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Vie devant soi », d'E. Ajar ; (à 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs) ; 15 h., Les après-midi de France-Culture... mercredi-jeunesse, hors les murs ; à 16 h. 25, Match ; à 16 h. 50, Reportage ; à 17 h. 8, Les Français s'interrogent ; à 17 h. 15, L'heure de pointe ; 18 h. 2, Un rôle, des voix ; 18 h. 30 (●), Feuilleton : « Histoire d'un paysan avant et après la Révolution », d'Erckmann-Chatrian ; 19 h. 25, La science en marche ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h. (S.), La musique et les hommes : les opéras de Haendel ; 22 h. 50, Entretien avec J.-P. Richard ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes... Malher ; 10 h., La règle du jeu ; à 10 h. 40, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles... Impressions et images (J. Bondon, B. Britten, Debussy, Grieg, Moussorgski) ; à 15 h. 32, Musique à découvrir... Le sextuor à cordes de l'Orchestre national de France (Beethoven, N. Gade, Martinu) ; 17 h., Echanges internationaux... Récital Roman Jablonski, violoncelliste (J.-S. Bach) ; 17 h. 30, Atelier d'enfants de France-Musique ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time... Amen ; 19 h. 35, Kiosques ; 19 h. 40, Le palais oriental, par G. Condé (Rameau, Mozart, Auber, Offenbach, Ravel, Boulez, Stockhausen) ;

20 h., Echanges internationaux de Radio-France... Orchestre philharmonique de Berlin, direction C.-M. Giulini : « Symphonie n° 8 en si mineur... Inachevée » ; « Symphonie n° 7 en ut majeur » (Schubert) ; 22 h. 30 (★), Généalogie de la musique, par J. Attali : « la Peur » (musiques rituelles, W. Carlos, Wallencien et P. Mathe, Wagner, P. Henry, V. Papathanassiou) ; 0 h. 5, Non écrites... Radjastan ; 1 h., Flûte à gale, par P. Casimir : « la Flûte enchantée » (Mozart).

## Petites ondes - Grandes ondes

### Régulières

FRANCE-INTER : (informations toutes les heures) ; 5 h., La main à la pâte ; 7 h., Gérard Sire ; 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Sas à malices (samedi : Questions pour un samedi) ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., Rétro-nouveau ; 13 h., (●) Journal de Jean-Pierre Elkabbach ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 16 h., L'heure de musique classique ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Bananas ; 19 h., Journal ; 20 h. 10, Marche ou rêve (samedi : La tribune de l'histoire ; dimanche : Le masque et la plume) ; 22 h. 10, Le Pop-Club.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : Informations à 7 h. (cult.) ; 7 h. 30 (cult., mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 15 h. (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 24 h. (mus.).

EUROPE 1 : (informations toutes les heures) ; 5 h., Musique et nouvelles ; 6 h. 40, Philippe Gildas ; 9 h. 15, Denise Fabre ; 11 h., Pile ou face ; 12 h., Cash ; 13 h., Journal d'André Arnaud ; 13 h. 30 (●), Les dossiers extraordinaires du crime ; 14 h. (●), Une femme, un homme (le samedi : Histoire d'un jour) ; 16 h. 30, Tout peut arriver ; 18 h., Le journal de Pierre Lescure ; 19 h., Jean-Loup Lafont ; 20 h. 30, Pierre Péchin ; 22 h. 30, Europe-Panorama ; 22 h. 35, Top à Wall Street (samedi : Ça va être ta fête) ; 24 h., G. Saint-Bris.

R. T. L. : (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, Maurice Favières ; 9 h. 15, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, La case trésor ; 13 h., Le journal de Philippe Bouvard ; 14 h. et 15 h., Ménie Grégoire ; 14 h. 30, Appelez, on est là ; 18 h. 30, Journal de Jacques Paoli ; 19 h., Hit Parade ; 21 h., Les routiers sont sympa ; 22 h., Journal ; 24 h., Variétés.

RADIO - MONTE - CARLO : (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, L'heure info ; 9 h. 30, L'heure fantaisie ; 11 h. 30, L'heure jeu ; 13 h., L'heure actualité ; 14 h., L'heure espoir ; 15 h. 30, L'heure vérité ; 17 h., L'heure plus ; 18 h. 30, L'heure bilan ; 19 h. 30, L'heure hit ; 20 h. 30, L'heure de rêve ; 0 h., L'heure motus.

### Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE : (le dimanche) ; 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, « la Libre Pensée française » (le 9), « la Grande Loge de France » (le 16) ; 10 h., Messe.

### Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Didier Decoin, écrivain (lundi), Marcel Brion, de l'Académie française (mardi), Henri Lefebvre, philosophe (mercredi), le professeur Alexandre Minkowski (jeudi), Bertrand de Jouvenel, philosophe (vendredi).

### Tribunes et débats

FRANCE-INTER : 11 h., Les invités d'Anne Gaillard répondent aux auditeurs sur l'école maternelle (lundi), « comment gouverner nos pulsions face au monde moderne » (mardi), les jouets (mercredi), les gravures, lithographies et estampes (jeudi), l'étiquetage en langue étrangère (vendredi).

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit sœur Françoise Van der Meersch (lundi), 15 h., la Chine contemporaine, avec M. Simon Leys, est le sujet de l'après-midi (lundi), Pierre Rey, écrivain (mardi), Jeannette Laot, membre de la commission exécutive de la C.F.D.T. (mercredi), le docteur Jean-Paul Escande (jeudi), Marc Bernard, écrivain (vendredi).

TF 1 : 18 h., A la bonne heure : la vaccination (lundi), les droits des consommateurs en cas de litige, avec Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat à la consommation (mardi), les métiers de la nature (mercredi), la propreté (jeudi), la pollution des villes (vendredi).

FR 3 : dimanche 9, 20 h. 30, L'homme en question : Marcel Jouhandeau.

A 2 : lundi 10 à 22 h. 50, MM. Michel Debré et Georges Vedel débattent à propos de l'Europe et du Parlement européen.

TF 1 : jeudi 13, 20 h. 30, MM. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, et Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français, débattent à propos des problèmes économiques.

EUROPE 1 (dimanche à 19 h.) : le Club de la presse reçoit M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, le 9, et M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, député de Meurthe-et-Moselle (réf.), le 16.

## Les écrans de l'étranger

### La RAI émettra en couleurs avant le 15 janvier

Le système PAL de télévision en couleurs sera introduit en Italie avant le 15 janvier 1977. Ainsi en a décidé, le jeudi 30 décembre, le comité interministériel pour la programmation économique (CIPE), seul compétent en la matière. La date exacte de l'arrivée de la couleur sera fixée dans les prochains jours. Il faut auparavant fixer le nouveau montant de la redevance.

Le petit parti républicain de M. Ugo La Malfa s'est opposé jusqu'au dernier moment à cette décision du CIPE. Il estime que cette « incitation à la consommation » est incompatible avec les sacrifices exigés des Italiens en cette période d'austérité forcée. Si l'appel de M. Ugo La Malfa n'a pas été entendu, c'est que la RAI ne pouvait plus reculer l'échéance. Sept cent mille récepteurs ont déjà été vendus ; leurs possesseurs regardent les télévisions étrangères — Antenne 2, Monte-Carlo, la Suisse et la Yougoslavie en italien — qui, depuis deux ans, battent en brèche le monopole de la RAI si peu protégé par l'Etat et la Cour constitutionnelle.

Dans un premier temps, le téléspectateur italien privilégié se contentera de vingt-cinq heures d'émissions en couleurs par semaine, en attendant que la RAI trouve les 112 milliards de lires indispensables à la mise en place de nouvelles installations techniques.

Le conseil d'administration de la RAI a décidé de supprimer à partir du 1er janvier l'émission publicitaire quotidienne Carosello. Cette émission, composée de sketches publicitaires, avait été créée en 1957 et, pendant près de vingt ans, les petits Italiens sont allés se coucher « *après Carosello* », vers 20 h. 45. De bons esprits ont dénoncé pendant toute cette période cette « *leçon d'imbécillité collective* », ce qui n'a pas empêché des acteurs célèbres comme Fernandel, Gino Cervi et Vittorio Gassman de vanter avec talent et conviction les mérites d'une marque de réfrigérateurs ou d'un apéritif. Ainsi — c'est un signe des temps — disparaît ce qui a été le symbole du miracle économique et de la société de consommation à l'italienne. — *(Corresp.)*.

# RADIO-TELEVISION

## Jeudi 13 janvier

### CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h. (III), Emissions pédagogiques · Les vingt-quatre jeudis; 18 h. (III), A la bonne heure; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : La lune papa ; 19 h. 45, Emission consacrée aux formations politiques · l'opposition.

20 h. 30, Feuilleton : La famille Cigale, de G. Sire et J. Pignol ; 21 h. 25, Magazine d'actualité : l'Evénement, prés. J. Besançon.

*Les possibilités de relance économique, avec MM Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, et M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F.*

22 h. 25, Allons au cinéma.

### CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Accordéons en balade ; 14 h., Aujourd'hui, madame... à 15 h. (R.), Série : Les rues de San-Francisco ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30 (★), Retransmission théâtrale : « le Baladin du monde occidental », de J Millington Synge. Mise en scène B. Jaques. Réal. B. Rothstein. Avec Ch. Rist, J.-P. Colin, M Beaune, B. Jaques.

*Le meurtre impossible du père, comme symbole de révolte contre le pouvoir établi et de soumission aux traditions anciennes, comme « clé » du peuple irlandais, éternel émigré, « baladin du monde occidental ». La recréation téléfilmique d'un spectacle.*

22 h. 10, Variétés : Vous avez dit bizarre.

### CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales; 19 h. 40, Tribune libre : l'Association Economie et Humanisme; 20 h., Les jeux.

20 h. 30 (R.)·(●), Les grands noms de l'histoire du cinéma : « Remorques », de J. Grémillon (1939-1940), avec J. Gabin, M Morgan, M. Renaud, F. Ledoux, J. Marchat. (N.)

*Marié à une femme malade, un capitaine de bateau de sauvetage ne veut pas renoncer à son métier. Une femme, venue de la mer, surgit dans sa vie.*

### FRANCE-CULTURE

7 h 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... « Intrigues et fureurs de l'âge d'or japonais », par H. Tournaire ; à 8 h. 32, Armand Lunel ; 8 h. 50, En étrange pays ; 9 h. 7, La matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zig-zag ; 11 h. 2 (●), Calques, suivi de Travail musical, par C. Latigrat ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France : 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Maître d'heure », de C. Faraggi ; 14 h. 45, Radio scolaire sur ondes moyennes ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Deux heures pour comprendre... le Pakistan ; 17 h. 6, Les Français s'interrogent ; 17 h. 15, L'heure de pointe ; 18 h. 2, Un rôle, des voix ; 18 h. 30 (●), Feuilleton : « Histoire d'un paysan avant et après la Révolution », d'Erckmann-Chatrian ; 19 h. 25, Biologie et médecine ; 19 h. 55, Poésie ininterrompue ;

20 h. (●), Nouveau répertoire dramatique de France-Culture : « Le Ciel ouvert », d'Yves Heurté ; 22 h. 30, Entretiens avec J.-P. Richard ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 10 h., La règle du jeu ; 10 h. 45, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles... Nouvelles auditions (A. Casanova, A. Moene, K. Makino, D. Meier) ; à 15 h. 32, Nouvel Orchestre philharmonique de Radio France, dir. J. P. Marty, avec N. Lee, pianiste : « Orphée », poème symphonique (Liszt), « Caprice sur le nom de Schoenberg » (N Lee), « Symphonie nº 2 » (Schumann) ; 17 h., Echanges internationaux : « Sonate pour violon et basse continue en sol mineur » (G. Tartini) ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : le pianiste bulgare Anton Dikov ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz Time ; 19 h. 40, La leçon d'histoire, par G. Condé... « Retournons à l'ancien et ce sera un progrès » (Monteverdi, Mozart, Bellini, Berlioz, Verdi) ;

20 h. 20 (●), Eté de Carinthie 1976... Chœur d'hommes de l'Opéra de Vienne et Orchestre philharmonique de Vienne, dir. K. Boehm : « Messe en mi bémol majeur D 950 » (Schubert), avec P. Schreir, ténor, W. Krenn, ténor, W. Berry, basse, et les Petits Chanteurs de Vienne ; 21 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens ; 22 h. 30 (★), Généalogie de la musique... « Petites histoires de la condition des musiciens » (Moyen Age et Renaissance, C. Muset, Bach, Haendel, Berlioz) ; 0 h. 5, Non écrites... Radjastan ; 1 h., Cornelius la Mandragore et Belia le Golem... G. Ligeti.

## Vendredi 14 janvier

### CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Emissions régionales ; 14 h. 5 (III), Emission pédagogique ; 14 h. 25 (II) (●), Film : « Vingt-quatre heures de la vie d'une femme », de D. Delouche (1968), avec D. Darrieux, R. Hoffmann, R. Rower et L. Skerla.

*En 1915, une femme du monde rencontre dans un casino, au bord d'un lac italien, un jeune homme à la dérive, le sauve du suicide et vit, avec lui, un amour sans lendemain.*

17 h. 25 (III), Cuisine : La grande cocotte ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 05, Feuilleton : La lune papa ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, Téléfilm américain « les Survivants de la forêt perdue ».

*Survivre quarante-neuf jours par quarante-cinq degrés au-dessous de zéro : une épreuve vécue, en 1963, par un couple d'Américains et reconstituée par le photographe qui, à l'époque, avait « couvert » l'événement pour la revue* Life.

21 h. 45 (●), Retransmission théâtrale : Mademoiselle Julie, d'A. Strindberg, mise en scène F. Dupeyron, réal. A. Quercy, avec V. Boulay.

*L'amour-haine qui relie une fille de famille à son domestique qui, devenu son amant, cherche à en tirer profit.*

### CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Journal des sourds et des mal-entendants ; 14 h., Aujourd'hui, madame... à 15 h. (R.), Série : Les rues de San-Francisco ; 16 h. 5, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu · Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Feuilleton . Les brigades du tigre ; 21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes (Quand les avocats jugent la justice).

*Avec Mᵉ Robert Boyer (« la Justice dans la balance »), Mᵉ Roland Dumas (« les Avocats »), Mᵉ Colette Plat (« Une robe noire accuse »), Mᵉ Jean-Louis Tixier-Vignancourt (« Des républiques, des justices et des hommes ») et M François Romerio, ancien président de la sûreté de l'Etat (« le Milieu de magistrats »).*

22 h. 30 (●), Ciné-club : « Lancelot du lac », de R. Bresson (1974), avec L. Simon, L. Duke-Condominas, H. Balson, V. Antolek-Oresek.

*Lancelot, chevalier de la Table Ronde, n'a pas réussi à ramener le Saint-Graal. Rongé de culpabilité à cause de sa liaison secrète avec la reine Guenièvre, il tente de renoncer à son amour et marche à sa perte.*

### CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La Fédération sportive et culturelle de France ; 20 h., Les Jeux.

20 h. 30 (●), Magazine vendredi : Faits divers (Elèves perdus, enquête et réal. J.-M. Perthuis).

*Qui sont les élèves d'Annick Menu, la jeune institutrice qui s'est suicidée à Reims, dix jours après la rentrée ? Et comment réagissent les élèves d'une classe pratique du C.E.S. de Prieur-de-la-Marne ?*

21 h. 30 (★), Astronomie : Voyages dans le cosmos (un grand précurseur : Camille Flammarion).

*La première émission d'une nouvelle série de Jean Lallier et Monique Tosello.*

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... « Intrigues et fureurs de l'âge d'or japonais », par H. Tournaire ; à 8 h. 32, Armand Lunel, par R. Ytier ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Trente ans de musique française ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Recherche musique ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Madrapour », de R. Merle ; à 14 h. 45, Radio scolaire sur ondes moyennes ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent ; à 16 h. 40, La musique une et divisible ; à 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h. 2, Un rôle, des voix ; 18 h. 30 (●), Feuilleton : « Histoire d'un paysan avant et après la Révolution », d'Erckmann-Chatrian ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h., L'endoscopie, par I. Barrère, en liaison avec TF 1 ; 21 h. 30, Musique de chambre (L. Bienvenu, H. Barraud, L. de Pachemann, Hindemith) ; 22 h. 30, Entretien avec J.-P. Richard ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Les grandes voix ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h. 45, La règle du jeu ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles ; 15 h. 32, Echanges internationaux de Radio-France (Mozart, Debussy, Beethoven) ; 17 h., Clarté dans la nuit ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz Time ; 19 h. 40, Un jour à Venise, par G. Condé (Gabrielli, Stravinski, Verdi, Gounod) ;

20 h. 20, Cycle franco-allemand... Orchestre symphonique de Sudwestfunk, dir. F. Huybrechts : « Fantaisie », d'après l'opéra « la Femme sans ombre » (R. Strauss), « Variations pour piano sur un thème de Paganini » (Brahms), « Sonate pour piano en si mineur opus 58 » (Chopin), « Suite d'orchestre Roméo et Juliette » (Prokofiev), avec N. Magaloff, piano ; 23 h. (★), Généalogie de la musique... « La Clarté » (Rameau, Bach, Mozart, Beethoven, Satie) ; 0 h. 5, Cabaret du jazz... Les orchestres de Graham Collier et de Harry Miller ; 1 h., Serguei Rachmaninov.

## Samedi 15 janvier

### CHAINE I : TF 1

11 h. 30 (III), Emission pédagogique ; 11 h. 55 (III), Philathélie club ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 12 h. 30 (III), Jeunes pratique ; 13 h. 35 (●) (III), Les musiciens du soir, de S. Kaufmann ; 14 h. 10 (III), Restez donc avec nous ; à 14 h. 10 (R.), Série : Cosmos 1999 ; à 15 h. 30 (R.), Série : Jo Gaillard ; à 16 h. 20, Les trois ours ; à 17 h. 35, Série : Joé le fugitif ; 18 h. 05, Animaux : Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Eddy Mitchell) ; 21 h. 35, Série : Chapeau melon et bottes de cuir

### CHAINE II : A 2

12 h., Emission pédagogique ; 12 h. 30, A2 consommation ; 13 h. 45 (★), Document-fiction : Two Sherifs, de J.-P. Richard ; 14 h. 35, Les jeux du stade, de J. Lanzi ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., Concours : La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Feuilleton : Les beaux messieurs de Bois doré ; 21 h 50 (●), Entretien : Questions sans visage, de P. Dumayet, P. Pesnot et Ph. Alfonsi ; 22 h. 45 (●), Cabarets et café-théâtre . Drôle de baraque, réal. R. Sangla.

### CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 05, Emissions régionales 20 h. 30, Spécial DOM-TOM.

20 h. 30, Téléfilm : « l'Homme en fuite », de D. Siegel, avec H. Fonda, A Baxter, M. Parks.

*Une chasse à l'homme dans la tradition de l'Ouest américain, réglée et filmée par un réalisateur de série B qui a toujours beaucoup travaillé pour le petit écran.*

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur la science, par M. Rouze ; à 8 h. 32, « 76... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain », par J. Yanowski ; 9 h. 7 (●), Le monde contemporain, par J. de Beer et F. Crémieux ; 10 h. 45, Démarches, par G.-J. Salvy ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des Arts ;

14 h., Poésie ; 14 h. 45, les samedis de France-Culture... musique autour de la France : la Drôme ; 16 h. 20, Le livre d'or ; 17 h. 30 (●), L'autre scène ou « les Vivants et les Dieux », par C. Mettra et P. Nemo... « La Marche vers Pandharpour ou les spasmes de Toukaram », avec G. Deleury ; 19 h. 25, Communauté radiophonique ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h. (●), « La Manifestation », de P. Madral, d'après « le Cheval de Troie », de Paul Nizan (deuxième partie), avec G. Jor, F. Blot, C. Georges, réal. J.-J. Vierne ; 21 h. 55, Ad lib., par M. de Breteuil ; 22 h. 5, « La fugue du samedi » ou « Mi-fugue, mi-raisin », divertissement de B. Jérôme ; 23 h. 50, Poésie.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies ; 9 h. 30, Ensemble d'amateurs ; 10 h., Etude (Stockhausen) ; 12 h., Des notes sur la guitare ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Les jeunes Français sont musiciens ; 15 h. 32, La critique des auditeurs ; 17 h. 15, Vingt-cinq notes/seconde ; 18 h. 30, La route des jongleurs ; 19 h. 35, Jour « J » de la musique ;

20 h., Soirée lyrique... Nouvel Orchestre philharmonique et Chœurs de Radio-France, dir. P. Colombo : « Médée », opéra en trois actes, livret de F.-B. Hoffmann, musique de L. Chérubini, avec J. Vernian, R. Gorr, J. Chamonin ; 23 h. (●), Vieilles cires... Kurt Weill et Hans Eisler, les musiciens allemands prolétariens (Brecht) ; 0 h. 5 (●), Un musicien dans la nuit... Martine Cadieu reçoit Georges Aperghis.

## Dimanche 16 janvier

### CHAINE I : TF 1

9 h. 15 (III), Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h. (III), La séquence du spectateur ; 12 h. 30 (III), Bon appétit ; 13 h. 20 (III), C'est pas sérieux ; 13 h. 50 (III), Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30 (III), Sport : Direct à la une ; 17 h. (III), Téléfilm : Situation sans issue, réal. J. Trent.

*Une diabolique machination par le biais des transplantations cardiaques.*

18 h. 45, Tom et Jerry ; 19 h. 15, Les animaux du monde.

20 h. 30, Film : « les Seins de glace », de G. Lautner (1974), avec M. Darc, Cl. Brasseur, A. Delon, N. Machiavelli, A. Falcon.

*Un feuilletonniste de télévision rencontre sur la Côte d'Azur une jolie femme qui semble menacée et traquée. Il s'éprend d'elle et tombe dans un guêpier*

22 h., Questionnaire : Scenari pour l'an 2000.

*Jean-Louis Servan-Schreiber reçoit M Wassily Leontiev, prix Nobel d'économie en 1973.*

### CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emission pédagogique ; 11 h. (●), La télévision des spectateurs en super-8; 11 h. 30, Concert : La Symphonie espagnole, d'E. Lalo, par l'Orchestre national de Radio-France, dir. K. Koizumi ; 13 h. 25 (●), Les après-midi de Jacques Martin, à l'Empire... à 13 h. 25, Humour · La lorgnette ; à 14 h. 20, Ces messieurs nous disent ; à 15 h. 43, Dessins animés ; à 16 h. 40, Jeu : Trois petits tours ; à 17 h. 25, Lyrique : Contre-ut ; à 18 h. 30, Marionnettes : Les Muffets ; à 19 h., Sports . Stade 2.

20 h. 30, Variétés . Musique and Music.

21 h. 30, Série : Rush ; 22 h. 30, Documentaire,

### CHAINE III : FR 3

10 h., Emissions destinées aux travailleurs émigrés : A écrans ouverts ; 10 h. 30 : Mosaïque ; 17 h. 35, Pour les jeunes ; 17 h. 50 (●), Espace musical : « Lieder » de Brahms, prés. J.-M. Damian ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h. (★), Hexagonal : Mauriac ou l'enracinement ; 20 h. 5, Série : Flèche noire.

20 h. 30, Magazine : L'homme en question (le dessinateur Jacques Faizant) ; 21 h. 30, Laurel et Hardy ; 22 h., Aspects du court-métrage français ; 22 h. 30 (R.) (●), Cinéma de minuit (cycle l'âge d'or hollywoodien) : « Aventures en Birmanie », de R. Walsh (1945), avec E. Flynn, W. Prince, J. Brown, G. Tobias et H. Hull (v.o. sous-titrée, N.).

*En 1944, en Birmanie, un groupe de parachutistes américains va détruire une station de radar japonaise et se trouve traqué par l'ennemi dans la jungle.*

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro, divertissement de B. Jérôme ; 12 h. 45, Musique de chambre (Bela Bartok, Max Reger, Mendelssohn) ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, La Comédie-Française présente... ; 16 h. 5 (●), Echanges avec Stuttgart... Festival Pierre Boulez 1976 (P. Boulez, I. Stravinsky, M. Ravel) par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. P. Boulez ; 17 h. 30, Rencontre avec Paul Guth ; 18 h. 30, Ma non troppo, divertissement de B. Jérôme ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ; 20 h. 40 (●), Atelier de création radiophonique : radios pirates et alternatives ; 23 h., Black and Blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert-promenade ; 8 h., Cantate pour le deuxième dimanche après l'Epiphanie, « BWV 3 » (Bach) ; 9 h. 2, Musical Graffiti ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay : Monteverdi, Debussy, Schubert, Jannequin, Lassus, Purcell, avec les Chœurs John Alldis ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra-bouffon ;

13 h. 35, Petites formes ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Carmen » (Bizet) ; 17 h., Le concert égoïste d'H. Laborit (Bach, Wagner, Couperin, Mozart, Schumann, Chausson, Rameau) ; 19 h., La route des jongleurs ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Concert à l'abbaye de Royaumont par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine, avec H. Barda pianiste : « Siegfried Idyll » (Wagner), « Concerto nº 9 » (Mozart), « Concerto brandebourgeois nº 3 » (Bach), « Suite Holberg » (Grieg) ; 22 h. 30, Musique de chambre ; 0 h. 5, N. Macalou et B. Lissoko, chanteuses maliennes ; 1 h. 15 (●), Trêve.

## Lundi 17 janvier

### CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Magazines régionaux ; 13 h. 50 (III), Restez donc avec nous ; à 14 h. 05, Emission pédagogique ; 14 h. 30 (R.) (●), Feuilleton : La demoiselle d'Avignon ; 17 h. 35 (III), Le club du lundi ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : La lune papa ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30 (●), La caméra du lundi : « A bout de souffle », de J.-L. Godard (1959), avec J.-P. Belmondo, J. Seberg, H.-J. Huet, Van Doude, D. Boulanger (N.).

*Voleur de voiture et meurtrier d'un motard, un garçon poursuivi par la police cherche, à Paris, à se faire aimer d'une jeune Américaine.*

### CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Chanteurs et musiciens des rues ; 14 h., Aujourd'hui madame... à 15 h. 5 (R.), Série : Les rues de San-Francisco ; 16 h. 5, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Chronique : Les années Bonheur (1937) ; 22 h. 50, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard.

### CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes . 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : M. Bertrand de Jouvenel ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Cinéma public : « la Nuit des généraux », d'A. Litvak (1966), Avec P. O'Toole, O. Sharif, D. Pleasence, T. Courtenay, Ch. Gray.

*Trois généraux allemands sont soupçonnés d'un crime sexuel commis à Varsovie en 1942. Le coupable tuera encore deux fois, en 1944 à Paris et en 1945 à Hambourg. Il ne sera démasqué que vingt ans plus tard.*

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... « Intrigues et fureurs de l'âge d'or japonais », par H. Tournaire, à 8 h. 32, Les juifs du pape, par R. Ytier ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « Le pain et le cirque », par Paul Veyne ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique, 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Trajet », de M.-H. Haumont ; à 14 h. 45, Radio scolaire sur ondes moyennes, 15 h. 2, Les après-midi de France Culture... l'invité du lundi : Niki de Saint-Phalle ; à 17 h. 2, Les Français s'interrogent ; 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h. 2, Musique plurielle ; 18 h. 30 (●), Feuilleton : « Histoire d'un paysan avant et après la Révolution », d'Erckmann-Chatrian ; 19 h. 25, Présence des arts ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h., Communauté radiophonique · sélection du prix Paul-Gilson 1976... « Une chose tout à fait naturelle », d'Anne-Lise Grobéty, 21 h. (●), L'autre scène ou « Les vivants et les dieux », par C. Mettra et P Nemo : Iran, terre mystique ; 22 h. 30, Entretiens avec Jean Jourdheuil ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 10 h., La règle du jeu ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles : portrait de Louis Vierne ; à 15 h. 32, Après-midi lyrique (« Belshazzar », de Haendel) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz Time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h. (●), En direct de Berlin, avec l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. C.-M. Giulini, sol. M. Pollini : « Six Pièces pour orchestre » (Webern), « Concerto pour piano et orchestre nº 4 » (Beethoven), « Tableaux d'une exposition » (Moussorgsky) ; 22 h. 30 (★), Généalogie de la musique ; 0 h. 5, Musiques des civilisations africaines ; 0 h. 30, Bye, bye, Blackbird.

## Les écrans francophones

### Lundi 10 janvier

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Hawaï 5-0 ; 21 h., *Du sang dans le désert*, film d'A. Mann.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Kojak ; 21 h., *Accident*, film de J. Losey.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *Liberté à Brême*, dramatique de R W. Fassbinder ; 21 h. 10, Télémémoires ; 2 2h. 25, Le crayon entre les dents.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, A vous... Gilbert Bovay ; 21 h. 15, Les comiques associés ; 21 h. 40, La voix au chapitre ; 3 h. 10, Ski.

### Mardi 11 janvier

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Police des plaines ; 21 h., *Chérie, recommençons*, film de S. Donen.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Opération danger ; 21 h., *Louise*, film de A. Hall.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Qui de droit ; 21 h. 15, Document ; 22 h. 15, Propos libre.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *le Riche et le Pauvre*, d'après I. Shaw ; 21 h. 5, Ouvertures ; 22 h. 5, Jazz.

### Mercredi 12 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Kojak ; 21 h., *La Grande Roue*, film de G Radvanyi ; 22 h. 45, La lanterne magique.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme qui valait 3 milliards ; 21 h., *Portes de feu*, film de C. Bernard-Aubert.

TELEVISION BELGE : 20 h. 45, L'enfant et nous ; 21 h. 40, Iles de paix ; 22 h. 15, La pensée et les hommes.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *Un drôle de paroissien*, film de J.-P. Mocky ; 21 h. 35, Les clés du regard.

### Jeudi 13 janvier

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Marcus Welby ; 21 h., *Pas d'orchidées pour Miss Blandish*, film de R. Aldrich.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme de fer ; 21 h., *Mirage*, film de E. Dmytryk.

TELEVISION BELGE : 20 h. 10, *Les Seins de glace*, film de G. Lautner ; 22 h. 15, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Temps présent ; 21 h. 15, Rendez-vous en noir ; 22 h. 10, Paris n'existe pas.

### Vendredi 14 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Histoire du cinéma français ; 21 h., *La Femme aux bottes rouges*, film de J. Bunuel.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les Incorruptibles ; 21 h., *Bruce Lee*, film de S Diang.

TELEVISION BELGE : 20 h. 45, A suivre ; 22 h. 15, *Pour moi et ma mie*, film de B Berkeley.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *Qui t'ose aimer*, d'après H. Bazin ; 22 h. 10, Danses de Stravinsky.

### Samedi 15 janvier

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., L'Immortel ; 21 h., *Si l'on mariait papa*, film de F. Capra.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les Bannis : 21 h., *Divine*, film de D. Delouche.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *Chino*, film de J Surges ; 22 h. 15, Si l'on chantait.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, Chansons ; 20 h. 40, *Opéra sauvage*, de F. Rossif ; 21 h. 30, Les oiseaux de nuit.

### Dimanche 16 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mystères de l'Ouest ; 21 h., *Le Rideau déchiré*, film d'A. Hitchcock.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le temps de vivre, le temps d'aimer ; 21 h., *Quand la ville dort*, film de J. Huston.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Clafoutis ; 21 h., Sport et vie ; 22 h. 15, Du sel sur la queue.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, *L'Obsédé*, film de W. Wyler ; 22 h., Entretiens.

### Lundi 17 janvier

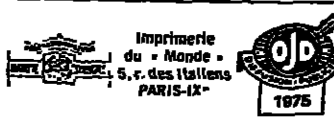
TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Hawaï 5-0 ; 21 h., *Texas*, film de T. Valeri.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Kojak ; 21 h., *Nu comme un ver*, film de L. Mathot.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *Fuenteovejuna*, de Lope de Vega ; 22 h. 15, Portrait d'un danseur.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *Beauty, Bony, Daisy, Violet, Grace et Geoffroy Morton*, film de F. Cvitanovich et O. Webb ; 21 h. 5, A bon entendeur ; 21 h. 25, Caf' Conc' ; 21 h. 50, La voix au chapitre.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.






Commission paritaire des journaux et publications : nº 57437.

## LA PHILOSOPHIE *par Jean Lacroix*

# LE STATUT MARXISTE

DANS un ouvrage, aussi clair et précis que passionnant, Labica expose la genèse du marxisme de 1841 à 1848 et met en pleine lumière, sans le privilégier, le rôle d'Engels, si souvent méconnu. Le problème central est celui du statut marxiste de la philosophie : c'est autour d'elle que se noue tout le débat, c'est par sa disparition qu'il se dénoue.

Jusqu'en septembre 1845 Marx et Engels ont cheminé à part, mais, si leur itinéraire est différent, il est parallèle. Après leur rencontre à Paris, ils cheminent ensemble, totalement unis, même si Marx est plus « théoricien » et Engels plus « militant ». Pour tous deux, en 1846-1847, la double et unique question qui commande tout — qu'en est-il de la philosophie *pour* le marxisme et qu'en est-il *dans* le marxisme ? — est résolue. Cette question résulte de la situation en Europe. Dans la première moitié du dix-neuvième siècle, les bourgeoisies ont généralement cessé de véhiculer le processus révolutionnaire, les prolétaires assurent le relais. Mais le processus varie dans les divers pays, et c'est de cette situation que Marx et Engels vont partir.

Les trois pays les plus civilisés offrent trois « modèles » différents et constituent ce qu'on a appelé une « triarchie » : l'Allemagne, la France et l'Angleterre. L'Allemagne, qui forme trente-cinq Etats, compense son retard pratique par une avance théorique : elle s'est émancipée spirituellement grâce à la Réforme d'abord, à Hegel ensuite et à ceux qui l'ont suivi tout en le critiquant, comme Feuerbach, Stiner et autres. La France a émancipé les mœurs et pas seulement les esprits : la révolution de 1789 inaugure une triarchie nouvelle politique et, depuis Leroux, le terme de socialisme est devenu commun. L'Angleterre fait une sorte de synthèse entre l'Allemagne idéaliste et la France matérialiste : chez elle l'opposition du paupérisme et de l'aristocratie de l'argent est à son sommet et produit déjà un certain développement du prolétariat.

Dès 1843, Engels disait que ces trois pays ont découvert la nécessité d'une révolution complète des rapports sociaux, et que les Allemands sont arrivés à cette conclusion philosophiquement, les Français politiquement et les Anglais pratiquement. Lénine dira plus tard que le marxisme est la synthèse de la philosophie allemande, du socialisme français et de l'économie anglaise. En tout cas, c'est bien d'abord la liaison et l'unité de ces trois modèles que cherchent Marx et Engels. L'idée directrice, tôt dégagée, sera celle de l'union de la théorie et de la pratique : dès 1845, Engels envisageait une alliance entre « les philosophes pour penser et les ouvriers pour combattre avec nous », et Marx a assez dit que la révolution devait naître de ceux qui pensent parce qu'ils souffrent — les ouvriers — et de ceux qui souffrent parce qu'ils pensent — les philosophes.

* *Le statut marxiste de la philosophie*, par Georges Labica, éd. Complexe (Bruxelles), coll. Dialectica, distribution Presses universitaires de France, 396 p.

.*.

De cette recherche désormais commune, c'est Marx qui sera le penseur. Engels et lui avaient eu, séparément, le même itinéraire, où la lecture de Hegel a joué un grand rôle : lorsqu'il a découvert Marx, Engels a trouvé en lui sa philosophie « structurée ». Puis nés en Allemagne, c'est de la philosophie allemande qu'ils doivent partir — de la philosophie hégélienne, objet de multiples critiques. La grande idée de Hegel est celle de l'histoire, d'une histoire logique qui a un sens et met fin aux constructions arbitraires. Mais cette histoire reste une histoire « en idée ». La critique marxiste découvre que la philosophie n'est que l'anticipation d'une réalité qui n'existe pas encore, d'une réalité à venir qui ne sera plus abstraite mais concrète. Marx est ainsi arrivé à l'union de la philosophie et du prolétariat : la *fonction pratique*, dans la dégénérescence de la bourgeoisie, ne peut être que celle des prolétaires.

En analysant et la philosophie allemande et la critique, encore théorique, qu'elle fait d'elle-même, Marx et Engels aboutissent à une véritable « sortie » par rapport à cette philosophie, mais elle reste encore une sortie *dans* la philosophie, *et non de la* philosophie. *Tout le* travail reste à accomplir sur ces deux notions, désormais liées, de philosophie et de prolétariat.

Marx et Engels, dès lors, veulent régler leurs comptes avec leur « *conscience philosophique d'autrefois* ». En 1845, Engels propose à Marx de « *sacrifier l'intérêt théorique à l'efficacité pratique* ». Mais le « docteur Marx », sans refuser l'action, sent qu'il doit mener *jusqu'au bout l'analyse critique* qu'il a entreprise, et c'est ce qu'il va faire des *Manuscrits de 1844* à *l'Idéologie allemande* de 1846 (en collaboration avec Engels), en passant notamment par les *Thèses sur Feuerbach*, où il ne s'agira plus d'interpréter le monde, mais de le transformer. Il n'a pas encore vu jusqu'à quel point la découverte de l'essence du prolétariat touche aux fondements de la philosophie et les mine. A « philosophie et prolétariat » se substitue « économie et prolétariat ». Engels surtout veut étudier et critiquer l'économie. En mars *1845, après son voyage en* Angleterre, il montre que l'économie libérale aboutit à la division capital-travail, elle-même issue de la propriété privée.

Dans sa *Situation de la classe ouvrière en Angleterre*, il insiste sur la « concurrence » généralisée, les bourgeois s'affrontant pour la fixation du salaire maximum, les prolétaires se battent pour le minimum. Mais dans ses *Thèses sur Feuerbach*, Marx dégage la véritable idée directrice : elles saluent la terre promise par son nom, *l'histoire*, c'est-à-dire l'ensemble des rapports sociaux, la *praxis révolutionnaire*. Le livre capital enfin, *l'Idéologie allemande*, fait le procès de la philosophie et limite le « *parler philosophique* » : la philosophie y apparaît comme un procès de confiscation de l'existence véritable. Trois idées commandent l'ouvrage : la critique de la philosophie y est radicale — sa nature idéologique est dégagée, — l'objet, enfin, d'un matérialisme non plus théorique mais pratique est mis au jour : c'est l'histoire.

.*.

L'histoire dégage ce que cachait la philosophie : la *société bourgeoise*, seul objet réel, matériel et daté, irréductible aux concepts, qui au contraire les explique, donne « *la clé de leur intelligibilité quant à leur nature, statut et fonction* ». La distinction de l'Etat et de la société civile est particulièrement éclairante : dans l'Etat, l'homme est le membre imaginaire d'une souveraineté chimérique ; dans la société civile, il n'est qu'un moyen qui devient le jouet de puissances étrangères. L'Etat politique est spiritualiste comme le ciel des chrétiens, la *société matérielle comme* la terre des hommes. Le prolétariat français est le politique comme le prolétariat anglais est l'économiste du prolétariat européen. La division du travail passe au premier plan. Elle est principe de contradiction, opposant activité intellectuelle et manuelle, *jouissance* et travail, production et consommation.

La base de la société est nettement dégagée : le mode de production et la forme des relations étroitement liées entre eux. C'est ce mode et cette forme que *transformera* la *suppression de la division* du travail et de la propriété privée, qu'elle suppose. Cette révolution est la condition fondamentale de la ré-appropriation des forces productives qui rendra l'individu à lui-même et lui permettra sa pleine réalisation. En cela, bien *qu'elle* lui *soit opposée* en bien des points, l'interprétation de Labica rejoint celle de Michel Henry (qu'il ne pouvait connaître) : le but du marxisme est la mutation de l'individu divisé en « *individu total* ».

La référence au socialisme français et à l'économie anglaise n'a donc pas été suffisante. L'exemple de Proudhon le prouve surabondamment : bourgeois et peuple à la fois, c'est-à-dire type même du « petit bourgeois », ballotté constamment entre le capital et le travail, entre l'économie politique et le communisme. Il cherche à faire pour l'économie ce que Hegel a fait pour la religion et le droit : il fait des catégories économiques des « idées éternelles », il n'écrit pas une histoire profane — histoire des hommes — mais une histoire sacrée — histoire des idées. De même, Stirner prenait toutes choses par leur bout philosophique, réduisant l'histoire à l'histoire de la philosophie.

En 1847, Engels, dans ses *Principes du communisme*, déplace toutes les questions sur leur terrain propre, celui du matérialisme historique : la société bourgeoise est directement objet de science. En 1847 encore, il résume tout l'acquis dans une lettre à Karl Heinzen, où il montre que le communisme n'est pas une doctrine mais un mouvement, qu'il ne part pas de principes mais de faits : les communistes ne présupposent pas telle ou telle philosophie, ils s'appuient sur la connaissance scientifique de toute l'histoire passée et de ses résultats effectifs dans les pays civilisés. Il ne reste plus qu'à écrire le *Manifeste*.

Les trois sources d'où l'on était parti : philosophie allemande, socialisme français, économie anglaise, *n'existent plus*. C'est la philosophie qui les a contaminées. Mais au moins ont-elles donné naissance à un unique cours d'eau : la science de l'histoire. Pour Marx, désormais, il n'y a plus que deux sciences, la science de la nature, la science de *l'homme ou* l'histoire. *On* peut même parler d'une science unique, science de l'homme au fond, puisque, avec l'homme, l'évolution est devenue histoire, la nature étant entièrement liée au devenir humain. Cette science, suivant l'analyse de Labica, donne son congé à toute philosophie, fût-ce à une philosophie dite scientifique. Le titre de l'ouvrage — statut marxiste de la philosophie et non statut de la philosophie marxiste — implique sa démonstration : pour un marxiste, pas de philosophie.

### LIVRES REÇUS

— *Critique de l'idéologie contemporaine*, essais de théorie dialectique, par Galvano Della Volpe, traduit de l'italien par Pierre Mathais. PUF. 1976. 34 F.

— *Entre le néo-libéralisme et le néo-marxisme*, recherche philosophique d'une troisième voie, par Arthur Utz, traduit de l'allemand par Morand Kleder, Beauchesne, 1976, 39 F.

— *Les Etapes de la pensée sociologique*, par Raymond Aron. Sept études, claires et documentées, sur les fondateurs — Montesquieu, Comte, Marx, Tocqueville — et sur la génération du tournant du siècle — Durkheim, Pareto, Weber. A sa naissance, la recherche sociologique est inséparable des conceptions philosophiques et d'un idéal politique, Gallimard, 1976, coll. « Tel », 29 F.

— *L'Inventaire des différences*, leçon inaugurale au Collège de France, par Paul Veyne. En histoire, comme en philosophie, n'est-il pas plus important de poser des questions que d'y répondre, d'avoir des idées que de connaître des vérités ? Le Seuil, 1976, 18 F.

— *Au-delà de Nietzsche*, par Pierre Lance. A partir d'une excellente analyse critique de Nietzsche, l'auteur montre comment pourrait se construire dans le sillage de sa pensée une « société individualisante ». Ed. « La septième aurore », 1976, (B.P. 253.75024 Paris CEDEX).

---

**Noël**

## LITANIES SECRÈTES

*L'EGLISE en rougit peut-être dans ses sacristies, ou en sourit — jaune — sous le camail de ses derniers chanoines : la piété populaire n'a pas encore été totalement exorcisée du cœur des gens simples. Pourtant depuis une quinzaine d'années on a chassé des nefs et transepts où elles semblaient veiller, les statues bariolées — point toutes belles, il s'en faut — des saints proches du peuple.*

*On ne salue donc plus sainte Rita au bas d'une chapelle, ni non plus sainte Thérèse... Dans le Nord du moins, des fidèles continuent de les honorer à la fin de chaque année. Où ? Dans les colonnes d'un grand quotidien régional. L'occasion ? La souscription que celui-ci lance depuis trente ans, en décembre, et dont le produit — quelque 600 000 F, bon an mal an — est destiné, on s'en doute, au Noël des déshérités.*

*Ainsi, chaque jour durant six ou huit semaines, le journal publie-t-il la longue liste de ceux et celles qui versent leur don : quelques francs ou parfois un chèque bien rond. Souvent l'obole reste anonyme ; plus souvent encore elle est accompagnée d'une petite phrase, humble et timide. Naguère on disait prière.*

« Pour la guérison des pieds de notre fille... », *dit celle-ci.* « Pour que sainte Rita protège ses enfants », *demande celui-là. Et d'autres :* « Pour que nous gardions la santé... » « Notre Dame du foyer, aidez-nous... » « Pour le bonheur d'un jeune foyer. »

« En l'honneur de sainte Rita pour la guérison de mon frère et qu'elle nous protège. » « En l'honneur de Notre-Dame de la Sainte Trinité. » « Cet humble don d'une mamie pour demander à Dieu par l'intercession... » « En remerciement à sainte Thérèse et à sainte Rita. » « Pour une famille qui souhaiterait voir leur fils (J) marcher un jour... » « Pour un peu de joie. »

*Une longue litanie de suppliques ; celles-ci ont été relevées parmi d'autres, dans un seul numéro du journal. Elles suffisent à composer un tome supplémentaires de ces* « Prières secrètes des Français d'aujourd'hui » *que fit publier, il y a peu de temps, un dominicain doublé d'un sociologue...*

ALPHONSE THÉLIER.

---

**DIMINUTIFS**

## *Minus, mini, mineur...*

*ANNONCEE comme une révolution des mœurs, la mini-jupe n'a fait qu'une mini-carrière. Il y a belle lurette que les mannequins maigres et les grelottantes minettes ont abandonné leurs tutus aux majorettes de dix ans, ou aux mémères habituées à recueillir les laissés-pour-compte des modes adolescentes. Aujourd'hui, le gadget qui menaçait la déjà vacillante industrie textile a disparu des garde-robes, et les soldeurs professionnels hésitent à l'offrir aux plus désargentées de leurs clientes. Mais, détaché du nom* jupe, *le préfixe* mini *a poursuivi sa marche, envahissant d'abord le discours publicitaire, puis la presse orale et écrite, avant de s'insinuer dans l'usage quotidien.*

*Voyez l'économie. De mini-crise en mini-reprise, de mini-hausse en mini-prix, les mini-vagues sapent notre mince pouvoir d'achat. Qu'importe : la mini-informatique progresse, un mini-ordinateur vous permettra de mieux gérer votre mini-entreprise, et, à défaut, pour votre mini-budget, vous vous contenterez d'une mini-calculatrice de poche. Oubliez vos mini-problèmes. Cultivez un mini-jardin-fenêtre, installez un mini-atelier de bricolage avec son mini-outillage polyvalent, jouez au mini-golf, assistez à de mini-spectacles, écoutez vos mini-cassettes et votre transistor miniaturisé. Profitez de toutes vos mini-vacances de week-end pour faire de mini-croisières, de mini-séjours à la neige, de mini-circuits en mini-bus. Songez à votre santé, à votre ligne ; prenez de mini-pilules, de mini-vaccins, suivez de mini-cures, ayez un mini-institut de beauté à domicile, préparez-vous de mini-repas grâce aux menus mini-calories.*

### Le minimum d'attention

*La mode des diminutifs n'a pas manqué de prédécesseurs. Ronsard ne chantait-il pas son* « Amelette ronsardelette, Mignonnelette, doucelette... » ?

*Mais la supériorité du* mini *passe-partout sur les finales en* et *ou* ette *n'est pas niable. Avant d'avoir entendu le mot, on sait qu'il est mis en mineur, édulcoré, rassurant. Que craindre d'un mini-scandale, d'une mini-pollution, d'une mini-bombe ? Pourtant, les dangers d'une telle généralisation ne doivent pas être minimisés.*

*Par analogie, n'en viendrons-nous pas à nous demander de quel « stère » ministère est la forme réduite ? Il y a pis. Dans un Lilliput de robots nains et de pensées raccourcies, les pseudo-Gulliver que nous devenons s'apercevront-ils à temps qu'au fond ils sont des minus, minés, minables, d'éternels mineurs pareils aux jouets, aux hochets (ici, le suffixe tient bon) que crée et manipule pour eux quelque hyper - super-macro-méga-maxi-puissance, ou quelque hasard ? Au réveil, nous aurons bonne mine si nous ne sommes plus capables d'accorder aux questions majeures de la vraie vie le maximum, ou au moins le minimum d'attention qu'elles requièrent.*

ALICE PLANCHE.

---

**Travail**

## ET LA VALORISATION DE L'INTELLECTUEL

TOUT de suite, une précision. Nul ne saurait trouver ici une quelconque critique à l'égard de mon frère le travailleur manuel. Et je ne puis qu'approuver les initiatives qui tentent à le valoriser. Cela dit, je revendique, à mon tour. La condition d'intellectuel n'est pas ce que l'on pense. Parmi les « manuels », il en est de riches — mon plombier n'est pas miséreux — mais je n'ai pas remarqué que tous les possesseurs de yacht soient très intellectuels. Ah ! ce manichéisme. D'un côté, le manuel impécunieux, de l'autre, l'intellectuel opulent.

Un joli graphique comparait les revenus, pour quarante heures, d'un O.S. et d'un professeur. La disproportion est évidente. Toutefois, *une statistique mérite le* sérieux, et il conviendrait de ne pas oublier que le nombre d'heures de présence et le nombre d'heures de travail sont deux nombres différents. La présence effective sur le chantier — s'appelle-t-il *chaire — n'est pas le* seul élément du train de travail commandant le train de vie. A côté des trois ou cinq heures de cours (quand ce n'est pas dix heures pour les assistants qui font un travail double pour un salaire qui est loin de l'être), il y a les incalculables consacrées à la préparation, aux corrections, à la recherche... à la quête d'une place à la bibliothèque ! Et nous passerons sur les frais qu'entraîne la préparation d'une thèse.

Mais du moins, cet intellectuel-là est-il assuré du chèque mensuel, a-t-il une valeur reconnue, échelonnée, sûre, jouit-il d'une certaine considération, est-il admis comme indispensable à la société. Qu'en est-il des autres ? Je veux dire de ceux dont l'intellect n'est pas titularisé, dont le labeur ne saurait être reconnu ni par l'entreprise privée, ni par l'administration, ni par le secteur tertiaire ! Combien de travailleurs du cerveau n'ont pas le quart du SMIC ? Et pas davantage la considération de leurs contemporains ? Combien de peintres, sculpteurs, écrivains, pour lesquels il est toujours assez de prévoir un 0,50 %.

### A défaut de vivre

Pourtant, à défaut de vivre, ils existent ! Et ils ne sont pas tous ce que l'hagiographie prétend. Ils ne sont pas tous flâneurs aux terrasses, abonnés au farniente mondain, « coquetéleurs » impénitents. Il y a les laborieux, que les gouvernements comblent des seules bonnes paroles, qu'aucun syndicat ne prendra au sérieux, que l'épicier regarde avec le gentil mépris accordé aux clochards sympathiques, qui ne peuvent s'offrir les vacances du garagiste du coin. Les laborieux qui ne font pas de bruit, qui doutent de leur artisanat, qui s'usent la vie, et l'intellect, pour créer... rien, ou ce que la postérité admirera, qu'importe ! Les laborieux ignorés des échelles mobiles comme des échelles de valeur, mais qui contribuent à ce que les hommes ne laissent pas seulement de leur passage du béton et des armes sophistiquées.

Cela ne vaut pas une exposition, mais peut-être d'être dit, une fois.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

---

**PRESSE**

## On est nourri...

LORSQUE j'ai débuté dans la profession, un vieux confrère m'a confié : « *Pour réussir « dans le journalisme, il faut un bon carnet d'adresses et un bon estomac.* » La première proposition exprimait une évidence. Et je suis amené à vérifier trop souvent le bien-fondé de la seconde.

Jeudi, déjeuner dans un cercle célèbre et sélect du faubourg Saint-Germain. Un dirigeant de la gauche répond à l'invitation des journalistes agricoles, sinon à leurs questions. Les maîtres d'hôtel font circuler des œufs lourds comme des boulets. Suit une viande blanche, desséchée, accompagnée de pommes grasses. Les fromages sont minables. Et du « petit » bordeaux, mieux vaut ne rien en dire pour ne pas peiner les Girondins.

Le même jour, dîner dans un restaurant fameux pour son altitude. Les journalistes de l'alimentation rencontrent un membre du gouvernement et le gratin de l'industrie alimentaire. Allocutions gentillettes, congratulations réciproques, réponses évasives aux interrogations. Le champagne est agréable, ma foi. Et tout se gâte : pâté de foie industriel, blancs d'Alsace et de Bourgogne entêtants, coquilles Saint-Jacques sempiternelles, arbois et châteauneuf-du-pape légers, gigot triste et fonds d'artichauts plâtreux. J'ai battu en retraite avant la bombe glacée, les mignardises et l'armagnac.

Vendredi, déjeuner dans un grand hôtel de la rive gauche. L'état-major d'une grande organisation agricole, amputé de son président, présente le rapport de son récent congrès. Poisson en sauce et blanc de l'Entre-deux-Mers bien frappé. Entrecôte de bœuf à la broche, pommes au lard et bourgogne... Ce serait très facile d'être méchant si cela n'avait pas coûté trop cher à une organisation professionnelle qui n'est pas riche. Heureusement, vendredi soir, j'ai bien — très bien — dîné chez un ami.

Pourquoi s'obstiner à faire manger les gens lorsqu'il suffirait de leur parler ? Pourquoi leur infliger ces redoutables cuisines quand, de surcroît, on s'adresse à des journalistes agricoles ?

ALAIN GIRAUDO.

## SOCIETE

### ROLAND BARTHES AU COLLÈGE DE FRANCE

# Portrait du sémiologue en artiste

**Roland Barthes a prononcé vendredi 7 janvier sa leçon inaugurale au Collège de France, où lui a été confiée une chaire de « *sémiologie littéraire* ».**

**Professeur à l'Ecole pratique des hautes études, auteur de nombreux essais dont « le Degré zéro de l'écriture », « Système de la mode », « Mythologies », « sur Racine », « Plaisir du texte », « Barthes par lui-même », Roland Barthes exerce sur la jeune littérature une fascination en partie liée à son refus des systèmes et de tous les pouvoirs.**

**Voici de larges extraits de sa leçon, bien à l'image de sa démarche, à la fois appuyée sur les sciences du langage et rebelle aux dogmes, ondoyante, soucieuse de saveur, de son bon plaisir, bref : artiste.**

*APRES les politesses d'usage et des allusions à ses anciens du collège, Michelet, Valéry, Merleau-Ponty, Benveniste, et à son collègue Foucault, Roland Barthes se félicite d'enseigner dans une institution sans « pouvoir ». Il s'en explique :*

« ... Et, pourtant, si le pouvoir était pluriel, comme les démons ? « *Mon nom est Légion* », pourrait-il dire : partout, de tous côtés, des chefs, des appareils, massifs ou minuscules, des groupes d'oppression ou de pression ; partout des voix « autorisées », qui s'autorisent à faire entendre le discours de tout pouvoir : le discours de l'arrogance.

Nous devinons alors que le pouvoir est présent dans les mécanismes les plus fins de l'échange social : non seulement dans l'Etat, les classes, les groupes, mais encore dans les modes, les opinions courantes, les spectacles, les jeux, les sports, les informations, les relations familiales et privées, et jusque dans les poussées libératrices qui essayent de le contester.

### Toute langue est fasciste

Certains attendent de nous, intellectuels, que nous nous agitions à toute occasion contre le pouvoir ; mais notre vraie guerre est ailleurs ; elle est contre *les* pouvoirs, et ce n'est pas là un combat facile ; pluriel dans l'espace social, le pouvoir est, symétriquement, perpétuel dans le temps historique : chassé, exténué ici, il reparaît là ; il ne dépérit jamais : faites une révolution pour le détruire, il va aussitôt revivre, rebourgeonner dans le nouvel état des choses. La raison de cette endurance et de cette ambiguïté, c'est que le pouvoir est le parasite d'un organisme trans-social, lié à l'histoire entière de l'homme, et non pas seulement à son histoire politique, historique. Cet objet en quoi s'inscrit le pouvoir, de toute éternité humaine, c'est le langage — ou pour être plus précis, son expression obligée, la langue.

Le langage est une législation, la langue en est le code. Nous ne voyons pas le pouvoir qui est dans la langue, parce nous oublions que toute langue est un classement, et que tout classement est oppressif : *ordo* veut dire à la fois répartition et commination. Jakobson l'a moins par ce qu'il permet de dire que par ce qu'il oblige à dire. Dans notre langue française, ce sont là des exemples grossiers, je suis astreint à me poser d'abord en sujet, avant d'énoncer l'action qui ne sera plus dès lors que mon attribut : ce que je fais n'est que la conséquence et la consécution de ce que je suis ; de la même manière, je suis obligé de toujours choisir entre le masculin et le féminin, le neutre ou le complexe me sont interdits; de même encore, je suis obligé de marquer mon rapport à l'autre en recourant soit au *tu*, soit au *vous* : *le suspens affectif* ou social m'est refusé. Ainsi, par sa structure même, la langue implique une relation fatale d'aliénation.

Parler, et à plus forte raison discourir, ce n'est pas communiquer, comme on le répète trop souvent, c'est assujettir : toute la langue est une rection généralisée. (...) La langue, comme performance de tout langage, n'est ni réactionnaire ni progressiste ; elle est tout simplement fasciste ; car le fascisme, ce n'est pas d'empêcher *de dire*, c'est d'obliger à dire. (...)

Nous, qui ne sommes ni des chevaliers de la foi ni des surhommes, il ne nous reste, si je puis dire, qu'à tricher avec la langue, qu'à tricher la langue. Cette tricherie salutaire, cette esquive, ce leurre magnifique, qui permet d'entendre la langue hors pouvoir, dans la splendeur d'une révolution permanente du langage, je l'appelle pour ma part : *littérature*.

### Question de saveur

J'entends par *littérature* non un corps ou une suite d'œuvres ni même un secteur de commerce ou d'enseignement, mais le graphe complexe des traces d'une pratique : la pratique d'écrire. Je vise donc en elle, essentiellement, le texte, c'est-à-dire le tissu des signifiants qui constitue l'œuvre, parce que le texte est l'affleurement même de la langue, et que c'est à l'intérieur de la langue que la langue doit être combattue, dévoyée ; non par le message dont elle est l'instrument, mais par le jeu des mots dont elle est le théâtre.

Je puis donc dire indifféremment : littérature, écriture ou texte Les forces de liberté qui sont dans la littérature ne dépendent pas de la personne civile, de l'engagement politique de l'écrivain, qui, après tout, n'est qu'un « monsieur » parmi d'autres, ni même du contenu doctrinal de son œuvre, mais du travail de déplacement qu'il exerce sur la langue : de ce point de vue, Céline est tout aussi important que Hugo, Chateaubriand que Zola (...).

Le paradigme que je propose ici ne suit pas le partage des fonctions ; il ne vise pas à mettre d'un côté les savants, les chercheurs, et de l'autre les écrivains, les essayistes ; il suggère au contraire que l'écriture se retrouve partout où les mots ont de la saveur (*savoir* et *saveur* ont en latin la même étymologie).

Curnonski disait qu'en cuisine il faut « *que les choses aient le goût de ce qu'elles* sont ». Dans l'ordre du savoir, pour que les choses deviennent ce qu'elles sont, ce qu'elles ont été, il y faut cet ingrédient, le sel des mots. C'est ce goût des mots qui fait le savoir profond, fécond. Je sais, par exemple, que beaucoup des propositions de Michelet sont récusées par la science historique ; il n'empêche que Michelet a fondé quelque chose comme l'ethnologie de la France, et que chaque fois qu'un historien déplace le savoir historique, au sens le plus large du terme et quel qu'en soit l'objet, nous trouvons en lui, tout simplement : une écriture.

### L'influence de Brecht

La seconde force de la littérature, c'est sa force de représentation. Depuis les temps anciens jusqu'aux tentatives de l'avant-garde, la littérature s'affaire à représenter quelque chose. Quoi ? Je dirai brutalement : le réel. Le réel n'est pas représentable, et c'est parce que les hommes veulent sans cesse le représenter par des mots qu'il y a une histoire de la littérature (...).

On pourrait imaginer une histoire de la littérature, ou, pour mieux dire : des productions de langage, qui serait l'histoire des *expédients* verbaux, souvent très fous, dont les hommes ont usé pour réduire, apprivoiser, nier, ou au contraire assumer ce qui est *toujours* un délire, à savoir l'inadéquation fondamentale du langage et du réel. Je disais à l'instant, à propos du savoir, que la littérature est catégoriquement réaliste, en ce qu'elle n'a jamais que le réel pour objet de désir, et je dirai maintenant, sans me contredire parce que j'emploie ici le mot dans son acception familière, qu'elle est tout aussi obstinément irréaliste : elle croit sensé le désir de l'impossible. (...)

*Après avoir examiné la fonction « utopique » du langage et la nécessité pour l'écrivain de se déplacer, de jouer, au besoin d' « abjurer », pour échapper aux « récupérations », Roland Barthes en vient à sa définition « toute personnelle » de la « sémiologie » :*

La sémiologie, en ce qui me concerne, est partie d'un mouvement proprement passionnel : il m'a semblé (alentour 1954) qu'une science des signes pouvait activer la critique sociale, et que Sartre, Brecht, Saussure pouvaient se rejoindre dans ce projet ; il s'agissait en somme de comprendre (ou de décrire) comment une société produit des stéréotypes, c'est-à-dire des combles d'artifice, qu'elle consomme ensuite comme des sens innés, c'est-à-dire des combles de nature. La sémiologie (ma sémiologie, du moins) est née d'une intolérance à ce mélange de mauvaise foi et de bonne conscience qui caractérise la moralité générale, et que Brecht a appelé, en s'y attaquant, le grand usage. *La langue travaillée par le pouvoir* : tel a été l'objet de cette première sémiologie.

La sémiologie s'est ensuite déplacée, elle s'est colorée différemment, *tout* en gardant le même objet, politique — car il n'y en a pas d'autre. Ce déplacement s'est fait parce que la société intellectuelle a changé, ne serait-ce qu'à travers la rupture de mai 1968. D'une part, des travaux contemporains ont modifié et modifient l'image critique du sujet social. D'autre part, il est apparu que, dans la mesure où les appareils de contestation se multiplient, le pouvoir, lui-même, comme catégorie discursive, se divisait, s'étendait comme une eau qui court partout, chaque groupe oppositionnel devenant à son tour et à sa manière un groupe de pression et entonnant en son propre nom le discours même du pouvoir, le discours universel : une sorte d'excitation morale a saisi les corps politiques, et lors même que l'on revendiquait en faveur de la jouissance, c'était sur un ton comminatoire. On a vu ainsi la plupart des libérations postulées, celles de la société, de la culture, de l'art, de la sexualité, s'énoncer sous les espèces d'un discours de pouvoir : on se glorifiait de faire apparaître ce qui avait été écrasé, sans voir ce que, par là, on écrasait ailleurs. (...)

### Mort du « grand écrivain »

Le sémiologue serait, en somme, un artiste (ce mot n'est ici ni glorieux ni dédaigneux : il se réfère seulement à une typologie) : il joue des signes comme d'un leurre conscient, dont il savoure, veut faire savourer et comprendre la fascination. (...)

Ses objets de prédilection, ce sont les textes de l'imaginaire : les récits, les images, les portraits, les expressions, les idiolectes, les passions, les structures, qui jouent à la fois d'une apparence de vraisemblable et d'une incertitude de vérité. J'appellerais volontiers « sémiologie » le cours des opérations le long duquel il est possible — voire escompté — de jouer du signe comme d'un voile peint, ou encore : d'une fiction.

Cette jouissance du signe imaginaire est aujourd'hui concevable en raison de certaines mutations récentes, qui affectent plus la culture que la société elle-même : une situation nouvelle modifie l'usage que *nous* pouvons faire des forces de la littérature dont j'ai parlé. D'une part et tout d'abord, depuis la Libération, le mythe du grand écrivain français, dépositaire sacré de toutes les valeurs supérieures, *s'effrite*, s'exténue et meurt peu à peu avec chacun des derniers survivants de l'entre-deux-guerres : c'est un nouveau *type* qui entre sur la scène, dont on ne sait plus — ou pas encore — comment l'appeler : écrivain ? intellectuel ? scripteur ?

### La force de l'oubli

De toute façon, la *maîtrise* littéraire disparait, l'écrivain ne peut plus faire parade. D'autre part et ensuite, mai 68 a manifesté la crise de l'enseignement : les valeurs anciennes ne se transmettent plus, ne circulent plus, n'impressionnent plus : la littérature est désacralisée, les institutions sont impuissantes à la protéger et à l'imposer comme le modèle implicite de l'humain. Ce n'est pas, si l'on veut, que la littérature soit détruite ; c'est qu'*elle n'est plus gardée* : c'est donc le moment d'y aller. La sémiologie littéraire serait ce voyage qui permet de débarquer dans un paysage libre par déshérence : ni anges ni dragons ne sont plus là pour le défendre ; le regard peut alors se porter, non sans perversité, sur des choses anciennes et belles, dont le signifié est abstrait, périmé : moment à la fois décadent et prophétique, moment d'apocalypse douce, moment historique de la plus grande jouissance. (...)

*Roland Barthes conclut en indiquant la forme qu'il entend donner à son enseignement :* « Ce que je souhaiterais pouvoir renouveler, chacune des années qu'il me sera donné d'enseigner ici, c'est la manière de présenter le cours ou le séminaire, bref de « tenir » un discours sans l'imposer : ce sera là l'enjeu méthodique, la *quaestio*, le point à débattre. Car ce qui peut être oppressif dans un enseignement, ce n'est pas finalement le savoir ou la culture qu'il véhicule, ce sont les formes discursives à travers lesquelles on les propose. Puisque cet enseignement a pour objet, comme j'ai essayé de le suggérer, le discours pris dans la fatalité de son pouvoir, la méthode ne peut réellement porter que sur les moyens propres à déjouer, à déprendre, ou tout au moins à alléger ce pouvoir.

Et je me persuade de plus en plus, soit en écrivant, soit en enseignant, que l'opération fondamentale de cette méthode de déprise, c'est, si l'on écrit, la fragmentation, et, si l'on expose, la digression, ou, pour le dire d'un mot précieusement ambigu : l'*excursion*. J'aimerais donc que la parole et l'écoute qui se tresseront ici soient semblables aux allées et venues d'un enfant qui joue autour de sa mère, qui s'en éloigne, puis retourne vers elle pour lui rapporter un caillou, un brin de laine, dessinant de la sorte autour d'un centre paisible toute une aire de jeu, à l'intérieur de laquelle le caillou, la laine, importent finalement moins que le don plein de zèle qui en est fait (...).

A cinquante et un ans, Michelet commençait sa *vita nuova*: nouvelle œuvre, nouvel amour. Plus âgé que lui (en comprend que ce parallèle est d'affection, non d'infatuation), j'entre moi aussi dans une *vita nuova*, marquée aujourd'hui par ce lieu nouveau, cette hospitalité nouvelle. J'entreprends donc de me laisser porter par la force de toute vie vivante : l'oubli. Il est un âge où l'on enseigne ce que l'on sait ; mais il en vient ensuite un autre où l'on enseigne ce que l'on ne sait pas : cela s'appelle *chercher*.

Vient peut-être maintenant l'âge d'une autre expérience : celle de *désapprendre*, de laisser travailler le remaniement imprévisible que l'oubli impose à la sédimentation des savoirs, des cultures, des croyances que l'on a traversés. Cette expérience a, je crois, un nom illustre et démodé, que j'oserai prendre ici sans complexe, au carrefour même de son étymologie : *sapientia* ; nul pouvoir, un peu de savoir, un peu de sagesse, et le plus de saveur possible.

*(Les intertitres sont de la rédaction du* Monde.*)*

---

### DEVANT « LE POUVOIR » INTELLECTUEL » AU GRAND COMPLET

*Si elle confirmait la tradition mondaine des leçons inaugurales, l'assistance faisait mentir un peu le conférencier, selon qui le Collège de France est « hors pouvoir » et les écrivains, n'étant plus « dépositaires des valeurs supérieures », ne peuvent plus « faire parade ».*

*Outre Mme Lucie Faure et les académiciens Leprince-Ringuet, Lévi-Strauss et Félicien Marceau, on remarquait, en effet, MM. Benoist, Chatelet, Deguy, Deleuze, Dort, Foucault, Greimas, Müller, Robbe-Grillet, Sollers, soit, à part le docteur Lacan, tout ce qui se situe à la pointe du savoir en vogue et constitue, le snobisme aidant, un « pouvoir intellectuel » de fait.*

*Assis à leurs pieds ou hors du sanctuaire, des centaines d'étudiants goûtaient le privilège historique d'avoir été les premiers à apprécier la « précieuse ambiguïté » d'une science changée en « oubli » et en « saveur ».*

---

# INFORMATIONS PRATIQUES

## MOTS CROISÉS

**PROBLEME N° 1 657**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | ■ | |
| II | | | | | | | | ■ | |
| III | | | | ■ | ■ | | ■ | | |
| IV | | | | | | | | ■ | |
| V | ■ | | | | | | ■ | | |
| VI | | | | | | | ■ | | |
| VII | | | | ■ | | ■ | | | |
| VIII | | | ■ | | | | | | |
| IX | | | | | | | | | |
| X | | ■ | | | ■ | ■ | | | ■ |
| XI | | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

I. Ne reste pas longtemps proscrit. — II. Respecte tout ce qui s'incline, abat tout ce qui lui résiste. — III. A une certaine dose de sang-froid ; Forme de devoir. — IV. Ferez place nette. — V. A moitié rouge ; Annonce certaines restrictions. — VI. Cherchais la petite bête ; Sa mine est souvent trompeuse. — VII. Fin de participe ; Vénérée par l'Eglise (abréviation). — VIII. Dans l'expression d'un regret ; Se manifeste à nouveau. — IX. Vraiment exagérés. — X. Lettres d'amour ; Permet d'écarter. — XI. Ne sauraient être taxées de mauvais goût.

VERTICALEMENT

1. Dans le signalement de l'oncle Tom ; Leurs pièces ne sont ni à louer, ni à vendre. — 2. Dont les yeux semblent préservés de toute sensation de froideur. — 3. Remplissent d'aise leurs inventeurs ; Le fait de le doubler n'ajoute rien à sa valeur. — 4. Accueillit avec froideur (épelé) ; Dans un certain sens, est idéalement carré ; Evoque une conversion célèbre. — 5. Délimite un terrain ; Ont droit à tous les honneurs. — 6. Mettaient en liesse d'antiques assemblées ; Points opposés. — 7. Prénom épelé ; Chante au paradis. — 8. Fait savoir. — 9. Ne manquent pas de tranchant.

**Solution du problème n° 1 656**

*Horizontalement*

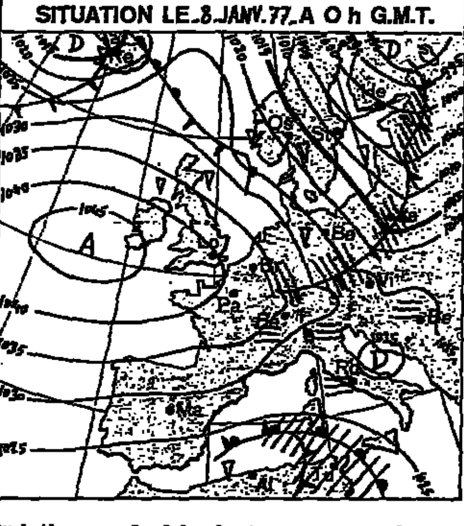
I. Récifs (cf « fesse » et « vedette ») ; Attila. — II. Couteau (cf « fil ») ; Trio ; EM (état-major). — III. Hue ! ; Niche ; Ifni. — IV. Etêtai ; Le ; Eté. — V. Aisé ; Née ; Morses. — VI. NL ; Man. — VII. Uri ; Tailleurs. — VIII. Erras ; Rêveur ; Oô. — IX. S.O. ; Macadam ; Nets. — X. Nia ; Iéna ; Etui. — XI. Dé ; Sen ; Nue ; Ré. — XII. Ne ; Saison ; Pis. — XIII. Peur ; Routine. — XIV. Ere ; Léon ; Vénéré. — XV. Lâche ; Bétel ; U.S.A.

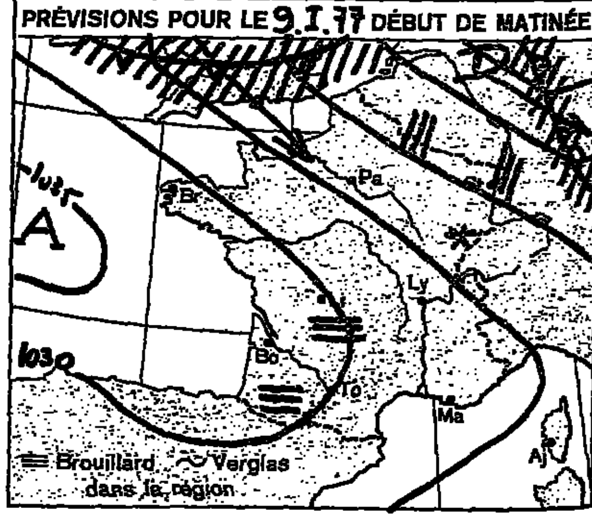
*Verticalement*

1. Echéances ; Niel. — 2. Outil ; Ronde ; Ra. — 3. Ruées ; Ur ; Ie ; Pec. — 4. Et ; Té ; Rama ; Se. — 5. Ce ; Miss ; Saule. — 6. Ianina ; Eire. — 7. Fui ; Entrains ; Ob. — 8. Clé ; Aède ; Orne. — 9. Thé ; Divan ; No. — 10. Are ; Léman ; Uve. — 11. Ti ; Goulu ; Untel. — 12. Toi ; Ernée ; In. — 13. Fessu ; Et ; Pneu. — 14. Lente ; Roturiers. — 15. Amies ; Sosies ; Ea.

GUY BROUTY.

## MÉTÉOROLOGIE




**Evolution probable du temps en France entre le samedi 8 janvier à 0 heure et le dimanche 9 janvier à 24 heures :**

Les hautes pressions centrées au sud-ouest de l'Irlande vont s'éloigner progressivement vers l'ouest, et le champ de pression va s'affaiblir sur l'Europe occidentale sous l'influence du courant perturbé qui circule de l'Irlande à l'Europe centrale. Dans ce courant, la perturbation, située samedi matin sur l'Islande, commencera à toucher le nord et le nord-est du pays dans la journée de dimanche.

Ce jour-là, le temps sera beau sur les régions méditerranéennes, ainsi que sur les Alpes et les Pyrénées en moyenne et haute montagne. Sur le reste de la France, le temps sera, à part des éclaircies locales, assez nuageux par des nuages à aspect brumeux. Des brouillards affecteront surtout le Sud-Ouest et le Massif Central. Avec l'arrivée de la perturbation précitée, quelques pluies débuteront le matin sur le Nord ; elles atteindront le soir les régions s'étendant de la Manche aux Ardennes et aux Vosges (neige à partir de 1 000 à 1 200 mètres). En revanche, l'après-midi, des éclaircies se développeront dans le Sud-Ouest et l'Ouest.

Les vents s'orienteront au secteur nord-ouest sur la moitié nord-est de la France ; ils deviendront assez forts sur les côtes de la Manche orientale et de la mer du Nord.

Les températures varieront peu. Quelques faibles gelées matinales seront encore observées du Bassin aquitain au Centre-Est.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8) : Ajaccio, 15 et 6 degrés ; Biarritz, 9 et 0 ; Bordeaux, 11 et 0 ; Brest, 7 et 4 ; Caen, 7 et 0 ; Cherbourg, 7 et 2 ; Clermont-Ferrand, —1 et —1 ; Dijon, 3 et 1 ; Grenoble, —1 et —2 ; Lille, 5 et 0 ; Lyon, —1 et —1 ; Marseille, 12 et 2 ; Nancy, 2 et 0 ; Nantes, 6 et 1 ; Nice, 14 et 7 ; Paris-Le Bourget, 4 et 1 ; Pau, 8 et 4 ; Perpignan, 9 et 8 ; Rennes, 7 et 1 ; Strasbourg, 2 et 0 ; Tours, 4 et 0 ; Toulouse, 7 et —2 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 19.

## Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 8 janvier 1977 :

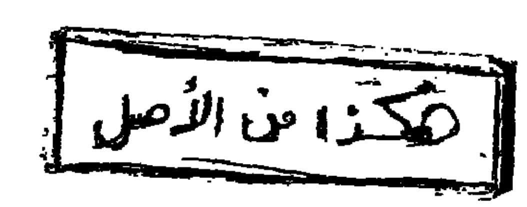
DES DECRETS

● Portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat à compter du 1er janvier 1977 ;

● Conférant les rang et appellation de général de corps d'armée et de général de corps aérien et portant promotion, nomination, affectation et admission dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve).

UNE CIRCULAIRE

● Relative à l'harmonisation et à la simplification des formulaires administratifs.



# ÉDUCATION

REVENANT EN PARTIE SUR SA DÉCISION

## Le ministre de l'éducation maintient les stages de formation « continuée » d'instituteurs prévus en janvier

Les stages de « formation continuée » d'instituteurs (six ou douze semaines) prévus en janvier ne seront pas reportés. C'est ce qu'a obtenu une délégation du Syndicat national des instituteurs (affilié à la Fédération de l'éducation nationale) reçue le vendredi 7 janvier au cabinet du ministre de l'éducation. Celui-ci, estimant nécessaire d'« *assurer en priorité* » le remplacement des maîtres absents pour raisons de santé, avait primitivement décidé de suspendre tous les stages de formation (*le Monde* du 6 janvier).

Tout en maintenant ses instructions antérieures, le ministre précise que, « *dans le cas particulier des stages de formation continue des instituteurs, les inspecteurs d'académie seront autorisés à maintenir les stages initialement prévus en adaptant le nombre des stagiaires à leurs besoins globaux en personnel de remplacement. Le cas échéant, des stages supplémentaires pourront être organisés au troisième trimestre afin d'assurer pleinement le programme annuel de formation continue des instituteurs. Les discussions se poursuivront entre le ministère et le Syndicat des instituteurs afin d'étudier les moyens d'améliorer le remplacement des maîtres en congé* ».

Pour sa part, le SNI se félicite de l'accord conclu avec le ministère. « *Nous avons toujours souhaité une répartition harmonieuse des stages*, a déclaré un porte-parole. *Dès l'instant où l'on ne touche plus aux stages de formation continue, notre syndicat n'a plus de raison de s'insurger.* » Le SNI admet en effet que, pour des raisons d'opportunité, on puisse repousser d'un mois ou deux une conférence pédagogique, par exemple.

Dès ce samedi matin, le SNI a demandé à ses sections départementales d'annuler toute action dirigée contre la suppression des stages. « *Nous devons concentrer maintenant notre attention sur le problème du remplacement des maîtres en congé, qui, lui, n'est pas réglé* », indique-t-on au SNI.

## PLUSIEURS DIZAINES DE MILLIERS D'ÉLÈVES PARTICIPENT AUX ACTIVITÉS DES ARCHIVES NATIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Pour rendre plus vivant l'enseignement de l'histoire, des services éducatifs ont été créés en 1950 aux Archives nationales et, en 1951, dans les services départementaux d'archives. Vingt-cinq ans après, le bulletin d'information de décembre du service des études et de la recherche du secrétariat d'Etat à la culture fait le bilan de l'action de ces services. Conçue pour faciliter l'étude de documents originaux et mettre l'accent sur l'histoire locale et les réalités économiques et sociales du passé, cette action se fait, à Paris, par des visites commentées (et accompagnées de projections) du Musée de l'histoire et d'expositions temporaires, ainsi que par la publication de pochettes de documents. Depuis janvier 1976, douze mille pochettes ont été vendues aux établissements scolaires, contre 2 560 en 1956. Depuis cette date, d'autre part, le nombre d'élèves ayant participé aux visites a presque doublé, passant de *10 410* à *19 682* en 1975.

Dans les services départementaux des archives, outre les visites d'expositions, des travaux pratiques en groupes sont organisés. Les élèves des établissements situés hors du chef-lieu peuvent visiter des expositions itinérantes et recevoir des dossiers, des pochettes de documents ou des mallettes pédagogiques. Les thèmes de toutes ces activités sont choisis pour permettre une meilleure connaissance de l'histoire régionale avant de l'élargir au contexte national. En 1975, il existait soixante-sept services éducatifs départementaux, contre seize en 1956 et le nombre d'élèves participant aux visites et travaux pratiques est passé, entre ces deux dates, de 15 900 à 70 000.

Selon le bulletin d'information, deux mesures ont particulièrement contribué à ce développement : d'une part, la mise à la disposition des services d'archives par le ministère de l'éducation d'enseignants à temps complet à Paris et à temps partiel dans les départements ; d'autre part, la libération depuis 1973 dans l'enseignement secondaire de 10 % de l'horaire pour des activités originales.

## PLUSIEURS PERSONNALITÉS APPORTENT LEUR SOUTIEN A L'UNEF

L'Union nationale des étudiants de France (UNEF ex-Renouveau) a rendu publique, jeudi 6 janvier, au cours d'une conférence de presse une liste de personnalités ayant signé l'appel de soutien lancé par cette organisation après la suppression de sa subvention par le secrétariat d'Etat aux universités (*le Monde* du 8 janvier). Figurent dans cette liste les noms de Mmes Edith Cresson et Claire Bretecher ; MM. Robert Badinter, Eugène Bailly, Jean Charbonnel, Jean Charlot, Paul-Henri Chombart de Lauwe, Pierre Daix, Louis Daquin, René Duhamel, Jean Elleinstein, François Fonvielle-Alquier, Max-Pol Fouchet, Alfred Grosser, Daniel Guérin, Vladimir Jankélévitch, Jacques Krier, Pierre Mauroy, Robert Merle, Daniel Mayer, Piem, Albert Soboul et Roger-Gérard Schwartzenberg.

Signalons, d'autre part, que l'UNEF a géré, pour l'année universitaire 1975-1976, un budget de publicité de 20 000 F et non de 200 000 F comme il était indiqué dans nos éditions du 8 janvier.

## OUVERTURE A NAIROBI D'UN CONGRÈS SUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS EN AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE.

Nairobi (*A.F.P.*). — Un congrès consacré à l'enseignement du français dans les universités des pays anglophones d'Afrique orientale et australe vient de s'ouvrir à Nairobi sous l'égide de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF).

Ces assises regroupent les chefs des départements d'études françaises des universités du Kenya, de Tanzanie, d'Ouganda, d'Ethiopie, de Zambie, du Malawi et du Lesotho. Des universitaires français et canadiens, camerounais et zaïrois y assistent en tant qu'observateurs.

● *La Société des agrégés*, que préside M. Guy Bayet, proteste contre les décrets d'application de la réforme Haby : « *En dépit de plusieurs modifications, dont certaines avaient été demandées par la Société des agrégés, les décrets d'application de la réforme Haby sont de nature à compromettre le service public de l'enseignement, dans la mesure où les usagers pourront donner leur avis dans des domaines qui sont de la compétence exclusive de l'administration ou des professeurs, dont, par ailleurs, la représentation est considérablement diminuée dans les conseils d'établissement. D'autre part, l'organisation pédagogique des collèges généralise un nivellement par le bas des études dans les classes de sixième et de cinquième, qui seront encore plus hétérogènes avec la suppression des classes dites à programme allégé : cette organisation est en contradiction évidente avec ce qu'écrivait M. Raymond Barre en janvier 1974 :* « La politique de » l'éducation ne doit surtout pas » viser un niveau moyen qui n'au- » rait aucun sens, mais le meilleur » niveau de formation compatible » avec la personnalité de chacun. »

# SCIENCES

## LE PREMIER SEISME MARTIEN A ÊTRE OBSERVÉ PAR VIKING

Les liaisons entre les sondes Viking et la Terre avaient été interrompues en novembre 1976, le Soleil s'interposant entre Mars et nous. Elles ont repris, le 18 décembre, et fourni quelques informations nouvelles.

La plus importante est l'indication d'un séisme sur Mars. Les sismomètres de Viking-2 ont enregistré, le 7 novembre, une secousse importante : la magnitude serait de 6,5 sur l'échelle de Richter, soit celle d'un séisme moyen comme celui de Californie, qui fit soixante-quatre morts en 1971. Les vibrations enregistrées par les sismomètres sont trop importantes pour être dues au vent ou au mouvement des parties mobiles des sondes ; et bien qu'un léger doute subsiste, il semble bien que ce soit là le premier séisme martien jamais observé. Cela prouve que Mars, bien moins active que la Terre n'est pourtant pas une planète géologiquement morte.

L'occultation de Mars par le Soleil a permis une vérification de la relativité générale, la théorie d'Einstein de la gravitation. Quand des ondes électromagnétiques frôlent le Soleil, elles sont légèrement déviées, et surtout leur propagation est ralentie. L'orbite de Mars étant très bien connue grâce aux nombreuses déterminations qu'ont permises les sondes Viking, la distance entre les deux planètes, environ 300 millions de kilomètres, peut être calculée avec une erreur ne dépassant pas 1,50 mètre. Les expérimentateurs ont ainsi pu mesurer le ralentissement des ondes causé par la proximité du Soleil, et ont trouvé un retard de 0,2 milliseconde. C'est exactement ce que prévoit la théorie.



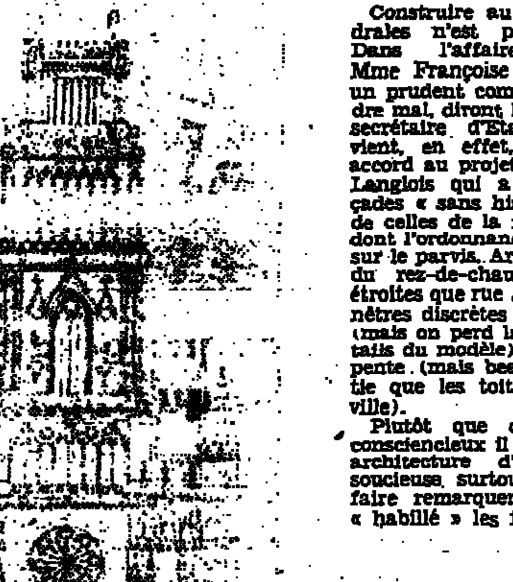


# ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

URBANISME

CONSTRUIRE AU PIED DES CATHÉDRALES

## Orléans et le temps de la prudence



Construire au pied des cathédrales n'est pas chose facile. Dans l'affaire d'Orléans Mme Françoise Giroud a choisi un prudent compromis. Le moindre mal, diront les pessimistes. La secrétaire d'Etat à la culture vient, en effet, de donner son accord au projet de M. Christian Langlois qui a dessiné des façades « sans histoire », inspirées de celles de la rue Jeanne-d'Arc, dont l'ordonnance classique ouvre sur le parvis. Arcades tout le long du rez-de-chaussée (mais plus étroites que rue Jeanne-d'Arc), fenêtres discrètes et sans fioritures (mais on perd la richesse des détails du modèle), toiture à double pente (mais beaucoup plus aplatie que les toits courants de la ville).

Plutôt que d'un pastiche consciencieux il s'agit donc d'une architecture d'accompagnement, soucieuse surtout de ne pas se faire remarquer. M. Langlois a « habillé » les façades à sa manière qui est celle de l'annexe du Sénat, rue de Vaugirard à Paris.

Mais la commande reste entre les mains des frères Luc et Xavier Arsène-Henry, dont les projets ont été refusés deux fois par la commission des abords. Ce sont eux, qui construiront les bâtiments destinés à la préfecture et à l'établissement public régional au sud de la cathédrale et sur le flanc nord, l'annexe de la mairie et le musée municipal.

Le maire et le préfet sont rassurés. Les associations pourront difficilement s'insurger contre un compromis aussi prudent. Les architectes ont gardé leur commande, et M. Langlois devient le « couturier » en vogue de l'architecture passe-muraille. Tout le monde semble content, mais deux questions restent sans réponse : à quoi sert la commission des abords ? Où va l'architecture contemporaine ?

MICHÈLE CHAMPENOIS.

CONSTRUCTION NAVALE

## UNE SUBVENTION DE 10 % POUR LES PETITS CHANTIERS

Au cours du lancement du remorqueur *Abeille 5* du groupe Progemar aux Ateliers et chantiers de la Manche, à Dieppe, M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, a annoncé des mesures d'aides exceptionnelles pour les petits chantiers navals.

« *Outre le maintien du régime de garantie de prix* (c'est-à-dire la compensation de l'inflation entre le moment de la commande et celui de la livraison), *une aide exceptionnelle, de caractère conservatoire, atteignant 10 % du prix de vente des navires pourra être accordée, cas par cas, après examen de la situation du chantier, en regard en particulier des problèmes de l'emploi. En outre, un programme d'action pour l'exportation doit être élaboré par la profession en concertation avec l'administration* », a déclaré le secrétaire d'Etat aux transports. Ces aides exceptionnelles sont justifiées par la situation très délicate de la plupart des petits chantiers. On connaît les graves difficultés de la SICCNA, à Saint-Malo, et de La Perrière, à Lorient. Le plan de charge des Chantiers de la Manche à Dieppe s'arrête, dans l'état actuel des commandes, en octobre 1977.

Les chantiers français viennent de perdre « sur le poteau » un important marché de remorqueurs pour l'Arabie Saoudite au profit des Japonais, car « *l'aide des pouvoirs publics arrive avec plusieurs semaines de retard* », estime M. Jean-Paul Charbonnier, *P.-D.G. des Chantiers de la Manche.* D'autres négociations sont en cours, notamment avec le Maroc pour des chalutiers.

## FAITS ET PROJETS

*Transports*

### LE FUTUR SECRÉTAIRE AMÉRICAIN : aucun « a priori » contre Concorde.

Washington (*A.F.P.*). — Le futur secrétaire américain aux transports dans l'équipe de M. Carter, M. Brock Adams, a déclaré qu'il maintiendrait l'autorisation temporaire d'atterrissage accordée au Concorde par son prédécesseur. Déposant devant la commission du commerce du Sénat, il a précisé qu'il ne prendrait la décision « *de maintenir, élargir ou arrêter le service de l'appareil* » qu'après avoir analysé les résultats des mesures de bruit et de pollution décidées par le gouvernement fédéral.

C'est la première fois, depuis sa désignation en décembre dernier par le président Carter, que M. Adams, qui était jusqu'à présent représentant de l'Etat de Washington, prend position sur cette question.

L'actuel secrétaire aux transports, M. William Coleman, avait autorisé, au début de 1976, le supersonique franco-britannique à desservir les aéroports de Washington et de New-York pendant une période d'essai de seize mois, durant laquelle le gouvernement fédéral mesurerait la pollution et le bruit causés par l'appareil. Cette période d'essai sera donc maintenue par la nouvelle administration qui arrivera au pouvoir le 20 janvier.

Concorde est entré en service, entre Londres et Paris, d'une part, et Washington, de l'autre, le 24 mai dernier et a eu beaucoup de succès sur cette ligne. Les dirigeants de l'aéroport John-Kennedy veulent, en revanche, connaître les résultats des contrôles effectués à Washington avant d'accepter que l'appareil se pose à New-York. Une décision à ce sujet devrait être prise dans les semaines qui viennent.

### LES COMPAGNIES AÉRIENNES MANQUERONT D'ARGENT

Genève (*Reuter*) — Il sera nécessaire de relever les tarifs aériens cette année, afin de permettre aux compagnies de faire face à la hausse de leurs coûts d'exploitation et du carburant, a déclaré de M. Knut Hammarskjoeld, directeur général de l'Association du transport aérien international (IATA).

Les bénéfices d'exploitation des transporteurs internationaux en 1976 ne devraient pas dépasser, en moyenne, 4,1 %, ce qui, estime M. Hammarskjoeld, est nettement insuffisant. Il est pourtant indispensable que les compagnies accroissent leurs revenus pour pouvoir renouveler leur flotte et leurs équipements, ce qui représentera, au cours des dix prochaines années, des investissements de l'ordre de 250 milliards de francs.

### CENT PÉTROLIERS A ANTIFER

« *Depuis l'ouverture du port d'Antifer, cent pétroliers y ont déchargé leur cargaison : un pétrolier de 190 000 tonnes, trente et un de 200 000 à 250 000 tonnes, quarante-huit de 250 000 à 300 000 tonnes, douze de 30 000 à 400 000 tonnes et huit d'un tonnage supérieur à 400 000 tonnes* », signale le port autonome du Havre. Près des deux tiers d'entre eux n'auraient pu en aucune manière être reçus dans les installations traditionnelles du Havre.

Cinquante-sept pétroliers ont procédé à des opérations d'allégement. Le 23 novembre 1976, le plus gros navire du monde, le *Batillus*, de la Shell (550 000 tonnes), n'a pas déchargé une seule tonne de pétrole pour la France. Il a allégé environ 170 000 tonnes avant de repartir pour Rotterdam et y décharger le reste de sa cargaison. Quant aux 170 000 tonnes, elles ont été rechargées sur le pétrolier suédois *Torne*, qui a appareillé à destination de Göteborg. Ainsi, grâce au nouveau port du Havre-Antifer, le pétrole destiné aux raffineries hollandaises et suédoises aura-t-il été transporté par le *Batillus*, c'est-à-dire à un coût beaucoup plus avantageux que si avaient été utilisés pour cela des pétroliers plus petits.

● LA GREVE D'AIR FRANCE. — Après l'ordre ded grève de vingt-quatre heures lancé pour le lundi 10 janvier par les syndicats de pilotes et de mécaniciens, la direction d'Air France indique qu'elle a été « *amenée à modifier son programme d'exploitation. Elle assurera l'ensemble de ses vols long-courriers, la desserte d'un certain nombre de destinations européennes et méditerranéennes* ». Les passagers sont invités, pour tous renseignements, à prendre contact avec le service de réservation de leur région. Pour la région parisienne, téléphoner au numéro 535-61-61.

● TRAFICS ROUTIER ET FERROVIAIRE SUSPENDUS ENTRE NICE ET MENTON. — Par crainte d'éboulement, le préfet des Alpes-Maritimes a interdit le 7 janvier, pour une durée de plusieurs mois, la circulation sur la route de la basse corniche entre Nice et Menton. Le trafic S.N.C.F. voyageurs a été également suspendu en direction de Vintimille. Après l'éboulement qui s'était produit, le 5 janvier, à Eze-sur-Mer, les sondages ont démontré que la falaise était minée par les eaux.

PÊCHE

## Boom sur les huîtres

### « CET ÉLEVAGE, C'EST AUSSI UNE AFFAIRE DE SENTIMENT »

*Pour les fêtes de fin d'année, on a vendu 150 000 tonnes d'huîtres en France (cela représente près de 60 % de la production annuelle). Chaque Français en goberait donc environ 4 kilos par an. Les huîtres sont devenues un produit de masse qu'on trouve aussi bien dans les magasins à grande surface que chez les traditionnels écaillers. Et pourtant la production, l'organisation de la vente, n'ont rien perdu de leur précarité.*

Depuis 1971, époque où une parasitose a tué l'huître portugaise, qu'il a fallu remplacer par un coquillage du Pacifique plus résistant, les éleveurs n'ont pu ni stabiliser le marché ni rendre moins aléatoires les conditions d'exploitation de ce produit naturel, sensible aux moindres variations du milieu. En quelques années, les conchyliculteurs du bassin d'Arcachon ont dû faire face à plusieurs « fléaux ».

Ce fut d'abord l'apparition d'une « chambre » à l'intérieur du coquillage, qu'on crève en ouvrant l'huître et qui répand un liquide noirâtre et malodorant. On s'aperçoit ensuite que la coquille est trop friable. Enfin, la pollution du bassin met en danger la production. A Marennes-Oléron, une tempête, au début du mois de décembre 1976, ravage environ 25 % des jeunes huîtres à l'« engraie ». A Locmariaquer, dans le Morbihan, où l'on continue à élever des « plates », la maladie est loin de régresser — on n'en a pas produit 1.500 tonnes cette année — et l'on envisage d'abandonner cette culture. Le travail des ostréiculteurs est donc soumis, plus que nul autre, aux caprices de la nature. Mais c'est aussi la nature qui donne au produit toute sa valeur.

Dans les laboratoires de l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (I.S.T.P.M.), les recherches sur les coquillages ont permis de mieux contrôler la production. Ainsi au laboratoire de la Tremblade (Charente-Maritime), il est possible de savoir, au jour près, la date de la ponte et le moment opportun pour la pose des collecteurs. On étudie les moyens de lutte efficaces contre les prédateurs. On essaie de sélectionner un produit plus résistant et moins « fantasque ». Pourtant, comme le reconnaît M. Paul Gras, directeur du centre, « *le goût de l'huître dépend essentiellement du terroir et d'une conjonction unique de facteurs* ».

### La catastrophe de 1972

L'huître, produit délicat, fait de son éleveur un individu particulier. « *Il faut être né ici pour être éleveur* », explique une femme de Mornac-sur-Seudre (Charente-Maritime) employée dans une maison d'expédition. « *Pour commercialiser une huître, il faut la manipuler dix-neuf fois... C'est un travail de chaque instant.* »

Un métier dur mais prenant. La plupart de ceux qui avaient baissé les bras après la « catastrophe » de 1972 sont revenus depuis à cet attachement pour une activité libre, dans la nature. « *Mais la profession est mal organisée pour la vente des produits*, explique M. Pierre Grolleau, président de la section régionale du comité de conchyliculture du bassin de Marennes-Oléron, *en face des magasins à grande surface et de leurs méthodes d'achat. Autrefois, nous avions avec nos clients des contrats de confiance ; maintenant, un mois encore avant les fêtes de fin d'année, nous ne connaissons pas nos acheteurs* ».

La concurrence s'est considérablement accrue depuis cinq ans. A présent, les Bretons produisent aussi des « creuses », et les prix à la production ont baissé. On a vendu cette année les huîtres à 4 F le kilo. L'an dernier, la crise était telle que des ostréiculteurs sont partis sur les routes et ont organisé des ventes sauvages. « *Il faut absolument trouver un système collectif*, poursuit M. Grolleau, *il faut aussi soulager le travail des ostréiculteurs — un tracteur ostréicole est actuellement à l'étude dans les bureaux du Centre national d'études et d'expérimentation de machinisme agricole — si l'on veut que la production soit rémunérée à son juste prix.* »

Pourtant, les expériences de coopérative ont plus ou moins échoué. Les éleveurs veulent garder leur indépendance, même s'ils doivent y perdre de l'argent. « *Dans un parc, j'ai un coquillage énorme, cela fait dix ans que je le surveille, je le regarde, je le tourne...* » Cette réflexion d'un ostréiculteur d'Arcachon explique bien que le « jardinage » des huîtres c'est aussi une affaire de sentiment. « *La fragilité, c'est même un attrait de plus.* »

Et pour conserver cet art de vivre, les conchyliculteurs acceptent bien des difficultés. Mais lorsqu'aux aléas naturels, et en quelque sorte acceptés, viennent s'ajouter des attaques du dehors, la profession retrouve une unité. Ce fut le cas, au début de l'an dernier, lorsque le professeur Jean-François Brisou a alarmé l'opinion publique avec un rapport sur la pollution des coquillages. Ces affirmations scientifiques firent l'objet d'une bombe. « *Nous avons estimé* », signale aujourd'hui M. Robert Téchoueyres, président du comité du bassin d'Arcachon, « *que la campagne de dénigrement de l'an dernier a fait baisser les ventes de 10 %* ».

Depuis, les choses ont changé. La commercialisation est repartie, très fort. Le professeur Brisou est membre d'une association des « amis de l'huître ». « *Les scientifiques sont avec nous...* »

CHRISTIAN COLOMBANI.

# SOCIÉTÉ

*LES CONSÉQUENCES DE LA MORT D'UNE FILLETTE HANDICAPÉE*

## L'Espélidou onze mois après

**Saint-André-de-Sangonis (Hérault). — Nadine, douze ou treize ans, nous prend le bras, avec une douce autorité protectrice, pour nous conduire, sous le regard d'un membre du personnel, jusqu'au bureau de M. Raphaël Asensi, nouveau directeur de l'Espélidou. La chose eût été impensable il y a seulement onze mois : cloîtrées à longueur d'année ou presque dans cette petite forteresse, située à Saint-André-de-Sangonis (Hérault), les handicapées mentales, âgées de six ans à près de trente ans et au nombre d'une trentaine, étaient soigneusement, farouchement, tenues à l'écart de « toute personne étrangère » (1).**

**Depuis 1965, le Père René-Emile Fabre, soixante-cinq ans, ancien aumônier militaire, régnait en maître absolu, non seulement sur les débiles et arriérées profondes dont il avait la charge et qu'il appelait des « Hunors » HUmains NOn RaisonnantS), mais aussi sur le personnel de l'établissement, composé en majorité de villageois des environs.**

**Il a fallu le martyre d'Isabelle Le Menach, treize ans et demi, étouffée par sa camisole de force le 15 février dernier, pour qu'un terme soit enfin mis aux activités du prêtre, aujourd'hui inculpé, d'une part, de coups et blessures volontaires, violences et voies de fait sur mineures de quinze ans par personne ayant autorité sur elles, et, d'autre part, d'homicide involontaire. Incarcéré — pour la première inculpation — du 25 juin au 22 novembre 1976 à la maison d'arrêt de Montpellier, le Père Fabre a été placé sous contrôle judiciaire à Clamart (Hauts-de-Seine) où il réside, avec interdiction de se rendre dans le département de l'Hérault.**

Il a fallu ce drame pour que les étranges conceptions du Père René-Emile Fabre — dépourvu du moindre diplôme spécialisé en matière d'enfance et d'adolescence inadaptées — et ses méthodes souvent brutales soient officiellement dénoncées. Elles avaient été tolérées, pendant de longues années, par toutes les autorités de tutelle.

### Un appel d'air frais

Aujourd'hui, l'Espélidou, que son ancien responsable avait aussi baptisé *« établissement hospitalier pour filles parisiennes inadaptables »*, retrouve peu à peu son rôle et sa vocation d'institut médico-éducatif (IME). Nommé administrateur provisoire après que le Père Fabre eut été démis de ses fonctions, maintenant directeur en titre, M. Raphaël Asensi, trente-six ans, chef de service éducatif au centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (CREAI) de Montpellier, s'efforce de faire tomber un à un, au propre comme au figuré, les hauts murs de la citadelle. Déjà, un pan de la façade, 55, avenue de Montpellier, a été abattu, créant ainsi une brèche salutaire dans les imaginations et un appel d'air frais entre les pensionnaires de l'établissement et les deux mille habitants de Saint-André-de-Sangonis.

*« Il fallait éviter,* dit M. Asensi, *que la chape de plomb qui pesait sur les enfants, sur lesquelles l'ancien directeur avait aussi, malgré tout, un ascendant effectif, vole brusquement en éclats,*

De notre envoyé spécial

*sous peine de tomber dans des excès inverses. »*

Mais, tout se suite, le recours à la camisole de force, et, naturellement, les brutalités — fillettes fouettées nues à coups de corde à sauter, giflées, traînées par les pieds dans les escaliers, attachées et enfermées, de jour ou de nuit, dans un réduit de quelques mètres carrés — ont été proscrits. *« Lorsqu'une pensionnaire est atteinte d'une crise,* indique le nouveau responsable de l'Espélidou, *nous sommes à trois, souvent, pour la maîtriser, pour la calmer en lui parlant. »* Toutes les activités à la limite de l'obscurantisme et du sadisme ont été évidemment abandonnées.

L'IME de Saint-André-de-Sangonis, qui continue d'être subventionné à 100 % par la Sécurité sociale, est devenu un établissement mixte : deux jeunes handicapés mentaux y ont été admis. On y a adopté une « pédagogie concrète » : répartis en quatre classes d'évolution progressive — éveil, découverte, acquisition, apprentissage, — les trente-quatre internes et les deux externes font des stages dans les différents services. Ils apprennent, d'autre part, à manipuler de l'argent, à lire globalement leur nom, à connaître l'essentiel du code de la route, etc. Selon leurs aptitudes, les six adultes, âgées de vingt-deux ans et plus, seront ensuite dirigées vers des CAT (centres d'aide par le travail).

### Les démissions du neuropsychiatre

L'Espélidou (en langue d'oc : le lieu où l'on s'épanouit) s'ouvre enfin au monde extérieur : les handicapés ont participé aux dernières vendanges et les adultes parviennent très bien à faire des courses, dans le village, deux par deux et sans être accompagnés. On est évidemment très loin du monde hermétiquement clos conçu par le Père Fabre pour des enfants qu'il jugeait *« irrécupérables »* et qui ne devaient pas connaître d'autre vie que celle qu'il leur imposait, sauf à renvoyer les plus agités : une centaine en dix ans.

Outre le prêtre, qui était le seul homme en contact permanent avec les débiles et arriérées profondes, toute l'équipe « dirigeante » a été changée. Avec M. Asensi, l'encadrement comprend un éducateur spécialisé, deux éducatrices spécialisées et trois monitrices-éducatrices. Parmi le personnel figurent aussi une monitrice d'enseignement ménager, un psychologue, deux infirmières, etc. Au total, vingt-neuf personnes : ces postes existaient depuis longtemps, mais le Père Fabre, qui s'était fixé un salaire d'environ 10 000 francs, n'employait, au mieux, que des « aides-soignantes ».

La principale « victime » — avec le Père René-Emile Fabre — de ce renouvellement a été le neuropsychiatre attaché à l'Espélidou, le docteur André Savelli, quarante-neuf ans. Le praticien a « démissionné », en juillet, sur le « conseil » de M. Coutant de Sasseval, président de l'Association Christiane-Garnier, régie par la loi de 1901, qui gère l'IME. Officiellement, le docteur Savelli, remplacé aujourd'hui par un psychiatre biterrois, a mis fin à ses fonctions parce qu'il ne pouvait pas assurer, à partir de septembre, huit heures de vacations par semaine au lieu de quatre.

Un rapport officiel, établi par deux experts de la cour d'appel de Montpellier, assure que le médecin psychiatre, qui se rendait tous les lundis après-midi dans l'établissement de Saint-André-de-Sangonis, ne pouvait ignorer les méthodes du Père Fabre, mais qu'il n'avait jamais fait d'observation avant la mort d'Isabelle Le Menach.

Le docteur Savelli a également démissionné, à la rentrée universitaire, de son poste de directeur de l'unité d'enseignement et de recherche de psychologie de Montpellier. Le 10 mars 1976, il avait été pris à partie par un groupe d'étudiants, qui lui faisaient grief d'avoir « couvert » les activités du Père Fabre. Le médecin avait porté plainte : un des étudiants, M. Bruno Eveillard, avait été arrêté, incarcéré et, après quarante et un jours de prison, condamné à trois mois d'emprisonnement dont deux avec sursis. A la rentrée, les trois collèges d'enseignants du conseil de l'U.E.R. démissionnaient à tour de rôle. Le docteur Savelli était contraint d'en faire autant.

Au nom de la partie civile, Me André Ferran, avocat montpelliérain des parents d'Isabelle Le Menach, a déposé contre le neuropsychiatre une plainte pour non-assistance à personne en danger. Cette plainte a été convertie, par le parquet du chef-lieu de l'Hérault, en une information contre X..., qui n'a pas encore « débouché ».

### Homicide involontaire ?

Cette lenteur contraste avec la célérité qui a présidé à la mise en liberté du Père Fabre. Le 22 octobre, une ordonnance de maintien en détention avait été signifiée au prêtre, qui avait alors fait appel. A la « surprise » avouée des magistrats instructeurs et même du procureur de la République, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Montpellier, présidée par M. Marcel Riqué, a estimé que les faits reprochés étaient *« graves et choquants pour l'éthique sociale »*, mais qu'il n'y avait pas lieu de maintenir l'ancien aumônier militaire en détention. Elle précisait, en conclusion : *« Fabre présente des états de services élogieux tant dans l'armée que dans la Résistance. »*

La libération du Père Fabre, dont l'avocat principal est Me François Delmas, maire (républicain indépendant) de Montpellier, n'est pas choquante par principe. Pour Me Ferran, le « scandale » est ailleurs: L'avocat affirme que la mort d'Isabelle n'est pas un *« homicide involontaire »*. Le rapport d'autopsie a établi que l'adolescente *« a succombé manifestement à une asphyxie aiguë, en rapport à la fois avec un envahissement des poumons par des vomissures et avec la pesée du cou sur la sangle de la camisole de force, dès le moment où la fillette, ayant perdu connaissance, s'est trouvée suspendue dans ce vêtement »*.

Depuis, l'enquête a précisé que la décision d'enfermer, le dimanche matin 15 février, la fillette dans l'« isoloir » avait été prise dès le samedi ; que la ceinture de contention n'était pas à ses mesures et que la jeune handicapée a été laissée, sans aucune surveillance, pendant plusieurs heures. Elle a aussi démontré que ce n'était pas la première fois qu'Isabelle subissait un tel traitement, Me Ferran juge que ces faits relèvent de l'article 312 (dernier alinéa) du code pénal et donc de la cour d'assises (2). Lors du procès, dont la date n'est pas encore fixée et dans lequel l'UNAPEI (Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés) s'est également constituée partie civile, Me Ferran doit invoquer l'incompétence du tribunal correctionnel.

Les parents de la victime, qui ont déjà été reçus par Mme Simone Veil, ministre de la santé, multiplient les démarches en ce sens auprès de la chancellerie, où ils sont écoutés avec attention, mais sans résultat jusqu'à présent. *« Cette affaire,* disent-ils, *a trop tendance à sombrer dans une indifférence coupable. C'est tout un aspect de l'enfance inadaptée qui est en cause. »*

Directeur pendant dix ans de l'IME de Saint-André-de-Sangonis, le Père Fabre *« révèle une personnalité paranoïaque »*, assure le rapport psychiatrique fait par deux experts toulousains après le 15 février. *« L'infraction reprochée est indirectement en relation avec ces anomalies mentales. Sa responsabilité est entière. »* La demande de contre-expertise, présentée par le prêtre, a été rejetée par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Montpellier. Saisie, la Cour de cassation vient de faire savoir qu'il n'y avait pas lieu, pour l'instant, d'y procéder.

L'ancien responsable de l'Espélidou ne désarme pas : il vient de diffuser, assez largement, un bulletin *« conçu et réalisé au quatrième mois d'une longue retraite »* — c'est-à-dire en prison — et intitulé *« Cordialité Saint-Jean-Baptiste, Union spirituelle d'offrande et de partage Hunors-familles-amis »*, dans lequel il expose ses « théories ». Ce bulletin se propose d'être un *« lien mensuel »*. Libéré, le prêtre prépare activement les numéros suivants. M. Raphaël Asensi vient d'envoyer une lettre-circulaire aux parents des pensionnaires de l'Espélidou pour les mettre en garde.

MICHEL CASTAING.

(1) Sur l'ensemble de cette affaire, voir *le Monde* daté notamment 5 avril 1973, 22-23 février, 23 juin et 30 juillet 1976.

(2) *« Si les violences ou privations habituellement pratiquées ont entraîné la mort, même sans intention de la donner, les auteurs seront punis de la peine de mort. »*

# SPORTS

## AUTOMOBILISME

### Les essais du Grand Prix d'Argentine

### HUNT DEVANT DEPAILLER

C'est le Britannique James Hunt (McLaren) qui a réalisé, vendredi 7 janvier, le meilleur temps des essais du Grand Prix d'Argentine, première épreuve comptant pour le Championnat du monde des conducteurs. Hunt a bouclé son tour le plus rapide en 1 min. 48 sec. 68, devant le Français Patrick Depailler (Tyrrell), 1 min. 49 sec. 13, et l'Irlandais John Watson (Brabham), 1 min. 49 sec. 22. L'Autrichien Niki Lauda (Ferrari) a accompli le cinquième temps (1 min. 49 sec. 87) et Jacques Lafitte (Ligier) le quatorzième (1 min. 51 sec. 52). C'est la toute nouvelle Ligier (JS-07) qui a été engagée dans le Grand Prix d'Argentine.

Guy Ligier, limité par les possibilités de fret aérien, a choisi d'expédier la JS-07 de préférence à l'ancienne JS-05, de manière à ne pas perdre de temps dans la mise au point, quitte à connaître en Argentine, et peut-être au Brésil (24 janvier), les problèmes inhérents à la mise en service d'une nouvelle voiture. Les essais du Grand Prix d'Argentine, qui ont lieu par une forte chaleur (30 °C à l'ombre), ont été marqués par un grand nombre de sorties de route, sans gravité pour les pilotes.

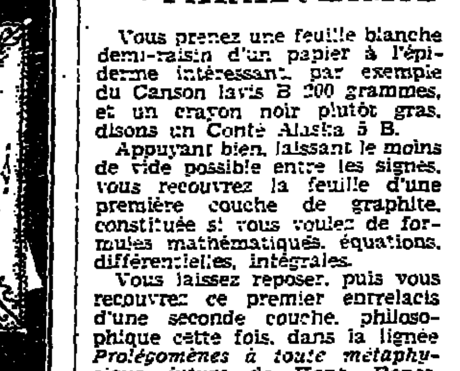
### D'un sport à l'autre...

TENNIS. — *Les Australiens Ken Rosewall et John Alexander, l'Américain Roscoe Tanner et l'Argentin Guillermo Vilas se sont qualifiés pour les demi-finales des championnats internationaux d'Australie. Rosewall, qui a quarante-deux ans, a battu, en quart de finale, le tenant du titre, son compatriote Mark Edmonson, âgé de vingt-deux ans.*

SKI. — *L'Autrichienne Anne-Marie Moser-Proell a gagné la descente de Pfronten (R.F.A.), épreuve comptant pour la Coupe du monde, devant la Suissesse Marie-Thérèse Nadig et l'Allemande de l'Ouest Irena Epple. La première Française, Martine Liouche, s'est classée vingt et unième.*

# ARTS ET SPECTACLES

## Culture



### L'avant-garde en question

**● L'avant-garde, qu'est-ce que c'est ? Un cycle de conférences, organisé au Grand Palais par l'ASDA (Association de soutien et de diffusion de l'art), va tenter de faire le tour de la question. Ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas ; son rôle promoteur dans les mouvements d'art ; le mythe d'une avant-garde remueuse d'idées, empêcheuse de tourner en rond, opposée aux valeurs établies, incomprise, mais à long terme dans le vrai.**

**● L'artiste d'avant-garde n'est pas forcément le plus grand ni le meilleur. Il est seulement le premier. L'histoire de l'art, depuis ses origines, fourmille d'exemples de ces artistes qui ont mené à leur aboutissement des « innovations » dues à leurs prédécesseurs, les authentiques « avant-gardistes ». Mais depuis le dix-neuvième siècle, l'avant-garde a amorcé une accélération de son histoire. Elle a vu se développer sa fonction pour ainsi dire obligée qui consiste à remettre en question des idées reçues et à en poser de nouvelles. Depuis le début de ce siècle, à la dénomination d'artiste d'avant-garde, il faut ajouter celle de « révolutionnaire », « artiste révolutionnaire », toujours présent à l'heure des « tables rases » et des éternels recommencements qui font aujourd'hui partie du jeu culturel dont les musées sont devenus les institutions. La première conférence de ce cycle s'ouvrira le 11 janvier avec un exposé de M Francis Haskell, professeur d'histoire de l'art à l'université d'Oxford, sur l'avant-garde au dix-neuvième siècle et le mythe de l'artiste incompris, maudit, qui n'a que le tort d'avoir raison trop tôt... C'est naturellement l'épopée de l'impressionnisme, que la bourgeoisie a « raté » et que les « intellectuels éclairés » ont « découvert »...**

**● Le 1er février, M. Werner Hofmann, directeur du Kunstmuseum deHambourg, a nalysera le cas ambigu de l'art nouveau, et, le 15 février, c'est M. Clément Greenberg qui abordera un thème d'actualité : « La découverte de l'avant-garde aujourd'hui. » C'est un sujet que ce critique d'art new-yorkais, auteur de « Art and Culture », connaît bien, puisqu'il est l'un des promoteurs controversés de l'école des peintres de l'abstraction lyrique américaine dont il avait défendu le caractère innovateur, d'avant-garde donc, par rapport à l'empire établi de l'école de Paris. Enfin, le 8 mars, la conférence de clôture de Mme Lucy Lippard, critique d'art et auteur d'un ouvrage sur le « pop' art », sera une interrogation sur l'avant-garde contemporaine et sur son avenir.**

J. M.

★ Conférences en français, au Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower, porte A, salle 404, à 19 heures précises. Entrée libre.

## Ici et là...

### Festival « underground » à Nancy.

● Pour la duexième année consécutive, l'université de Nancy organise un festival du film « underground ». Du 17 au 23 janvier se succéderont des projections, des rencontres et des débats, pour « redécouvrir les maîtres du cinéma « différent » et « révéler les nouvelles tendances, les nouvelles esthétiques du cinéma « expérimental ». Quatre sections sont prévues : les « maîtres », les « jeunes réalisateurs », le « cinéma et les luttes des minorités » et, enfin, « érotisme et underground ».

★ Renseignements : Festival universitaire du film « underground » Université de Paris-II, 23, boulevard Albert-Ier, 54015 Nancy.

## Théâtre

### « PARALCHIMIE » au Petit-Odéon

Vous prenez une feuille blanche demi-raisin d'un papier à l'épiderme intéressant, par exemple du Canson lavis B 200 grammes, et un crayon noir plutôt gras, disons un Conté Alaska 5 B.

Appuyant bien, laissant le moins de vide possible entre les signes, vous recouvrez la feuille d'une première couche de graphite, constituée si vous voulez de formules mathématiques, équations, différentielles, intégrales.

Vous laissez reposer, puis vous recouvrez ce premier entrelacis d'une seconde couche, philosophique cette fois, dans la lignée *Prolégomènes à toute métaphysique future* de Kant. Repos. Troisième couche de crayonnages, style *Un souvenir d'enfance de Léonard de Vinci* de Freud. Quatrième couche à la manière de la règle du jeu de go. Ainsi de suite, à volonté.

Lorsque la surface entière, sous les couches successives d'écriture, n'est plus depuis belle lurette qu'un fond tout à fait noir, vous ne résistez pas au bonheur d'écrire par-dessus, *noir sur noir*, toujours au Conté gras 5 B, une narration simple, d'écolier, pourquoi pas le récit d'une promenade à pied le dimanche dans des coteaux herbeux où paissent des bovidés.

Arrive le moment où vous reposez une fois pour toutes le crayon : ça suffit, vous êtes content, vous punaisez la feuille noire au mur, avec un titre dessous.

Vous aurez ainsi un équivalent graphique assez rapproché du travail de Robert Pinget quand il a écrit la pièce en un acte que présente le Petit-Odéon. Le titre choisi est *Paralchimie*.

Le résultat est riche. Car chaque strate de pattes de mouche signifiantes a sa voix propre, son frémissement, qui jouent en catimini dans la croûte compacte de textes superposés. Comme l'annonce Yves Gasc, le metteur en scène : *« Pas question de changer un mot, bien sûr, dans ce riche tissu. »* D'autant plus que Robert Pinget est un auteur de première force.

Dans le programme, on explique pourquoi : *« En prodigieux écrivain, Pinget n'a pas son pareil pour faire entendre ce que la parole humaine a d'irremplaçable et de consolant, jusque dans son infirmité. »*

Le décor de Matias comprend un crâne féminin laissé sur une marche d'escalier, un corbeau en vol cloué au plafond, et trois tubes fluorescents rouges. Quatre comédiens du Français se partagent l'articulation phonétique.

Michel Aumont, chanoine rusé, dispatche avec souplesse regards entendus, intonations candides. Catherine Salviat joue la fraîcheur, Raymond Acquaviva la sobriété, et Gérard Giroudon figure — touche profane bienvenue — un plombier honnête.

Jean-Pierre Miquel, responsable du Petit-Odéon, écrit de son côté dans le programme : *« La Comédie-Française souhaitait retrouver Pinget. Voici donc un rendez-vous théâtral heureux, pour le plaisir. »* On ne saurait mieux dire, merci.

MICHEL COURNOT.

★ Petit Odéon, 18 h. 30.

## Musique

### Un film sur « Katerina Ismaïlova » de Chostakovitch

*Présenté il y a dix ans au Festival de Cannes et jugé alors sévèrement par la critique cinématographique* (le Monde du 12 mai 1967), *le film de Mikhail Chapiro sur* Katerina Ismaïlova *de Chostakovitch a été projeté récemment devant un public mélomane — juridiction d'appel en quelque sorte — par le « Groupe des sept » (un club de disques qui se consacre à la propagation de partitions mal connues) et les Baladins lyriques, devenus « Centre musical cinématographique national »* (1).

*On en retire une impression mélangée : les décors naturels, la beauté des paysages russes, s'accordent, certes, avec les vastes espaces du lyrisme musical, mais la mise en scène, à la fois naïve et prétentieuse, n'échappe pas plus aux poncifs de l'opéra traditionnel, transposés avec maladresse, qu'à ceux du cinéma.*

*Mais l'on sent derrière cette réalisation la présence du compositeur, qui donne sans aucun doute à ses interprètes (notamment le chef d'orchestre Constantin Simeonov) une impulsion musicale prodigieuse et une intensité dramatique qui tranchent sur la banalité de la réalisation.*

*On ne doute plus du côté dostoïevskien de cette œuvre où Katerina, cette* « Lady Macbeth de Mzensk »*, selon le titre original, qui assassine son beau-père et son mari, et, au bagne, entraîne sa rivale dans la mort, est cependant magnifiée par Chostakovitch comme* « un rayon de lumière au royaume des ténèbres »*. Dans l'univers ignoble de cette paysannerie brutale, hypocrite et lubrique, elle est l'amour, la protestation de l'humanité, malgré les atrocités où son destin l'entraîne.*

*Galina Vichnevskaïa (présente l'autre soir au musée Guimet et qui a rappelé de précieux souvenirs sur Chostakovitch) donne au personnage sa vraie dimension. Elle joue et chante à la fois son rôle, alors que tous les autres acteurs sont doublés. Si l'on peut sourire de ses mines de « star moscovite », un peu gauches, elle garde une fraîcheur d'enfant alliée à une grande noblesse au milieu de ces turpitudes, à travers même la violence de sa passion pour le misérable Sergueï, qui s'affirme avec éclat ; et sa voix jaillissant des profondeurs atteste le lyrisme extrême d'une œuvre où Chostakovitch est proche de Moussorgski.*

*Ce film précieux pour les mélomanes devrait inciter les metteurs en scène à monter cet opéra, qui, en France, n'a été représenté qu'à Nice* (le Monde *du 16 avril 1964) et qui est cependant un des chefs-d'œuvre lyriques les plus incontestables de notre siècle.*

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Les Baladins lyriques ont créé depuis 1975 une cinémathèque musicale importante (*Don Giovanni*, dirigé par Furtwaengler ; *la Flûte enchantée*, réalisée par P. Ustinov ; *le Jeune Lord*, *la Symphonie des brigands*, *Momente*, de Stockhausen ; *les Contes d'Hoffmann*, réalisés par Felsenstein, etc.), qui peut être mise à la disposition des collectivités. (C.M.C.N., 7, rue Noblet, 92500 Rueil-Malmaison.)

## En bref

### Danse

#### Les ballets Ethery Pagava

Ethery Pagava fut dans les anées 45-50 une sorte de jeune prodige de la danse classique. Aujourd'hui, elle dirige une compagnie de ballets. Bien introduite dans les milieux de l'éducation nationale et des affaires culturelles, elle se consacre surtout à l'animation en milieu scolaire. Même si sa démarche pédagogique n'est pas toujours évidente, les enfants prennent plaisir à une initiation à la danse qui permet de bouger et de s'amuser. On est plus réticent lorsqu'il s'agit de chorégraphie, car dans ce domain Ethery Pagava manque vraiment trop d'invention créatrice et se contente d'aligner sur un canevas de musique ou de texte des gestes ou des pas stéréotypés comme les points de croix d'un ouvrage de dame. On reste abasourdi devant la naïveté du procédé.

Les ballets présentés actuellement à la Cité universitaire attristent parce que de très bons artistes comme Nora Estèves du Jeffrey-Ballet ou Tatsuo Sakaï y sont impliqués, parce que Bailly Coulange a conçu des décors rafinés et lumineux, parce que le quatuor Arcana détaille Ravel avec finesse et que sur scène il ne se passe rien : c'est un spectacle vide, une danse qui ne va nulle part, une danse morte.

M. M.

★ Cité universitaire, 21 h. Jusqu'au 15 janvier, sauf dimanche et lundi.

### Théâtre

#### « La Fausse Suivante »

Ce n'est pas un chevalier, mais une femme, et ce n'est pas une servante. Silvia (Claudia Morin) se travestit, et devant son masque les visages et les cœurs se découvrent. La comtesse (Isabelle Desgranges) lui avoue sa flamme, et Lélio (François Timmerman), qu'elle devait épouser, étale ses turpitudes. Les valets en cette affaire jouent un triste rôle, tout finira bien pour eux, tandis que pour les autres, évidemment rien à espérer.

Marivaux : cruel, brillant, superbe. Bravo. Juste aussi, Isabelle Desgranges, la malheureuse comtesse. Mais la mise en scène de François Timmerman est trop modeste. Il y a tant de perversité dans la pièce qu'il n'en a gardé que la simple expression. — Cl. D.

★ Studio 14, à 20 h. 30.

# ARTS ET SPECTACLES

## Cinéma

### « L'ESPRIT DE LA RUCHE »

*(Suite de la première page.)*

L'histoire apparente peut nous remettre en mémoire un film récent très remarqué, également espagnol, et dû au même producteur Elias Querejeta, « Cria Cuervos », de Carlos Saura. La même fillette, Ana Torrent, de trois ans plus jeune, a charge de « révéler », au sens photographique, par ce regard de braise qui corrode le réel, un ordre familial inacceptable, épine dorsale du régime, héritage aussi de tout un passé. Mais, outre que « Cria Cuervos » vient bien après le film d'Erice, « l'Esprit de la ruche » ne se contente pas d'effleurer, aux limites de la complicité, le problème d'une société bourgeoise en décomposition. Il remonte aux sources, au point de départ, quand l'Espagne, frappée à mort après 1939, semble s'endormir dans la nuit franquiste.

Ana (Ana Torrent, chaque acteur et actrice gardera dans le film son prénom) et sa sœur Isabel (Isabel Telleria) jouent les petites filles modèles dans la vaste demeure familiale, au village d'Hoyuelos en Castille. Alentour, la plaine infinie, une terre ocre battue par les vents, un décor à la Charlotte Brontë. Une mère perdue dans le souvenir d'une passion, un père noyé dans la méditation creuse, nous sommes en 1940, le désert spirituel, la solitude deux fois solitude. La vie s'est arrêtée pour ces adultes. Elle flambe pour les fillettes après une projection, dans la salle communale du village, de « El Doctor Frankenstein » (le sublime « Frankenstein », de James Whale, de 1931, doublé en espagnol). Images de terreur et de magie, qui fascinent Ana, vont décider un peu de son avenir et du sens du film, mais qui amusent simplement son aînée Isabel, plus endurcie, déjà sceptique. Ana aime le monstre, elle a été frappée par la scène capitale du film de James Whale, où une fillette comme elle offre des marguerites à Boris Karloff, qui joue le monstre. Elle ne comprend pas que celui-ci l'ait tuée, que la foule en furie le tue à son tour.

#### Le monstre est dans la grange

*De ce point* de départ minutieusement établi, Victor Erice et son scénariste développent, en se fondant sur l'ellipse, des détails d'un réalisme presque cruel, une intrigue qui ne garde mieux les apparences de la réalité immédiate que pour nous conduire ailleurs, à la découverte du « monstre » *ressuscité, retrouvé, aimé, et,* à la fin du film, Ana rencontrera au bord de l'eau, au terme d'une fugue inexplicable pour les parents, son cher monstre, et deviendra son amie. Entre-temps, un prisonnier républicain est venu chercher refuge au voisinage de la demeure familiale, dans une grange abandonnée. Isabel a fait croire à sa sœur que le monstre du film n'est pas mort, qu'il se cache dans cette même grange : Ana le trouve, le reconnaît, elle l'identifie avec le fugitif, qui, un peu plus tard, sera abattu par la police. On peut supposer, d'après un simple indice, qu'il a été l'ami de Teresa (Teresa Gimpera), la mère des fillettes.

L'intrigue se dissout avant même d'avoir existé, les auteurs esquissent, signalisent, suggèrent, pour aussitôt reculer dans l'imaginaire. Tout est dit, rien n'est asséné, le titre déjà explicite un peu, incite à opposer comme dans un miroir le monde en apparence mort des êtres humains, adultes figés dans la douleur, la nostalgie, la contemplation sans but, enfants toujours disponibles, et le monde « bourdonnant » mais aveugle des abeilles, que cultive le père. Jeu de la vie, jeu de la mort, scènes admirables d'Isabel griffée par son chat, se maquillant les lèvres avec le sang de l'égratignure, ou encore de cette même Isabel allongée à terre comme un cadavre devant Anna étonnée.

#### La barbarie libératrice

Par-delà la référence politique, évidente à travers chaque image, s'inscrit plus subtil le renvoi au cinéma, l'aller et retour incessant entre deux mythes, deux films, celui de James Whale, celui de Victor Erice. Les monstres ne sont pas où l'on pense, et ici les auteurs du film espagnol rejoignent un peu l'esprit utopique du roman de Mary Shelley (1817) qu'ils admirent. La vie doit changer, l'Espagne veut croire à autre chose, les « Frankenstein » au pouvoir — cédons à la simplification qui amène beaucoup de spectateurs à confondre le créateur, le baron Frankenstein, et sa créature — mourront de leur plus belle mort, le sentiment sauvage, la barbarie libératrice, l'enfance retrouvée, s'épanouiront un jour.

Tout est possible, tout est lisible, à lire, dans « l'Esprit de la ruche ». Le son direct, des images sèches et brûlantes, une musique stridente et intime, celle du compositeur Luis de Pablo, plus l'immense talent de Victor Erice (pour son premier film, il témoigne d'un art de la direction d'acteurs, les fillettes, voire les animaux, chien, chat, rarement vu au cinéma, nous découvre une dimension poétique fabuleuse au sens étymologique), semblent inscrire ce film dans l'impondérable de l'histoire retrouvée.

LOUIS MARCORELLES.

★ Monte-Carlo, Quintette, 14 Juillet - Bastille, 14 Juillet - Parnasse (en v.o.).

### « SURVIVRE », de René Cardona

En octobre 1972, un avion parti de Montevideo à destination du Chili s'écrasait dans la cordillère des Andes, à 4 000 mètres d'altitude. Il y avait à bord cinq hommes d'équipage et quarante passagers, des étudiants formant une équipe de rugby qui s'en allait disputer un tournoi à Santiago, avec quelques parents et amis. Vingt-huit passagers échappèrent, sur le coup à la mort. On ne les retrouva pas. Seize jeunes hommes survécurent finalement à plus de deux mois d'isolement dans la neige et les débris de l'avion. Les maigres provisions épuisées, ils avaient mangé la chair des cadavres de leurs compagnons.

Voilà donc un sujet vécu, très dramatique — comme le raid israélien sur Entebbe, — qui a inspiré le cinéma. Il dépasse, et de loin, la fiction. *Survivre,* film mexicain de René Cardona, tiré d'un livre de Clay Blair Jr où étaient recueillis les témoignages des survivants, a connu un beau succès dans son pays. Il durait deux heures et demie. Deux producteurs américains, Robert Stigwood et Allan Carr, l'ont réduit à une version internationale d'une heure et demie, qu'ils ont vendue pays par pays, en annonçant le film comme « *mauvais, très mauvais* », mais en vantant le sujet, susceptible de « *faire un malheur* ». Cette curieuse façon de vendre a porté des fruits. On fait état de recettes importantes aux Etats-Unis et ailleurs.

Il est vrai que ce film est, sinon mauvais, du moins médiocre. L'accident d'avion, le « huis clos » sur le sommet enneigé, sont reconstitués comme dans un télé-film à petit budget. Les personnages, joués par des acteurs inconnus chez nous, n'ont pratiquement pas de caractéristiques individuelles. Cela tient-il aux coupures faites dans la version mexicaine ? En tout cas, les scènes de prélèvements de chair sur un cadavre et de mastication des lambeaux séchés sont assez discrètement traitées, et c'est une bonne chose.

A aucun moment la mise en scène n'arrive à nous faire partager, comprendre, le drame, le cas de conscience de ces hommes tels qu'on nous les montre. Ils sont tous croyants, ils font leur prière en ensevelissant les morts dans la neige, puis, au cours d'une discussion très simpliste, ils prennent la décision de manger les cadavres pour se conserver en vie. Mais rien n'apparaît, dans ce récit édifiant, de ce qui fut la réalité profonde de cette terrible aventure. Il y a là comme une impuissance à dépasser l'anecdote.

Tout de même, la force de ce sujet vécu est telle que nous ne cessons d'y penser en regardant défiler ces plates images. Qu'aurions-nous fait, nous, en semblables circonstances ? Fallait-il se laisser mourir ou bien accepter l'inacceptable devant le sursaut de la vie dépassant toute morale sociale ?

On se demande aussi si le succès fait jusqu'ici à *Survivre* tient aux questions humanistes *qu'on peut se poser en voyant ce film* ou au simple attrait du sensationnel.

JACQUES SICLIER.

★ U.G.C. - Ermitage, Rex, U.G.C. - Opéra, Mistral, Bienvenüe - Montparnasse, U.G.C. - Gobelins, U.G.C. - Odéon, Magic-Convention, Secrétan, Liberté-Gare de Lyon, Murat (v.f.).

## théâtres

### *Les salles subventionnées*

**Comédie-Française** : la Paix chez soi, le Malade imaginaire (sam. et dim., 20 h. 30) ; la Commère, le Jeu de l'amour et du hasard (dim., 14 h. 30).

**Chaillot, Grand Théâtre** : A.A. Théâtres d'Arthur Adamov (sam., 20 h. 30). — Salle Gémier : Mère Courage et ses enfants (sam., 20 h. 15).

**Petit Odéon** : Paraïchinole (sam. et dim., 18 h. 30).

**TEP** : Chicago, crime and crash (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).

**Petit TEP** : PAR. 34-41 (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

**Chapiteau du TEP** : Grand Magic Circus (sam., 20 h. 30, dernière).

### *Les salles municipales*

**Châtelet** : Volga (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. et 20 h. 30). — Concerts Colonne, dir. P. Dervaux, avec S. Snitkousky, violon (Tchaïkovski).

**Nouveau Carré, I** : Parole de femme (sam., 20 h.). — II : Emma Santos (sam., 20 h.). — Cirque à l'ancienne (dim., 15 h. 30).

**Théâtre de la Ville** : Quilapayun (sam., 18 h. 30).

### *Les autres salles*

**Athénée** : Victor ou les Enfants au pouvoir (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).

**Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium** : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre de la Tempête : Penthésilée (sam., 20 h. ; dim., 16 h.).

**Centre culturel du XVIIe** : les *Amours de Jacques le Fataliste* (sam., 21 h. ; dim., 17 h. et 21 h.).

**Comédie des Champs-Elysées** : Chers Zoiseaux (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

**Coupe-Chou** : l'Arménoche (sam., 20 h. 30).

**Edouard-VII** : Amphitryon 38 (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).

**Gaîté-Montparnasse** : les Amoureux (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30) ; le Mime Janusz (sam., 22 h. 30).

**Gymnase-Marie-Bell** : Une aspirine pour deux (sam., 15 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).

**Huchette** : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 17 h. 30).

**La Bruyère** : Pour 100 briques (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).

**Mathurins** : les Mains sales (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).

**Michel** : Joyeux anniversaire (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10).

**Michodière** : Acapulco, Madame (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).

**Moderne** : Qui est qui ? (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).

**Montparnasse** : Même heure, l'année prochaine (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

**Mouffetard** : la Musica ; les Eaux et Forêts (sam., 20 h. 15, dernière).

**Nouveautés** : Nina (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

**Œuvre** : le Scénario (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).

**Palace** : le Rêve de l'homme ridicule (Pip Simmons) (sam. et dim., 21 h.).

**Palais-Royal** : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

**Plaisance** : la Reine de la nuit (sam., 20 h. 45).

**Poche-Montparnasse** : Isaac et la Sage-Femme (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).

**Porte-Saint-Martin** : la Dispute (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

**Saint-Georges** : Lucienne et le boucher (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

**Studio des Champs-Elysées** : les Dames du jeudi (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

**Théâtre d'Art** : la Femme de Socrate (sam. et dim., 18 h. 30 ; Bonsoir, Monsieur Tchekhov (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. ; l'Amant arabe (sam., 22 h. 15).

**Théâtre des Arts** : l'Ecole des cocottes (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

**Théâtre de la Cité internationale**, la Resserre : Deux (sam., 21 h.).

**Théâtre de l'Epicerie** : la Glace à trois faces ; le Prix Martin (sam., 20 h. 30).

**Théâtre Essaïon** : Représentation (sam., 21 h.).

**Théâtre du Manitout** : Dom Juan (sam., 20 h. 30) ; Vitromagie (dim., 18 h.).





### Samedi 8 - Dimanche 9 janvier

**Théâtre du Marais** : Electre (sam., 20 h. 45) ; Jeanne d'Arc et ses copines (sam., 22 h. 30).

**Théâtre d'Orsay**, grande salle : Equus (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — Petite salle : Madame de Sade (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

**Théâtre de la Péniche** : En attendant Godot (sam. et dim., 20 h. 30).

**Théâtre Présent** : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).

**Théâtre 347** : Egmont (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).

**Variétés** : l'Autre Valse (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

**Théâtre des Arts** : Roger Mason (sam., 18 h 30).

**Théâtre Fontaine** : Paul Préboist (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).

### *Les théâtres de banlieue*

**Boulogne, T.B.B.** : la Putain respectueuse (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).

**Clichy, Théâtre Rutebeuf** : le Quatuor Arcadie (dim., 17 h. 30).

**Courbevoie, Maison pour tous** : Big Beef Big Band (sam., 21 h.).

**Le Vésinet, Centre des arts et des loisirs** : Marius (21 h.).

**Suresnes, Théâtre Jean-Vilar** : Bluegrass long distance ; Dadi and Friends (sam., 21 h.).

**Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally** : Puissance quatre (dim., 17 h.).

**Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano** : la Cantatrice chauve (dim., 18 h.).

### *La danse*

**Théâtre des Champs-Elysées** : Ballet de Marseille Roland Petit (Casse-Noisette, de Tchaïkovski) (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).

**Théâtre de la Cité internationale** : Ballets Ethery Pagava (sam., 21 h.).

**Centre culturel du Marais** : Solaris (sam., 21 h., dernière).

### *Le music-hall*

**Bobino** : Georges Brassens (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).

**Concert Mayol** : Bouquets de nus (sam., 21 h.15 ; dim., 16 h. 15 et 21 h. 15).

**Olympia** : Dalida (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 45).

### *Opérettes et comédies musicales*

**Henri-Varna-Mogador** : Rêve de valse (sam., 15 h. et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h., dernière).

**Marigny** : Ninì la Chance (sam., 21 h. ; dim., 14 h. 45 et 18 h. 30).

**Théâtre Mouffetard** : Opéra-Zoo (sam., 22 h. 15).

### *Jazz, pop', folk, rock*

Voir Théâtres de banlieue.

**Espace Cardin** : Mombasa, Manu Dibango, Marius Cultier (sam., 18 h.).

### *Les concerts*

**Eglise Saint-Gervais** : M. Chapuis, orgue (Couperin) (sam., 17 h.).

**Théâtre Récamier** : G. et B. Picavet, pianos (Gorecki, Mozart, Jolivet, Schumann, Lutoslawski) (sam., 18 h.).

**Théâtre d'Orsay** : Trio à cordes de Paris, avec A. Marion, flûte (Mozart) (dim., 16 h.).

**Eglise Saint-Louis des Invalides** : J. Marguillard, orgue, et D. Villette, trompette (Purcell, Dandrieu, Bach, Haendel) (dim., 16 h.).

**Eglise Saint-Thomas-d'Aquin** : A. Bedois, orgue (Corette) (dim., 17 h. 45).

**Eglise Notre-Dame** : F. Hougue, orgue (Bach) (dim., 17 h. 45).

**Eglise réformée d'Auteuil** : D. Roth, orgue (Pierné, Boëly, Bach) (dim., 17 h. 45).

**Eglise des Billettes** : A. Cambon, trompette, et M. Leclerc, orgue (Bach, Buxtehude, Viviani, Haendel, Albinoni) (dim., 17 h. 45).

**American Church** : R. McLeod, L. Mitchelmore, chant et piano (dim., 18 h.).

**Théâtre Essaïon** : A. Motard, piano (Chopin) (dim., 18 h. 30).

## cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans ; (**) aux moins de dix-huit ans.

### *La cinémathèque*

**Chaillot**, sam., 14 h. 45 : le Rail, de L. Pick ; 15 h. : Millie, de G. Roy Hill ; 16 h. : la Rue, de K. Grune ; 18 h. 30 : Aimez-moi ce soir, de R. Mamoulian ; 20 h. 30 : Au nom du père, de M. Bellochio ; 22 h. 30 : les Nuits rouges, de G. Franju ; 0 h. 30 : The Intruder, de R. Corman. — Dim., 14 h. 45 : la Veuve joyeuse, d'E. Lubitsch ; 15 h. : Que viva Mexico, de S. M. Eisenstein ; 16 h. : Sa Majesté est de sortie, de J. von Sternberg ; 18 h. 30 : Thomas l'Imposteur, de G. Franju ; 20 h. 30 : Signe de vie, de W. Herzog ; 22 h. 30 : l'Ombre d'un doute, d'A. Hitchcock ; 0 h. 30 : le Météore de la nuit, de J. Arnold.

### *Les exclusivités*

**L'AFFICHE ROUGE** (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).

**AFFREUX, SALES ET MECHANTS** (It.), v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Styx, 5e (633-08-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; *P.L.M.-Saint-Jacques*, 14e (589-68-42)

**L'AGE DE CRISTAL** (A.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Mistral, 14e (539-52-43).

***L'AILE OU LA CUISSE*** (Fr.) : A.B.C., 2e (233-55-54) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

**AMBULANCES TOUS RISQUES** (A.), v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Liberté Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).

**ASHTON'S MUSIC SHOW** (A.), v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).

**LA BANANE NOIRE** (Isr.), v.o. : Le Seine, 5e (325-95-99) en soirée.

**BAROCCO** (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

**BARRY LYNDON** (Ang.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

**LE BERCEAU DE CRISTAL** (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

**CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE** (It., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33), Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

**LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S** (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Paris, 8e (359-53-99), Maxéville, 9e (770-72-86), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

**LE COUP DE GRACE** (All., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Biarritz, 8e (723-69-23)

**CRIA CUERVOS** (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)

**LA DERNIERE FOLIE** (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

**DERSOU OUZALA** (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).

**EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE** (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

**L'EMPIRE DES SENS** (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70).

**FACE A FACE** (Suéd., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

**LE GRAPHIQUE DE BOSCOP** (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

**LE GRAND ESCOGRIFFE** (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Ambassade, 8e (359-19-08), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

**L'HEROINE DU TRIANGLE D'OR** (Fr.) ; La Clef, 5e (337-90-90).

**JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000** (Suisse) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

**LE JOUET** (Fr.) Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Caravelle, 18e (387-50-70).

**LE JOUR DE GLOIRE** (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32) ; Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Les Images, 18e (522-47-94).

**KING-KONG** (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; George-V 8e (225-41-46) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-St-Charles, 15e (577-09-70) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

**LES DOUZE TRAVAUX D'ASTERIX** (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).

**MADO** (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)* ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58)

**LA MALEDICTION** (A., v.f.) (*) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

**MARATHON MAN** (A., v.o.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

**1900** (première partie) (It., v.o.) (**) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56) ; U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32).

**1900** (deuxième partie) (It., v.o.) (**) : St-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56) ; U.G.C-Opéra, 9e (261-50-32)

**MOI, PIERRE RIVIERE** (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Studio Logos, 5e (033-26-42).

**MONSIEUR KLEIN** (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32).

**NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES** (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

**NOUS PARLONS, VOUS ECOUTEZ** (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

**LA PREMIERE FOIS** (Fr.) (**) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e *(359-92-82)* ; *U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32)* ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

**RED** (Can., v. québ.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

### Les films nouveaux

**RUE HAUTE**, film belge de André Ernotte : Panthéon, 5e (033-15-04), Balzac, 8e (359-52-70), Maxéville, 9e (770-72-86), Maxéville, 9e (770-72-86), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96).

**L'ESPRIT DE LA RUCHE**, film espagnol de Victor Erice, v.o. : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

**LACHE-MOI LES BASKETS**, film américain de Joseph Ruben, v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

**ENNEMIS COMME AVANT**, film américain de Herbert Ross, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

**WEEK-END SAUVAGE**, film américain de William Fruet, v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

**SURVIVRE**, film mexicain de José Cardona Sénior (*) v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32), Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e *(544-25-02)*, *Magic-Convention*, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).

**SALO** (It., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71).

**SANTHALA, NAISSANCE** (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 13 h.

***SARTRE PAR LUI-MEME*** (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marais, 4e (278-47-86).

**SCANDALO** (It., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23).

**SERAIL** (Fr.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).

**SI C'ETAIT A REFAIRE** (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).

**UN CADAVRE AU DESSERT** (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, *5e (325-78-37)* ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

**UNE FEMME A SA FENETRE** (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

**UN ELEPHANT, ÇA TROMPE ENORMEMENT** (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Saint-Ambroise, 12e (700-89-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16).

**UN MARI, C'EST UN MARI** (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Murat, 16e (288-99-75).

**LA VICTOIRE A ENTEBBE** (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, *13e (580-18-03)* ; *Paramount-Montparnasse*, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

**LA VICTOIRE EN CHANTANT** (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

**LE VOYAGE AU BOUT DU MONDE** (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Grand Pavois, 15e (531-44-58).

**WINSTANLEY** (Ang., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

# JUSTICE

## L'ENQUÊTE SUR LE MEURTRE DE JEAN DE BROGLIE

### Libres opinions

**Une innovation en matière de procédure pénale :**

## L'INCULPÉ OFFICIEL

*(essai de procédure fiction)*

par PIERRE SARGOS (*)

NUL ne peut encore dire si l'assassinat de M. de Broglie entrera dans les annales des grandes affaires judiciaires restées ou rendues mystérieuses. Une chose est d'ores et déjà certaine cependant : cette affaire représente une contribution majeure à l'évolution de la procédure pénale.

L'actuel code de ce nom est, en effet, bien décevant pour le juge d'instruction trop consciencieux. Celui-ci est invité à instruire à charge et à décharge, et à inculper toute personne ayant pris part à l'infraction. A cet effet, le juge d'instruction fait procéder à tous actes qu'il juge utiles à la manifestation de la vérité. L'entreprise est souvent complexe et peut mettre le magistrat instructeur devant de redoutables drames de conscience.

Là se trouve justement l'apport de l'affaire de Broglie, qui devrait combler d'aise les juges d'instruction irrésolus et inquiets. Désormais existe l'inculpé officiel. Il s'agit de celui que des représentants très haut placés des pouvoirs publics désignent comme le coupable. Les modalités de cette désignation peuvent être diverses et ne sont soumises à aucun formalisme. On peut imaginer, par exemple, une conférence de presse télévisée donnée par d'importants agents de l'Etat. Mais, dans d'autres cas, où les cris seraient inopportuns, quelques chuchotements suffiraient sans doute.

Face à cet inculpé officiel, le rôle du juge d'instruction est des plus simples, puisque l'information est à peine ouverte qu'elle est déjà terminée. La signature du mandat de dépôt suffit. Certes, il faudra bien aligner les textes sur cette émergence prétorienne de l'inculpé officiel. C'est ainsi, par exemple, que plusieurs dispositions de l'article 81 du code de procédure pénale deviennent superflues : la vérité s'étant manifestée, les actes d'instruction destinés à la rechercher sont inutiles ; il n'est plus nécessaire non plus pour le juge de vérifier les éléments d'information recueillis par la police judiciaire.

Cette simplification de la procédure serait toutefois incomplète si la seconde phase de l'intervention judiciaire, celle du jugement, n'était pas, elle aussi, allégée. Il ne saurait être question, en effet, de retarder le jugement de l'inculpé officiel (devenu prévenu ou accusé officiel) par de fastidieux débats sur la culpabilité. Il suffira de prononcer la peine. Là encore, il faudra modifier quelques articles du code de procédure pénale. La nouvelle rédaction pourrait, par exemple, s'inspirer de la loi du 23 août 1941 créant des « sections spéciales ».

(*) Magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice.

## L'avocat de M. de Ribemont accuse la police de diffuser des documents tronqués

**Après la révélation de manière officieuse par la police, jeudi 6 janvier, de l'existence d'une lettre sur papier à en-tête de la société anonyme de la Rôtisserie de la Reine Pédauque, lettre adressée par M. Patrick Allenet de Ribemont à M. Jean de Broglie, qui précisait que « la dette se trouverait éteinte » en cas de décès du député de l'Eure, l'avocat de M. Allenet de Ribemont contre-attaque. Mᵉ Raymond de Geouffre de La Pradelle indique, en effet, que « ce document est tronqué » et qu'« il est scandaleux de n'en donner qu'une partie ».**

Selon Mᵉ de Geouffre de La Pradelle, la lettre en question date de janvier 1976. Elle pourrait être en réalité le contrat passé entre M. de Broglie et M. de Ribemont à propos de la Rôtisserie de la Reine Pédauque et dont il a été fait état au début de l'enquête. Une première missive avait été adressée le 20 décembre 1975 par M. de Ribemont à M. de Broglie. Ce document, qui peut être considéré comme une ébauche du contrat, avait été renvoyé signé par M. de Broglie, mais ce dernier avait demandé que les termes du contrat soient mieux précisés.

Toujours, selon Mᵉ de Geouffre de La Pradelle, M. de Ribemont a alors rédigé une deuxième lettre dans laquelle il aurait indiqué que la dette était éteinte seulement en cas de *« mort naturelle »*. Cette lettre, dont la date n'a pas été précisée, mais qui aurait été écrite aux environs du 20 janvier 1976, prévoyait, comme la première, précise Mᵉ de Geouffre de La Pradelle que *« de toute façon, M. de Ribemont restait redevable d'une somme de 1 million 500 000 francs sur les 4 millions »*.

Précisons que, selon les avocats de MM. de Varga et de Ribemont, le contrat d'assurance-vie contracté par M. de Broglie pour l'obtention du prêt de 4 millions était composé de la réunion de deux contrats : l'un, d'un montant de 2,5 millions datant de l'époque du prêt, et d'un autre, d'un montant de 1,5 million, contracté par M. de Broglie au profit des siens, bien avant ce dernier.

Mᵉ Robert Pignot, avocat de M. de Varga, a demandé, vendredi 7 janvier, à M. Guy Floch, premier juge d'instruction chargé du dossier sur le meurtre de J. de Broglie, l'autorisation de consulter ledit dossier. Le magistrat s'y est opposé et a précisé qu'il n'envisageait pas de procéder à des interrogatoires avant plusieurs jours, et vraisemblablement pas au cours de la semaine prochaine. Mᵉ de Geouffre de La Pradelle a indiqué qu'il joignait sa demande à celle de son confrère dans la mesure où la police ne respectait pas le secret de l'instruction.

Dans la soirée du 7 janvier, un fait troublant est venu ajouter à la confusion de cette affaire. Une collaboratrice de M. Pierre de Varga, Mme Hermine Delfour, cinquante-deux ans, administrateur de la Rôtisserie de la Reine Pédauque, a été victime d'une attaque dans la rue des Dardanelles, à proximité de l'endroit où a été tué J. de Broglie le 24 décembre dernier. Un jeune homme lui a dérobé son sac à main et s'est enfui en cyclomoteur. Mme Delfour venait de quitter l'immeuble du 2, rue des Dardanelles, où elle s'était entretenue avec Mlle Pascale de Varga, la fille de l'homme d'affaires avec lequel était en relation J. de Broglie, et qui est accusé d'avoir commandité l'assassinat de ce dernier.

Mlle de Varga a déclaré peu après cet incident qu'*« un document écrit de la main du prince de Broglie »* se trouvait dans le sac dérobé à Mme Delfour. Mais, tout en indiquant que cette personne s'occupait de *« certaines affaires personnelles »* de J. de Broglie, Mlle de Varga a précisé que ce document n'avait *« rien à voir »* avec l'« affaire ». Toutefois, la fille de M. de Varga, qui venait soudainement de différer la conférence de presse qu'elle entendait organiser pour défendre la cause de son père, a ajouté : *« La tension monte : vol, fouilles de voitures, menaces de mort... Les enquêteurs persistent à dire qu'il s'agit de coïncidences. Quoi qu'il en soit, c'est un climat de coïncidences répétées. »*

A propos des liens qui existaient entre la société luxembourgeoise Sodetex S.A. créée par J. de Broglie et le groupe espagnol Matesa (*le Monde* du 6 janvier), l'ancien directeur de cette société, M. Juan Vila Reyes, a déclaré le 7 janvier au quotidien madrilène *El Pais* que J. de Broglie avait eu l'intention, en 1969, d'accorder un crédit de 5 millions d'eurodollars (environ 25 millions de francs) à la Matesa. Il a précisé, indique l'A.F.P., que la somme n'avait pas été versée car, en août 1969, éclatait en Espagne le scandale politique et financier de la Matesa, les dirigeants de cette société à filiales multiples — dont la Sodetex — étant accusés d'avoir utilisé des crédits d'Etat pour des évasions de capitaux.

A Luxembourg, interrogé sur l'affaire de Broglie et les révélations faites au sujet de la Sodetex, M. Gaston Thorn, chef du gouvernement luxembourgeois, a déclaré qu'il ne voyait pas « *ce qui justifierait une prise de position officielle* » de son gouvernement. Mais il a ajouté : *« Cela ne veut pas dire que nous soyons indifférents aux développements de l'affaire de Broglie et, partant, de la Sodetex. »*

[Six jours après l'assassinat de M. Jean de Broglie, l'affaire était close — s'il fallait en croire les explications fournies de manière spectaculaire par les enquêteurs et le ministre de l'intérieur lui-même. Mais, au bout de deux semaines, la police semble éprouver encore le besoin d'étayer la thèse du crime d'intérêt. L'interprétation du document révélé le 7 janvier par les enquêteurs est vivement contestée par la défense des inculpés. Celle-ci tire d'un même document des conclusions radicalement opposées à celle de la police et déclare que les indications fournies à ce propos ont été tronquées. Pour lever toute contradiction sur ce point et ne pas accroître la confusion d'un dossier réputé simple à l'origine, il paraît aujourd'hui nécessaire que le texte de la lettre à laquelle il est fait allusion soit publiée, ainsi que le souhaite l'avocat de M. de Ribemont. — F. C.]

### RÉCIDIVE...

Muriel Ferrari a tenté une nouvelle fois de se suicider à la maison d'arrêt des femmes de Fleury-Mérogis (« le Monde » des 24 décembre et 7 janvier). Jeudi 6 janvier, elle a avalé une fourchette et une petite cuiller ; elle a été hospitalisée de nouveau, de nouveau opérée, à la Salpêtrière.

La jeune femme se trouvait encore à la salle Cusco de l'Hôtel-Dieu, mercredi, lorsque la peine d'un an d'emprisonnement ferme qui lui avait été infligée le 15 novembre par le tribunal des flagrants délits pour avoir été surprise la main dans le sac d'une voyageuse du métro était assortie du sursis par la Xᵉ chambre de la cour d'appel de Paris, jugeant par défaut.

Le président de la Xᵉ chambre, M. André-Francis Géraud, qui s'était déclaré ému par le cas, s'était même préoccupé de savoir où il fallait adresser l'ordre de libération.

C'était montrer beaucoup d'optimisme. Muriel Ferrari, ce jour-là, était transférée de l'Hôtel-Dieu à l'hôpital de Fresnes, puis emmenée une nouvelle fois à Fleury-Mérogis où, par mesure de précaution en raison de ses précédentes tentatives de suicide, elle était mise dans une cellule avec deux autres détenues. Alors qu'elle se pensait presque libre, elle apprenait qu'elle devait rester incarcérée jusqu'au 12 mars 1977. En exécution, cette fois, d'un arrêt de la cour d'appel remontant au... 12 septembre 1975, qui avait révoqué un sursis de quatre mois prononcé le 25 août 1974 par le tribunal correctionnel de Paris pour vol à la tire.

● RECTIFICATIF. — Après l'article *« Secret bancaire oblige »* consacré à l'affaire de Broglie (*le Monde* du 4 janvier), l'un de nos lecteurs, M. Jules Stoffels, professeur en sciences économiques et social au Grand-Duché de Luxembourg, nous signale que, contrairement à ce que nous avons écrit, depuis des années la balance commerciale luxembourgeoise a toujours été excédentaire et que M. Gaston Thorn, premier ministre, n'est pas socialiste, mais appartient au parti démocratique (libéral).

### DEVANT LA XIIIᵉ CHAMBRE DE PARIS

## Les aléas de la bi-propriété

A la treizième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Jean Lhomme, on a longuement débattu, vendredi 7 janvier, d'une annonce publicitaire relative à la « bi-propriété » que le parquet considère comme mensongère.

Occupant une page entière de journal, cette annonce, publiée en octobre 1975, promettait *« 41 % de plus-value immédiate nette d'impôts »* pour des appartements vendus en nue-propriété, l'acquéreur devenant pleinement propriétaire au terme de l'usufruit vendu à un autre (par exemple au bout de quatorze années en cas de partage 41 %-59 %...

Le parquet, qui fit grand cas de cette affaire à l'époque, puisque le procureur de la République en personne en a parlé à la télévision, soutient, d'une part, que l'opération envisagée n'est pas de nature à entraîner une *« plus-value immédiate »* puisque le nu-propriétaire ne jouit pas immédiatement de la plénitude de son bien ; d'autre part, qu'il est imprudent de promettre une absence d'imposition alors que nul ne sait quelle sera la législation en vigueur dans quatorze ans. De plus, l'annonce ne précisait pas que l'usufruit devait durer quatorze ans pour un partage 41 %-59 %...

Voilà pourquoi ont été poursuivis le responsable de l'agence de publicité qui fit paraître l'annonce, le responsable de la société qui conçut le système de la bi-propriété, le responsable de la société de promotion qui fit identifier l'immeuble en cause, le Lutécien, rue Emeriau, dans le quinzième arrondissement, une tour du front de Seine, et les responsables de la société chargée de commercialiser les appartements.

Assistés du bâtonnier Francis Mollet-Vieville, de Mᵉˢ Boccara, Boquet, Jean-Denis Bredin, Dillemann, Libman et Touffait, les prévenus ont protesté contre les accusations formulées à leur encontre par le président lors de leur interrogatoire. Ils ont indiqué que cette annonce ne mentionnait pas l'immeuble dont il s'agissait, qu'elle avait seulement pour objet d'inciter les personnes intéressées à demander des renseignements, que celles-ci auraient alors toute latitude de peser les avantages et les inconvénients de l'opération proposée, que l'acquéreur était assuré, dès la signature du contrat, de bénéficier à terme d'une plus-value sur une part importante du prix de l'appartement qu'il ne payait pas, qu'en l'état actuel de la législation cette plus-value n'était « menacée » d'aucune imposition... Bref, qu'il est injuste de parler en l'espèce de « mensonge » et de craindre que le public puisse être induit en erreur.

Ils se sont donc montrés navrés des conséquences catastrophiques de ces poursuites, à savoir que, en raison du retentissement qui leur était donné, ils n'ont pu vendre un seul appartement du Lutétien. Ils constatent qu'ils en ont subi un préjudice irrémédiable, même s'ils sont finalement relaxés, comme ils le demandent. Le seront-ils ? Le tribunal le dira dans quelques semaines. — J. L.

## FAITS ET JUGEMENTS

### M. de Vathaire reste détenu.

M. François Petot, juge d'instruction, a prolongé la détention provisoire de M. Hervé de Vathaire, écroué le 8 septembre sous l'inculpation d'abus de confiance pour avoir prélevé 8 millions de francs, le 5 juillet, sur le compte bancaire de M. Marcel Dassault. Si l'instruction n'est pas terminée le 8 mars prochain, l'inculpé devra être libéré car la détention provisoire d'une personne poursuivie pour un délit par un juge d'instruction ne peut durer plus de six mois en vertu des nouvelles dispositions de l'article 145 du code de procédure pénale résultant de la loi du 6 août 1975. Mᵉ Edouard Tarride, défenseur de Mme Bernadette Roëls, l'amie de M. de Vathaire, inculpée depuis le 15 décembre de complicité et d'abus de confiance et laissée en liberté, a déposé une note entre les mains du magistrat instructeur. Ce document a pour objet de protester contre le fait que Mme Roëls a été entendue en qualité de témoin à plusieurs reprises sur des faits qui ont finalement entraîné son inculpation, proscrite d'après l'avocat par l'article 105 du code de procédure pénale.

### Relaxe d'un P.-D.G. poursuivi pour entrave au droit de grève.

Poursuivi pour infraction à la législation du travail, M. Claude Guillemot, président-directeur général des Nouvelles Galeries de Laval (Mayenne), a été relaxé vendredi 7 janvier par le tribunal de grande instance de la ville. L'Union départementale C.F.D.T. avait porté plainte après une grève qui avait éclaté le 24 décembre 1975. Le jour même, la direction avait annoncé l'octroi d'une prime de 100 francs au personnel non gréviste. Le tribunal a estimé que « l'octroi d'*une prime aux travailleurs non grévistes ne peut être considéré juridiquement comme un moyen de pression directe à l'encontre d'une activité syndicale, d'autant qu'elle a été annoncée dès le début du mouvement et non auparavant* ».

# CARNET

### Décès

— M. et Mme Jean Reynier et ses petits-enfants, Charles, Agnès, Philippe et Nathalie, ont la douleur de faire part du décès de

M. André REYNIER,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre national du Mérite,
commandeur dans l'ordre des Palmes académiques,
croix de guerre 1914-1918,
président d'honneur :
de la Fédération nationale de la fourrure,
de la chambre syndicale de la fourrure,
du comité d'expansion de la fourrure,
des anciens élèves du lycée Henri-IV,
conseiller d'enseignement technique honoraire,
expert national honoraire près la cour d'appel,
maire adjoint honoraire du deuxième arrondissement de Paris,

survenu le 6 janvier 1977 dans sa quatre-vingt-cinquième année, à l'hôpital Necker.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 11 janvier, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, 75015 Paris.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

### Remerciements

— Mme Michel Levit,
M. Samuel Levit, son frère,
profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors du deuil cruel qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Michel LEVIT,
et dans l'impossibilité de remercier chacun, prient de trouver ici l'expression de leur sincère reconnaissance.

### Anniversaires

— Une pensée profonde est demandée aux camarades de
Nicole TAITZ
et aux amis de sa maman,
Madeleine TAITZ.

### Communications diverses

— Dans les récentes nominations au grade de chevalier dans l'ordre national du Mérite, au titre du ministère de l'agriculture, on relève le nom de M. Paul-Claude Silveri, président-directeur général de la Société française de transmissions florales, Interflora-France.

— L'Association des anciens élèves du Centre d'études supérieures de la distribution de Paris organise son premier grand bal au Méridien le 14 juillet (porte Maillot).

— A l'occasion du tricentenaire de leur fondation, les Editions Berger-Levrault présentent en l'hôtel du Cercle de la librairie, 117, boulevard Saint-Germain, à Paris, une exposition rétrospective : « Trois cents ans d'édition et de librairie strasbourgeoises, la maison Berger-Levrault ». L'exposition est ouverte tous les jours, du samedi 8 janvier au dimanche 16 janvier inclus, de 12 à 19 heures.

### Visites et conférences

**LUNDI 10 JANVIER**

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 10 h. 30, entrée de l'exposition, Petit Palais, Mme Oswald : « L'art 1900 en Hongrie ». — 14 h. 45, entrée exposition, Grand Palais, Mme Zujovic : « Exposition Puvis de Chavannes ». — 15 h., 77, rue de Varenne, Mme Allaz : « Hôtel Biron et musée Rodin ». — 15 h., métro Vavin, Mme Gatouillat : « Un atelier de peintre-verrier ». — 15 h., place Monge, Mme Philippe : « La mosquée de Paris ». — 15 h., entrée de la basilique, Mme Vermeersch : « La basilique de Saint-Denis ». — 15 h., Musée des arts décoratifs : « Exposition 1925 » (APA). — 9 h. 30, 29, rue de Rivoli : « Les salons de l'Hôtel de Ville » (l'Art pour tous), entrée libre. — 15 h., 2, rue de Sévigné : « Ruelles et rues inconnues du Marais » (A travers Paris). — 15 h., Musée des monuments français : « Légendes romanes » (Histoire et Archéologie). — 15 h., 277 bis, rue Saint-Jacques : « L'abbaye du Val-de-Grâce » (Paris et son histoire). — 10 h. 30, 21, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « L'Ile Saint-Louis » (Mme Rouch-Gain). — 15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES. — 14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, M. André Damien : « L'avenir de la profession d'avocat ». — 15 h., Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli : « Décor intérieur de Henri IV à Mazarin ». — 19 h., Musée des monuments français, place du Trocadéro, M. Jacques Bousquet : « Conques et les sommets de l'art religieux du haut Moyen Age en Rouergue ». — 17 h. 30, 12, place Vendôme, M. Pierre Chaumet : « La joaillerie parisienne du Second Empire » (Académie du Second Empire). — 20 h. 15, salle Psyché, 15, rue Jean-Jacques Rousseau, M. F. Favre : « Théorie parapsychologique du rêve » (GERP).



# MÉDECINE

## Le nouveau régime des prix des médicaments est mis au point

Le gouvernement a décidé de modifier profondément le mode de fixation des prix des médicaments. Mme Simone Veil, ministre de la santé, et M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, ont reçu, vendredi 7 janvier, en fin d'après-midi les responsables patronaux de l'industrie pharmaceutique. Ils leur ont présenté les mesures récemment mises au point et dont l'application devrait intervenir courant avril.

L'objectif poursuivi est, officiellement, toujours le même. Il s'agit, d'une part, de renforcer les structures de l'industrie pharmaceutique française pour rendre celle-ci plus puissante et plus compétitive, et, d'autre part, de réduire le déficit de la Sécurité sociale. La nouvelle réglementation des prix des médicaments classe d'abord les produits en deux catégories : les *« médicaments comparables sur un plan thérapeutique aux spécialités déjà remboursables »* et les *« médicaments apportant une amélioration importante de la thérapeutique »*.

Cette idée avait été retenue par les experts de la commission Guinard (*le Monde* du 27 avril 1976), qui avaient, rappelons-le, proposé de classer les spécialités pharmaceutiques en deux grandes catégories : *celle dite « d'innovation limitée »* et celle de « grande innovation ». De nombreuses variantes aux propositions de la commission ont été cependant introduites en ce qui concerne la fixation des prix d'admission au remboursement.

Pour le premier groupe, les ministres de tutelle ont rejeté l'idée de laisser les fabricants déterminer librement leurs tarifs dès lors que les médicaments présentés permettaient de réaliser une économie sur le coût pondéré de leur classe thérapeutique. Ils ont préféré substituer à ce système un régime de semi-liberté établi suivant une méthode comparative. Ainsi les prix des médicaments nouveaux seront fixés par comparaison avec les coûts de traitement. Des classes et des sous-classes thérapeutiques vont être créées. Elles serviront de référence pour déterminer un prix plafond calculé de manière à correspondre au coût moyen de traitement journalier résultant de la prescription des produits entrant dans ces classes, diminué d'un abattement prenant en compte le nombre d'unités vendues de chaque spécialité.

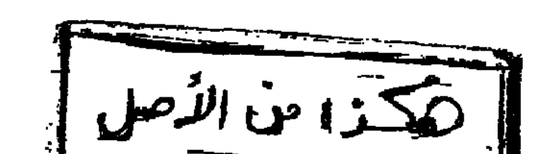
La méthode paraît compliquée. Au ministère de l'industrie on affirme pourtant qu'elle aura un effet incitatif sur la recherche et permettra à la Sécurité sociale de réaliser des économies. Le Syndicat national de la pharmacie craint en revanche que sa mise en œuvre ne réduise à la portion congrue les profits des laboratoires, déjà laminés par la hausse des coûts. Ce régime aura le mérite d'arrêter la prolifération des produits nouveaux faussement innovateurs.

Les prix des médicaments appartenant au deuxième groupe seront fixés en fonction du coût de fabrication. Là encore, le nouveau régime s'inspire largement des recommandations de la commission Guinard. Le principe de la prise en compte globale des frais de recherche est maintenu. Ces frais ne seront plus calculés par rapport au chiffre d'affaires global, mais par rapport au seul chiffre d'affaires réalisé en France. Cette mesure est jugée salutaire par tous, car elle encouragera l'exportation et incitera les laboratoires étrangers installés en France à accroître leur effort de recherche, jusqu'ici fort limité. Interviendront également dans le calcul du prix la marge brute et le prix de revient industriel (les frais de conditionnement seront *forfaitisés*).

La nouvelle *réglementation* prévoit que les prix, fixés au moment de l'*inscription*, seront *systématiquement* réexaminés deux ans plus tard (lorsque les différents éléments concourant à leur formation seront mieux connus). La liste des produits admis au remboursement sera révisée chaque année. En outre, les prix de l'ensemble des produits pharmaceutiques feront l'objet d'un réexamen annuel à date fixe, à l'issue duquel la commission Condurier aura la possibilité de proposer des réajustements, en hausse ou en baisse, pouvant être modulés en fonction notamment de l'ancienneté des produits, de leurs prix ou des classes thérapeutiques auxquelles ils appartiennent. M. d'Ornano a décidé de former un groupe de quatre fonctionnaires qui sera chargé d'assister la commission Condurier et de proposer des actions de politique industrielle.

Les premières réactions des milieux professionnels sont très réservées. Ils redoutent que la classification des médicaments dans telle ou telle catégorie n'ouvre la porte à l'arbitraire. La nouvelle réglementation ne prétend pas, il est vrai, résoudre tous les problèmes. Elle est destinée, seulement, à assainir un peu une situation devenue intenable à bien des égards.

ANDRÉ DESSOT.



# LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

## SOCIAL

### M. Barre : la formation professionnelle est la seule façon d'éliminer le chômage

Le premier ministre, à l'issue de sa visite-surprise au bureau local de l'Agence nationale pour l'emploi de Nanterre (*le Monde* du 8 janvier), a déclaré avoir été *« frappé par la qualité humaine des agents de l'A.N.P.E. »*. M. Barre a recommandé à plusieurs reprises aux agents avec lesquels il s'est entretenu de ne pas hésiter à faire part de leurs idées acquises sur le terrain, *« même en court-circuitant la hiérarchie »*, a ajouté M. Beullac, ministre du travail, qui accompagnait le chef du gouvernement.

M. Barre a souligné les *« conditions de plus en plus efficaces »* de l'organisation du marché du travail. *« Le problème de l'emploi*, a-t-il ajouté, *n'est pas un problème global. Il doit être traité en fonction des particularités des diverses catégories de demandeurs d'emplois. Ce que nous faisons pour les jeunes — les contrats-formation, l'apprentissage, les actions de mise à niveau — est indispensable, car c'est la seule façon de résoudre le problème aigu et difficile, sur le plan économique et sur le plan moral, qu'est le chômage des cadres. Tout ce qui pourra être fait pour faciliter la mobilité professionnelle et géographique sera fondamental pour l'avenir de l'emploi en France. »*

M. Beullac s'est ensuite rendu au siège administratif de l'A.N.P.E., à Issy-les-Moulineaux. *« Le droit au travail*, y a-t-il dit, *doit s'exercer dans la liberté du travail. Tout le monde travaillerait si l'on acceptait des règles menant dans la voie étatique. Dans un système libéral, des adaptations doivent être recherchées dans la liberté du travail. »*

*« M. Barre passe, le chômage reste »*, déclarent dans un communiqué les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de l'A.N.P.E. des Hauts-de-Seine. Ils constatent que MM. Barre et Beullac *« se sont bien gardés d'effectuer cette parade publicitaire un jour de pointage. C'est pourtant là le vrai visage du chômage actuel »*.

L'agence visitée, disent encore les syndicats, est la plus présentable du département, alors qu'ailleurs les conditions de travail du personnel sont « insupportables ».

#### LE MINISTRE ET LA VIEILLE DAME

Rentrant du marché de Nanterre, une vieille dame a engagé la conversation avec M. Barre, devant l'Agence de l'emploi. Comme il n'est pas donné tous les jours de rencontrer un premier ministre, elle n'a pas craint de lui parler de ses impôts : près de 580 francs cette année, alors qu'avec la retraite de son mari les revenus du ménage n'excèdent guère 2 000 francs par mois — 1 000 francs par personne.

*« C'est aussi la première année où nous étions mal en point »*, s'est excusé M. Barre. Il a ajouté qu'en 1977 les impôts seront *« moins lourds »* pour les petits revenus. Un peu sceptique, la vieille dame a souligné les difficultés des retraités, lançant en fin de compte cet avertissement : *« Nous avons encore confiance en vous, mais pas pour longtemps. »* M. Barre s'est borné à répondre : *« Nous sommes là pour essayer de mieux résoudre les problèmes. »*

### M. MAIRE : la situation ne permet pas des appels illusoires à des grèves illimitées.

A l'issue de la réunion du bureau confédéral de la C.F.D.T., le 7 janvier, M. Edmond Maire, secrétaire général, a déclaré que le durcissement gouvernemental et patronal s'était encore renforcé, tant sur les salaires que sur l'emploi. On licencie, dit-il, là où l'on se contentait jusqu'ici de patienter en réduisant les horaires. *« La situation ne permet pas des appels illusoires à des grèves illimitées. Employeurs et gouvernement sont en train de jouer leurs dernières cartes, et leur intransigeance est la preuve de leur inquiétude face à l'avenir. Alors, devant cette situation nouvelle, qui entraîne des difficultés d'action, il faut contourner le mur, effriter la résistance adverse et trouver les moyens qui nous permettront de surmonter l'obstacle »*.

La C.F.D.T., a dit encore M. Maire, ne donne ni dans l'illusion ni dans le pessimisme. Le mécontentement est profond, et, sans attendre les changements politiques, il faut trouver des formes nouvelles d'action.

*La C.F.D.T.* est favorable à des actions coordonnées, fin janvier, dans le secteur public et nationalisé, mais non à une grève de longue durée. Chaque branche devra adapter ses formes d'action sur une longue période.

Avec la C.G.T., a dit encore M. Maire, les rapports *« sont moins mauvais parce que nous avons du calme et des nerfs »*.

● LA BELLE JARDINIERE a rouvert ses portes au public vendredi matin 7 janvier après l'échec des discussions entre les délégués du personnel et M. Delabarre, gérant de la société d'exploitation des magasins B.J. La reprise du travail avait été votée par 49 voix contre 10 (et non contre 21 comme nous l'avions annoncé précédemment) (*le Monde* du 7 janvier).

## A Clermont-Ferrand

### Le tribunal administratif annule le refus de Mme Veil de laisser ouvrir une pharmacie mutualiste

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Le conflit qui oppose la Fédération nationale de la mutualité française au ministre de la santé risque de connaître un rebondissement avec la décision du tribunal administratif de Clermont-Ferrand d'annuler le refus de Mme Simone Veil d'autoriser l'ouverture à Clermont-Ferrand d'une pharmacie mutualiste.

Déjà, le 31 mai 1974, le tribunal administratif avait donné gain de cause aux mutualistes, estimant que le refus du ministre était entaché d'excès de pouvoir.

Devant le Conseil d'Etat, en appel, le ministre de la santé avait échoué. Les magistrats de la haute juridiction estimaient en effet que les pharmacies mutualistes échappaient au *numerus clausus* régissant l'ouverture des officines privées. La présence de pharmacies commerciales près de l'emplacement prévu pour implanter la pharmacie mutualiste était donc insuffisante pour motiver une décision de refus.

En dépit de ces deux décisions, Mme Veil ne délivra pas pour autant la licence que réclamait l'Union des sociétés mutualistes du Puy-de-Dôme. Une nouvelle requête adressée le 29 mars 1976 restant sans réponse, les mutualistes portèrent à nouveau l'affaire devant le tribunal administratif. Celui-ci vient de leur donner une nouvelle fois gain de cause, estimant que *« le principe de l'autorité de la chose jugée oblige l'autorité administrative auteur d'une décision individuelle annulée à la suite d'un recours pour excès de pouvoir à tirer les conséquences de cette annulation »*.

Le problème reste entier.

Pour sa part, le ministère de la santé déclare que le tribunal administratif s'est prononcé sur la forme et non sur le fond. C'est-à-dire *« sur la doctrine exprimée à plusieurs reprises par le gouvernement et selon laquelle le ministre de la santé est fondé à refuser l'autorisation d'ouverture d'une pharmacie mutualiste lorsqu'il existe des conventions de tiers payant conclues entre les syndicats pharmaceutiques et les sociétés mutualistes, conventions qui permettent aux adhérents de la mutualité de bénéficier d'avantages équivalant à ceux que leur procurerait l'ouverture d'une pharmacie mutualiste »*.



### Licencié avec l'accord du ministre du travail

#### UN DÉLÉGUÉ C.F.D.T. EST RÉINTÉGRÉ PAR DÉCISION DE JUSTICE

(De notre correspondant.)

Cherbourg. — *Mis à pied en mai 1974 par la direction de l'Union industrielle et d'entreprise — un chantier de construction de plates-formes pétrolières installé dans la zone portuaire de Cherbourg, — un ancien délégué syndical de la C.F.D.T. a pu être réintégré dans l'entreprise au début de janvier, après deux ans et demi d'une bataille juridique qui s'est terminée devant le tribunal administratif de Caen, le 9 novembre dernier.*

*Embauché comme grutier, M. Bernard Joly avait été désigné, dès mars 1974, aux fonctions de délégué syndical à l'issue d'une grève. Mais la direction du chantier contestait cette désignation devant le tribunal administratif qui confirmait M. Joly dans ses fonctions.*

*Deux mois plus tard celui-ci était mis à pied et l'entreprise demandait à l'inspection du travail son licenciement pour incidents de chantier, absences répétées et insultes envers la maîtrise. Ce licenciement étati refusé par l'inspecteur du travail ; le juge des référés, à l'issue d'une première bataille juridique, ordonnait la réintégration de M. Joly.*

*En décembre 1974, toutefois, le ministre du travail, M. Durafour, annulait la décision prise par l'inspection du travail en faveur de M. Joly, qui avait été nommé entre temps délégué du personnel. Dans le cadre de l'action entreprise par la C.F.D.T. en faveur de ceux qu'elle a appelés les « licenciés de Durafour », cette centrale syndicale a engagé une seconde action juridique qui vient d'aboutir à la décision du tribunal administratif. Celui-ci a ordonné la réintégration de l'intéressé au motif* « que les faits invoqués n'étaient pas prouvés ou mal qualifiés ou insuffisamment graves ». *Une indemnité de 1 000 francs a été accordée au plaignant qui, après des négociations conduites par le syndicat, a été repris à un poste différent de celui qu'il occupait précédemment.*

*La C.F.D.T. a précisé, au cours d'une conférence de presse, que M. Joly était le premier travailleur réintégré parmi la trentaine de délégués syndicaux licenciés sous le ministère de M. Durafour.*

● GREVE DES DOCKERS A SETE. — Une grève, déclenchée vendredi 7 janvier par le syndicat C.G.T. des dockers, pour une durée indéterminée, paralyse les activités du port de Sète. Le mouvement a été décidé pour protester contre l'embauche d'une trentaine de travailleurs occasionnels par la direction du port.

## AGRICULTURE

### La crise du cognac

#### « J'aimerais rencontrer M. Maffre-Baugé... »

Cognac. — « La crise ». *Viticulteurs, bouilleurs de cru, distillateurs, négociants petits et grands, tout Cognac n'a que ce mot à la bouche. Chuchotée derrière les austères façades de pierre de la sous-préfecture, la rumeur enfle jusqu'à devenir un ronflement sourd entre les rangées de ceps tirés à quatre échalas.*

*« Je viens de lire le livre de Maffre-Baugé,* » Vendanges amères. *Il évoque bien les problèmes » vignerons. J'aimerais rencontrer son auteur pour » savoir ce que les viticulteurs charentais peuvent » retirer de son expérience. » Cet homme, qui reconnaît, entre la poire et le fromage, souhaiter prendre des leçons du grand prêtre des vignerons languedociens, n'a rien d'un révolutionnaire. Il est président de la chambre d'agriculture et représente les crus de grande et petite Champagne.*

*Pourquoi ces notables, qui vantent facilement la prudence, la lenteur, le réfléchi des vignerons régionaux, font-ils référence aux bouillonnements de la colère de leurs collègues méditerranéens au sang chaud ? Pourquoi des viticulteurs qui, autrefois, s'adressaient aux tout-puissants négociants de Cognac, sont-ils descendus dans la rue ?*

De notre envoyé spécial

Il y a des éclairs de colère dans le regard bleu de Pierre Mercier lorsqu'il parle de son cognac, distillé avec amour depuis des générations, qu'il ne peut plus vendre. Bouilleur de cru en grande Champagne, il s'est lancé avec une rage sourde dans la vente directe pour montrer aux « messieurs de Cognac » que son alcool peut se vendre mieux et plus. Ce n'est pas une mince affaire pourtant que de distribuer trois cents bouteilles par mois. Mais toute la famille s'y est mise. Et des voisins l'imitent, de plus en plus nombreux.

Sourires narquois, haussements d'épaules, multiples réserves : c'est tout ce que ses efforts un peu brouillons suggèrent au négoce. *« A chacun son métier »*, dit-on, bien calé dans les bourrelets d'un fauteuil de cuir. Aucun négociant ne croit vraiment que ces tentatives pourront prendre la même ampleur que celles des manipulants champenois. Personne n'a pour autant très bonne conscience à l'égard des vignerons. Les fondés de pouvoirs des grandes maisons insistent trop, la main sur le cœur, pour souligner *« la solidarité nécessaire et obligée du négoce avec la viticulture, afin de sauver la région »*.

La crise du cognac c'est le drame *classique de la surproduction*. Près de 100 000 hectares produisent actuellement du vin blanc pour cette eau-de-vie qui, en vieillissant dans des fûts de chêne, prendra les teintes chaudes chères à Victor Hugo. La progression régulière de la consommation, au rythme de 8 % par an à partir des années 60, a fait craindre aux Charentais de ne pas pouvoir répondre à la demande. Du coup, la superficie du vignoble a doublé en seize ans. Quelque 25 000 hectares ont été encépés officiellement ces cinq dernières années. Sans parler des dépassements illicites qui, selon certaines estimations, atteindraient 10 000 hectares.

Quant aux rendements, ils ont eux aussi doublé depuis 1960, passant de moins de 5 à près de 10 hectolitres *d'alcool pur par hectare*. Les experts avaient pensé que 7 hectolitres d'alcool pur seraient un rendement plafond quasiment increvable. C'était négliger les possibilités d'amélioration des techniques culturales et les effets de la vulgarisation de ces procédés parmi les viticulteurs.

La croissance du vignoble et l'amélioration des rendements ont provoqué un emballement de la production : 250 000 hectolitres d'alcool pur en 1960, 420 000 en 1970, plus de 800 000 en 1976. Dans le même temps, les ventes de cognac ont *seulement doublé, passant de 200 000* hectolitres en 1960 à 340 000 hectolitres en 1973. Elles se sont stabilisées autour de 300 000 hectolitres. Bref, les stocks ont démesurément gonflé : 610 000 hectolitres en 1960, 2 500 000 hectolitres seize ans plus tard. L'équivalent de sept années de consommation.

L'engrenage de la surproduction n'a cependant pas entraîné un effondrement de cours. Tout au contraire, l'hectolitre d'alcool pur est passé de 1 000 F en 1970 à *plus de 2 000 F en 1973, pour dépasser désormais 2 500 francs. Personne n'a intérêt à « casser »* les prix. Les stocks, dont la valeur atteint 7 milliards de francs, ont été mis en gage sous différentes formes auprès des banques pour assurer la trésorerie des producteurs et des firmes. Une baisse des cours provoquerait une perte de valeur considérable qui conduirait tout droit Cognac à la faillite.

#### Le négoce optimiste

Reste que cette crise n'a pas eu les mêmes conséquences pour les viticulteurs et pour les négociants. Les premiers ont vécu une dizaine d'années dans l'euphorie. Puis, d'un coup, en 1974, la moitié de leurs vins et de leurs alcools n'a plus trouvé acquéreur. Pour éviter la catastrophe, ils n'ont été autorisés à commercialiser que 4 hectolitres *d'alcool pur par hectare en 1975, et* 4,5 hectolitres en 1976. La différence a été « gelée » l'an dernier, purement et simplement détruite cette année. En dépit des réserves accumulées, cela met la plupart des exploitations en péril. Car les centres de gestion *ont évalué qu'un vignoble est rentable* à partir de 6 hectolitres d'alcool pur par hectare.

Pour les « comptoirs », comme on appelle encore les maisons de commerce, il en est allé différemment. Certes, avec la crise économique mondiale amorcée en 1974, leurs ventes se sont sensiblement contractées et le financement de leurs stocks *en progression rapide a laminé leur* trésorerie, mettant en difficulté une dizaine ou une vingtaine de négociants petits et moyens sur les deux cents de la place. Certes, les négociants ont fait un effort à l'égard de la viticulture en prenant l'engagement d'acheter 10 % d'eau-de-vie de plus qu'ils n'en distribuent pour ne pas laisser la charge du stockage au producteur.

Mais la situation paraît redressée dans la plupart des maisons. Rémy Martin prévoit des résultats en progression de 15 %. Un stock de sept *ans de consommation n'inquiète pas* le spécialiste de la fine champagne dans la mesure où il ne commercialise que des cognacs vieux d'au moins quatre ans et où ce seuil pourrait être remonté à cinq ans. Même son de cloche chez Martell : des ventes en progression, des bénéfices améliorés, un stock qui ne représente pas plus de quatre années et demie de consommation, parfaitement adapté au type de produit vendu. En revanche, Hennessy, manifestement engourdi par son prestige passé, doit brader — comme l'a fait son *puissant allié Moët avec le* champagne — et modifier sa gamme pour ne pas être en rouge. D'autant que dans cette maison les stocks sont beaucoup trop lourds. Toutefois, même dans les maisons moyennes ou petites, on note un retour à un certain optimisme.

Ce qui n'est qu'un instant dans l'histoire de firmes pour la plupart bicentenaires a un aspect beaucoup plus dramatique pour les viticulteurs : ces alcools invendables, ce sont des traites impayées, des impôts en retard, des sommations d'huissier... Comme dans d'autres vignobles on parle de propriétés à vendre pour une bouchée de pain...

Comment en est-on arrivé là ?

Chez les négociants, on a tendance à faire porter le chapeau de la crise au ministre de l'agriculture *parce qu'il aurait accordé trop facilement* et sans contrôle des droits de paintation. Autre son de cloche chez les viticulteurs : ils accusent à demi-mot l'ancien directeur du bureau du cognac, mis en place après la libération, d'avoir mal informé les producteurs de l'état du marché et d'avoir fait le jeu du négoce, qui réclamait de plus en plus de vin. Prudent, M. Graille, le nouveau directeur du Bureau interprofessionnel du cognac, qui a quitté la *sous-préfecture*, se plaît à répéter : *« Pour ma part, je n'admettrai aucune pression clan. Les décisions s'appliqueront et je ne serai l'homme d'aucun clan. Les décisions s'appliqueront à tous avec rigueur et équité. »*

Si tous les Charentais n'attribuent pas la responsabilité de la crise aux mêmes causes ou aux mêmes « lampistes », selon le mot d'un négociant, le remède est sur toutes les lèvres : *« On n'en sortira pas sans arracher. Ça me fait mal au cœur de le dire. Mais, sinon, ce n'est plus possible »*, assure M. Gérard Delanoy, un viticulteur de petite Champagne qui a été à l'origine, cet été, des réflexions d'un groupe sur l'avenir du cognac.

Combien d'hectares ? De 12 000 à 20 000, selon les sources, selon l'usage que l'on veut faire du vin. A quel prix ? 12 000 francs l'hectare, dont 3 000 francs seraient d'ailleurs financés par les négociants. Toutefois, la rumeur circule que la prime pourrait atteindre 20 000 francs. Dans quels crus ? Les viticulteurs de grande et de petite Champagne assurent qu'ils sont en zone de monoculture et qu'ils ne peuvent pas se reconvertir à d'autres activités comme les producteurs des bordures, qui sont d'ailleurs venus le plus récemment au cognac. Les négociants préfèrent acheter les meilleurs *crus, champagne, borderies, ou fin* bois. Les viticulteurs des bons bois et des bois ordinaires craignent qu'on ne les fasse arracher pour les priver du gâteau. En clair, les négociations s'annoncent longues et tatillonnes. Jusqu'à présent, les intentions d'arrachages exprimées ne dépassent pas 800 hectares.

L'autre souci des Charantais est de redonner vigueur à l'interprofession. *« Le bureau du cognac est contesté »*, reconnaît M. Graille. Il s'agirait d'en faire une organisation plus représentative, plus transparente, dotée d'une structure économique plus active. Mais plusieurs négociants ne voient pas la chose d'un bon œil et trouvent que l'interprofession marche très bien comme elle est.

ALAIN GIRAUDO.

### La Cour des comptes n'installe que huit des neuf nouveaux conseillers-maitres

#### M. Soupault devra attendre la fin de l'examen de sa gestion à l'INRA

Bruissement des robes dans les long couloirs tapissés de « liasses » de la Cour des comptes, conversations murmurées, sourires entre deux augustes bibliothèques. La séance solennelle va s'ouvrir dans quelques minutes. Les gardes républicains rectifient la position, M. le premier ministre est attendu à 15 heures. Dans la salle lambrissée, chacun a pris place. Qu'elles sont belles les dentelles étalées comme autant de jabots sur les longs surplis de soie noire et moirée : dentelles anciennes que leur histoire a su jaunir. Les chuchotements cessent avec l'entrée des présidents de chambre au col d'hermine. La séance de début d'année est, ce 7 janvier, une cérémonie d'installation pas tout à fait comme les autres.

M. Barre savait, mais avait tenu à être présent. La Cour avait à viser les décrets portant nomination de neuf conseillers-maîtres, dont trois nommés au tour extérieur, sur proposition du premier ministre (*le Monde* du 31 décembre). Le procureur général de la République s'est alors levé. Et il a requis la Cour de surseoir à l'installation de M. Jean-Michel Soupault, ancien gouverneur de la France d'outre-mer.

Discrets applaudissements, nouveaux chuchotements, clins d'œil. De fait, huit conseillers-maîtres seulement sont introduits dans la salle, pour jurer et faire les courbettes d'usage. M. Soupault — nommé au tour extérieur — ne jouira que plus tard des honneurs, prérogatives et émoluments auxquels sa promotion lui donne droit. C'est qu'en tant que directeur général de l'Institut national de la recherche agronomique et ancien directeur de l'enseignement, des études et de la recherche au ministère de l'agriculture, il s'était comporté, il y a quelques années, en « gestionnaire de fait ». Dans le jargon de la Cour des comptes — qui a statué sur ce cas le 18 novembre, — cela veut dire qu'il a manié des fonds publics sans respecter la distinction fondamentale en droit français entre les ordonnateurs de dépenses publiques et les comptables (M. Soupault n'avait pas cette dernière qualité). La Cour lui a donc demandé de donner les justifications appropriées pour régulariser la situation (c'est le cas de deux cents ou trois cents affaires de ce genre chaque année).

Or le justiciable d'un corps ne peut être nommé membre de celui-ci. Si l'arrêt du 18 novembre n'avait pas encore été notifié à M. Soupault, le ministère de l'économie et des finances, savait, lui, qu'une enquête était ouverte sur sa gestion, le gouvernement en ayant été informé.

Quarante-huit heures avant le conseil des ministres du 29 décembre, il n'était pas encore question de nommer M. Soupault au poste de conseiller-maître. Ce dernier fut pressenti, en hâte, sans que la Cour des comptes ait été consultée, comme le veut un long usage. Il devra maintenant attendre que la Cour ait jugé ses comptes (selon une procédure accélérée) a-t-on promis.

La séance de rentrée de la Cour a permis au premier président, M. Désiré Arnaud, de souligner le rôle nouveau de cette institution séculaire chargée, depuis la loi de juin 1976, de vérifier les comptes des entreprises publiques.

# LA VIE ÉCONOMIQUE

## MONNAIES

### LE KWANZA NOUVELLE MONNAIE ANGOLAISE

Luanda *(A.F.P.)*. — Le kwanza est la nouvelle unité monétaire de la République populaire d'Angola, à partir du 8 janvier, a annoncé vendredi soir, à Luanda, le ministre angolais des finances, le major Saydi Vieira Dias Mingas. Le kwanza (du nom du principal fleuve du pays) remplacera l'ancien escudo colonial angolais et sera divisé en cent lwei. Dès 7 heures (heure locale), samedi 8 janvier l'opération d'échange des vieux escudos contre les kwanzas devait commencer. Elle prendra fin lundi 10 janvier, à 18 heures.

La brièveté de l'opération d'échange répond au souci d'empêcher l'entrée en Angola des quelque 5 milliards d'escudos sortis du pays depuis le 25 avril 1974 par les colons portugais, puis par des membres du F.N.L.A. et de l'UNITA. Ces 5 milliards d'escudos représentent, selon le ministre des finances angolais, environ 20 % de la masse monétaire en Angola. « *Les escudos angolais actuellement en dehors du pays y resteront et partiront dans les musées du capitalisme* », a déclaré le major Saydi Mingas.

## AFFAIRES

Augmentation de capital sans participation étrangère

### Pirelli n'est pas Fiat...

De notre envoyé spécial

Milan. — Les dizaines de journalistes qui s'étaient rendus le vendredi 7 janvier à une conférence de presse alléchante, convoquée avec quelque mystère à Milan par l'un des premiers fabricants mondiaux de pneus et de câbles, sont restés sur leur faim. M. Leopoldo Pirelli, P.-D G. de la société financière du même nom, ne devait y annoncer qu'une classique augmentation de capital, alors que beaucoup d'observateurs prévoyaient un accord avec un pays pétrolier (*le Monde* du 8 janvier) semblable à l'opération Fiat-Libye, révélée dans des circonstances analogues le 1er décembre dernier à Turin.

Pirelli S.P.A. engage ses cinquante mille actionnaires à souscrire une augmentation de capital de 50 milliards de lires, soit 300 millions de francs, d'ici au 1er mai 1977 (le capital actuel est de 69,9 milliards de lires). L'opération — cinq nouvelles actions ordinaires pour huit actions anciennes — leur sera facilitée par les prêts de Mediobanca, l'institut bancaire parapublic, qui avait servi d'intermédiaire entre Fiat et les Libyens. Cet institut s'engage en outre à souscrire les titres qui ne seraient acquis ni par les actionnaires ni par les possesseurs d'obligations convertibles.

M. Leopoldo Pirelli, cinquante et un ans, l'un des derniers chefs de dynastie industrielle en Lombardie, est très critique à l'égard des syndicats, qui ont conduit les entreprises à supporter un coût de travail excessif, et de l'Etat, qui détourne l'épargne familiale des investissements et oblige les patrons à s'endetter auprès des banques. « *Il faut interrompre ce processus de dégénérescence, car, désormais, c'est la survivance du système économique qui est en jeu* », a-t-il affirmé. M. Pirelli n'entend pas, lui, faire appel à des capitaux étrangers — comme son homologue de Fiat. Voilà pourquoi l'opération financière annoncée le 7 janvier revêt une profonde signification idéologique, car pour M. Pirelli, « *les entreprises encore dignes de ce nom peuvent et doivent compter sur l'apport fondamental et irremplaçable de l'épargne de la collectivité, qu'elles contribuent elles-mêmes à former* ».

Une question reste sans réponse : qui rafle en Bourse, depuis le printemps, les actions de Pirelli S.P.A., entraînant la hausse du titre, qui entretient les rumeurs les plus diverses ? Le P.-D.G., dont la famille possède à peu près 20 % du capital, veut bien reconnaître que la firme turinoise CEAT a augmenté sa participation qui doit être passée de 8,6 à 11 ou 12 %. Mais, pour le reste, il ne veut y voir que des achats de petits porteurs encouragés par les bons résultats financiers, et peut-être l'action de quelques spéculateurs. Une explication qui n'a pas convaincu ceux qui voient se profiler derrière ces achats un groupe important, voire un pays pétrolier.

ROBERT SOLÉ.

## FAITS ET CHIFFRES

### A l'étranger

● EN ALLEMAGNE FEDERALE le produit national brut a progressé — en termes réels — de 5,6 % en 1976, après avoir reculé de 3,2 % en 1975. Les prix à la consommation ont, quant à eux, augmenté de 4,5 % au lieu de 6 %. Le revenu national a progressé en valeur nominale de 9,2 % (7,2 % pour les revenus des salariés, contre 14,1 % pour ceux du capital). Les investissements productifs ont augmenté de 7 %, après avoir diminué de 1,3 % en 1975 et de 2,1 % en 1974. — *(A.F.P.)*

● LES PRIX A LA CONSOMMATION DANS LES PAYS DE L'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) ont augmenté de 0,5 % en novembre, en hausse de 8,1 % par rapport à novembre 1975. Cependant, souligne l'Organisation, « *les écarts entre les taux d'inflation des Etats-Unis et du Japon d'une part, et ceux des pays d'Europe d'autre part, demeurent prononcés, et ils le sont plus encore dans les pays d'Europe* ». Ainsi, les prix en Suisse et en Allemagne ont connu une quasi-stabilité durant le dernier semestre.



# LA SEMAINE FINANCIÈRE

## SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

### Un peu de nervosité

En ce début d'année une certaine nervosité s'est manifestée sur les marchés des changes, surtout à la veille du week-end, où les opérateurs semblaient un peu désorientés par l'ampleur — relative — des fluctuations du DOLLAR dont le comportement a été le fait marquant.

Dès le début de la semaine, la monnaie américaine se mettait à fléchir, faiblissant surtout vis-à-vis des monnaies fortes. Mardi, elle touchait, par rapport au DEUTSCHEMARK, son cours le plus bas depuis juin 1975, tombant en dessous de 2,34 DM. A Paris, son cours revenait à 4,93 FRANCS, retrouvant ainsi son niveau du mois de septembre dernier.

Pour expliquer cette baisse rapide et un peu surprenante après les ajustements de fin d'année, les opérateurs avançaient pêle-mêle la faiblesse des taux d'intérêt outre-Atlantique, la dégradation de la balance commerciale américaine et la politique présumée laxiste de M. Carter (encore une fois). On signalait, en outre, de nombreuses ventes de dollars d'origine commerciale — ce qui, paraît-il, est mauvais signe. — les Soviétiques et les Arabes se mettant également de la partie.

Une telle baisse ne faisait pas l'affaire des Allemands et des Suisses, soucieux de ne pas voir leur monnaie se réévaluer encore un peu plus, et les banques centrales de ces deux pays intervenaient assez vivement pour contrecarrer le processus. En conséquence, dès le mercredi, le DOLLAR amorçait une reprise qui allait se poursuivre jusqu'à la fin de la semaine, où il retrouvait, à peu de chose près, ses cours du vendredi précédent, soit 2,3640 DM à Francfort et 4,9650 francs à Paris. Cette remontée, favorisée alors par la réduction des taux d'escompte en Belgique et aux Pays-Bas, provoquait des ajustements de position précipités dans une atmosphère plus nerveuse.

La LIVRE STERLING s'est légèrement appréciée par rapport au dollar, l'annonce officielle de l'octroi du prêt de 3,9 milliards de dollars par le Fonds monétaire n'exerçant que peu d'effet, tant elle avait été anticipée.

Le comportement du FRANC a été assez satisfaisant cette semaine. Notre monnaie a commencé par se raffermir très sensiblement vis-à-vis du DOLLAR, et même vis-à-vis du DEUTSCHEMARK, qui, mercredi, retombait en dessous de 2,10 francs. Ce raffermissement permettait à la Banque de France de faire baisser le taux de l'argent à court terme (voir ci-dessous). Puis le FRANC faiblissait un peu jeudi, la rapidité de sa remontée par rapport au DOLLAR inspirant quelques doutes à certains opérateurs étrangers qui ne sont pas encore convaincus de la solidité d'une telle remontée. Vendredi, il rétablissait ses positions en regard des monnaies fortes, notamment du DEUTSCHEMARK, la hausse du DOLLAR s'effectuant, on le sait, par rapport à l'ensemble des monnaies européennes prises en bloc.

Pour l'instant, le phénomène est patent, le FRANC bénéficie d'un préjugé plus favorable, certains cambistes lui accordant même un répit de deux mois, jusqu'aux élections municipales. Manifestement, le climat psychologique a changé depuis une quinzaine de jours, le plan Barre acquérant davantage de crédibilité, et la fermeté des déclarations de son auteur, notamment au forum de *l'Expansion*, faisant une très forte impression. A cette occasion, le premier ministre a laissé entendre que le FRANC serait défendu non seulement au moyen de l'arme des taux d'intérêt, mais aussi en utilisant nos réserves de change. Ce serait un changement de politique assez notable, puisque depuis de longs mois la Banque de France ne lance plus ses réserves dans la bataille. Si la hausse du FRANC par rapport au DOLLAR allège notre facture pétrolière, il importe également, semble-t-il, que la tenue de notre monnaie vis-à-vis du DEUTSCHEMARK soit étroitement contrôlée. Le cours de 2,10 francs pour 1 deutschemark pourrait être considéré, le cas échéant, comme une parité à défendre. Priorité à la monnaie, a réaffirmé M. Barre.

Sur le marché de l'or, après une hausse initiale qui porta le cours de l'once à 136 dollars, l'annonce officielle de la restitution par le Fonds monétaire de leur quotas de métal à ceux des pays membres qui le désireraient a provoqué un fléchissement aux alentours de 133 dollars.

FRANÇOIS RENARD.

#### Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

*(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)*

| PLACE | Livre | $ U.S | Franc français | Franc suisse | Mark | Franc belge | Florin | Lire italienne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Londres | | 1,7050 | 8,4610 | 4,1823 | 4,0306 | 61,8915 | 4,2079 | 1 492,30 |
| | — | 1,7030 | 8,4553 | 4,1723 | 4,0224 | 61,2228 | 4,1919 | 1 490,12 |
| New-York | 1,7050 | | 20,1511 | 40,7664 | 42,3011 | 2,7548 | 40,5186 | 0,1142 |
| | 1,7030 | — | 20,1409 | 40,8163 | 42,3370 | 2,7816 | 40,6256 | 0,1142 |
| Paris | 8,4610 | 4,9625 | | 202,3033 | 209,91 | 13,6707 | 201,07 | 5,6698 |
| | 8,4553 | 4,9650 | — | 202,6530 | 210,20 | 13,8108 | 201,70 | 5,6742 |
| Zurich | 4,1823 | 2,4530 | 49,4307 | | 103,7648 | 6,7575 | 99,3922 | 2,8026 |
| | 4,1723 | 2,4500 | 49,3454 | — | 103,7256 | 6,8130 | 99,5328 | 2,8000 |
| Francfort | 4,0306 | 2,3640 | 47,6372 | 96,3717 | | 6,5123 | 95,7860 | 2,7009 |
| | 4,0224 | 2,3620 | 47,5730 | 96,4081 | — | 6,5702 | 95,9577 | 2,6994 |
| Bruxelles | 61,8915 | 36,3000 | 7,3148 | 14,7982 | 15,4205 | | 14,7082 | 4,1473 |
| | 61,2228 | 35,9500 | 7,2406 | 14,6734 | 15,2201 | — | 14,6049 | 4,1085 |
| Amsterdam | 4,2079 | 2,4680 | 49,7329 | 100,6114 | 104,8428 | 6,7988 | | 2,8197 |
| | 4,1919 | 2,4615 | 49,5770 | 100,4693 | 104,2125 | 6,8470 | — | 2,8131 |
| Milan | 1492,30 | 875,25 | 176,37 | 356,80 | 370,24 | 24,1115 | 354,63 | |
| | 1490,12 | 875,50 | 176,23 | 357,14 | 370,44 | 24,3393 | 355,47 | — |

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

## LES MATIÈRES PREMIÈRES

### Baisse du café — Hausse de l'étain

DENREES. — *La baisse se poursuit sur les cours du sucre, qui reviennent à leurs niveaux les plus bas depuis trois ans. La récolte de l'U.R.S.S. serait supérieure de 12 % à la précédente.*

*Pour la première fois depuis plusieurs mois, une sensible détente s'est produite sur les cours du café. La baisse dépasse 5 % sur les principaux marchés, après une hausse de 300 %. Il est vrai, en 1976, la diminution de la consommation mondiale, si la « grève » des consommateurs dans certains pays était suivie ou si ceux-ci se tournaient vers des produits de substitution moins chers (thé, par exemple), pourrait contribuer à rétablir l'équilibre statistique. Il paraît toutefois encore prématuré d'affirmer si ce mouvement de baisse se confirmera, mais des excès spéculatifs ont été commis qui appelaient une réaction.*

MÉTAUX. — *Le cuivre a consolidé son avance récente au Metal Exchange de Londres. Les stocks britanniques de métal se sont accrus de 3 675 tonnes et atteignent 603 475 tonnes. La production chilienne a atteint 1 million de tonnes en 1976, supérieure de plus de 20 % à celle de 1975.*

*Sensible progression des cours du plomb à Londres, qui atteignent leur niveau le plus élevé depuis deux ans et demi. Les producteurs américains ont relevé de 1 cent par livre le prix de leur métal pour le porter à 26,50 cents. La dernière majoration remonte à septembre 1976.*

*Les cours de l'étain ont dépassé le prix-plafond de l'accord international sur le marché de Singapour. Les réserves du stock régulateur, qui atteignaient 1 898 tonnes au 30 septembre 1976, seraient, selon certaines rumeurs, désormais épuisées, et le directeur du stock régulateur aurait même déjà procédé à des achats de métal. Le Conseil international de l'étain, réuni à Londres, devrait proroger de six mois l'accord international et s'efforcer de faire revenir sur sa décision la Bolivie.*

TEXTILES. — *Variations peu importantes des cours de la laine sur les marchés à terme. Les prix devraient se maintenir à des niveaux élevés au cours des prochaines ventes aux enchères, surtout si les achats pour compte chinois s'amplifiaient. Il sera offert, par exemple, un million de balles en Nouvelle-Zélande, où le prix moyen pourrait s'établir entre 225 et 230 cents le kilo. La tonte australienne de la saison 1976-1977 est évaluée à 724,5 millions de kilos, contre 754,3 millions de kilos pour celle de la précédente saison.*

CEREALES. — *Légère progression des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago, bien que la récolte de céréales de l'U.R.S.S. soit supérieure de 60 % à la précédente, et surpasse même le niveau record de 1973 (222,5 millions de tonnes).*

#### Cours des principaux marchés

du 7 janvier 1977

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

**METAUX.** — **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 799,50 (796), à trois mois 832 (830) ; étain comptant 5 260 (5 255), à trois mois 5 350 (5 285) ; plomb 311,50 (295,50) ; zinc 397,50 (385). — **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 63,30 (63,20) ; aluminium (lingots) inch. (48) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 72,17 (83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 133-138 (130-135). — **Singapour** (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1 335 1/8 (1 292 1/2).

**TEXTILES.** — **New-York** (en cents par livre) : coton mars 69,75 (75,20), mai 70,45 (76) ; laine suint mars 162 (165), mai 162 (165)). — **Londres** (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) mars 251 (249) ; jute (en dollars par tonne) Pakistan, White grade C 302 (388). — **Roubaix** (en francs par kilo) : laine mars 25,55 (25,50). **Calcutta** (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 510 (505).

**CAOUTCHOUC.** — **Londres** (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 52-53,25 (52-53,10). — **Singapour** (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 210-210,50 (198,50-199).

**DENREES.** — **New-York** (en cents par lb) : cacao mars 148,75 (141,25), mai 143,25 (135,40) ; sucre disp. 7,10 (7,45), mars 7,61 (8,02). — **Londres** (en livres par tonne) : sucre mars 114,50 (121,05), mai 122,40 (129,65) ; café mars 2 620 (2 819), mai 2 625 (2 932) ; cacao mars 2 014 (1 924), mai 1 964 (1 866). — **Paris** (en francs par quintal) : cacao mars 1 690 (1 645), mai 1 684 (1 641) ; café mars 2 250 (2 328), mai 2 256 (2 333) ; sucre (en francs par tonne) mars 1 070 (1 155), mai 1 088 (1 168).

**CEREALES.** — **Chicago** (en cents par boisseau) : blé mars 279 (277 3/4), mai 284 (283 1/2) ; maïs mars 261 1/4 (256 3/4), mai 267 (262).

## LE MARCHÉ MONÉTAIRE

### La détente se poursuit

La détente des taux d'intérêt à court terme, déjà amorcée la semaine précédente, s'est poursuivie cette semaine, le loyer de l'argent au jour le jour étant ramené mercredi de 10 1/4 % à 10 %, puis à 9 3/4 % le lendemain, cette baisse étant consolidée à la veille du week-end. En quinze jours, le loyer a donc été réduit d'un point entier. Bien plus, la barre des 10 %, considérée comme un seuil de résistance, et qui n'avait été enfoncée qu'un seul jour, le jeudi 18 novembre, depuis le début de l'automne, a cédé à nouveau. En outre, la Banque de France, soucieuse de compenser les venues à échéance de nombreux effets le 15 janvier, a adjugé 10,6 milliards de francs contre effets privés sur quatre périodes à partir du 10 janvier. Non seulement le montant est considérable, mais le taux d'adjudication a été abaissé de 10 1/4 % à 10 %, en même temps que celui des pensions à un mois était ramené de 10 1/4 % à 10 % pour les bons et de 10 3/8 % à 10 1/8 % pour les effets.

Manifestement les autorités monétaires mettent à profit tout raffermissement du franc pour peser sur le loyer de l'argent et, autant que possible, le ramener aux alentours de celui du taux de base des banques, actuellement de 9,60 %, ce qui ôterait aux établissements tout motif pour réclamer un relèvement du taux en question. Certains, allant plus loin, ont même prédit une baisse prochaine du taux d'escompte officiel, fixé à 10,50 % depuis la fin de septembre. C'est peut-être aller vite en besogne.

M. Raymond Barre n'a-t-il pas rappelé avec vigueur au forum de *l'Expansion* que l'arme du taux d'intérêt continuerait à être utilisée pour la défense du franc, priorité des priorités ? Notre monnaie n'étant pas à l'abri de nouveaux remous, aucun pronostic ne peut être donné avec certitude en matière de taux, sauf que la détente est souhaitée, à condition que tout se passe bien.

A l'extérieur de nos frontières, c'est aussi la baisse. Le taux d'escompte de la Banque de Belgique a été ramené de 9 % à 8 % et celui de la Banque centrale des Pays-Bas de 6 % à 5 %. En Grande-Bretagne enfin, la Banque d'Angleterre a annoncé pour la quatrième fois une réduction de 0,25 % de son taux minimal, le ramenant à 14 % contre 14,25 % (et 15 % au début d'octobre). Un peu partout, c'est la décrue, en profitant d'une accalmie sur le front des monnaies.

F. R.

BOURSES ÉTRA

NEW-YORK

LONDRES

هكذا من الأصل

# LA REVUE DES VALEURS

### Valeurs à revenu fixe ou indexées

**Le plus grand calme a régné cette semaine sur le marché des obligations où les transactions se sont révélées extrêmement étroites. Néanmoins, la prédominance des ordres d'achats — motivée elle-même par la baisse des taux du court terme — a provoqué un**

| | 7 janv. | Diff. |
|---|---|---|
| 4 1/2 % 1973 | 612,20 | + 1,20 |
| 7 % 1973 | 154,80 | + 0,80 |
| Empr. 10,30 % 1975 | 96,85 | — 0,05 |
| 10 % 1976 | 100,02 | + 0,02 |
| Empr. 10,60 % 1976 | 97,80 | — 0,50 |
| 4 1/4 % 1963 | 100,75 | — 0,75 |
| 4 1/4 - 4 3/4 % 1963 | 90,40 | — 0,40 |
| 5 1/2 % 1965 | 104,15 | — 1,35 |
| 6 % 1966 | 103,85 | + 0,25 |
| 6 % 1967 | 96,80 | + 0,60 |
| C.N.E. 3 % | 1 655 | + 10 |

**fléchissement des taux de rendement actuariels, notamment pour le secteur public.**

Le calcul du prochain prix de reprise — et d'amortissement des titres sortis au tirage — de l'*emprunt 4 1/2 % 1973* est actuellement en cours. Pour les douze premières séances — sur les cent durant lesquelles ce calcul sera effectué, — ce prix ressortait, vendredi soir, à 645,11 F

A partir de lundi, le *Crédit foncier de France* va placer dans le public un emprunt de 1,2 milliard de francs au taux nominal de 11 % (taux de rendement actuariel = 10,99 %).

### Banques, assurances, sociétés d'investissement

Les dirigeants d'*U.C.B.* s'attendent que les résultats de 1976 soient au moins équivalents à ceux réalisés en 1975.

Le *Crédit électrique et gazier* procède, depuis lundi dernier, à une augmentation de capital par émission, à 90 F — dont 20 F

| | 7 janv. | Diff. |
|---|---|---|
| Bail-Equipement | 157 | + 5 |
| B.C.T. | 119 | — 6 |
| Cie bancaire | 310,50 | — 2,50 |
| C.C.F. | 102 | + 2 |
| Crédit foncier | 323 | + 14 |
| C. du Nord - U.P. | 68,80 | + 3,80 |
| Financière de Paris | 156,90 | — 2,10 |
| Locafrance | 129,50 | + 7,50 |
| Locabail | 180 | — 7 |
| Locindus | 296 | + 18 |
| U.C.B. | 212 | — 7,50 |
| Cr. fonc. et imm. | 129 | + 20 |
| Sefimeg | 102,80 | + 2,70 |
| S.N.I. | 358 | + 10 |
| A.G.P. | 257,50 | + 28,50 |
| Chargeurs | 174,10 | — 5,90 |
| Pricel | 135,50 | + 7,90 |
| Schneider | 141,70 | — 1,80 |
| Suez | 227 | + 1,50 |

de prime, — d'une action nouvelle pour trois anciennes.

Depuis le début de l'année, les *actions de la Société d'investissement et de gestion* (groupe Paluel-Marmont) ne figurent plus à la cote officielle. Cette société d'investissement s'est, en effet, « ouverte » au public, à la suite de sa transformation en SICAV.

### Bâtiment et travaux publics

*L'Auxiliaire d'entreprises*, dont les résultats pour l'exercice 1976 seront en progression « modérée », a retenu le principe de l'attribution d'une action gratuite pour cinq anciennes.

Le groupe *Poliet*, qui a réalisé en 1976 un chiffre d'affaires hors taxes consolidé de l'ordre de 2,7 milliards de francs (+ 25 %), a fixé à 14,25 F son dividende global, contre 12,75 F pour 1975.

Le capital de *Dumez* va être augmenté par attribution gratuite d'une action pour quatre,

| | 7 janv. | Diff. |
|---|---|---|
| Auxil. d'entreprises | 225 | — 2 |
| Bouygues | 333 | + 3 |
| Chim. et routière | 108 | + 3,10 |
| Ciments français | 97 | + 4 |
| Dumez | 568 | + 39 |
| Entr. J. Lefebvre | 206 | + 6,50 |
| Générale d'entrepr. | 141,50 | + 4 |
| Gr. Trav. Marseille | 198,80 | + 1,30 |
| Lafarge | 193 | + 3 |
| Maisons Phenix | 1 472 | + 8 |
| Poliet et Chausson | 158,90 | + 1,90 |

créée jouissance au 1er janvier 1976. Le dividende global, qui est maintenu à son niveau précédent (18,90 F), ressortira ainsi en progrès de 25 %.

### Alimentation

Le chiffre d'affaires (T.T.C.) *réalisé par Carrefour et les filiales* que cette société contrôle à hauteur de 60 %, s'est élevé, en 1976, à 7 483 millions de francs (6 160 F en 1975), ce qui représente une progression de 21,5 %. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe — c'est-à-dire incluant les ventes

| | 7 janv. | Diff. |
|---|---|---|
| Beghin-Say | 78 | + 7,40 |
| B.S.N. Gerv.-Dan. | 530 | + 22 |
| Carrefour | 1 544 | + 69 |
| Casino | 1 087 | + 3 |
| C.D.C. | 221,50 | + 4,50 |
| Moet-Hennessy | 445,20 | + 3,20 |
| Mumm | 378,50 | — 6,50 |
| Olida et Caby | 139 | + 4 |
| Pernod-Ricard | 300 | + 12 |
| Radar | 414,50 | + 18,50 |
| Raff. Saint-Louis | 82,50 | + 5 |
| S.I.A.S. | 232 | + 10 |
| Veuve Clicquot | 445 | + 5 |
| Viniprix | 453 | + 53 |
| Club Méditerranée | 420,50 | + 26,50 |
| Perrier | 91,45 | — 1,55 |
| J. Borel Intern. | 225 | + 32 |
| P.L.M. | 69,90 | — 1,10 |
| Nestlé | 6 940 | — 60 |

des filiales contrôlées à 50 % — s'est situé, pour sa part, à 11 013 millions de francs contre 8 706.

*Viniprix* espère être en mesure d'annoncer pour 1976 un bénéfice net en augmentation de 12 %. Les profits devraient se trouver sensiblement majorés en raison de la prochaine introduction en Bourse des actions *Euromarché*, *dont Viniprix détient 28,82 % du* capital.

*B.S.N. Gervais Danone* va installer dans le Nord une usine destinée à fabriquer un nouveau produit isolant, « L'expanser », mélange de verre et de ciment, destiné à la construction.

### Métallurgie, constructions mécaniques

Le dividende global distribué par les *Chantiers de France-Dunkerque* pour 1976 pourrait être fixé à 12 francs par action, égal au précédent. La société détient un carnet de commandes qualifié d'« exceptionnel » par son président, M. Chauchat.

| | 7 janv. | Diff. |
|---|---|---|
| Châtillon | 34,50 | + 4 |
| La Chiers | 87,50 | + 11 |
| Creusot-Loire | 96 | + 4 |
| Denain - Nord-Est | 70,80 | 1,70 |
| Marine-Wendel | 67,20 | + 0,60 |
| Métall. Normandie | 80,50 | + 5,20 |
| Pompey | 80,90 | + 0,90 |
| Sacilor | 36 | — 1,50 |
| Saulnes | 95 | + 13 |
| Usinor | 34,50 | — 1,50 |
| Vallourec | 151,20 | + 1,20 |
| Alspi | 61,80 | + 2 |
| Babcock-Fives | 84 | — 2,80 |
| Génér. de fonderie | 150 | + 3 |
| Poclain | — | — |
| Sagem | 515 | — 20 |
| Saunier-Duval | 86 | inch. |
| Penhoët | 200 | + 3 |
| Ferodo | 391 | + 21 |
| Peugeot-Citroën | 242,90 | + 12,10 |

## Bourse de Paris

### Semaine du 3 au 7 janvier

## Une hausse de confiance?

Il aura fallu attendre cinq ans pour que les premiers jours d'une nouvelle année boursière soient aussi brillants *qu'en 1977. D'un vendredi à l'autre, d'une* année à l'autre pourrait-on dire, les différents indices ont progressé de 3 % en moyenne. Seule la première semaine de 1972 peut supporter la comparaison. S'agit-il d'une audacieuse anticipation ? L'année qui vient de s'ouvrir sera-t-elle aussi faste que l'a été 1972 ? Cette année-là, les cours avaient progressé de 17 %. Nul ne peut le dire. En revanche, il ne fait aucun doute que l'atmosphère autour de la corbeille a singulièrement changé en quelques semaines.

La première séance de l'année augurait pourtant assez mal des suivantes. Sur le marché à terme, le volume d'affaires en actions touchait même, lundi 3 janvier, son plus bas niveau depuis le 24 décembre 1974. Certes, les opérations d' « habillage de bilan » (window-dressing) terminées, il se produit toujours un certain flottement des initiatives au moment de s'engager dans un nouvel exercice boursier, mais certains ont bien cru qu'un nouveau climat de *méfiance s'installait au palais Brongniart.* En fait, les séances suivantes en témoignèrent amplement, il ne s'agissait que de prudence. Prudence à la veille du discours télévisé du premier ministre, prudence devant la mise en application de la seconde phase du plan qui porte son nom. Au lendemain de l'allocution, beaucoup des craintes exprimées plus tôt s'estompaient. Le ton énergique employé par M. Raymond Barre a incontestablement séduit les milieux financiers. Sans doute le premier ministre en fut-il conscient, puisque, deux jours plus tard, devant quatre cents chefs d'entreprise réunis par notre confrère « l'Expansion », il accentuait encore la fermeté de ses propos. Certes, le fond du discours a été diversement apprécié par la « corbeille ».

Il n'en reste pas moins que la Bourse, par nature, est toujours sensible aux appels à l'ordre, surtout lorsqu'il s'agit d'ordre économique. Les opérateurs ont donc pris acte *et affiché leur satisfaction, en procédant à des achats par*fois importants. Il y a bien eu des ventes bénéficiaires, mais elles ont toutes été absorbées par le marché, grâce, il est vrai, à l'aide de quelques organismes de placement collectif. Ces derniers, comme beaucoup d'autres, n'ont pas manqué de prendre en considération la bonne tenue du franc, la baisse du taux de l'argent au jour le jour, et même la faiblesse de Wall Street, qui pourrait inciter quelques capitaux à retraverser l'Atlantique vers Paris.

Il n'en a pas été de même sur le marché de l'or, où le volume des transactions quotidiennes est tombé à son plus bas niveau depuis au moins cinq ans. *Certes, la reprise de* la Bourse et la bonne tenue du franc n'incitent pas les épargnants à se ruer sur le métal. On ne peut, néanmoins, s'empêcher de penser que l'entrée en vigueur de la taxe de 4 % sur toutes les ventes de métal jaune, y compris les pièces, a calmé les ardeurs d'un certain nombre d'opérateurs. Des spécialistes affirment qu'en prévision de cette taxe, il avait été procédé à des ventes par anticipation. D'autres avancent, avec perfidie, qu'une bonne part de ces ventes s'effectue... ailleurs, par des canaux non officiels.

Le mystère demeure. En tout cas, le lingot a gagné en cinq séances *470 F à 21 700 F et le napoléon 5,40 F à* 236,90 F.

PATRICE CLAUDE.

### Matériel électrique, services publics

*Electro - Financière*, filiale de *C.G.E.*, a lancé une offre publique d'échange sur les actions de la *société SINTRA, dont C.G.E. dé*tient déjà 37 % du capital. Les porteurs se voient offrir une action *CIT-Alcatel* pour trois *SINTRA*.

*Alsthom-Atlantique* a pris le contrôle de la société *Le Transformateur*, les titres acquis ayant été cédés par *CEM*, *Jeumont-Schneider* et *Merlin-Gerin*, au cours de 130 F. Ce cours sera maintenu sur le marché hors cote jusqu'au 13 janvier.

*Crouzet* procède, depuis le 27 décembre, à l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour trois

| | 7 janv. | Diff. |
|---|---|---|
| Alsthom | 65,10 | + 4,60 |
| C.E.M. | 75 | — 2,80 |
| C.G.E. | 283 | + 8 |
| C.S.F. | 163,20 | + 11,20 |
| Jeumont | 87 | + 7,50 |
| Machines Bull | 30,70 | + 1,70 |
| Moulinex | 215 | + 8 |
| Radiotechnique | 512 | + 42 |
| Téléph. Ericsson | 329 | + 47 |
| Thomson-Brandt | 182,90 | + 0,10 |
| I.B.M. | 1 362 | — 37 |
| Siemens | 566 | + 10 |
| Générale des eaux | 499,90 | + 9,90 |
| Lyonnaise des eaux | 401 | + 3 |
| Chauffage urbain | 61,50 | + 4,30 |

anciennes. Le bénéfice net de l'exercice sera de l'ordre de 7,5 millions de francs, contre 6,5 millions, ce qui permettra le maintien du dividende net de 2,15 F au capital augmenté.

Le chiffre d'affaires de *Moulinex*, pour 1976, doit se situer entre 1,37 et 1,38 milliard de francs, en hausse de 17 %. On s'attend à une progression supérieure des résultats.

Bonne tenue des services publics. *Eaux et Electricité de l'Ouest africain* fait l'objet d'une offre publique d'achat de la part de *Gaz et Eaux*, au prix de 235 F. L'offre portant sur un maximum de cent vingt mille titres, il n'est pas certain que toutes les actions présentées seront acquises. Aussi le cours en Bourse ne dépasse-t-il pas 205 F.

### Filatures, textiles, magasins

La production de l'industrie lainière a augmenté d'environ 6 % au cours des dix premiers mois de 1976, mais on observait, en fin d'année, un ralentissement des ventes en aval. Durement concurrencé par les importations étrangères, *le secteur souffre d'une* rentabilité insuffisante, et l'on peut s'attendre à des réformes de structures. L'entreprise la plus fortement intégrée, la *Lainière de Roubaix*, doit avoir réalisé en 1976 un chiffre d'affaires consolidé de 2,1 milliards de francs contre 1,8 milliard.

L'exercice clos le 31 août par *Dickson-Constant* se solde par un bénéfice net de 5,77 millions de

| | 7 janv. | Diff. |
|---|---|---|
| Dollfus-Mieg | 41,95 | — 4,85 |
| Sommer-Allibert | 447 | + 36,90 |
| Agache-Willot | 120 | + 2,50 |
| Fourmies | 25 | + 1 |
| Godde-Bedin | 54,90 | + 4,90 |
| La Soie | 66,30 | — 1,30 |
| Vitos | 97,50 | + 8,50 |
| B.H.V. | 65,20 | + 6,20 |
| Nouvelles Galeries | 58,50 | + 5,10 |
| Paris-France | 105 | — 5,80 |
| Printemps | 42,90 | + 1,50 |
| La Redoute | 620 | — 2 |
| S.C.O.A. | 77 | + 1,50 |
| U.I.S. | 217 | + 7 |

francs. Le dividende est porté de 5 à 6 F net, sur lesquels un acompte de 5 F a déjà été mis en paiement.

*La Redoute à Roubaix* comptabilisait le 30 novembre dernier, au terme du neuvième mois de l'exercice en cours, un chiffre d'affaires de 1 760 millions de francs, en hausse de 15 %. Un pourcentage identique devrait s'appliquer aux ventes et aux résultats de l'exercice entier.

Les recettes hors taxes d'*U.I.S.* se sont accrues de 10 % en 1976, et son bénéfice net de 25 %. Le dividende pourrait passer de 16 75 F à 20 F.

### Pétroles

Le premier forage sur le champ pétrolifère de Loango, au large des côtes congolaises, a commencé fin décembre. Les travaux sont menés par la société *Agip*, qui

| | 7 janv. | Diff. |
|---|---|---|
| Aquitaine | 313 | + 7,90 |
| Esso | 56,10 | + 1 |
| Franç. des pétroles | 111,80 | + 6,70 |
| Pétroles B P | 62 | + 2,05 |
| Primagaz | 170,50 | + 10 |
| Raffinage | 87,90 | + 4 |
| Sogerap | 70,70 | + 0,60 |
| Exxon | 263,50 | — 4,50 |
| Norsk Hydro | 250 | — 6 |
| Petrofina | 625 | + 18 |
| Royal Dutch | 260,80 | + 3,90 |

agit en qualité d'opérateur dans l'association à 50/50 nouée avec *Elf Congo*, filiale du groupe *Elf Aquitaine*.

### Mines, caoutchouc, outre-mer

Les diverses mesures d'assainissement adoptées par *Hutchinson-Mapa* le 21 décembre dernier

| | 7 janv. | Diff. |
|---|---|---|
| Imétal | 96 | + 7,50 |
| Peñarroya | 43,80 | + 1,50 |
| Asturienne | 144 | + 8 |
| Charter | 11,10 | + 0,50 |
| Inco | 163,50 | + 2,50 |
| R.T.Z. * | 14,80 | + 0,10 |
| Tanganyika | 13,80 | + 1,20 |
| Union minière | 143,50 | + 6,50 |
| Z.C.I. | 1,28 | + 0,18 |
| Hutchinson-Mapa | 110 | + 1 |
| Kléber | 43,40 | — 0,10 |
| Michelin | 1 285 | + 30 |

(*) Compte tenu d'un coupon de 0,25 franc.

entraîneront une perte importante au compte pertes et profits de l'exercice 1976.

### Produits chimiques

Le groupe chimique *AKZO* s'est engagé sur la voie du rétablissement en 1976. « *Mais sa guérison complète exigera encore plusieurs années* », a déclaré son président, M. Kraijenhoff.

Les progrès accomplis en vue d'assainir la situation dans la division des fibres chimiques ont été significatifs et, dans l'ensemble, meilleurs que ceux réalisés dans les autres groupes chimiques internationaux.

La dépendance d'AKZO vis-à-*vis de ces fabrications a été ré*duite (35 % du chiffre d'affaires consolidé au lieu de 42 %).

Mais la division a été une fois encore déficitaire.

L'un dans l'autre, toutefois, le groupe est parvenu globalement à équilibrer ses comptes, avec même un léger bénéfice.

Cependant, pour la seconde an*née consécutive, les actionnaires* n'encaisseront aucun dividende.

Pour les onze premiers mois de 1976, *C.M.-Industries* a réalisé un chiffre d'affaires de 1,1 milliard de

| | 7 janv. | Diff. |
|---|---|---|
| C.M.-Industries | 156 | + 8 |
| Cotelle et Foucher | 58,50 | + 0,45 |
| Institut Mérieux | 360 | + 26 |
| Laboratoire Bellon | 195 | + 22 |
| Nobel-Bozel | 80 | + 1,50 |
| P.U.K. | 82,60 | + 4,10 |
| Pierrefitte-Auby | 61,30 | + 1,40 |
| Rhône-Poulenc | 82,60 | + 2,60 |
| Roussel-Uclaf | 147 | + 6 |

francs (+ 18,9 %). Durant cette période, les activités hors pharmacie se sont accrues, passant de 31 % à 37,8 %. Elles ont concouru pour une bonne part à l'expansion du groupe à l'étranger.

### Mines d'or, diamants

Confirmant la reprise enregistrée depuis plusieurs mois sur le marché mondial des diamants, l'Institut israélien des pierres précieuses annonce que les expor-

| | 7 janv. | Diff. |
|---|---|---|
| Amgold | 81 | — 2 |
| Anglo-American | 13,30 | — 0,60 |
| Buffelsfontein | 37,10 | + 0,10 |
| Free State | 60 | + 1 |
| Goldfields | 13,05 | + 0,30 |
| Harmony | 15,30 | — 0,20 |
| President Brand | 51,80 | — 0,70 |
| Randfontein | 133 | — 0,40 |
| Saint Helena | 71 | + 3,50 |
| Union Corporation | 12,40 | — 0,40 |
| West Driefontein | 109,70 | + 1,70 |
| Western Deep | 41,80 | + 0,30 |
| Western Holdings | 82,10 | + 2,20 |
| De Beers | 12,05 | — 0,05 |

tations de pierres taillées de l'Etat juif ont augmenté de 29,7 % en 1976, pour atteindre 712 millions de dollars (3,5 milliards de francs environ).

### Valeurs diverses

Le bénéfice provisoire au 30 septembre 1976 des *Skis Rossignol* s'établit, avant impôts et provisions, à *13,37* millions de francs contre 11,61 millions un an auparavant.

Le groupe *Application des gaz* a réalisé pour l'exercice clos le 30 septembre 1976 un bénéfice net *consolidé de 7,98 millions* de francs, contre 7,77 millions pour

| | 7 janv. | Diff. |
|---|---|---|
| L'Air liquide | 333,50 | + 11,50 |
| Bic | 786 | 12 |
| Europe No 1 | 363,50 | + 7,50 |
| L'Oréal | 938 | + 29 |
| Club Méditerranée | 420,50 | + 26,50 |
| Arjomari | 114,50 | + 0,60 |
| Hachette | 164,50 | + 15 |
| Presses de la Cité | 203 | + 0,90 |
| St-Gob. - Pt-à-M. | 118,70 | — 0,10 |
| Skis Rossignol | 1 888 | + 27 |
| Chargeurs réunis | 174,10 | — 5,90 |

l'exercice précédent. Le dividende global a été minoré : 6 francs, contre 7,05 francs pour 1975.

## TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

| | Nbre de titres | Val. en cap. (F) |
|---|---|---|
| P.U.K. | 154 925 | 12 647 199 |
| Michelin | 8 760 | 11 171 090 |
| Carrefour | 6 290 | 9 567 880 |
| C.F.P. | 74 225 | 8 182 155 |
| Club Méditerranée | 19 700 | 8 083 714 |
| L'Air liquide | 24 100 | 7 964 515 |

## LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

| | 31 déc. | 7 janv. |
|---|---|---|
| Indice général | 80,8 | 82,4 |
| Assurances | 117,3 | 121,1 |
| Banq. et sociétés financ. | 69,5 | 70,8 |
| Sociétés foncières | 80,9 | 81,7 |
| Sociétés investiss. portef. | 83 | 84,2 |
| Agriculture | 73,7 | 72,7 |
| Aliment., brasseries, distill. | 77,9 | 79,8 |
| Autom., cycles et f. équip. | 76,6 | 79,1 |
| Bâtim., mater. constr., T.P. | 86,9 | 88,1 |
| Caoutchouc (ind. et comm.) | 71,5 | 71 |
| Carrières salines, charbon. | 93,8 | 95,5 |
| Constr. mécan. et navales. | 69,1 | 70 |
| Hôtels, casinos, thermal. | 95,7 | 99,7 |
| Imprimeries, pap., cartons. | 67 | 67,9 |
| Magas., compt. d'exportat. | 57,6 | 58 |
| Matériel électrique | 88,2 | 90,1 |
| Métall., com. des pr. métal | 66,8 | 68,3 |
| Mines métalliques | 103,9 | 111 |
| Pétroles et carburants | 71,9 | 73,4 |
| Prod. chimiq. et ét.-mét. | 78,4 | 81,3 |
| Services publics et transp. | 80,4 | 82,3 |
| Textiles | 79,3 | 81,4 |
| Divers | 102,2 | 104,5 |
| Valeurs étrangères | 103,5 | 104,1 |
| Valeurs à rev. fixe ou ind. | 113,5 | N. C. |
| Rentes perpétuelles | 58,5 | — |
| Rentes amort., fonds gar. | 149,8 | — |
| Sect. indust. publ. à r. fixe | 91,8 | — |
| Sect. ind. publ. à rev. ind. | 199 | — |
| Secteur libre | 101,1 | — |

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

| | 31 déc. | 7 janv. |
|---|---|---|
| Valeurs à rev. fixe ou ind. | 198,9 | N. C. |
| Val. franç. à rev. variable. | 559,9 | 571 |
| Valeurs étrangères | 765 | 769,4 |

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

| | 31 déc. | 7 janv. |
|---|---|---|
| Indice général | 64 | 65,6 |
| Produits de base | 40,6 | 42 |
| Construction | 90,5 | 92,8 |
| Biens d'équipement | 60,3 | 61,3 |
| Biens de consom. durables | 108,8 | 110,6 |
| Biens de cons. non durabl. | 55,9 | 58 |
| Biens de consom. aliment. | 72 | 73,6 |
| Services | 95,9 | 98,3 |
| Sociétés financières | 73,9 | 75,1 |
| Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr. | 161,3 | 161,4 |
| Valeurs industrielles | 56,8 | 58,4 |

# BOURSES ÉTRANGÈRES

## NEW-YORK
**Baisse**

Les premiers jours de l'année n'ont pas été favorables à Wall Street. C'est le moins que l'on puisse dire, dans la mesure où les cours ont baissé presque sans interruption. Une légère reprise de caractère technique à la veille du week-end a évité une chute trop sévère. Mais d'un vendredi à l'autre, l'indice des industrielles n'en a pas moins cédé 21,53 points à 983,13.

Le mouvement de repli s'est en quelque sorte entretenu de lui-même par effet de boule de neige, les opérateurs, déçus de constater que le marché était une fois de plus incapable de se maintenir au-dessus de la barre des 1 000, se dégageant rapidement. Les déclarations assez pessimistes faites par le futur directeur du budget au sujet de l'évolution prochaine de l'économie n'ont pas, il est vrai, contribué à réchauffer l'atmosphère.

Une *forte activité a encore régné*, les échanges hebdomadaires portant sur 114,65 millions de titres contre 110,7 millions.

Indices Dow Jones du 7 janvier : transports, 236,13 (contre 237,03) ; services publics, 107,81 (contre 108,38).

| | Cours 31 déc. 1976 | Cours 7 janv. 1977 |
|---|---|---|
| Alcoa | 57 1/4 | 55 3/4 |
| A.T.T. | 63 1/2 | 63 |
| Boeing | 44 3/4 | 41 1/2 |
| Chase Man. Bank | 30 1/2 | 31 5/8 |
| Du P. de Nemours | 135 1/8 | 132 1/4 |
| Eastman Kodak | 86 | 84 |
| Exxon | 53 5/8 | 52 3/4 |
| Ford | 61 1/2 | 60 1/8 |
| General Electric | 55 5/8 | 53 5/8 |
| General Foods | 30 1/4 | 30 1/4 |
| General Motors | 78 1/2 | 75 1/2 |
| Goodyear | 23 3/4 | 23 |
| I.B.M. | 279 1/4 | 272 |
| I.T.T. | 33 7/8 | 33 5/8 |
| Kennecott | 27 3/4 | 27 1/8 |
| Mobil Oil | 65 | 64 1/2 |
| Pfizer | 29 3/8 | 28 1/4 |
| Schlumberger | 96 3/8 | 92 |
| Texaco | 27 3/4 | 27 5/8 |
| U.A.L. Inc. | 26 7/8 | 26 5/8 |
| Union Carbide | 61 7/8 | 59 1/2 |
| U.S. Steel | 49 3/4 | 47 1/2 |
| Westinghouse | 17 5/8 | 18 1/8 |
| Xerox Corp. | 58 1/4 | 56 3/4 |

## LONDRES
**+ 3 %**

Excellent début d'année pour le London Stock Exchange, qui, en l'espace de trois séances — le marché n'a rouvert ses portes que mercredi — a monté de 3 % pour atteindre son plus haut niveau depuis août *dernier et ce en dépit de* ventes bénéficiaires intervenues à la veille du week-end.

Divers facteurs ont contribué à entretenir l'optimisme des opérateurs, parmi lesquels deux au moins ont davantage retenu l'attention : la baisse graduelle des taux d'intérêt et les perspectives très favorables concernant le pétrole de mer du Nord. Les industrielles mais également les Fonds d'Etat, stimulés par la montée du sterling, se sont distingués. Par *solidarité*, les banques, les compagnies d'assurances et les immobilières ont été fermes. B.P., après avoir atteint de nouveaux sommets, a fléchi, entraînant les autres pétrolières dans son sillage. Les mines d'or n'ont pu maintenir les gains initiaux.

Indices « F.T. » du 7 janvier : industrielles, 365,3 (contre 354,7) ; Fonds d'Etat, 61,59 (contre 60,27) ; mines d'or, 117,4 (contre 119,8).

| | Cours 31 déc. 1976 | Cours 7 janv. 1977 |
|---|---|---|
| Bowater | 177 1/2 | 180 |
| Brit Petroleum | 888 | 822 |
| Charter | 122 1/2 | 132 |
| Courtaulds | 89 | 93 |
| De Beers | 201 1/2 | 205 |
| Free State Geduld. | 11 7/8 | 10 1/4 |
| Gt Univ. Stores | 192 | 200 |
| Imp. Chemical | 326 1/2 | 346 |
| Shell | 454 1/2 | 460 |
| Vickers | 145 | 153 |
| War Loan | 25 3/4 | 26 |

## FRANCFORT
**Ferme**

Comme la plupart des places financièress européennes, Francfort a bien commencé l'année avec une hausse de 3 %, obtenue grâce aux achats effectués tant par les investisseurs institutionnels que par la clientèle privée. Ni la mauvaise tenue de Wall Street ni la montée du chômage en Allemagne fédérale n'ont influé sur le moral des opérateurs, qui tablent sur une poursuite raisonnable de l'expansion en 1977.

Indice de la Commerzbank du 7 janvier : 748,9 contre 727,4.

| | Cours 31 déc. 1976 | Cours 7 janv. 1977 |
|---|---|---|
| A.E.G. | 82,90 | 84,70 |
| B.A.S.F. | 157,80 | 160 |
| Bayer | 135,50 | 141 |
| Commerzbank | 190,40 | 196,50 |
| Hoechst | 135,80 | 141,50 |
| Mannesmann | 178 | 185,70 |
| Siemens | 265,30 | 270,70 |
| Volkswagen | 135,30 | 137,50 |

## TOKYO
**Repli**

Quatre séances seulement cette semaine, le marché n'ayant rouvert ses portes que mardi. D'abord en hausse sur la lancée de fin d'année, les cours ont ensuite fléchi sur la pression des ventes bénéficiaires pour se redresser un peu à la veille du week-end, sans toutefois parvenir à retrouver leurs niveaux du 28 décembre.

Une forte activité a régné avec un milliard de titres échangés.

Indices du 7 janvier : Dow Jones, 4 960,22 (contre 4 990,85) ; indice général, 378,74 (contre 383,88).

| | Cours 31 déc. 1976 | Cours 7 janv. 1977 |
|---|---|---|
| Fuji Bank | 287 | 289 |
| Honda Motors | 794 | 742 |
| Matsushita Electric | 796 | 729 |
| Mitsubishi Heavy | 132 | 128 |
| Sony Corp. | 2 900 | 2 620 |
| Toyota Motors | 1 240 | 1 140 |

## MARCHÉ DE L'OR

| | COURS 31/12 | COURS 7/1 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre). | 21225 .. | 21700 .. |
| — (kilo en lingot) | 21230 | 21700 |
| Pièce française (20 fr.) | 231 50 | 236 90 |
| Pièce française (10 fr.) | 199 . | 219 90 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 208 50 | 205 50 |
| Union latine (20 fr.) | 194 80 | 193 .. |
| ● Pièce tunisienne (20 fr.) | 140 | 149 . |
| Souverain | 220 . | 212 90 |
| ● Souverain Elizabeth II | 246 | 253 .. |
| ● Demi-souverain | 211 50 | 217 .. |
| Pièce de 20 dollars | 1010 40 | 1008 .. |
| — 10 dollars | 520 . | 542 .. |
| — 5 dollars | 340 10 | 340 .. |
| — 50 pesos | 871 | 881 . |
| ● — 20 marks | 265 10 | 285 .. |
| — 10 florins | 205 50 | 205 |
| ● — 5 roubles | 105 . | 106 50 |

## LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

| | 3 janv. | 4 janv. | 5 janv. | 6 janv. | 7 janv. |
|---|---|---|---|---|---|
| Terme | 31 302 626 | 53 894 653 | 73 737 648 | 69 239 574 | 65 547 989 |
| Comptant : R. et obl. | 17 865 488 | 24 763 429 | 80 321 824 | 71 679 753 | 153 651 733 |
| Actions | 18 000 602 | 26 761 582 | 35 219 697 | 34 097 027 | 34 840 421 |
| Total | 67 168 716 | 105 419 664 | 189 277 169 | 175 016 354 | 254 040 143 |

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1976)

| Valeurs : | 3 janv. | 4 janv. | 5 janv. | 6 janv. | 7 janv. |
|---|---|---|---|---|---|
| Françaises | 98,8 | 101,1 | 102,1 | 102,8 | 102,9 |
| Etrangèr. | 100,3 | 100,8 | 100,3 | 100,2 | 100,5 |

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)

| | 3 janv. | 4 janv. | 5 janv. | 6 janv. | 7 janv. |
|---|---|---|---|---|---|
| Indic. gén. | 64 | 64,4 | 65,5 | 65,6 | 65,8 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



Ancien évêque de Poitiers

### Mgr HENRI VION EST MORT

*(De notre correspondant.)*

La Roche-sur-Yon. — Mgr Henri Vion, ancien évêque de Poitiers, vient de mourir à Mormaison (Vendée), où il s'était retiré au mois de juillet 1976.

[Mgr Vion était né à Saint-Mesmin (Vendée) en 1902. Après avoir été supérieur du grand séminaire de Luçon en 1946, il avait été nommé par Pie XII évêque coadjuteur de l'évêque de Poitiers en 1948 et avait ensuite succédé à ce dernier. En 1975, Mgr Vion avait démissionné, laissant sa place à Mgr Joseph Rozier.]



Le numéro du « Monde » daté 8 janvier 1977 a été tiré à 577 767 exemplaires.

A B C D E F G

Une affaire d'internement arbitraire au tribunal de Paris

## Être ou ne pas être paranoïaque

**La première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par M. Henri Bédu, s'est penchée vendredi 7 janvier sur une affaire d'internement arbitraire (« le Monde » des 12 et 13 mars 1976). M. Michel Caralp, trente-sept ans, technicien au centre d'énergie atomique de Bruyères-le-Châtel (Essonne), avait été placé d'office, du 10 mai au 26 juin 1975, dans un établissement psychiatrique de Soisy-sur-Seine, en vertu de l'article 343 du code de la santé publique. Pour réparer ce préjudice, il réclame à l'Etat la somme, modeste, de 50 000 F de dommages et intérêts. Son avocat, Mᵉ Henry Jean-Baptiste, a d'autre part déposé une plainte pour arrestation illégale et abus de fonctions contre le commissaire de police, M. Théodore Clémenceau, qui a pris l'initiative de cette mesure.**

Le 9 mai 1975, M. Michel Caralp était chez lui, à Paris (13ᵉ), en congé de maladie. Il était soigné pour une dépression nerveuse due au surmenage, des migraines et des troubles hépatiques. Il était 17 heures lorsque son épouse, qui avait fait quelques jours auparavant une demande d'aide judiciaire afin d'introduire une instance de divorce, se présenta au commissariat de l'arrondissement pour se plaindre : « *Mon mari est fou*, déclara-t-elle en substance au commissaire Clemenceau. *Il est dangereux. Il fait des colères de plus en plus violentes, il prononce des flots de paroles, il croit que je veux l'empoisonner. Il m'a déjà frappée en décembre dernier.* »

A 18 h. 45, le commissaire recevait un coup de téléphone : « *Mon mari se trouve dans un état de surexcitation inquiétant pour moi et pour ma fille.* » Un quart d'heure plus tard, le commissaire accourait avec un car de police secours. Les policiers trouvaient M. Caralp sur son lit, très calme, plutôt abattu. Se présentant comme médecin et infirmiers, les policiers l'invitaient à les suivre. Ce qu'il fit.

« *Attendu qu'il résulte de notre enquête que le nommé Caralp ne semble pas jouir de toutes ses facultés mentales, attendu qu'il peut devenir dangereux* »... Le « malade » était conduit à l'infirmerie psychiatrique de la préfecture de police.

Le médecin psychiatre, le docteur Gourévitch, l'examine brièvement, lit le rapport de police et signe le certificat médical suivant : « *Grand paranoïaque, amené à l'infirmerie psychiatrique à la demande de sa femme, qui décrit une décompression récente : idées d'empoisonnement, alcoolisation croissante, quelques violences. En fait, son médecin du travail lui a fait interdire son poste de travail. Signes cardinaux de la personnalité paranoïaque au grand complet avec maniérisme (« M. Caralp, dit son » avocat, est bien élevé. »). Autodidactisme (« M. Caralp, d'aide » de laboratoire, est devenu tech- » nicien en suivant des cours du soir. »), et rationalisation sans faille du tac au tac (« M. Caralp » essayait de prouver qu'il n'était » pas fou »).*

» *Les constatations médicales font apparaître que cette personne est dans un état d'aliénation mentale qui compromet l'ordre public, la sécurité des personnes ainsi que sa propre sécurité, qui nécessite son placement d'office.* »

Le préfet de police signe un arrêté d'internement d'office et M. Caralp est envoyé, le 10 mai, à l'Eau Vive, à Soisy-sur-Seine, d'où il allait sortir seulement quarante-six jours plus tard, grâce à l'intervention d'un haut fonctionnaire qu'avaient alerté ses parents. « *Pour pouvoir prévenir sa famille au téléphone*, précise Mᵉ Jean-Baptiste, *il avait dû recracher les neuroleptiques dont il était abreuvé.* »

### Une décision « salutaire »

Après cette aventure, M. Caralp, qui avait maigri de 15 kilos, a retrouvé son poste au C.E.A. et commencé ses études de médecine. Il a été examiné en septembre 1976 par le professeur Henri Baruk, membre de l'Académie de médecine, qui a conclu après une dizaine d'entretiens : « *Nous n'avons trouvé chez M. Caralp aucun signe de maladie mentale. Il est bien connu en psychiatrie que les vrais paranoïaques ne sont pas coléreux, mais au contraire parlent peu, sont réservés et préparent longuement des réponses combinées sur des données interprétatives et fausses. M. Caralp apparaît exactement le contraire : il est confiant, spontané, s'ouvre facilement et n'a présenté aucun symptôme ni interprétatif, ni psychosensoriel, ni délirant, ni aucun trouble de la pensée et du comportement au cours des examens répétés (...). Il semble donc qu'il se soit agi avant tout d'un conflit de famille qui n'a pas été soigneusement étudié. Des mesures ont été prises non seulement sans enquête sur ce conflit, mais surtout sur un témoignage unique, non contrôlé, sans confrontations, ce qui ne manque pas de nous étonner.* »

L'État (le Trésor public), par la voix de Mᵉ Max Boiteau, a estimé que « *le commissaire et le préfet de police n'avaient fait que leur devoir en faisant interner ce citoyen. M. Caralp était paranoïaque. Il a été interné et soigné. Cet internement a été salutaire puisqu'il en est sorti guéri.* »

Le jugement a été mis en délibéré.

FRANÇOISE BERGER.

### L'AMI DE MARIA SYRIGOS S'ÉVADE A SON TOUR D'UN HOPITAL PSYCHIATRIQUE

Trois jours après l'évasion de Mlle Maria Syrigos de l'hôpital psychiatrique de Maison-Blanche à Neuilly-Plaisance (Seine-Saint-Denis), l'ami de la jeune femme, le docteur Paul Margerie, qui, lui aussi, avait été interné, s'est enfui à son tour de l'établissement de Soisy-sur-Seine (Essonne) (*le Monde* du 6 janvier).

Mlle Syrigos, vingt-deux ans, de nationalité grecque, avait tué, le 12 août 1976, l'officier de police Jean Ricaud, trente et un ans, du commissariat du treizième arrondissement, qu'elle accusait de l'avoir violée un an auparavant. Le docteur Margerie, trente-trois ans, pour tenter de faire évader la jeune femme de l'Hôtel-Dieu, où elle était gardée à vue, avait mis le feu aux combles de l'hôpital.

### UN MEURTRIER EST ARRÊTÉ TROIS ANS APRÈS SON CRIME

Après presque trois ans d'enquête, les policiers de la brigade criminelle ont appréhendé M. François Chaboisson, un étudiant, âgé de vingt-trois ans, meurtrier présumé de Mlle Renée Jot, âgée de soixante-huit ans, tuée dans son appartement, 23, rue Victor-Massé, Paris (9ᵉ). La vieille dame avait été frappée à coups de bouteille, puis étouffée. M. François Chaboisson qui a été confondu grâce aux empreintes digitales relevées dans la chambre de la victime a avoué. Il s'était emparé de quelques centaines de francs et de bijoux. Son amie, Mireille Perrier, âgée de trente-quatre ans, qui serait l'intrigatrice du crime a été également appréhendée. Tous deux ont été mis à la disposition de la justice.



Le scandale financier de Saint-Quentin-en-Yvelines

### UNE NOUVELLE PLAINTE POUR DÉTOURNEMENT DE FONDS

Le scandale financier récemment révélé dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines a fait l'objet d'un long débat, le vendredi 7 janvier, au conseil général du département. Les élus ont décidé, à l'unanimité, la création d'une commission d'étude chargée d'enquêter sur cette affaire.

« *La justice est saisie, il convient de lui laisser le soin de faire la lumière, mais il faut rapidement prendre en considération le problème économique et humain* », a déclaré M. François Schmitz (R.I.), conseiller général et président de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle.

On apprend, d'autre part, qu'une nouvelle plainte a été déposée au parquet de Versailles (Yvelines) par M. Serge Golberg, directeur de l'établissement public d'aménagement. La plainte pour détournement de fonds déposée par M. Golberg vise le directeur, M. Ricci, d'une entreprise mise en cause est une nières (Hauts-de-Seine), la Solmur, accusé d'avoir, dans des conditions frauduleuses, encaissé deux chèques d'une valeur globale de 780 000 francs. Le chef d'entreprise mi sen cause est une relation de M. Philippe Dionisi, P.D.G. de la Compagnie générale du bâtiment (C.G.B.), accusé d'avoir détourné 4,5 millions de francs au détriment d'une trentaine d'entreprises de travaux publics travaillant pour la ville nouvelle.

● *Deux conseillers municipaux de Belfort* ont été inculpés pour fraude fiscale. Il s'agit d'un notaire, M. Henri Clerc (R.P.R.), adjoint au maire chargé des questions sociales, et d'un huissier, M. Pierre Guichard (centriste).

La querelle sur la nationalisation des établissements privés

### LE R.P.R. AFFIRME SON ATTACHEMENT A « LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT »

Le Rassemblement pour la République de M. Jacques Chirac vient à son tour de prendre position à propos de l'enseignement privé, dont la nationalisation était prévue par l'avant-projet de plan socialiste pour l'éducation. Le R.P.R. accuse le parti socialiste de « *ne laisser subsister hors du monopole de l'Etat que quelques écoles pour les riches* » et dénonce une « *nouvelle agression contre une liberté voulue par l'immense majorité des Français* ». Il réaffirme au nom de « *la véritable laïcité* », du « *pluralisme* » et de la « *tolérance* », « *la nécessité d'une pleine liberté pour les familles de choisir l'école de leurs enfants. Il garantit aux établissements son concours pour s'adapter aux évolutions de l'enseignement ainsi qu'aux contraintes de l'urbanisation. Il apporte aux maîtres de l'enseignement privé ce même concours pour un statut équitable quant au recrutement, à l'avancement, à la formation et à la reconnaissance des diplômes. A côté de l'enseignement public qui, au long des générations, a toujours défendu la République et forgé la conscience nationale, le Rassemblement considère comme essentiel pour la liberté scolaire que les enseignants privés puissent accomplir normalement leur mission dans la communauté éducative qu'ils ont choisie* ».

**[Devant les remous déclenchés par la perspective d'une nationalisation rapide de l'enseignement privé, les socialistes ont déjà décidé de faire marche arrière par rapport à leur « avant-projet » pour l'éducation (« le Monde » du 7 janvier). Mais M. Jacques Chirac, qui a rencontré le 7 janvier M. Guy Guermeur, député R.P.R. du Finistère, secrétaire général de l'Association parlementaire pour la liberté d'enseignement, ne manque pas d'exploiter le « faux-pas » des socialistes. A la promesse de préserver l'enseignement libre, le R.P.R. associe celle de mesures en faveur de ses maîtres : en effet, une partie de ces enseignants pourraient être tentés par les avantages de carrière qu'apporterait la nationalisation des établissements privés. Reçu jeudi par M. Barre, M. Guermeur avait obtenu de lui les mêmes assurances.]**

## Hausse massive du prix des légumes au marché de Rungis

### Les pouvoirs publics entendent « laisser jouer le marché »

Depuis une semaine, le marché de Rungis connaît une fièvre inaccoutumée. Les prix d'un grand nombre de légumes ont subi, entre le 31 décembre et le 7 janvier, des hausses variant de 3 % à 43 %. Les plus fortes augmentations ont touché les oignons (43 %), les carottes (25 à 38 %, selon les catégories), les salades (23 % pour les scaroles, 30 % pour les laitues, 33 % pour les frisées), les choux de Bruxelles (20 %), les endives, les pommes de terre et, dans une moindre mesure, les poireaux.

Cette flambée des prix est liée à plusieurs facteurs. Elle provient des conséquences — prévisibles — de sécheresse au cours de l'été qui a réduit le volume des récoltes. L'Office statistique de la C.E.E. prévoit globalement une diminution de 10 % de la production européenne de légumes. En France, la récolte totale devrait être inférieure à celle de l'an passé, les situations étant très différentes d'un produit à l'autre.

Ainsi, la récolte de pommes de terre devrait être inférieure de près de moitié à la normale, et, dès l'été, les experts prévoyaient un doublement, voire un quadruplement des prix. Pour enrayer de telles hausses, on a procédé à des importations importantes en provenance des Etats-Unis, mais les prix demeurent néanmoins élevés (1,70 F le kilo pour la bintje) et la qualité très moyenne. D'autres productions ont été touchées par la sécheresse. C'est le cas, notamment, des choux-fleurs, des salades, des endives, des carottes, des choux de Bruxelles, des oignons, des poireaux et des haricots.

La faiblesse des récoltes n'explique pas la brutalité de la hausse la semaine passée. Celle-ci est liée à la conjonction de plusieurs phénomènes : d'une part, le gel a ralenti l'arrachage (dans l'Ouest notamment) de certains produits, tandis que le verglas et le brouillard rendaient leur transport plus difficile. D'autre part, les collectivités (écoles notamment) ont repris leurs achats, interrompus pendant les fêtes : ce qui a brusquement gonflé la demande. Sur ce marché, très sensible et mal organisé, où les intermédiaires nombreux amplifient rapidement toute hausse à la production, il n'en faut pas plus pour provoquer la valse des étiquettes.

Les détaillants, dont la marge est fixée en valeur absolue pour la majorité des produits touchés, s'inquiètent de cette hausse. M. Rapine, président de l'Union nationale des fruitiers détaillants, a déclaré, vendredi 7 janvier, que ses adhérents étaient « *outrés de la façon dont les prix avaient augmenté cette semaine* », et qu'ils envisageaient « *une action nouvelle de portée nationale pour que* [leurs] *marges fixées jusqu'au 1ᵉʳ avril soient réaménagées* ».

Les experts du ministère de l'économie et des finances, quant à eux, ne s'alarment pas de cette hausse brutale des cours, qui s'explique par les conditions climatiques de la saison et les mécanismes normaux de la loi de l'offre et de la demande. Ils entendent « *laisser jouer le marché* », escomptant qu'un radoucissement de la température entraînera une baisse tout aussi sensible des prix. La réglementation actuelle sera maintenue. Des répercussions pourraient se faire sentir sur le coût de la vie, le poste « *légumes* » comptant pour 1,8 % dans l'indice officiel des prix à la consommation.

### Premiers engagements de modération sur les prix industriels

Cependant, dans le secteur industriel, les premiers engagements de modération des prix pour 1977 ont été signés, le 7 janvier, en présence de M. Michel Durafour, ministre délégué à l'économie et aux finances, et des représentants de cinq branches professionnelles. « *Par cet acte*, a rappelé M. Durafour, *les chefs d'entreprises s'engagent à faire un usage responsable et donc modéré de la liberté qu'ils recouvrent du même coup. Ils démontrent ainsi qu'ils adhèrent à l'objectif de lutte contre la hausse des prix. A défaut d'engagement de modération, les prix des produits industriels ne peuvent augmenter sans décision de l'administration.* »

La Fédération des industries mécaniques et de transformations de métaux s'est engagée à ne pas augmenter ses tarifs de plus de 5,9 % (3 % au premier semestre, 2,9 % au second). Pour la Fédération française de l'industrie des produits de parfumerie, de beauté et de toilette, la hausse sera au maximum de 5,5 % (3 % à partir de mars, 2,5 % à partir de septembre). Elle ne dépassera pas 5,8 % pour l'Union des industries chimiques, 5 % (2,5 % par semestre) pour la Fédération nationale des industries des corps gras (avec la possibilité de tenir compte des variations des cours des matières premières) et 6 % (4 % à partir de la date d'agrément, 2 % à partir de juillet) pour le Syndicat national de la biscuiterie française.

## M. Elkabbach pressenti pour diriger l'information sur Antenne 2

Des changements à la direction de l'information sur Antenne 2 ? Il en est question. La rédaction de la deuxième chaîne s'est réunie vendredi soir pour débattre de cette éventualité, et a formulé ses « réserves ». Le rédacteur en chef de France-Inter, M. Jean-Pierre Elkabbach a en effet été pressenti pour succéder à M. Charles Baudinat, directeur de l'actualité sur A 2, ce dernier étant appelé vraisemblablement à de nouvelles fonctions auprès de M. Marcel Jullian, P.-D.G. de la société. Les journalistes d'A 2 ont publié un communiqué à l'issue de leur réunion; ils constatent que « *trois hommes se sont succédé en deux ans à la tête de la rédaction* » et s'interrogent sur « *les raisons réelles et la période choisie pour modifier une nouvelle fois la hiérarchie de l'actualité à Antenne 2* ».

Placée en janvier 1975 sous la direction de M. Jacques Sallebert et sous l'autorité de M. Georges Leroy, la rédaction d'Antenne 2 a été confiée à M. Charles Baudinat après les départs successifs de M. Sallebert pour Télé-Monte-Carlo et de M. Leroy, dont les fonctions de directeur de la rédaction s'articulaient difficilement avec la direction de l'actualité créée l'été dernier lors d'une réorganisation de la hiérarchie de la chaîne (*le Monde* du 6 juin 1976).

« *Après avoir été reçu par MM. Jullian et Baudinat*, nous dit M. Jean-Pierre Elkabbach, *j'ai ressenti une certaine surprise. J'ai en effet dû quitter la rédaction de la deuxième chaîne* (M. Elkabbach était rédacteur en chef adjoint à INF 2) *en 1975, pour France-Inter, où le travail que j'ai mené à « 12-14 », dans un climat de confiance avec Mme Jacqueline Baudrier et M. Michel Péricard commence à porter ses fruits. J'ai cependant écouté les propositions de M. Jullian, et lui ai dit quelles étaient selon moi les conditions d'une information ouverte, pluraliste, car si je revenais à la télévision ce serait pour continuer dans la même ligne que sur Inter.* »

## Mogadiscio et Paris souhaitent l'indépendance de Djibouti « dans la paix et l'unité »

La visite que M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, vient d'effectuer en République démocratique de Somalie, où il était accompagné de M. Camille d'Ornano, haut-commissaire de la République à Djibouti, a permis d'harmoniser les points de vue français et somalien.

Au terme de deux journées d'entretiens, les mercredi 5 et jeudi 6 janvier, entre M. Taittinger et les dirigeants somaliens, M. Mohammed Saïd Samantar, ambassadeur de la République de Somalie en France, a souligné l'« *atmosphère de franchise et de compréhension* » qui avait présidé aux échanges de vues. Puis le diplomate a ajouté : « *En ce qui concerne la Somalie, elle ne veut rien d'autre que l'octroi de la pleine indépendance à la population du territoire.* »

Le communiqué conjoint publié vendredi à Mogadiscio (nos dernières éditions du 8 janvier) expose la détermination du gouvernement français de conduire le Territoire des Afars et des Issas à l'indépendance « *en pleine consultation avec le peuple du Territoire* ». Les deux parties reconnaissent la nécessité de l'indépendance « *dans la paix et l'unité* ».

**[Contrairement à la visite effectuée en mars dans la capitale somalienne par M. Jean-François Poncet, alors secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, celle de M. Taittinger semble avoir donné des résultats positifs. Le 31 mars, le gouvernement somalien avait publié un communiqué dans lequel il déclarait « inacceptables » les propositions françaises sur Djibouti.**

**Au cours des derniers mois, plusieurs éléments ont facilité le rapprochement entre Paris et Mogadiscio, notamment la démission de M. Ali Aref de son poste de chef de gouvernement du T.F.A.I., en juillet, et le soutien de plus en plus important accordé par les dirigeants somaliens à la Ligue populaire africaine pour l'indépendance (L.P.A.I.).**

**L'attitude de nombreux chefs d'Etat membres de l'Organisation de l'unité africaine, sévères à l'égard de la politique française à Mayotte mais approuvant la volonté manifestée par Paris de décoloniser totalement le T.F.A.I. avant juillet 1977, a également pu amener les dirigeants de Mogadiscio à se montrer plus conciliants.]**

Selon un sondage d'opinion

### LES CANADIENS NE CROIENT PAS A L'INDÉPENDANCE DU QUÉBEC

*(De notre correspondant.)*

Montréal. — Selon un sondage de l'institut Gallup du Canada, dont les résultats ont été rendus publics vendredi 7 janvier, 14 % des Canadiens seulement croient que le Québec désire vraiment se séparer du reste du pays, alors que 75 % estiment qu'il n'y a pas, au Québec, de mouvement populaire en ce sens. Onze pour cent des personnes interrogées ont déclaré n'avoir pas d'opinion concernant l'éventuelle accession du Québec à l'indépendance.

Parmi les Québécois, 7 % seulement pensent que leurs concitoyens souhaitent vraiment l'indépendance : 15 % d'entre eux estiment que le gouvernement de M. Lévesque tentera effectivement de réaliser celle-ci. Cette dernière opinion est partagée par 54 % des Canadiens.

L'enquête a été menée dans les dix provinces du Canada. Les personnes interrogées devaient répondre aux deux questions suivantes : croyez-vous que la majorité du peuple québécois veur se séparer du Canada ? Maintenant que le parti québécois a gagné les élections, croyez-vous qu'il va tenter ou non de provoquer la sécession du Québec ? En l'absence du premier ministre québécois, M. René Lévesque, en vacances, le ministre des affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, a réagi aux résultats de ce sondage en affirmant que l'emploi du mot « séparatisme » dans la première question appelait nécessairement une réponse négative.

Les résultats d'un autre sondage Gallup publié la veille montraient que la popularité du parti libéral fédéral du premier ministre canadien, M. Trudeau, reste faible. Les conservateurs (conservateurs progressistes) recueillent 47 % des intentions de vote des personnes interrogées, contre 33 % en faveur des libéraux. Recul du parti libéral particulièrement sensible au Québec qui était jusqu'ici considéré comme un de ses bastions les plus solides.

ALAIN-MARIE CARRON.